

ÉTUDES LASALLIENNES N° 13

**Conseil International
des Études Lasalliennes**

Le Charisme Lasallien

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
Maison Générale
Via Aurelia, 476
ROME

2^e édition: Décembre 2005

© Frères des Écoles Chrésiennes, FSC.
Études Lasalliennes
Via Aurelia, 476 – 00165 – Rome – Italie

Design: José A. Warletta, fsc

Supplemento al n. 2 del 2005 della **Rivista lasalliana**
Aut. Trib. di Torino n. 353 del 26 gennaio 1949
Direttore responsabile: **Secondino Scaglione**

Tipografia:

Sommaire

Présentation (<i>Jean-Louis SCHNEIDER, FSC</i>).	5
I. Le charisme : champ sémantique. (<i>Antonio BOTANA, FSC</i>).	7
II. Le charisme dans la Bible. (<i>Edwin ARTEAGA TOBÓN, FSC</i>).	11
III. Le charisme dans l'Église. (<i>Paul GRASS, FSC</i>).	31
IV. Découvrir, vivre, partager le don de Dieu. Essai sur l'histoire du charisme lasallien aux origines. (<i>Jean-Louis SCHNEIDER, FSC</i>).	49
Introduction. Charismes.	49
1. Au commencement du récit.	51
2. Une démarche prophétique fait exister la Communauté des Écoles Chrétiennes.	61
3. Les maîtres deviennent des Frères.	72
4. Jusqu'à l'entière consommation de l'établissement de la dite Société, faisons vœu d'association...	77
5. Je promets et fais vœu de m'unir et demeurer en Société... pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites...	87
6. La communauté nouvelle dans les conflits.	107
7. 1712 - 1714 : la grande crise du charisme.	118
8. Le charisme et sa compréhension par les Frères.	155
Le charisme est dans l'association pour tenir les écoles gratuites.	171
V. Le charisme dans les documents récents de l'Institut. (<i>Alain HOURY, FSC</i>).	177

VI. Huit témoignages de Lasalliens.	191
1. Du District Charles Lwanga, d'Afrique, M. Dominic NJERU.	191
2. Du District de France, Mme. Eveline GEOFFROY.	195
3. Du District de San Francisco, M. Gery SHORT.	198
4. Du District de Bilbao, F. Jon LEZAMIZ.	204
5. Du District des Philippines, M. Michael GAMO.	210
6. Du District des Philippines, Mme. Myra A. PATAMBANG.	213
7. Du District du Canada Francophone, M. Yanick CHAMBERLAND-RICHER.	218
8. Du District de Midwest (USA), Mme. et M. Karin et Michael ANDERER-MCCLELLAND	221
Conclusion. Faire vivre le charisme lasallien aujourd'hui. <i>(Jean-Louis SCHNEIDER. FSC).</i>	231
Bibliographie.	265

Présentation

Le Conseil International des Études Lasalliennes propose à tous les Lasalliens ce travail sur le *Charisme Lasallien*. Ce texte a été souhaité, tout d'abord, par la Commission de la Formation, en direction du public lasallien dans son ensemble. Les Études Lasalliennes ont été chargées de coordonner ce travail, et finalement, en 2003, le Conseil International des Études Lasalliennes s'est constitué en groupe de travail, d'abord en réunissant informations et travaux, puis, en 2004, en répartissant les tâches entre certains de ses membres. C'est le résultat de ce travail qui vous est proposé dans la collection *Études Lasalliennes*.

L'étude du champ sémantique du mot charisme a été confié au Fr. Antonio Botana.

Le Fr. Edwin Arteaga présente le Charisme dans la Bible, depuis Adam jusqu'au Nouveau Testament.

Le Fr. Paul Grass a relevé les emplois du mot charisme dans les textes de l'Église : documents pontificaux, Vatican II, exhortations apostoliques post-synodales, discours adressés aux Frères des Écoles Chrétiennes lors de divers Chapitres Généraux, etc.

Dans son article : *Découvrir, Vivre, Partager le don de Dieu*, le Fr. Jean-Louis Schneider raconte comment les Frères ont compris leur charisme au cours de leur histoire.

Le Fr. Alain Houry, avec la Commission de la Formation, parle de la manière dont le charisme est présent dans les textes récents de l'Institut des Frères (depuis 1966).

Enfin, neuf Lasalliens de divers continents et cultures, ont bien

voulu nous dire comment ils comprenaient et vivaient le charisme lasallien aujourd'hui.

Le Fr. Jean-Louis Schneider a rédigé la conclusion en tentant une synthèse finale autour des *Méditations pour le Temps de la Retraite*.

Outre les textes cités dans les divers articles, une bibliographie est proposée à la fin de l'ouvrage.

Je remercie fraternellement toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cette publication. Celle-ci n'aurait pas été possible sans l'appui du Service des Publications, avec le Fr. José Antonio Warletta et M. Luigi Cerchi son assistant.

Cette parution dans les *Études Lasalliennes* inaugure un nouveau format pour cette collection, ou du moins pour ce genre d'ouvrage. Merci à la Commission Internationale de la Communication pour les conseils donnés à ce propos lors de sa dernière rencontre.

Jean-Louis SCHNEIDER, fsc
Directeur des Études Lasalliennes.

I. Le Charisme : Champ Sémantique

Pour comprendre le concept du **Charisme**, il convient de le mettre en relation avec ceux qui constituent comme *une carte des concepts*. À l'intérieur de cette carte, il faudra considérer les proximités, les différences, voire les similitudes parfois, ou les traits qui permettent de réunir d'autres termes à ceux qui sont en relation avec *charisme*.

- **Charisme : don ou qualité personnelle**, avec **une résonance sociale positive**.

- **Dans un contexte de foi** : le charisme est **un don** que l'**Esprit Saint** accorde à la **personne** pour le service de **la communauté**, ou plus exactement, pour contribuer à **la mission** de la communauté.

- **Le cadre** dans lequel se développe le charisme est celui de **la communauté**, avec ses diverses extensions : la petite communauté ou **communauté immédiate**, la communauté locale ou **de référence**, la communauté **ecclésiale** au sens large (au delà de l'Église institutionnelle). En dernier ressort, il est au service du Royaume de Dieu.

La communauté (chacune dans son domaine) **discerne et authentifie** les charismes personnels, selon leur importance pour la communauté.

- Tout charisme est au service de **l'unique mission ecclésiale**. Le charisme indique à l'individu **une mission (ou une parcelle)** concrète, à l'intérieur de la grande mission ecclésiale.

- L'exercice d'une mission, quand il s'agit d'une fonction particulièrement importante pour la communauté, peut être désigné comme un « **ministère** ». C'est la communauté qui donne la charge d'un ministère ou qui le valide ; c'est elle qui désigne une personne

comme « ministre », et qui doit s'assurer que cette personne a le **charisme** pour ce ministère. Le charisme donne vie au ministère.

Le charisme est un don de l'Esprit Saint. Le ministère est une charge ou une désignation de la communauté.

Charisme et ministère sont comme les deux visages, interne et externe, d'une identité ecclésiale, en relation à la mission.

- **Charisme et vocation** sont directement en relation : lorsque quelqu'un parvient à voir toute sa vie en fonction d'une mission, alors vocation et charisme se confondent. La vocation (orientation de la vie entière) devient son charisme principal. D'autres charismes, plus concrets ou particuliers, peuvent être au service du charisme central ou vocation.

- **Un charisme vocationnel** n'est pas seulement **une disposition pour la mission**, mais il donne à la personne **une manière particulière d'être** et **une spiritualité**. Et quand ce charisme vocationnel est **partagé**, il donne aussi un mode particulier de **communio**n (manière de vivre **la fraternité**).

- Les charismes sont donnés à **une personne concrète**, mais ils peuvent être aussi **partagés** par d'autres.

Un charisme partagé - comme le charisme lasallien - peut s'enrichir des **charismes particuliers** des individus qui participent au charisme principal, celui-ci étant pour **la mission commune**.

- Le « **charisme du Fondateur** » est un charisme spécifique donné à une personne pour fonder, pour mettre en marche une identité collective avec un charisme partagé au service d'une mission particulière. Jean-Baptiste de La Salle a eu ce charisme de Fondateur. Lui, avec les premiers Frères, a mis en marche **le charisme de fondation** (ou le charisme lasallien des origines) pour la mission d'éducation humaine et chrétienne des « enfants des artisans et des

pauvres ». Ce charisme lasallien est un charisme partagé qui entraîne l'**identité lasallienne**.

- Le **charisme lasallien** comme axe autour duquel se construit l'**identité lasallienne**, imprime une orientation à tout le processus de formation de cette identité, ce qui implique un style (une manière d'être), une sensibilité spéciale devant certains besoins, des préférences pour choisir les destinataires de la mission, des critères et des options pour mettre en œuvre les réponses, une manière de vivre la mission.

- Le **charisme lasallien** donne naissance à la **spiritualité lasallienne**, qui exprime le sens et la profondeur humaine de la tâche éducative, et signale celle-ci comme étant le lieu privilégié de la relation de l'éducateur à Dieu.

- Un **charisme partagé** se rend visible au travers d'un héritage historique qui entraîne **une culture**.

La **culture lasallienne** se réfère à l'itinéraire historique de Jean-Baptiste de La Salle et de son Institut, aux réalisations pédagogiques dans lesquelles la mission s'est matérialisée, et aux expressions de foi dans lesquelles se dit la spiritualité lasallienne.

Antonio BOTANA, fsc

II. Le Charisme dans la Bible

Le mot charisme est le décalque français du grec *charisma* qui signifie « don gratuit » et se rattache à la même racine que *charis* « grâce ». Dans le Nouveau Testament le mot n'a pas toujours un sens technique. Il peut désigner tous les dons de Dieu qui sont irrévocables (Rm. 11:23), notamment ce « don de grâce » qui nous vient par le Christ (Rm. 5:15s) et qui s'épanouit en vie éternelle (Rom 6:23). Dans le Christ, en effet, Dieu nous a « comblés de grâce » (Ep. 1:6 - *cháritos*) et « il nous accordera toute espèce de dons » (Rm. 8:32 - *charísetai*).

Mais si dans le Nouveau Testament nous trouvons grâce à saint Paul l'ébauche d'une théologie du charisme, en général, et des charismes, en particulier, il n'en est pas de même dans l'Ancien Testament. Nous n'y trouverons pas de discours théologique à ce sujet. Il nous faudra donc le découvrir à travers les hauts faits de nos Pères dans la foi. C'est en effet dans leur conduite qu'ils laissent entrevoir les dons reçus de Dieu. Comme dans le Nouveau Testament, ces charismes sont au service de la communauté. L'un des plus marquants est celui du leadership mais nous y découvrons aussi le charisme de l'ouverture universaliste, celui de la capacité de se mettre en route ou de repartir et le charisme du prophète. Nous terminerons cette étude par une réflexion sur les charismes du peuple juif. Les charismes des chrétiens sont admirablement décrits par saint Paul dans ses épîtres. Mais avant d'y arriver une première réflexion s'impose à nous sur le don de la vie comme premier charisme offert au premier homme.

1. Le charisme c'est le don de la vie

Aux premiers pas de la Bible l'homme n'a pas, en fait de charisme, il est charisme parce qu'il est don de la vie dans le monde et pour le monde. Il y est appelé à la vie pour vivre comme une réponse. C'est ce don de la vie qu'il est appelé à développer.

En nous appelant à la vie aujourd'hui Dieu voit et dit que *c'est bon !* et il le répète deux fois dans le premier chapitre de la Genèse, pour conclure ensuite ce chapitre en disant que *c'est très bon !* Plus loin dans la Bible le don de la vie est si important que Dieu réclamera la vie à celui qui a osé l'enlever aux autres (cf. Gn. 9:5 et 11).

Dieu donne à l'homme le pouvoir de nommer et d'appeler tous les animaux et les êtres vivants. Dans le monde sémitique c'est un signe de pouvoir et de domination de connaître l'identité de l'autre et de l'appeler par son nom. (cf. Le cas de la lutte pathétique pour l'identité de Jacob avec un « Inconnu »). Curieusement, à l'homme qu'il vient de doter du charisme de la vie, Dieu ne donne aucun nom. Il veut le laisser respectueusement libre avec son identité de... « boue » : Adam qui va vers la « adamah », la glaise. Pour ne pas lui rappeler sa fragilité et l'humilier Dieu ne lui donne aucun nom. Plus tard, Adam, le boueux, recevra le charisme de la Révélation !

Dieu nous crée comme sujets de révélation. C'est le second charisme reçu par l'homme : « *Dieu dans sa bonté et sagesse a voulu se révéler lui-même et manifester le mystère de sa volonté* (cf. Ep. 1:9)... *Par cette révélation, Dieu invisible* (cf. Col. 1:15) *poussé par l'amour, parle aux hommes comme à des amis* (cf. Ex. 3:11 ; Jn. 15:14-15) *et traite avec eux* (cf. Ba. 3:38) *pour les inviter et les recevoir en sa compagnie* » (Vatican II, *Dei Verbum* 2).

C'est un charisme instable qui dépend de la liberté de l'homme. Si on reçoit la vie au début, il faut la choisir ensuite (cf. Dt. 30:15-20). Celui qui est appelé à la vie reconnaît avec le psalmiste que Dieu est

la source de la vie (Ps.36:9) ; son amour est plus fort que la vie (Ps.63:3) et la vie reçue est le temps donné pour la louange (Ps.104:33). En la personne de Jésus, qui a reçu le « plérôme » du Père, c'est-à-dire tous les charismes, Dieu vit parmi nous pour que nous ayons le charisme de la vie et que nous l'ayons en abondance (Jn. 10:10).

L'homme n'est pas seulement appelé à la vie intime avec Dieu pour répondre à son initiative amoureuse, il est aussi appelé à la vie par le murmure de deux personnes qui un jour ont reçu le charisme de l'amour et se sont dit « je t'aime ». C'est pourquoi l'homme est appelé à construire son histoire et celle des autres. En définitive, l'homme a reçu deux charismes dès le début de l'Ancien Testament, le charisme de la vie et celui de sa capacité de Révélation.

Pour Adam le charisme est une capacité d'ouverture à la vie et à la Révélation.

2. Le charisme est la capacité de se mettre en route.

« Yahvé dit à Abram : 'Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père pour le pays que je t'indiquerai. Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai...' » (Gn.12:1s).

Il s'agit pour Abraham d'un exode, de sortir de son lieu géographique (*ton pays, ta terre*) de ses racines, sa nation et son milieu social, tribal (*ta parenté*), sortir et renoncer à l'espace où se développe son identité (*la maison de ton père, ton nom*) en bref, sortir totalement de soi-même... presque une *kénose*, se vider totalement de soi. À l'impératif hébreu 'Lekh' Pars ! l'hébreu ajoute : *Lekh lekha* - pour toi, pour ton bien ! C'est une autre caractéristique, mais essentielle, de l'exigence du charisme biblique : savoir se mettre en route et en être capable. Il ne reste plus rien ou presque à Abraham.

Il ne lui reste que le chemin qu'il tracera en marchant.

Ce chemin n'est pas seulement réservé aux religieux. Le laïc peut aussi se mettre en route. L'Esprit lui soufflera ce qu'il devra laisser pour passer de « récipiendaire » du charisme de pèlerin à celui de guide et entraîneur. Il s'agit donc du charisme de l'exode personnel avant celui qui sera donné au peuple tout entier à la sortie d'Égypte.

La parole qui crée Abraham est la même que celle qui le choisit, l'appelle et le met en marche vers l'inconnu. Il nous revient de méditer et d'évaluer le charisme de l'écoute de la Parole. C'est en écoutant la Parole de Dieu que « Abraham est sorti ».

Pour s'être mis en route, Dieu se révèle à Abraham à Sichem au chêne de Moré (le chêne du Maître). Après avoir progressé dans la foi et la relation avec Dieu, Abraham construit un autel à l'est de Bet-El (Maison de Dieu). Ici le charisme va en s'enrichissant : ce n'est pas seulement la capacité de répondre, c'est aussi celle du *dialogue*, qui commence au moyen d'un culte sur un autel.

Pour Abraham le charisme est la capacité de se mettre en route.

3. Le charisme est la capacité de leadership

MOÏSE

Ce qui est étrange dans la vie de Moïse, c'est qu'il découvre sa vocation par pure curiosité. Un buisson ardent qui ne se consume pas le surprend. C'est Dieu qui l'appelle grâce à sa curiosité. « Me voici » répond Moïse au double appel de Yahvé. Les deux échangent leur identité en s'interpellant. Moïse est le « sauvé des eaux » et Yahvé « le Dieu de ses ancêtres ». C'est donc un Dieu familier et non un Dieu olympien et lointain. Ce n'est qu'en Ex. 34:5 que Moïse pourra appeler Dieu « Yahvé ». C'est un Dieu qui fait partie

de son histoire et dès lors de l'histoire de son peuple opprimé en Égypte. C'est un Dieu déchiré par les souffrances du peuple de Moïse qu'il considère comme « son » peuple. Moïse est malgré tout un homme de frontière, mi-hébreu, mi-égyptien et c'est là que Dieu intervient et lui donne son charisme ; il ne veut pas que la vie d'un peuple, et ses charismes de témoin, se perdent dans l'oppression.

Moïse a donc reçu le charisme de la curiosité pour s'approcher de Dieu et recevoir d'autres charismes. S'il n'avait pas eu la curiosité de s'approcher du buisson ardent il n'aurait pas eu de dialogue avec Dieu, ni de révélation. Le premier charisme de l'Exode est donc celui de la curiosité - sortie de soi, de ses certitudes pour l'insolite que Dieu nous propose - vient ensuite une disponibilité pour aller plus loin. C'est le charisme qui donne la force pour un détachement initial, celui des sandales... On ne marche pas dans le désert brûlant et plein de serpents sans ses sandales.

Pour Moïse le charisme de l'Exode est celui de la force qui lutte contre ses défauts personnels qui l'empêchent de se consacrer à sa mission. Moïse est bègue et veut le rester pour ne pas convertir sa vocation en mission périlleuse. Que Yahvé envoie un autre ! (Nb.11:11 ; Ex.3:11 ; 4:1). Et Yahvé lui répond pratiquement : « Si tu as peu foi en mon charisme, compte sur le pouvoir de la parole de ton frère ». Pour Moïse il reste à comprendre que **Dieu écoute, voit et se souvient**, verbes de Dieu qui encadrent ce chapitre 3 de l'Exode. Quand il le comprend, son charisme lui permet de répondre dans une mission libératrice et c'est, en fait, le charisme du leadership qu'il reçoit.

Moïse s'en va et retourne vers Jéthro son beau-père. Il lui dit : Permits que je m'en aille et que je retourne vers mes frères qui sont en Égypte pour voir s'ils sont encore en vie (Ex.4:18). Il s'agit d'un retour vers les siens causé par la même curiosité qu'il eut pour le buisson ardent : il veut « **voir** s'ils sont encore en vie ». La vocation

de Moïse naît en premier lieu du charisme de sa curiosité. Dieu brûle pour son peuple dans le buisson ardent. Moïse l'y découvre et par curiosité aussi il va voir la *chaudière bouillante* de son peuple opprimé.

Dieu *descend pour délivrer son peuple* (3:8) tandis qu'il revient à Moïse de le *tirer d'Égypte* (3:10) et Dieu aussi le tirera (*l'élèvera ou le fera monter d'Égypte à la Terre Promise*, dit le texte hébreu). La foi de Moïse se fortifie et se complète. Il a deux credos, le dogmatique de Dt.6:4-9 et le credo historique de Dt.26:5-11. Celui de la foi au Buisson Ardent et celui de la foi au Dieu libérateur de son peuple opprimé. En libérant son peuple Moïse répond à son charisme de leader non sans avoir douté et mis Dieu à l'épreuve avec sept objections ou questions (1^{ère} en Ex 3:11 ; 2^{ème} en 3:13 ; 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} en 4:1 ; 6^{ème} en 4:10 et 7^{ème} en 4:13). Finalement Dieu donne à Moïse le signe visible de son charisme de commandement : Quant à ce bâton prends-le dans ta main, c'est par lui que tu accompliras les signes (4:17). Grâce à ce charisme Moïse peut célébrer son autorité et Dieu agissant en lui (Dt.31:22) et il comprend qu'il lui faut transmettre son leadership (Nb.27:12-18 ; Dt.31:7s) tout en contrôlant mutineries et rébellions (Nb.16:1 ; 12:1). Le but ultime du charisme est de rendre possible la libération qui culmine avec l'alliance.

Il n'y a pas de théorie sur le charisme dans l'Ancien Testament. On pourrait élaborer une liste de charismes, centrés pour la plupart sur celui du leadership, à partir de la littérature sapientielle des Proverbes, de la Sagesse, de l'Ecclésiaste de Qohélet et de l'Ecclésiastique de Ben Sirac. Nous trouverons cependant la meilleure illustration du leadership dans les leaders suscités par Dieu en Israël. Il y en a qui sont malheureux, victorieux, contrits, législateurs et sauveurs de leur peuple. Certains sont martyrs et donnent leur sang pour Israël et Yahvé, d'autres sont des lâches et des assassins. Parfois un même leader passe par toutes ces étapes au cours de sa vie ; ce

sont les hauts et bas d'un homme qui, dans sa lutte, doit prendre en compte trois fronts : Dieu, son peuple et sa personne.

G D O N

Le charisme négatif d'un leader inexpérimenté, méfiant et cynique.

Gédéon est choisi par Dieu qui le traite en *homme fort et vaillant* (Jg.6:11-12). Loin d'apprécier ces qualificatifs de la part de Dieu et avoir confiance en Lui, Gédéon se plaint parce qu'il ne le sauve pas des Madianites, comme avant (11:13). Ce qui lui arrive est qu'il ignore les forces du charisme qu'il possède (11:14). Il est méfiant et demande des preuves à Dieu (6:17, 36, 39). Dieu est bonasse avec lui pour l'aider à croître et prendre conscience de son charisme (6:17-18, 40). Mais les avances de Dieu pour qu'il en prenne conscience sont vaines : Il ne désire pas gouverner Israël... Que Yahvé les gouverne ! (8:23).

En contradiction avec sa fuite devant les exigences de son charisme, il exerce des pouvoirs royaux sans vouloir en être investi ! Il reçoit l'anneau, attribut royal (8:25), organise le culte (8:26-27) et possède même un harem (8:29).

DAVID

Le charisme du leader humain et organisateur.

Avec David le charisme du leadership se subdivise, pour ainsi dire, en d'autres charismes qui lui permettent de l'exercer.

Le charisme de la fidélité : David est un passionné dans ses amitiés et leur est fidèle jusqu'au bout. Il est fidèle à Jonathan fils du roi Saül (1S.20:8) et favorise Mefiboseth (2S.4:4), fils de son grand

ami, en le logeant dans son palais (9:9-12). Il pleure son grand ami Jonathan (2S.1:17-27) et ses généraux (2S.3:30-39). Sa fidélité s'étend aussi à Ébyatar, prêtre qui l'avait sauvé (1S.22:22) et à son peuple, même quand il est réfugié chez les Philistins, ennemis d'Israël (1S.27:1-5).

Le charisme du respect: malgré la persécution du roi Saül dont il est l'objet, David a un grand respect pour lui (1S.24:7-12 ; 26: 9-12). Il va même jusqu'à faire tuer l'assassin de Saül (2S.1:14-17) et des fils du roi (2S.4:6-12) et jusqu'à supporter que les descendants de Saül l'insultent quand il fuit son fils Absalon (2S.16:5-13).

Le charisme du sens de la Transcendance : il veut construire un temple somptueux à Yahvé (2S.7), consulte Dieu (1S.23:8-13 ; 30:6-9 ; 2S.2:1 ; 5:17-21) et ne transporte pas immédiatement l'Arche dans sa capitale par respect et crainte de Dieu (2S.6:8-11)... La tradition lui attribue beaucoup de psaumes.

Le charisme de l'écoute : David écoute les conseils stratégiques quand il est confronté à son fils Absalon (18:1-6). Il est le chef des désespérés (1S.22:1). Juste et impartial en partageant le butin avec ceux qui n'avaient pas lutté (1S.30:21-25).

SALOMON

Le charisme du leader triomphant et sage.

Il en est de Salomon comme de son père David. Son charisme de leader triomphant se subdivise, pour ainsi dire, en d'autres charismes qui lui permettent de mener à bien sa vocation de roi.

Le charisme de l'organisation et de la construction. Salomon est un grand bâtisseur, il construit, entre autres, son palais (1R.3:1 ; 7:1), les murailles, le Temple (6:1), le Bois du Liban, la salle de Justice et la salle des Colonnes (7:2-7). Organisateur, il l'est avec ses douze

intendants fournisseurs du palais (4:7), la constitution de sa flotte sur la mer Rouge et la levée des étrangers pour le travail obligatoire.

Le charisme de la sagesse : devant l'offre de Dieu, Salomon choisit la sagesse (3:5-10) et Dieu la lui donne avec la science (4:20). Selon l'Écriture, Salomon aurait prononcé 3000 proverbes et composé 5000 poèmes (4:32). Ces charismes n'empêchaient pas Salomon d'épouser la fille du pharaon (3:1), d'avoir 700 épouses de sang royal et 300 concubines étrangères qui l'entraînent dans l'idolâtrie (11:1-70). Il construit même des temples à Kemosh et Milkom (11:1-8). Dieu met fin à son règne en divisant son royaume en deux : son fils Jéroboam avec 10 tribus, en Israël, au nord, Roboam, l'autre fils, reste à Jérusalem avec Juda (11:29-37).

Autres charismes de leaders illustres

Les juges ou chefs ont peu de traits en commun. Ils se nomment : Otniel, Éhud, Shamgar, Débora et Baraq, Gédéon et Abimélek, Tola, Yaïr, Jephthé, Ibçân, Élon, Abdôn, Samson.

Débora était une prophétesse qui prononçait ses oracles et rendait justice sous un palmier (Jg. 4:5). **Gédéon**, déjà cité. **Jephthé**, le fils d'une prostituée (11:1) et chef d'une bande de scélérats (11:3). **Samson**, jeune doté d'une force énorme, semait la terreur parmi les Philistins ennemis d'Israël. Il succombe aux charmes de Dalila (16:3,17).

Les stratégies des juges sont différentes. La force de **Samson** est dans ses bras (14:6) mais surtout dans ses cheveux (16:17). **Éhud** agit pour son propre compte et peut réaliser ses exploits parce qu'il est gaucher (3:21). **Gédéon** projette une attaque nocturne par surprise (7:19). Dans les exploits qu'ils accomplissent se manifeste toujours le pouvoir du Dieu d'Israël qui soutient son peuple aux heures difficiles et lui assure l'existence malgré ses défections et ses infidélités (2:18).

4. Le charisme est ministère prophétique.

Nous pouvons apprendre beaucoup de Jérémie en comparant ses « confessions » (11:18-21 ; 12:1-6 ; 15:10-21 ; 17:14-18 ; 18:18-23 ; 20:9-18) avec le récit de sa vocation (1:1-19). Jérémie comme tous les « appelés » est prédestiné dès le ventre de sa mère pour être prophète des nations. Face au défi de l'envoi, Jérémie se déclare incapable parce qu'il ne sait pas parler et n'est qu'un enfant. Son investiture consiste en un geste de Yahvé qui étend sa main et touche sa bouche pour lui communiquer sa Parole. Désormais sa vie sera marquée par son charisme et ses signes prophétiques (1:11-16). Cela va se traduire même dans une totale participation à la vie politique de son pays au point que, pour avoir prédit la victoire des empires du nord sur Israël et avoir conseillé la fuite en Égypte vers le sud, il sera considéré comme traître. Mais quoi qu'il arrive Dieu promet qu'il sera avec lui pour le sauver (1:8). Jérémie aura donc joui du charisme de l'endurance au milieu de ses vicissitudes de prophète.

Comme prophète, le processus de son appel est classique : « Je t'ai connu, je t'ai consacré, je t'ai institué prophète. Ceins-toi les reins, lève-toi et dis-leur » (1:17-19). Tous les appelés ont peur, sont conscients de leur faiblesse. Avec l'assistance de Yahvé ils dénoncent, témoignent et annoncent grâce au charisme de l'intrépidité prophétique.

D'autres récits de vocation prophétique, marquées pratiquement des mêmes charismes sont aussi importants comme ceux d'Élisée (2R.2:1-18), Amos (7:10-17 et 9:1-4), Osée (1:1-9 ; 3:1-5), le deuxième et troisième Isaïe (Is.40:1-11 ; 61:1-6).

Le charisme de Jérémie c'est l'intrépidité prophétique.

5. Le charisme c'est la force de repartir de nouveau.

Après avoir accompli sa tâche de prophète Élie est appelé de nouveau (1R.19). Nous trouvons l'histoire d'Élie dans 1R.17-21 et 2R.1-2. La vocation d'Élie est orientée vers la lutte contre les idoles de Baal, dieu de la fertilité. Élie défend et proclame le Dieu de la fidélité, de l'éthique, de l'eau, du feu, de la justice sociale (1R.17-18) et de la santé (2R.1).

C'est un prophète qui a peur aussi quand il doit affronter la reine Jézabel et il fuit (1R.19). Il se sent seul et mis en déroute (1R.19: 4-5). Élie était un *bon* prophète - bien que nous n'ayons pas de récit de sa première vocation - comme nous sommes de *bons chrétiens* sans plus. L'ordre de Yahvé est clair : « Lève-toi et mange ! Car le chemin dépasse tes forces ». Fortifié, Élie est interpellé par Dieu au sujet de sa motivation. Le prophète décrit alors sa situation de zèle et de totale persécution. On dirait qu'après avoir été alimenté par Yahvé, le prophète ose lui attribuer ses échecs. Mais son feu intérieur, son zèle devra se convertir en brise divine, alors il pourra recevoir de nouveaux ordres : « Va, retourne, descend le chemin vers le désert de Damas... ». C'est-à-dire, reprend de nouveau ta tâche.

Le charisme d'Élie c'est la force de repartir.

6. Le charisme est capacité d'ouverture.

Jonas a reçu une vocation qu'il refuse ; il esquive le commandement de Dieu et fuit. L'ordre était clair au début : « Lève-toi et va à Ninive ». Cependant Jonas se lève pour fuir à Tarse, loin de Yahvé. Le prophète veut garder sa vie pour lui. L'appel de Dieu perturbe et dérange, crée conflit. Dans le cœur de Jonas il y a deux Jonas, celui qui se sent appelé et le reconnaît mais fuit, l'autre Jonas est touché par

le remords. Les marins le reconnaissent. Quand la baleine le rejette Yahvé lui donne une deuxième fois le même ordre : « Lève-toi et va à Ninive ». Repenti, Jonas s'exécute. Le résultat du « dialogue » avec Yahvé dans le ventre de la baleine c'est la renaissance de Jonas. Curieusement Jonas s'approprie Dieu, l'enferme, et ne parle que de destruction aux Ninivites. Quand ceux-ci se convertissent pour de bon, au lieu de se réjouir il se fâche et s'irrite : sa vocation de prophète consiste à ce que s'accomplisse ce qu'il a prédit aux Ninivites et non le salut que Dieu leur a accordé. Le Dieu qui a supporté et pardonné sa fuite n'a pas à pardonner aux Ninivites. C'est l'orgueil de la vocation de Jonas. La générosité du repentir de ces gens fait ombrage à sa conversion en demi-teinte. L'histoire se termine avec un troisième appel à Jonas pour qu'il reconnaisse que Dieu est bon *pour tous* et pas seulement pour ceux qui se croient ses privilégiés.

Ville, prophète et Dieu, voilà les trois axes du récit du livre de Jonas. Dieu nous appelle à la grande ville, à notre ville, il vient à notre rencontre si nous tentons d'échapper et ne cesse de nous rappeler notre vocation jusqu'à ce que nous la vivions de façon prophétique, sans égoïsme de classe, sans calculs ni conditions.

Le charisme de Jonas c'est la capacité d'ouverture.

7. Les charismes du Peuple juif.

La vocation du Peuple de Dieu dans l'Ancien Testament répond à différents appels qui entraînent différents charismes, ceux-là même qui la soutiennent en leur donnant son identité. C'est ainsi que :

1. Grâce au charisme de l'universalité, les Juifs sont appelés à assumer leur élection par Dieu au milieu des nations et cela malgré les ambiguïtés de la Diaspora qui est à la fois bénédiction et châtement.
2. Grâce au charisme de la fidélité, ils doivent assumer les « pro-

messes » de la fécondité, de la Terre Promise et de la Présence de Dieu parmi eux.

3. Grâce au charisme de l'écoute, ils sont appelés à observer l'Alliance et ses commandements. En hébreu obéir et écouter n'ont qu'un mot pour s'exprimer.

4. Grâce au charisme de la sagesse et de la clairvoyance, ils pourront choisir la Vie.

5. Grâce au charisme du souvenir, ils sont appelés à célébrer Dieu dans le Temple et à la synagogue.

6. Grâce au charisme des martyrs, ils sont appelés à être témoins :

- a. du monothéisme et de l'absolu de Dieu ;
- b. des hauts faits réalisés par Dieu en leur faveur ;
- c. d'une vision linéaire de l'Histoire devenue sainte par la révélation de Dieu ;
- d. de l'universalisme du message de salut révélé par Dieu ;
- e. de la primauté accordée par Dieu à la justice et aux pauvres même aux dépens du culte ;
- f. de l'amour et du pardon de Dieu.

8. Le charisme dans le Nouveau Testament.

Dans le Nouveau Testament la vocation se perçoit après avoir pris conscience que le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous et nous l'avons vu dans sa gloire plein de grâce et de vérité (Jn.1:14) ; après avoir pris conscience qu'en Jésus la Parole de Dieu et la parole de l'homme se rencontrent et se répondent dans la même personne. Jésus est donc la vocation par excellence, l'Appelé par antonomase. La vocation du laïc chrétien est de répondre à l'appel de Jésus pour le suivre. C'est un don gratuit : « *Il en établit douze [d'abord] pour être avec lui et [ensuite] pour les envoyer prêcher...* » (Mc.3:14).

La vocation se vit avec le sentiment renouvelé de la présence de Dieu. Quant à la mission de chacun, le texte de 1Co.12:4-31 est éclairant par sa simplicité. La mission se nourrit et a sa source dans les charismes reçus au baptême. La vocation n'est que le développement des potentialités du baptême qui nous fait fils de Dieu, frères du Christ et frères de notre prochain... Les vocations pour la mission sont un charisme, un cadeau de Dieu à son Église pour la construire et lui donner sa légitimité au nom de Jésus.

Les vocations sont nombreuses mais on ne saurait les comprendre toutes comme consécration. La consécration réelle, à plein temps et de toutes les énergies à l'œuvre de Dieu, est un charisme spécial qui n'est pas donné à tous.

Beaucoup de théologiens décrivent la vocation dans le Nouveau Testament comme vocation à devenir disciple. Le chrétien est simplement appelé à être « disciple » en suivant Jésus. Les charismes qui soutiennent la vocation du disciple sont bien connus mais il est bon d'en rappeler quelques-uns. Il s'agit du charisme :

1. De la foi aveugle et confiante en Jésus et en la divine Providence du Père.
2. De l'humilité et la simplicité semblable à celle des enfants (cf. Ps.131).
3. Du courage à renoncer à sa propre vie, prêt à porter la croix de chaque jour.
4. Du détachement de tout bien, famille et ego qui veut se mettre en avant (cf. Lc.10:20 ; Mt.10:9 et Ph.3:7-15).
5. De l'écoute de la parole purifiante et encourageante.
6. De l'attention à l'Esprit de Jésus qui annonce tout ce qu'il entend de Dieu et prie en nous.
7. De l'amour pratique du prochain, universel et sans conditions, avec option préférentielle pour les pauvres.

8. De la recherche de la connaissance amoureuse de Jésus et du Père (cf. Jn.17:3)
9. Du cheminement avec le Maître, sans possessions, rempli de paix pour la partager.
10. De l'annonce sans crainte de la Vérité (cf. Mt.10:27).
11. De la méditation de ces choses avec Marie, mère et éducatrice de Jésus (cf. Lc.2:51).

La vocation du peuple de Jésus reprend à son compte celle du peuple d'Israël et ses charismes vu que, selon le plan de Dieu, son identité dépend ontologiquement de ce peuple. Les différences des deux vocations s'expliquent par la présence de Jésus, Messie et Fils de Dieu, dans la vie des chrétiens, appelés à considérer ainsi leur appel :

L'élection est une élection des « fils adoptifs » et frères de Jésus-Christ. Les chrétiens auront donc le charisme de la filialité et celui de la fraternité.

1. Les promesses faites aux Pères se résument dans la promesse de l'envoi de l'Esprit Saint. Les chrétiens auront donc tous les dons spirituels promis par Dieu.
2. La Terre promise est l'Église qui sera un jour la Jérusalem céleste. Grâce à elle, nouveau peuple de Dieu, les chrétiens auront aussi tous les charismes d'Israël.
3. La présence de Dieu sacramentelle dans le Corps et le Sang de Jésus offrira aux chrétiens les charismes de la réconciliation et du pardon.
4. La célébration de cette Présence sera possible dans la participation au charisme de la mémoire d'Israël. Avec lui nous célébrerons la Pâque, le passage de la mort à la vie.
5. Le charisme de l'universalité du salut passera désormais par Jésus-Christ et sera proposé à tous les hommes.
6. L'option pour les pauvres déjà prêchée et vécue par les prophètes.

tes d'Israël sera possible aux chrétiens grâce au charisme de la miséricorde.

La vocation du chrétien est ontologique : « *Mais vous, par contre, vous êtes une race élue, royale, une communauté sacerdotale, une nation sainte, un peuple acquis, pour que vous proclamiez les hauts faits de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. Vous êtes maintenant le peuple de Dieu, maintenant vous avez obtenu miséricorde* » (1P.2:9).

Saint Paul rattache l'identité de ceux qui croient au Christ à celle d'Israël. « *Ce n'est pas toi qui portes [Israël] la racine, c'est [Israël] la racine qui te porte* » (Rm.11:19). Par ailleurs, la vocation du chrétien est définie par l'apôtre comme un appel à :

1. Appartenir, de vrai et pour de bon, à Dieu et à la communauté - Rm.1:6.
2. Être saints et sans reproche - Rm.1:7 ; 1Co.1:2.
3. Vivre en paix - 1Co.7:15 et Col.3:15.
4. Être libres - Ga.5:13.
5. Espérer en vivant d'une seule espérance - Ep.4:4.
6. Pour son Royaume - 1Th.2:12.

La vocation est un appel... *Appel*, en hébreu, se dit Qryáh ; mais « qryáh » veut dire aussi *lecture* ! La vocation est donc une lecture de notre vie faite par Dieu, pour nous... C'est aussi une lecture de notre vie faite par nous, pour Dieu... Dans le Nouveau Testament donc, la vocation se maintient et se fortifie grâce aux charismes. Mais le premier de ces dons c'est l'Esprit Saint lui-même qui est répandu dans nos cœurs (Rm.5:5 ; 8:15). Le mot *charisma* est employé dans la perspective de cette présence de l'Esprit et de ses dons gratuits (1Co.12:1-4).

Dans l'Ancien Testament, la présence de l'Esprit s'exprime dans les dons extraordinaires dont jouissaient les prophètes (1R.22:28 ;

18:22 ; Ez.3:12). Le Messie étant le plus grand des prophètes se voit accorder tous les dons de l'Esprit (Is.11:2). L'Esprit qui planait déjà au moment de la première création va être le garant d'une nouvelle création dans le cœur des fidèles (Ez.36:26s ; Jl.3:1s). C'est l'Église qui va rassembler désormais tous ces dons dans la grâce des sacrements et la présence de l'Esprit qui l'assiste dans son magistère. Par ailleurs, ce sont ces mêmes charismes qui la construisent tant au début de son histoire qu'aujourd'hui.

Dans l'Église primitive ces dons ou charismes appartiennent à l'expérience courante. C'est ainsi que la prédication de Paul s'accompagne de miracles (1Th.1:5 ; 1Co.2:4). Il a le don de parler en langues (1Co.14:18), il a des visions (2Co.12:1-4). Ces dons de l'Esprit se trouvent aussi au sein de la communauté quelquefois jusqu'à devenir un sujet de préoccupation (1Co.12:14). L'ivresse causée par ce charisme de l'Esprit n'est pas dépourvue d'ambiguïté au point de favoriser le schisme (1Co.12).

Les dons de l'Esprit sont des plus divers comme sont divers les ministères dans l'Église. Ce qui fait leur unité profonde c'est qu'ils viennent de l'unique Esprit. La comparaison du corps humain permet d'entendre plus aisément leur référence au bien commun (1Co.12:17) : ils concourent tous au bien de l'Église, Corps du Christ. La distribution de ces charismes est à la fois l'affaire de l'Esprit et l'affaire du Christ qui donne comme il l'entend la grâce divine (Ep.4:7-10).

Paul ne s'est pas soucié de nous donner une classification raisonnée des charismes bien qu'il les énumère à plusieurs reprises (1Co.12:8s ; Rm.12:6s ; Ep.4:1). En premier lieu, certains charismes sont relatifs aux fonctions du ministère : ceux des apôtres, des prophètes, des docteurs, des évangélistes, des pasteurs. D'autres concernent les diverses activités utiles à la communauté : service, enseignement, exhortation, œuvres de miséricorde, paroles de sagesse ou de scien-

ce, don de guérir, parler en langues, discernement des esprits... Il est clair que la plupart des charismes jouaient un rôle particulier dans la liturgie et le culte de la primitive Église (Ac.2 42).

Les dons des langues ou glossolalie était un charisme très apprécié voire recherché dans la liturgie de la primitive Église. Ce don faisait partie du service divin de la Parole avant le culte eucharistique proprement dit. La première manifestation de la glossolalie fut sans doute le jour de la Pentecôte (Ac.2:4,11 et 15 ; 10:46 ; 11:15 ; 19:6). Le fait de parler des langues inconnues ou émettre des sons inarticulés exigeait, par ailleurs, un autre don, celui de l'interprétation, par soi-même ou par d'autres, du langage inconnu (1Co.14:16 et 26). Cependant le ministère doctrinal était plus important pour Paul. L'Esprit Saint intervint puissamment dans l'instruction des Juifs et païens convertis grâce à des charismes que nous ne pouvons plus distinguer et reconnaître exactement aujourd'hui.

Le don de la sagesse accorde une claire connaissance et un art magistral d'exposer le mystère du Christ dans toute sa hauteur et profondeur (cf. 1Co.2:6-16 ; Ep.1:2-23). Le charisme de la science donne l'aisance pour exposer les vérités ordinaires et les enseignements élémentaires sur le Christ (Hb.6:1). Le charisme de la prophétie a une place privilégiée (Ac.11:27 ; 13:1 ; 21 :9). Il a pour but de lire les cœurs (1Co.14:24), de prédire le futur, d'édifier, d'exhorter et consoler, c'est le ministère de la *paraclesis* (1Co.14:3). Mais la fonction la plus importante réservée aux prophètes est celle d'exposer dans la visée du Christ toutes les prédictions messianiques (1P.1:10-12) et mettre ainsi en lumière le dessin sauveur de Dieu dans le Christ (Rm.16:25).

Cette profusion gratuite et divine de l'Esprit appelle des règles d'usage. Il faut tenir compte du fait que par essence tous les dons et charismes sont « spirituels ». Il faut donc éprouver l'esprit qui semble être à l'origine du charisme. Il faut donc vérifier aussi leur authenticité (1Th.5:19s). La grâce de ce discernement est essentiel-

le. La première règle de vérification est que les vrais dons de l'Esprit se reconnaissent à ce que l'on confesse que Jésus est le Seigneur. Puisque l'usage des charismes est ordonné au bien commun, ils en doivent respecter la hiérarchie. C'est dans cet esprit que Paul donne à la communauté de Corinthe des consignes à observer strictement (1Co.14:26-38). Quoi qu'il en soit de leur réglementation et différenciation, les charismes ont leur valeur dans le rôle qu'ils jouent dans l'évangélisation.

Les vocations particulières des chrétiens sont également fondées sur des charismes : l'un est appelé au célibat, l'autre reçoit un autre don. La charité, première vertu chrétienne, est elle-même un don de l'Esprit Saint (1Co.12:32 - 14:1). Le charisme de la charité se présente tout d'abord sous le charisme de la bienfaisance de la *diakonia* « pour le service corporel » (Rm.12:7). C'est ce charisme qui fonde toutes les œuvres charitables de l'Église et qui sert de témoignage aux non-chrétiens. Le lien du charisme qui préside aux œuvres de bienfaisance de l'Église et à l'amour qui va jusqu'au don du martyr, c'est l'Esprit de Jésus, leur source première.

Le charisme est donc un circuit où circule la bonté du Seigneur pour la construction de son Église : il est donné pour le bien commun et ce bien commun est à son tour administré et discerné par des ministres bénéficiaires du charisme du ministère.

Edwin ARTEAGA TOBÓN, fsc

III. Le Charisme dans l'Église

*« L'Église, tout au long de son histoire
a toujours été charismatique »¹*

Telle une constellation, les mots *Esprit*, *grâce*, *don*, et *charisme* expriment la richesse de la création et l'infinie générosité du Créateur. Toute chose est don de Dieu : la Création, l'Incarnation, la Rédemption, les Écritures, l'Église, la Tradition, le Magistère et le Royaume de Dieu. Le mot *charisme* peut signifier un don divin, une grâce surnaturelle, un talent extraordinaire, une capacité temporaire ou permanente, une influence particulière sur des disciples, une identité institutionnelle, une fonction ou un talent pour le bénéfice de l'Église, une qualité personnelle extraordinaire ou un pouvoir miraculeux. L'emploi du mot *charisme* dans les documents de l'Église, spécialement depuis Vatican II, est devenu presque commun pour se référer aux dons que l'Esprit accorde aux hommes et aux femmes de foi.

L'Esprit inspire l'Église, le Corps du Christ, de deux manières parallèles et complémentaires : (1) au travers « d'une alliance avec l'Église, qui garantit l'efficacité de ses sacrements et de ses ministres officiels, » et (2) par « des interventions charismatiques imprévisibles et souvent surprenantes. »² L'interaction, quelquefois les conflits, entre les éléments charismatiques et les structures hiérarchiques ou institutionnelles, est un thème constant dans l'histoire de l'Église.

Les premiers Chrétiens trouvent la joie au milieu des souffrances :

¹ Karl Rahner, *The Spirit in the Church* (New York : Seabury, 1979), page 54.

² Francis A. Sullivan, *Charisms and Charismatic Renewal : A Biblical and Theological Study* (Ann Arbor, MI : Servant Books, 1982), 47.

ils vivent une période intense de bénédictions singulières et abondantes, qui anticipent la seconde venue de Jésus-Christ et la béatitude céleste qui suivra. Tout en faisant l'expérience des signes puissants et proches du travail de l'Esprit dans la construction de l'Église, les premiers croyants recherchent un langage pour décrire le Père, le Fils, l'Esprit, les dons, les grâces, les mystères et les charismes.

Les Pères et les Docteurs de l'Église parlent souvent du Saint-Esprit, de dons et de conseils, des pouvoirs et des prérogatives des ministres ordonnés, des merveilles de la grâce, de l'interprétation des Écritures, et surtout du mystère insondable et fascinant du Dieu Trinité. Les termes d'*Esprit*, de *grâce* et de *don* apparaissent de manière répétée, mais le mot *charisme* est beaucoup moins fréquent.

L'expérience des charismes paraît relativement universelle dans l'Église primitive. La question de savoir si les charismes sont rares ou bien universels parmi les croyants est une question permanente dans l'histoire de l'Église, mais les croyants n'ont jamais douté du lien entre les charismes et l'Esprit. La tendance à classer les charismes selon des systèmes qui indiquent des priorités ou des supériorités, est également une constante dans l'Église.

Dans sa traduction de la Bible, saint Jérôme emploie une forme latine de *charisme* (*charismata* - « les dons les plus grands » de saint Paul), une seule fois. Il décrit la virginité et le mariage comme des dons dans le contexte de l'expression de saint Paul « la diversité des dons »³). Les documents de l'Église au 20^{ème} siècle appliqueront le mot *charisme* à tous les états de vie, y compris pour le célibat ou pour le mariage, les Saints Ordres, et la vie consacrée.

Le discernement est autre aspect du charisme qui date des débuts de l'Église, par exemple pour distinguer les vrais prophètes des charlatans. Le discernement et l'autorité pour discerner demeurent des

³ 1Co.12:31.

priorités depuis le temps où l'Église a commencé à faire l'expérience des charismes.

Le mot charisme existe en Grec et en Latin, mais est inconnu dans le vocabulaire de 17^{ème} siècle français. Fréquemment, Jean-Baptiste de La Salle parle de l'*Esprit* et *des dons de l'Esprit*. Dans ses *Méditations*⁴, la Trinité est la source de tous les dons dont un religieux éducateur a besoin. Jean-Baptiste de La Salle parle de *dons*, non de *charismes*, mais ses *Méditations* rejoignent bien la signification de *charisme*, telle que l'Église l'a reprise depuis le Concile de Vatican II :

Ceux qui instruisent les autres... ne sont que la voix de celui qui dispose leurs cœurs à recevoir Jésus-Christ et sa sainte doctrine ; et *celui qui les dispose*, dit saint Paul, *ne peut être que Dieu*⁵, qui lui donne le don de parler. (MDF 3.1).

Comme dit saint Jacques : *Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut, et descend du Père des lumières*⁶. (MDF 3.3).

L'enseignement le plus explicite de Jean-Baptiste de La Salle sur le charisme, la vocation et le ministère du maître apparaît dans les *Méditations pour le Temps de la Retraite* :

Faites réflexion de ce que dit saint Paul *que c'est Dieu qui a établi dans l'Église des apôtres, des prophètes et des docteurs*⁷, et vous serez persuadés que c'est lui aussi qui vous a établis dans votre emploi. Une des marques que vous en donne le même saint est *qu'il y a divers ministères mais qu'il y a différentes opérations et que le Saint-Esprit ne se manifeste en chacun de ces dons que pour l'utilité commune, c'est-à-dire pour l'utilité de l'Église. Que l'un reçoit par le Saint-Esprit le don de parler avec sagesse, un autre le don de la foi par le même Esprit*⁸.

⁴ Jean-Baptiste de La Salle. *Méditations* : Frères des Écoles Chrétiennes. Région France, 1982.

⁵ 1Co.3:5-6.

⁶ Jc.1:17.

⁷ 1Co.12:28.

⁸ 1Co.12:5-9.

Vous ne devez pas douter que ce ne soit un grand don de Dieu que la grâce qu'il vous fait de vous charger d'instruire les enfants, de leur annoncer l'Évangile, et de les élever dans l'esprit de religion. (MTR 201.1).

Jean-Baptiste de La Salle, dans les *Méditations pour le Temps de la Retraite* anticipe vraiment la compréhension de Vatican II à propos du charisme, de la vocation et du ministère dans l'Église : « elles questionnent le Frère (l'éducateur) dans le cœur même de son itinéraire spirituel, dans l'exercice d'un charisme ecclésial qu'il a reçu pour le profit du Corps du Christ, en croissance dans le monde »⁹.

Au 20^{ème} siècle, *charisme* apparaît fréquemment dans les domaines de la religion, de la sociologie, la politique, la culture populaire, les arts et les affaires. Les documents de l'Église Catholique emploient le mot charisme avec une plus grande fréquence. Deux événements de la première moitié du 20^{ème} siècle font augmenter l'usage du mot *charisme* : l'émergence du Pentecôtisme en Europe et en Amérique du Nord, dans les premières années du siècle, et la publication, en 1922, par Max Weber, de sa théorie sociologique sur l'autorité traditionnelle, rationnelle et charismatique¹⁰.

Le Pape Pie XII, dans son encyclique *Mystici Corpori Christi* (Le Corps Mystique du Christ, 29 juin 1943), met en valeur deux expressions du charisme dont l'interaction et l'équilibre vont occuper le clergé et les laïcs au cours des années à venir : « les éléments hiérarchiques et les dons charismatiques » (N° 64)¹¹. L'emploi par le pape du terme *charismatique* indique son intérêt pour ce concept. En Europe, à ce moment, les mouvements d'Action catholiques et

⁹ Frère Miguel Campos, Présentation des Méditations pour le Temps de la Retraite, à l'occasion du XL^e Chapitre Général de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes. Rome, Maison Générale, 1976. page 60.

¹⁰ Die protestantische Ethik und der « Geist » des Kapitalismus, 1905 ; Die drei reinen Typen des legitimen Herrschaft, 1922.

¹¹ Les citations des documents du Saint-Siège (Pape ou Congrégations vaticanes) ou du Concile Vatican II, sont tirées (sauf une) des traductions en Français provenant du site du Vatican : www.vatican.va.

l'émergence de la Démocratie Chrétienne, comme parti politique, offrent aux laïcs de nombreuses occasions de s'engager dans l'activité politique en utilisant les talents et les charismes que Dieu leur a donnés. Pie XII développe le thème des dons charismatiques et des éléments hiérarchiques dans l'Église :

Mais il ne faudrait nullement s'imaginer que cette structure bien ordonnée, ou, comme on dit, « organique », du Corps de l'Église s'achève et se circonscrive dans les seuls degrés de la hiérarchie ; ou... qu'elle soit formée uniquement des « charismatiques »... Lorsque les Pères de l'Église... de ce Corps, ils n'ont pas seulement en vue ceux qui ont reçu les ordres sacrés, mais aussi avec eux tous ceux qui ont embrassé les conseils évangéliques... ceux qui, tout en restant dans le monde, se consacrent pourtant avec ardeur aux œuvres de miséricorde... enfin, ceux aussi qui sont unis par les liens d'un chaste mariage. (N° 17).

Les documents du Concile Vatican II, qui emploient généralement le mot dons plutôt que celui de *charismes*, conduisent à un usage toujours croissant du mot charisme dans les documents pontificaux postérieurs. Ni *Lumen Gentium*, ni *Perfectae Caritatis* n'appliquent spécifiquement le mot charisme à la vie religieuse. *Lumen Gentium* (21 novembre 1964), décrit le rôle de l'Esprit qui crée l'Église et dispense ses dons spirituels :

Cette Église qu'il (l'Esprit) amène à la vérité tout entière (cf. Jn 16:13), qu'il réunit dans la communion et le ministère, il l'édifie encore et la dirige par des dons variés, tant hiérarchiques que charismatiques, et par ses œuvres il l'embellit (cf. Eph.4:11-12 ; 1Co.12:4 ; Gal.5:22). (N° 4).

La diversité des membres et des fonctions se vérifie également dans l'édification du corps du Christ. Unique est l'Esprit, qui distribue ses dons, à la mesure de sa richesse et suivant les besoins des ministères, au profit de l'Église (cf. 1Co.12:1-11). Parmi ces dons vient en tête la grâce des Apôtres, à l'autorité desquels l'Esprit lui-même soumet ceux qui ont reçu des charismes (cf. 1Co.14). (N° 7).

Le second paragraphe du n° 12 de *Lumen Gentium*, vigoureusement soutenu par le Cardinal Léon-Joseph Suenens, situe les charismes avec les autres éléments de base, constitutifs de l'Église et fournit la définition du charisme selon Vatican II :

En outre, le même Esprit Saint non seulement sanctifie le Peuple de Dieu, le conduit et l'orne de vertus au moyen des sacrements et des ministères mais, « en distribuant à chacun ses dons comme il lui plaît » (1Co.12:11), il dispense également, parmi les fidèles de tout ordre, des grâces spéciales qui les habilent à assumer des activités et des services divers, utiles au renouvellement et à l'expansion de l'Église, suivant ces paroles : « À chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun » (1Co.12:7). Ces charismes, qu'ils soient extraordinaires ou plus simples et plus répandus, sont ordonnés et adaptés d'abord aux besoins de l'Église : ils doivent donc être accueillis avec gratitude et joie spirituelle. Cependant, il ne faut pas demander imprudemment les dons extraordinaires, pas plus qu'il ne faut en attendre présomptueusement les fruits des travaux apostoliques. C'est à l'autorité ecclésiastique qu'il appartient de juger de l'authenticité et de la mise en œuvre de ces dons ; et c'est aussi à elle qu'il appartient spécialement de ne pas éteindre l'Esprit, mais de tout examiner et de retenir ce qui est bon (cf. 1Thess.5:12 et 19-21). (N° 12).

La formule des vœux lasallienne, « autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi »¹², anticipe l'expression de *Lumen Gentium* citée plus haut : « qui les habilent » (*aptos et promptos*).

Le décret *Perfectae Caritatis* (Adaptation et Rénovation de la Vie Religieuse, 28 octobre 1965), sans utiliser le mot *charisme*, centre la vie religieuse sur l'action de l'Esprit Saint. Le texte donne la liste de quatre éléments essentiels de cette action : (1) inspiré par l'Esprit, (2) librement accepté par les individus, (3) consacré au bien de l'Église, et (4) reconnu par les autorités de l'Église. L'esprit (que Paul VI appellera *charisme*) d'un institut a une durée indéfinie, mais l'institut,

¹² Jean-Baptiste de La Salle. Règles communes, Formule des vœux, RC 33,1.

comme organisation, peut changer ou demeurer statique, selon la force et l'efficacité de son esprit fondateur.

La rénovation adaptée de la vie religieuse comprend à la fois le retour continu aux sources de toute vie chrétienne ainsi qu'à l'inspiration originelle des Instituts et, d'autre part, la correspondance de ceux-ci aux conditions nouvelles d'existence. (N° 2)¹³.

Dans le décret *Apostolicam Actuositatem* (Apostolat des Laïcs, 18 novembre 1965), Vatican II fournit la doctrine de base à la participation des laïcs à la vie de l'Église. L'Esprit répand ses dons sur « chaque croyant », qui est libre de les accepter ou de les refuser. L'Esprit peut choisir de répandre sur des croyants, le charisme d'un institut religieux qui existe déjà - le charisme Lasallien par exemple. Le texte conclut en soulignant la nécessité du rôle des pasteurs pour superviser, coordonner (mais non pour étouffer).

Le Saint-Esprit... accorde en outre aux fidèles des dons particuliers (cf. 1Co.12:7) les « répartissant à chacun comme il l'entend » (cf. 1Co.12:11) pour que tous et « chacun selon la grâce reçue se mettant au service des autres » soient eux-mêmes « comme de bons intendants de la grâce multiforme de Dieu » (1P.4:10), en vue de l'édification du Corps tout entier dans la Charité (cf. Ep.4:16). De la réception de ces charismes même les plus simples résulte pour chacun des croyants le droit et le devoir d'exercer ces dons dans l'Église et dans le monde, pour le bien des hommes et l'édification de l'Église, dans la liberté du Saint-Esprit qui « souffle où il veut » (Jn.3:8). (N° 3).

Les Frères des Écoles Chrétiennes dans le Monde d'aujourd'hui : une Déclaration (par le 39^{ème} Chapitre Général, Seconde Session, 1967), applique les principes de Vatican II à la situation particulière d'un Institut international et au mouvement Lasallien :

Le renouveau de la vie religieuse, s'il implique le rajeunissement de

¹³ Vatican II. Les seize documents conciliaires. Fides. Montréal et Paris. 1967. Traduction non-officielle communiquée par le Secrétariat de la Commission Conciliaire des religieux et publiée par « L'OSSERVATORE ROMANO » édition française le 5 novembre 1965.

certaines pratiques ou la transformation de certaines œuvres, exige surtout le retour aux sources évangéliques et aux origines de l'Institut, en vue de faire reprendre toute sa vigueur au principe créateur qui lui a donné naissance. Ainsi les Frères pourront dépasser la matérialité des gestes et vivre aujourd'hui le charisme du Fondateur. (N° 2).

Ce charisme du Fondateur ne concerne des institutions que par la médiation d'hommes... La fidélité aux intentions spécifiques du Fondateur et à l'histoire de l'Institut est donc confiée aux hommes vivants que nous sommes tous. (N° 7,1).

L'Église... n'exerce en plénitude son apostolat que par la diversité complémentaire des ministères et des charismes. (N° 10,1).

L'invitation au rayonnement qu'elle adresse à ses membres reconnaît, en respectant la diversité de leurs charismes, que l'Esprit habite en chacun. (N° 10,2).

Le Chapitre Général... affirme aussi la liberté intérieure de chaque Frère et la bénéfique diversité des charismes. L'unité n'est pas dans l'uniformité, mais dans l'harmonieuse complémentarité. (N° 14,4).

Paul VI (Pape de 1963 à 1978) est le premier à faire du terme charismatique un mot habituel de son vocabulaire¹⁴. Dans *Evangelica testificatio* (Le témoignage évangélique de la Vie religieuse, 29 juin 1971), il emploie le mot charisme en relation avec la vie religieuse pour la première fois dans un document pontifical : « vous seuls pouvez ainsi réveiller les cœurs à la vérité et à l'amour divin, selon le charisme de vos fondateurs... Le charisme de la vie religieuse... est le fruit de l'Esprit Saint qui agit toujours dans l'Église ». (N° 11). Il mentionne également le charisme particulier des fondateurs, « une orientation permanente qui permet la croissance intérieure et le changement » (N° 12).

Michael J. Buckley, SJ, note ce « changement de catégorie de la vie

¹⁴ Edward O'Connor, *Pope Paul and the Spirit : Charisms and Church Renewal in the Teaching of Paul VI*. (Notre-Dame, IN : Ave Maria Press, 1978), page 12.

religieuse, classée auparavant comme une réalité canonique », c'est-à-dire, juridique et institutionnelle, « qui devient une réalité charismatique », structurée et évaluée selon la nouvelle ecclésiologie conciliaire. « Le *charisme* a maintenant priorité sur les *statuts* ». Le choix délibéré de Paul VI du *charisme* comme catégorie pour sa définition, affirme que « la vie religieuse est directement dépendante de l'Esprit, à la fois dans ses origines comme dans ses formes nouvelles »¹⁵.

Mutuae Relationes (Les relations mutuelles entre les Évêques et les religieux dans l'Église, 14 mai 1978), provenant conjointement de la Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts Séculiers et de celle des Évêques, inclut trois sujets : (1) ce que les évêques attendent des religieux, (2) ce que les religieux attendent des évêques, (3) quels sont les moyens pour parvenir à une coopération fructueuse et bien ordonnée entre les évêques et les religieux.

Ces directives appliquent le mot *charisme* aux religieux et aux instituts séculiers, elles portent une grande attention à la nécessité de discerner les charismes. Les évêques, en union avec le Pontife Romain, reçoivent du Christ-Chef la charge (cf. LG, 21) de discerner les dons et les compétences, de coordonner les énergies multiples et de diriger tout le Peuple pour vivre dans le monde comme signe et instrument de salut. (N° 9c).

Le « charisme des Fondateurs » (Evang. Nunt. 11) se révèle comme une « expérience de l'Esprit », transmise à leurs disciples, pour être vécue par ceux-ci gardée, approfondie, développée constamment en harmonie avec le Corps du Christ en croissance perpétuelle. « C'est pourquoi l'Église défend et soutient le caractère propre des divers Instituts Religieux » (LG, 44 ; cf. CD, 33 ; 35, 1 ; 35, 2, etc.). Ce « caractère propre » comporte également un style particulier de

¹⁵ Michael J. Buckley, SJ, « The Charism and Identity of Religious Life », Review for Religious 44 (September-October 1985), page 657.

sanctification et d'apostolat qui crée une tradition déterminée, de telle sorte qu'il est possible d'en analyser convenablement les éléments objectifs. (N° 11). Un autre thème - l'inévitable relation entre le charisme et la croix - rappelle l'expérience de Jean-Baptiste de La Salle¹⁶.

Tout charisme authentique porte en lui une certaine dose de vraie nouveauté, dans la vie spirituelle de l'Église, et d'initiative dans l'action, qui peut parfois sembler incommode et même soulever des difficultés parce qu'il n'est pas toujours aisé de reconnaître immédiatement l'action de l'Esprit Saint.

Le juste rapport entre charisme véritable, prospective de nouveauté et souffrance comporte une constante historique : c'est la liaison entre le charisme et la croix... celle-ci est souverainement utile pour permettre de discerner l'authenticité d'une vocation. (N° 12).

Le commentaire de Buckley sur ce passage est applicable aux origines de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes :

De manière concrète et pragmatique, le charisme implique ce que la vie religieuse impliquera toujours, quelque chose que l'Église n'avait pas vu auparavant, du moins de cette manière... À la différence des statuts, dont les structures peuvent être déterminées par des lois, le charisme annonce la nouveauté, la création, et le dérangement¹⁷.

Mutuae Relationes donne aussi des critères pour guider un institut dans le discernement de son charisme et de ses activités : « Le caractère charismatique propre de tout Institut exige, du fondateur comme de ses disciples, une vérification continuelle de la fidélité au Seigneur, de la docilité à son Esprit, de l'attention intelligente aux circonstances et aux signes des temps, de la volonté d'insertion dans l'Église, de la disposition de subordination à la Hiérarchie, de l'au-

¹⁶ Jean-Baptiste de La Salle. Méditations 121.3 ; 87.3.

¹⁷ Buckley, « The charism and Identity of Religious Life » 658-659.

dace dans les initiatives, de la constance dans le don, de l'humilité pour supporter les contretemps ». (N° 12).

Mutuae Relationes appelle à une certaine diligence pastorale pour trouver de nouvelles expériences ecclésiales ingénieuses et courageuses, sous l'impulsion de l'Esprit Saint... La nature charismatique de la vie religieuse s'accorde parfaitement avec une activité féconde d'invention et de réalisation. (N° 19). Trois critères déterminent l'authenticité d'un charisme : (1) une inspiration particulière de l'Esprit Saint, (2) un désir profond de l'âme de se conformer au Christ, (3) un amour constructif de l'Église. (N° 51).

Les nombreux écrits de Jean-Paul II, sur une période de 25 années, incluent continuellement le concept de *charisme*. Ses nombreuses références aux « dons hiérarchiques et charismatiques » démontrent son désir de renforcer l'unité par la communion dans l'Église. **L'exhortation apostolique *Catechesi Tradentae*** (La Catéchèse pour notre temps, 16 octobre 1979), souligne l'importance de tous les charismes chez tous les croyants :

De l'Esprit viennent tous les charismes qui édifient l'Église, communauté de chrétiens¹⁸. En effet, le « renouveau dans l'Esprit » sera authentique et aura une véritable fécondité dans l'Église, non pas tant dans la mesure où il susciterait des charismes extraordinaires, mais dans la mesure où il amènera le plus grand nombre possible de fidèles, sur les chemins quotidiens, à l'effort humble, patient, persévérant pour connaître toujours mieux le mystère du Christ et pour en témoigner. (N° 72).

Religieux et Promotion Humaine (25-28 avril 1978) de la Sacré Congrégation pour les Religieux et les Instituts Séculiers, demande à tous les Instituts religieux de se concentrer sur la justice et sur le développement de l'homme. Le document « très opportunément,

¹⁸ 1Co.12:4-11.

établit la corrélation entre le charisme et les nouvelles formes de ministère »¹⁹.

L'Esprit, qui suscite des formes et des institutions toujours nouvelles de vie consacrée en réponse aux exigences des temps, anime également celles déjà existantes, par une capacité renouvelée d'insertion, selon les changements des contextes ecclésiaux et sociaux. (N° 6b).

Dans l'Église ouverte aux ministères, dans une croissance communautaire continue et ordonnée²⁰, les religieux peuvent découvrir de nouvelles formes de participation active, entraînant toujours plus la communauté chrétienne dans leurs initiatives et dans leurs oeuvres. (N° 6c).

Un paragraphe, complexe et encourageant tout à la fois, mêle des citations de plusieurs documents de l'Église :

Du caractère « hiérarchique » de cette communion ecclésiale²¹, les religieux ne doivent craindre aucun obstacle à la générosité et à la créativité de leurs initiatives²² parce que toute puissance sacrée est donnée pour promouvoir harmonieusement charismes et ministères²³. Bien plus, les religieux sont encouragés²⁴ au « génie des projets et des initiatives » puisqu'ils concordent avec la nature charismatique et prophétique de la vie religieuse elle-même. (N° 27).

L'exhortation apostolique de Jean-Paul II *Redemptionis Donum* (Aux Religieux et Religieuses, sur leur consécration à la lumière du Mystère de la Rédemption, 25 mars 1984), fait référence aux charismes, dans quatre contextes différents : le « choix charismatique du Christ comme Époux exclusif » (n° 11), « la mission universelle (de l'Église) qui se réalise... grâce à la multiplicité des dons accordés par

¹⁹ Bruno Secondin, O. Carm., « Horizons of the Charism of an Institute: The 'New' Participation of the Lay Faithful, » *Consecrated Life* 17 (1992), page 93.

²⁰ *Lumen Gentium* 9-12, 34-36 ; *Christus Dominus* 33-35 ; *Evangelii Nuntiandi* 13,58 ; *Apostolicam Actuositatem* 2, 6-10.

²¹ *Mutuae Relationes*, 5.

²² *Mutuae Relationes*, 19 ; 41.

²³ *Lumen Gentium* 10-12, 27 ; *Presbyterorum Ordinis* 9 ; *Apostolicam Actuositatem* 2.

²⁴ *Evangelii Nuntiandi* 69.

Dieu » (n° 15), « le don particulier de vos Fondateurs qui, reçu de Dieu et approuvé par l'Église, est devenu un charisme » (n° 15), et « les vocations et des charismes de tout le Peuple de Dieu » (n° 15).

À la suite du Synode des Évêques de 1987, est parue l'**exhortation apostolique *Christifideles Laici*** (La vocation et la mission des Laïcs, 30 décembre 1988). Elle célèbre la vitalité dynamique et la créativité de l'Église. La déclaration sur « la communion ecclésiale » est l'un des documents pontificaux les plus complets sur le charisme, il propose une unité organique avec des composants distincts :

La communion ecclésiale se présente, pour être plus précis, comme une communion « organique », analogue à celle d'un corps vivant et agissant : elle se caractérise, en effet, par la présence simultanée de la diversité et de la complémentarité des vocations et conditions de vie, des ministères, des charismes et des responsabilités...

La communion ecclésiale... se réalise concrètement par leur participation (des laïcs) à la vie et à la mission de l'Église, au service de qui les fidèles laïcs mettent leurs ministères et leurs charismes variés et complémentaires.

L'Esprit du Seigneur lui donne à lui (au laïc), comme aux autres, des charismes multiples, Il l'appelle à divers ministères et diverses charges... Les charismes, les ministères, les charges et les services du fidèle laïc existent dans la communion (N° 20).

Le Saint-Esprit, en confiant à l'Église-Communion les différents ministères, l'enrichit d'autres dons et impulsions particulières, appelés *charismes*. Ceux-ci peuvent prendre les formes les plus diverses, soit comme expression de la liberté absolue de l'Esprit qui les accorde, soit comme réponse aux multiples exigences de l'histoire de l'Église...

Extraordinaires ou simples et humbles, les charismes sont des grâces de l'Esprit Saint qui ont, directement ou indirectement, une utilité ecclésiale, ordonnés qu'ils sont à l'édification de l'Église, au bien des hommes et aux besoins du monde.

De nos jours également, nous pouvons voir s'épanouir divers charismes parmi les fidèles laïcs, hommes et femmes. Ils sont donnés à une personne déterminée, mais ils peuvent être partagés par d'autres, de sorte qu'ils se maintiennent à travers le temps comme un héritage vivant et précieux, qui engendre une affinité spirituelle particulière entre de nombreuses personnes. (N° 24).

L'insistance croissante des documents du Vatican sur le charisme comme source d'identité et de sens, conduit à une nouvelle façon de penser le rôle du charisme dans l'avenir des instituts religieux :

Peut-être qu'il est temps d'examiner l'appel du charisme initial et de considérer les possibilités de développement, avec cette considération à l'esprit. Plutôt que d'avoir une personne qui choisit, au départ, de s'agréger à la « famille » d'un institut, nous avons besoin d'une rupture dans le paradigme : la première chose que devrait chercher quelqu'un qui veut établir un lien avec l'institut en question, serait de considérer son attraction pour le charisme (ou l'esprit) de cet institut²⁵.

Le 11 octobre 1992, le Pape Jean-Paul II a donné la **constitution apostolique *Fidei Depositum*, pour annoncer la publication du *Catéchisme de l'Église Catholique***²⁶. Le Catéchisme décrit en ces termes la nature, la réception et le discernement des charismes :

799. Extraordinaires ou simples et humbles, les charismes sont des grâces de l'Esprit Saint qui ont, directement ou indirectement, une utilité ecclésiale, ordonnés qu'ils sont à l'édification de l'Église, au bien des hommes et aux besoins du monde.

800. Les charismes sont à accueillir avec reconnaissance par celui qui les reçoit, mais aussi par tous les membres de l'Église. Ils sont, en effet, une merveilleuse richesse de grâce pour la vitalité apostolique et pour la sainteté de tout le Corps du Christ ; pourvu cependant qu'il s'agis-

²⁵ Deborah M. Cerullo, « Charism and Membership : Surpassing the Institutionnal Limits of Religious Life », *Review for Religious* 58 (September-October 1999), pages 516-517.

²⁶ Traduction française du Catéchisme de l'Église Catholique, Mame-Librairie Editrice Vaticane pour l'exploitation en France de la traduction française, Paris 1992.

se de dons qui proviennent véritablement de l'Esprit Saint et qu'ils soient exercés de façon pleinement conforme aux impulsions authentiques de ce même Esprit, c'est-à-dire selon la charité, vraie mesure des charismes (cf. 1Co:13).

801. C'est dans ce sens qu'apparaît toujours nécessaire le discernement des charismes. Aucun charisme ne dispense de la référence et de la soumission aux Pasteurs de l'Église. « C'est à eux qu'il convient spécialement, non pas d'éteindre l'Esprit, mais de tout éprouver pour retenir ce qui est bon » (LG 12), afin que tous les charismes coopèrent, dans leur diversité et leur complémentarité, au « bien commun » (1Co 12:7) (cf. LG 30 ; CL 24).

La Vie fraternelle en Communauté, du 2 février 1994, document de la Sacrée Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique, applique le concept de charisme plus de cinquante fois, au Fondateur, à la fondation, à l'institut aujourd'hui, aux membres pris individuellement, ou à la communauté religieuse en général. Quelques exemples tirés de ce document suffisent pour montrer la variété des références au charisme :

La communauté religieuse est cellule de communion fraternelle, appelée à vivre animée dans la lancée du charisme de fondation ; elle fait partie de la communion organique de toute l'Église, enrichie sans cesse par l'Esprit d'une variété de ministères et de charismes.

Pour être admis à faire partie d'une telle communauté, la grâce spéciale d'une vocation est nécessaire. Concrètement, les membres d'une communauté religieuse se trouvent réunis ensemble par un *commun appel de Dieu* dans la ligne du charisme ; ils vivent une consécration ecclésiale commune originale et une réponse commune, participant à « l'expérience de l'Esprit » vécue et transmise par le fondateur, ainsi qu'à sa mission dans l'Église²⁷ (N° 2).

(L'Esprit Saint) il unifie l'Église dans la communion et dans le ministè-

²⁷ Mutuae Relationes 11.

re, il la coordonne et la dirige par des dons hiérarchiques et charismatiques qui se complètent entre eux et il l'embellit de ses fruits²⁸. (N° 9).

La référence au fondateur et au charisme vécu et communiqué par lui, puis gardé, approfondi et développé tout au long de la vie de l'institut²⁹, apparaît comme une des composantes fondamentales pour l'unité de la communauté. (N° 45).

Saisir en profondeur ce charisme conduit à une claire perception de l'identité de l'institut, qui facilite l'unité et la communion. De plus cela favorise une adaptation créative aux situations nouvelles, et ouvre des perspectives positives pour l'avenir d'un Institut. (N° 45).

Il est donc nécessaire de cultiver soigneusement l'identité charismatique de l'institut afin d'éviter un « *généricisme* » qui constitue un véritable danger pour la vitalité de la communauté religieuse ... c'est-à-dire sans tenir compte du charisme spécifique... Ce « *généricisme* », qui réduit la vie religieuse à un plus petit commun dénominateur affadi, tend à effacer ce qu'a de beau et de fécond la multiplicité des charismes suscités par l'Esprit. (N° 46).

L'exhortation apostolique de Jean-Paul II, *Vita Consecrata* (La Vie Consacrée, 25 mars 1996), après le Synode des Évêques sur ce sujet, souligne l'importance de la communion et met en œuvre les fondements théologiques et ecclésiologiques de Vatican II :

Dans l'Église, en effet, la communion n'est pas uniformité, mais elle est un don de l'Esprit qui passe à travers la variété des charismes et des états de vie. Ceux-ci seront d'autant plus utiles à l'Église et à sa mission que l'on respectera davantage leur identité. De fait, tout don de l'Esprit est accordé afin qu'on le fasse fructifier pour le Seigneur, dans le progrès de la fraternité et l'avancée de la mission. (N° 4).

Vita Consecrata décrit la situation actuelle des croyants qui choisissent des états de vie distincts tout en partageant le même charisme :

²⁸ Lumen Gentium 4 ; Mutuae Relationes 2.

²⁹ Mutuae Relationes 11.

Aujourd'hui, beaucoup d'Instituts, souvent en raison de situations nouvelles, sont parvenus à la conviction que *leur charisme peut être partagé avec les laïcs*, qui, par conséquent, sont invités à participer de façon plus intense à la spiritualité et à la mission de l'Institut lui-même. On peut dire que... un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat. (N° 54).

Ces nouvelles expériences de communion et de collaboration méritent d'être encouragées pour divers motifs. En effet, il pourra en résulter, avant tout, le rayonnement d'une spiritualité qui porte à l'action au-delà des frontières de l'Institut ; ce dernier comptera ainsi sur de nouvelles forces pour assurer dans l'Église la continuité de certaines de ses activités caractéristiques. Une autre conséquence positive pourra aussi être de faciliter une entente approfondie entre personnes consacrées et laïcs, en vue de la mission : inspirés par les exemples de sainteté des personnes consacrées, les laïcs seront introduits à l'expérience directe de l'esprit des conseils évangéliques et, en vue de la transformation du monde selon le cœur de Dieu, seront ainsi encouragés à vivre l'esprit des Béatitudes et à en témoigner. La participation des laïcs suscite souvent des approfondissements inattendus et féconds de certains aspects du charisme. (N° 55).

L'adresse de Jean-Paul II au 43^{ème} Chapitre Général de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, le 9 juin 2000,³⁰ fournit une excellente conclusion à cette présentation du *charisme* dans l'Église. Le paragraphe sur l'association et la participation au charisme Lasallien, mêle les thèmes du charisme, des états de vie, de la mission, de la formation et de l'identité :

Vos récents Chapitres vous ont permis de réfléchir à une participation d'autres Congrégations religieuses et de laïcs, qui souhaitaient être associés à vos missions et vivre, à leur manière, le charisme lasallien. Je suis particulièrement sensible à ces collaborations, qui permettent d'unir des forces pour une plus grande efficacité missionnaire. La présence de laïcs à vos côtés est un signe appréciable de la place toujours plus

³⁰ *Bulletin de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes*, n° 246, (Rome, Frères des Écoles Chrétiennes) page 63.

importante qu'ils sont appelés à prendre dans la vie de l'Église, ce que je tiens à encourager vivement, comme je l'ai déjà fait dans l'exhortation apostolique post-synodale *Vita Consecrata* (cf. n°56). Il vous appartient de donner aux laïcs qui veulent être membres associés la formation nécessaire pour leur vie spirituelle et pour leur service. Ils pourront alors, en s'appuyant sur l'enseignement et la spiritualité de saint Jean-Baptiste de La Salle, trouver des voies pour développer, selon l'état qui est le leur, dans le respect des identités respectives et des particularités de la vie consacrée, leur démarche spirituelle, afin de la mettre en pratique dans le service éducatif qui leur sera confié, s'attachant à devenir des modèles d'enseignants chrétiens. (N° 3).

Mettez-vous en état de travailler pour le bien de l'Église, selon le don qui vous est propre (MDF 170.3, fête de saint Jérôme).

Paul GRASS, fsc

IV. Découvrir, Vivre, Partager le don de Dieu

Essai sur l'histoire du Charisme lasallien aux origines

Introduction. Charismes.

Charisme : un mot inconnu de Jean-Baptiste de La Salle.

Le mot « charisme » n'est jamais utilisé par Jean-Baptiste de La Salle, dans aucun de ses écrits, pour la bonne raison que le mot n'existe pas en français à l'époque du Fondateur. Selon *Le Robert. Dictionnaire Historique de la Langue Française* (édition 1998), ce mot est une francisation tardive (1879, dans *l'Histoire des Origines du Christianisme* de Ernest Renan) du grec chrétien *kharisma* : « don, faveur, grâce d'origine divine », attesté depuis saint Paul, avec le sens de don surnaturel accordé à un croyant ou à un groupe de croyants pour le bien de la communauté. C'est un terme de la théologie catholique. D'ailleurs, Jean-Baptiste de La Salle renvoie bien à ce sens dans MR 201.1 :

Faites réflexion de ce que dit saint Paul que c'est Dieu qui a établi dans l'Église des apôtres, des prophètes et des docteurs, et vous serez persuadés que c'est lui aussi qui vous a établis dans votre emploi. Une des marques que vous en donne le même saint est qu'il y a divers ministères mais qu'il y a différentes opérations et que le Saint-Esprit ne se manifeste en chacun de ces dons que pour l'utilité commune, c'est-à-dire pour l'utilité de l'Église. Que l'un reçoit par le Saint-Esprit le don de parler avec sagesse, un autre le don de la foi par le même Esprit.

Vous ne devez pas douter que ce ne soit un grand don de Dieu que la grâce qu'il vous fait de vous charger d'instruire les enfants, de leur annoncer l'Évangile, et de les élever dans l'esprit de religion.

Charisme du Fondateur et charisme lasallien

Le « charisme lasallien » ne se confond pas avec le « charisme du Fondateur ». Ce dernier appartient en propre à Jean-Baptiste de La Salle, il s'agit de la manière singulière dont il a découvert à quoi Dieu l'appelait et comment il y a répondu, dans son histoire personnelle, comme dans l'Histoire du Peuple chrétien. Certes le « charisme du Fondateur » continue à être fécond aujourd'hui, mais ses dimensions sont celles de la vie de Monsieur de La Salle, il est alimenté par ce que le Fondateur a vécu, voulu, ce qu'il nous a laissé. Personne ne peut prétendre aujourd'hui être en possession du « charisme du Fondateur ». Cependant, ces deux réalités - charisme lasallien et charisme du Fondateur - ne sont pas étrangères, car si la manière dont Jean-Baptiste de La Salle est « Fondateur » est bien marquée par sa personnalité, elle l'est aussi par les choix qu'il fit, avec d'autres personnes, vers la fin du Grand Siècle Français.

Au passage, on peut remarquer, toujours dans le domaine du vocabulaire, que l'adjectif « lasallien » est bien évidemment totalement étranger au monde de Monsieur de La Salle, qui aurait été vraisemblablement fort surpris de le voir formé et utilisé ! C'est donc un des paradoxes de cette étude, de s'intéresser à une expression : charisme lasallien, dont aucun des deux termes n'existe à l'époque du Fondateur, et de vouloir faire l'histoire de la réalité qu'elle recouvre !

Vouloir faire l'histoire du « charisme lasallien » aux origines, c'est regarder la manière singulière dont les premiers Frères ont compris le sens de leur existence et la portée de leur vocation dans le monde où ils sont nés. Le passage du mot « Maîtres » à celui de « Frères » pour se désigner est en lui-même significatif. Ce charisme a été transmis de génération en génération. Chaque Lasallien aujourd'hui - Frère, Sœur, Laïc, Homme ou Femme - est appelé à se l'approprier et à le dire avec les mots, les gestes, les démarches de son temps, de sa culture, de son état de vie. Qu'il soit donc bien clair ici

que le « charisme lasallien » n'est pas le « charisme de la vie religieuse des Frères des écoles chrétiennes », même si ce « charisme lasallien » colore fortement (ou devrait colorer) la manière dont les Frères vivent leur consécration.

Le « charisme lasallien » est un peu comme une pièce de monnaie, il a deux côtés, indissociables : un côté tourné vers la manière de vivre « l'association », pendant longtemps ç'a été presque exclusivement la vie en communauté ; et un côté tourné vers la mission : une façon de vivre et de faire vivre le service éducatif des enfants et des jeunes. En énonçant ainsi les dimensions du charisme, on voit bien que la manière de vivre l'association comme la manière de vivre la mission d'éduquer ne sont pas réservées aux « religieux ». Et la manière de vivre l'association comme la mission d'éduquer, c'est « la fraternité ».

1. Au commencement du récit

Un couple improbable : Jeanne Maillefer et Adrien Nyel

Il n'est pas sans intérêt de reconnaître, pour nous aujourd'hui, qu'avant même Monsieur de La Salle entrât dans la démarche d'accompagnement des maîtres de Reims, avant qu'il entamât l'itinéraire de fondation que nous connaissons, que ce sont deux laïcs : Madame Maillefer et Monsieur Adrien Nyel qui donnèrent l'impulsion initiale. Sans eux notre histoire aurait été vraisemblablement différente. L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes n'est pas né d'une réflexion en cabinet, il n'est pas sorti tout fait du cerveau et du cœur d'un saint homme de génie. Non, ses commencements sont à chercher dans l'initiative apostolique de ces deux personnes lesquelles, avec des motivations différentes, ont voulu qu'une école pour les fils des pauvres de Reims commençât vers la fin de l'année 1679. C'est leur démarche qui conduisit Jean-Baptiste de La Salle à faire ce que nous savons.

Madame Maillefer

Le chanoine Blain consacre tout le chapitre VII du Tome 1, Livre 1^{er}, de sa vie de Monsieur de La Salle, à l'histoire de Madame Maillefer, chapitre intitulé : « *Voie cachée par laquelle la Divine Providence mène imperceptiblement M. de La Salle à l'exécution de ses desseins par un homme envoyé à Reims par Madame de Maillefer pour y ouvrir des Écoles Gratuites. Abrégé de la vie admirable de cette Dame depuis sa conversion* ». Au passage, on peut constater que le biographe n'oublie pas de mentionner le lien entre « l'homme envoyé à Reims » (Adrien Nyel), Madame (de) Maillefer, Jean-Baptiste de La Salle et l'ouverture des écoles gratuites de Reims. Blain a anobli Jeanne Dubois devenue simplement Jeanne Maillefer par son mariage avec Ponce Maillefer, marchand en drap. C'est leur fils Simon qui sera anobli et deviendra « Maître des Comptes ». Mais ce n'est pas le lieu ici de refaire l'histoire de cette dame. Il est vraisemblable, selon les Frères Léon-Marie Aroz et Yves Poutet, que les sources du chanoine-biographe l'ont quelque peu égaré.

Jeanne Dubois, Madame Maillefer, (1622-1693) est apparentée aux de La Salle. Surtout, elle participe à la fondation des écoles pour les enfants pauvres de Rouen, en particulier celle de Darnétal, pour les filles, dont elle assurait le fonctionnement ; cette école étant dirigée par les Sœurs de La Providence du Père Barré. Elle est donc informée du mouvement scolaire pour les pauvres mis en œuvre par Nicolas Barré et par Nicolas Roland.

Adrien Nyel.

Cette figure fondatrice de ce qui deviendra l'Institut des Frères des Écoles, est présenté par le chanoine Blain à la fois comme « le premier promoteur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes »³¹ et

³¹ Blain. CL7, Livre 2^{ème}, chapitre 7, p. 282.

comme un instable - qui passera tout de même 22 années à Rouen à travailler au service des écoles pour les pauvres ! - incapable de vivre en communauté réglée.

Adrien Nyel est né vers 1621, près de Laon. En 1657, il est sûrement à Rouen. Il y meurt le 31 mai 1687. C'est un bon technicien de la vie scolaire, du fonctionnement des écoles, de leur organisation. Il connaît le monde des maîtres, celui des autorités administratives, celui des pauvres et de leurs besoins. Étant chargé, dans son emploi à Rouen, de l'école gratuite de Darnétal, il connaît Madame Maillefer ainsi que les Sœurs qui animent cette école.

En fait, les démarches pour la fondation de Reims, grâce à la famille Maillefer, ont commencé dès avant la mort de Nicolas Roland. D'après Blain, Madame Maillefer a promis 300 livres de pension à Nyel pour la fondation à Reims d'une école pour les garçons pauvres de cette ville. Adrien Nyel arrive à Reims comme étant, en quelque sorte, chargé de mission ; pas pour fonder une « communauté », encore moins un « Institut religieux ». Il vient pour mettre en route des écoles pour les garçons pauvres de Reims. Il a alors environ 58 ans, un âge avancé à cette époque. Il sait que le temps lui est compté et qu'une seule école sera insuffisante pour les fils des pauvres de Reims. De plus il a, semble-t-il, un projet plus personnel : celui de lancer une école gratuite pour les enfants de Laon, dans sa région natale.

Le développement des écoles de Reims conduit Jean-Baptiste de La Salle à s'orienter de plus en plus, avec son équipe, vers une forme de vie communautaire pour le service des écoles, Adrien Nyel, à Laon, reste le défricheur. C'est durant une de ses absences de Reims que le groupe des Maîtres devient une Communauté de Frères : habit, logements, rencontres... On ne sait si Nyel a participé à ces démarches et s'est intégré à la nouvelle communauté, ou s'il est resté en marge, attaché à son style de vie et à son indépendance. Sa prise de distance par rapport à Reims, à partir de 1682, est peut-être le signe

qu'il n'était pas disposé à entrer dans les orientations qui se dessinaient pour la Communauté. Sa vie, son rôle, étaient ailleurs.

Adrien Nyel va initier concrètement Jean-Baptiste de La Salle à l'éducation des pauvres : le monde des maîtres, celui des écoliers pauvres, de leurs familles. Il provoque le jeune chanoine à s'engager plus avant, non seulement matériellement, mais surtout moralement et spirituellement, en prenant, de fait, la direction du petit groupe de maîtres de Reims.

Charisme et conjoncture.

Le charisme lasallien naît dans un milieu : celui du mouvement éducatif pour les enfants des pauvres (ou des classes populaires) de l'Église du concile de Trente, en France. Surtout à partir de la seconde moitié du 17^{ème} siècle, des prêtres, des laïcs, hommes et femmes, des religieux essaient de mettre en place, localement le plus souvent, c'est-à-dire à l'échelle d'un diocèse, d'une grande ville, des structures scolaires et pastorales permanentes au service de l'éducation des enfants des « artisans et des pauvres ». En même temps qu'ils inventent des manières spécifiques pour les enseigner et les éduquer, ils essaient de trouver un mode de présence qui assurerait la permanence de leur entreprise. Le modèle d'association qu'ils ont sous les yeux, qui est acceptable par leur société, et qu'ils s'attachent à réaliser - peu ou prou - est celui de « la communauté religieuse ». En quelque sorte, l'invention de leur mode de vie et de leur manière d'être dans le monde, va de paire avec la mise en place d'une rénovation en profondeur des modalités d'instruction et d'éducation des enfants des pauvres.

Notre charisme se constitue donc dans un contexte spirituel et pastoral bien spécifique, contexte qui est comme son « terreau » favorable. Cependant, en dernier ressort, ce sont des laïcs, une femme riche et un homme engagé dans le monde scolaire des pauvres, qui mettent le jeune Jean-Baptiste de La Salle en face de ses responsa-

bilités, lui faisant découvrir sa vocation. Et ce n'est pas peu. Le Fondateur ne s'y trompera pas, qui fera célébrer une messe dans la chapelle des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims, avec tous les écoliers présents, quand il apprendra le décès de son ami, en 1687. Ni Jeanne Maillefer, ni Adrien Nyel ne savent ce qui va naître de leurs initiatives, Jean-Baptiste de La Salle non plus d'ailleurs, lui qui écrira dans le *Mémoire des commencements* :

- Je m'étais figuré (dit-il dans un Mémoire écrit de sa main pour apprendre aux Frères par quelles voies la divine Providence avait donné naissance à leur Institut), je m'étais figuré que la conduite que je prenais des écoles et des maîtres serait seulement une conduite extérieure qui ne m'engagerait à leur égard à rien d'autre chose qu'à pourvoir à leur subsistance et à avoir soin qu'ils s'acquittassent de leur emploi avec piété et application.³²
- Ç'a été (dit-il dans le mémoire allégué) par ces deux occasions, savoir la rencontre de Monsieur Nyel et par la proposition que me fit cette dame³³, que j'ai commencé à prendre soin des écoles de garçons. Je n'y pensais nullement auparavant : ce n'est pas qu'on ne m'en eût proposé le dessein. Plusieurs des amis de Monsieur Roland avaient tâché de me l'inspirer ; mais il n'avait pu entrer dans mon esprit; et je n'avais jamais eu la pensée de l'exécuter...³⁴

Jean-Baptiste de La Salle affirme clairement que l'initiative ne vient pas de lui, qu'il n'est pas « porteur » du projet des écoles chrétiennes. Il faudra que les démarches de Nyel auprès de Madame de Croyères l'obligent à se manifester, afin de mettre en route la seconde école de garçons de Reims (sur la paroisse Saint-Jacques), pour qu'il s'engage, presque à son corps défendant. La réalité du charisme lasallien existe comme en dehors de lui ! Ou plutôt ce sont les

³² Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 8, p. 167.

³³ « Cette dame » : il s'agit de « Madame de Croyères, veuve, sans enfants et avec de grands biens » qui veut consacrer une partie de sa fortune à « fonder sur la paroisse de saint Jacques une école pour les garçons » (Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 8, p. 166).

³⁴ Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 9, p. 169.

événements, les rencontres et les démarches de Mesdames Maillefer et de Croyères, ainsi que celles de Monsieur Nyel qui mettent en route ce projet et qui conduisent Monsieur de La Salle à y prendre part. On sait aussi que Adrien Nyel et Madame Maillefer sont plongés depuis longtemps dans le mouvement scolaire qui s'est développé à Rouen sous l'impulsion d'ex-membres de la Compagnie du Saint-Sacrement et qu'ils se sont rencontrés avec Nicolas Barré et sans doute Nicolas Roland lorsque celui-ci a séjourné à Rouen³⁵.

Madame Maillefer et Adrien Nyel sont nés dans les années 20 (du 17^{ème} siècle), ils appartiennent donc à la période d'effervescence pastorale qui met en œuvre la Réforme catholique de la France : fondations nouvelles, missions, catéchismes, séminaires, renouveau paroissial... la naissance du mouvement spirituel autour du cardinal de Bérulle désigné plus tard comme « École française de spiritualité », reconquête des esprits et des cœurs après les errements des guerres de Religion et l'abandon religieux du peuple que constatent les pasteurs de ce temps (Olier, Vincent de Paul, Jean Eudes...) Culturellement et politiquement leur jeunesse, à l'une comme à l'autre, se passe dans le monde baroque du premier 17^{ème} siècle : Louis XIII, les cardinaux ministres (Richelieu et Mazarin), la guerre de Trente Ans, la Fronde et la guerre avec l'Espagne, Corneille, et aussi Saint-Amant, Voiture, Saint-Evremond... et encore Descartes. Une époque qui privilégie l'exploit individualiste quelque peu échelvé, l'utopie (Cyrano de Bergerac), la raison d'État dans le domaine politique. Elle s'achève avec la prise de pouvoir de Louis XIV en 1661. À partir de là, ce sont les notions de rationalité, d'ordre, qui vont dominer dans l'État comme dans la vie culturelle ou religieuse. On met en œuvre, en les organisant, les intuitions de la premiè-

³⁵ Voir Yves POUTET : Le XVII^e siècle et les origines lasalliennes. Recherches sur l'œuvre scolaire et religieuse de Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719). Tome 1. Période Rémoise. Rennes 1970. Pages 494 à 534 pour Nyel à Rouen et pages 628 et 629, note 22 pour Madame Maillefer. Pour celle-ci, voir également Frère Léon-de-Marie AROZ. Cahier Lasallien 38. Nicolas Roland, Jean-Baptiste de La Salle et les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims. Reims 1972. Page 68, note 1.

re partie du siècle. Jean-Baptiste de La Salle appartient pleinement à cette seconde période. D'où, sans doute pour une part, le contraste entre sa personnalité et celle de Madame Maillefer ou de Adrien Nyel, bien perçu par ses biographes, Blain en particulier.

Pour « tenir » les écoles, un changement de modèle.

Adrien Nyel arrive à Reims, en 1679, avec le jeune garçon qui l'accompagne - sans doute un maître-adjoint issu des enfants de l'Hôpital Général de Rouen. Il est chargé d'une mission : établir une ou des écoles pour les garçons pauvres de Reims, mission qu'il a accepté et qui l'a conduit à demander d'être libéré de ses obligations rouennaises par le Bureau des Pauvres de la ville. C'est Madame Maillefer qui l'envoie ; elle poursuit vraisemblablement la réalisation d'un projet conçu avec Nicolas Roland³⁶. Ce dernier étant mort, elle s'adresse à une personne qu'elle connaît : Françoise Duval, supérieure des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims, susceptible de faire le lien avec l'œuvre de Nicolas Roland. Jeanne Maillefer fournit les fonds nécessaires à l'ouverture et au maintien d'une école pour les pauvres garçons, à Reims.

Ni Bernard, ni Maillefer ne parlent d'une lettre adressée à Jean-Baptiste de La Salle, le lien de parenté entre Madame Maillefer et Jean-Baptiste de La Salle étant vraiment tenu pour justifier une connaissance « familiale ». Blain, assure que Nyel amenait avec lui une lettre³⁷ destinée à Monsieur de La Salle. De toute manière, les fonctions de Jean-Baptiste de La Salle auprès des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims le conduisent à être mis au courant des démarches de sa parente. À ce moment, il a été ordonné prêtre un an (environ) avant l'arrivée de Nyel ; il est l'exécuteur testamentaire de Nicolas Roland, chargé du temporel des Sœurs. Il a mené à bien les démar-

³⁶ Voir Yves POUTET, *op. cit.*, pp. 628-632.

³⁷ Voir Yves POUTET, *op. cit.*, p. 631, note 37.

ches pour la reconnaissance de la Communauté : lettres patentes et reconnaissance canonique. Il est toujours chanoine de la cathédrale, chargé de famille (ses frères), il poursuit également ses études de théologie.

Adrien Nyel est porteur d'un projet pédagogique et d'un modèle d'organisation pour faire exister les écoles pour les pauvres : celui de Rouen. Les écoles sont organisées et financées par le Bureau des pauvres, un organisme constitué de notables, généralement des laïcs. Dans le contexte de l'époque ce sont évidemment des chrétiens catholiques qui travaillent en relation étroite avec la hiérarchie ecclésiastique, mais sans être dans la dépendance directe de celle-ci. Les maîtres sont recrutés par cet organisme, lequel assure leur entretien, leur donne un poste de travail. Le Frère Yves Poutet commente ainsi la réalisation rouennaise :

1670 ! Les projets de 1657 étaient enfin réalisés pour les garçons. Rouen possédait quatre écoles pour ses quatre quartiers. Des maîtres demeurant à l'Hôpital général, choisis par Bimorel et dirigés par Nyel s'y rendaient chaque jour ouvrable. Trois d'entre eux sont connus : Hilaire le Maréchal, Le Gaigneur et François Le Vasseur. Ils vivaient en communauté. Ils étaient célibataires, mais sans avoir prononcé aucun vœu. Leur stabilité reposait sur leur bonne volonté et pouvait être aisément remise en question. Tant qu'ils demeuraient à leur poste, ils jouissaient du gîte, de la table, des soins requis par d'éventuelles maladies et de très modestes gages. En cas de grave défaillance dans leur conduite ils pouvaient être renvoyés. Mais Bimorel avait choisi des maîtres de valeur et Nyel les maintenait dans la bonne voie. Hilaire Le Maréchal, Le Gaigneur et François Le Vasseur restèrent longtemps en place. Le dernier nommé ne quitta ses fonctions qu'après quarante ans d'enseignement. C'était en 1707, lorsque le Bureau des pauvres décida de le remplacer, dans l'école Saint-Vivien, par un Frère des Écoles chrétiennes. « Frère Le Vasseur » avait bien mérité une honorable retraite³⁸.

³⁸ Voir Yves POUTET, *op. cit.*, p. 499-500.

Ils sont célibataires et vivent en communauté ; dans le contexte socio-culturel de l'éducation de cette époque, c'est la seule forme d'existence possible pour des personnes dans ce genre de situation. Pendant les 22 années passées à Rouen, on s'aperçoit que Nyel n'a jamais songé à dépasser ce modèle. Son projet paraît être de maintenir les écoles qu'on lui a confiées, donc d'accompagner les maîtres qui tiennent ces classes, maîtres qu'il n'a pas choisis et qui, s'ils vivent d'une manière qui nous paraît très « religieuse » aujourd'hui, ne se comprenaient nullement et n'étaient pas perçus par le public, comme des « religieux » ou des « consacrés ». Ces maîtres ne tiennent pas collectivement les écoles, le projet éducatif est porté par d'autres : les fondateurs des écoles, le Bureau des pauvres. On perçoit bien, en contraste, la nouveauté de la démarche lasallienne lorsque Jean-Baptiste de La Salle parle des premiers maîtres de Reims dans le *Mémoire sur l'Habit*, dix années environ après les débuts rémois :

- Avant cet habit singulier, quand on parlait d'observer les règles, plusieurs disaient qu'ils n'avaient pas plus d'obligation d'observer des règles que les personnes du monde puisqu'ils n'en étaient distingués en rien.
- Depuis cet habit singulier, il ne paraît pas qu'on se fasse difficulté là-dessus. Tous se regardant comme personnes de Communauté.
- Avant cet habit singulier, on venait dans cette Communauté comme chez un homme qui tenait des maîtres d'école comme des domestiques, sans aucune idée de Communauté. Plusieurs y venaient afin de se former et ensuite se produire. Plusieurs demandaient des gages et plusieurs croyaient qu'on leur était fort redevables de ce qu'ils se contentaient de la vie et de l'habit.
- Depuis cet habit, on n'a point d'autre idée lorsqu'on demande à y entrer que de venir dans une Communauté pour y demeurer le reste de sa vie. On ne sait ce que c'est que de demander des gages, et on se croit fort heureux d'y être reçu. C'est l'habit seul qui produit cet effet. (MH 0,0,41 à 44).

D'ailleurs, c'est bien quand Monsieur de La Salle tente de donner des règlements, un certain style de vie de communauté à ces maîtres recrutés sur une autre base que celle de la vie communautaire, que ce premier groupe explose :

Les premiers Maîtres accoutumés à une vie libre et commode, avaient trouvé doux, d'abord, le joug de l'obéissance et de la Règle, mais insensiblement, le démon avait su affaiblir leur volonté et éteindre par l'ennui et par le dégoût les premières étincelles de ferveur qui s'étaient allumés dans leurs cœurs. Une suite continuelle et uniforme d'exercices de piété qui, au commencement, les avait touchés, leur avait paru gênante dans la suite. Sentant d'ailleurs leur liberté trop à l'étroit, et leurs sens trop en captivité, ils n'avaient pensé qu'à secouer un joug que l'esprit malin leur avait représenté devoir chaque jour devenir plus dur et enfin insupportable. [...]

Des gens qui avaient pu oublier Dieu, n'avaient pas été disposés à se souvenir des bienfaits de M. de La Salle et des obligations qu'ils lui avaient. Des gens déterminés à combattre pour leur propre volonté et pour leur liberté, n'avaient pas été d'humeur à croire qu'un homme qui ne leur proposait que la captivité évangélique, fût leur ami véritable et un sage conseiller. [...]

Ainsi, M. de La Salle avait été obligé d'être le témoin de leur désertion, après l'avoir été de leur dérangement.³⁹

Ces Maîtres ne « tenaient » pas les écoles : ils se comprenaient, ils apparaissaient aussi, comme les employés de quelqu'un qui leur confiait une mission et qui en retour assurait leur subsistance. Plus tard, c'est parce que les maîtres de Reims sont devenus des « Frères », parce qu'ils forment « communauté », qu'ils sont perçus comme un corps autonome par rapport aux structures sociales ou ecclésiales.

À Reims, Jean-Baptiste de La Salle ne fera pas entrer les écoles qui sont créées dans le système du Bureau des pauvres, mais les mettra sous la responsabilité des curés ; à Saint-Sulpice, il agira de la même façon ; par

³⁹ Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 11, p. 184.

contre à Château-Porcien, ce sera la municipalité qui fera appel à ses maîtres ; plus tard, à Chartres, ce sera l'évêque... ; à Laon, les Frères prendront la suite de Monsieur Nyel, dans une école acceptée, sinon demandée, par la municipalité. Une diversité qui révèle la liberté de la Communauté dans les rapports vécus entre « autorités » et « mission ». Celle-ci procède de choix déterminés à l'intérieur de la Communauté et non de structures extérieures. C'est la Communauté, constituée par ses membres, qui porte son projet missionnaire et le met en œuvre. C'est elle qui est appelée, collectivement, lorsqu'un conseil de ville, un évêque, un curé, veulent mettre en place une école gratuite dans leur ville, leur diocèse ou leur paroisse. Ce ne sont ni les donateurs, ni les fondateurs qui choisissent les Maîtres⁴⁰.

2. Une démarche prophétique fait exister la Communauté des écoles chrétiennes.

Dans le passage de « Maîtres » à « Frères » vécu à Reims, l'action de Jean-Baptiste de La Salle est évidemment déterminante. Des gestes prophétiques - la renonciation au canonat, le dépouillement de ses biens, la décision de vivre avec les Maîtres - qu'il pose, au cœur de ses relations avec eux, font exister la « Communauté des Écoles Chrétiennes ». Autrement dit, « le mouvement lasallien » ne naît pas

⁴⁰. Les démarches de Nicolas Barré et celles de Charles Démià, en vue de l'établissement d'écoles pour les garçons sont éclairantes. Nicolas Barré fonde, à Paris, une communauté de « Frères de l'Enfant-Jésus ». On sait qu'ils existent encore, sur la paroisse Saint-Gervais, lorsque Monsieur de La Salle arrive à Saint-Sulpice, avec deux Frères, en 1688. Cette communauté disparaît ensuite, parce que Nicolas Barré, qui est religieux Minime, ne peut en partager la vie. Raison pour laquelle il pousse Jean-Baptiste de La Salle, prêtre séculier, à vivre avec les Frères. La communauté des Frères de l'Enfant-Jésus demeure donc comme dissociée de son Fondateur. Ils (les Frères et Nicolas Barré) ne peuvent porter ensemble le projet de « tenir les écoles ».

L'option de Charles Démià est différente : dans un premier temps il confie ses écoles pour les garçons de Lyon, à des séminaristes en cours de formation. Ceux-ci sont maîtres d'école pendant un an ou deux, puis ces séminaristes-maîtres sont remplacés par des laïcs, lesquels ne font pas communauté. Ils se retrouvent régulièrement pour des réunions pédagogiques ou spirituelles, ils sont inspectés par les administrateurs des écoles, mais eux aussi, ne portent pas le projet de « tenir » les écoles. Ils sont comme les employés d'une administration et disparaissent avec la Révolution française, ils ne reparaitront pas ensuite, à la différence des Sœurs de Saint-Charles pour les écoles de filles.

du bon vouloir spontané de quelques jeunes instituteurs généreux, il est comme cristallisé par la personnalité et l'engagement de Jean-Baptiste de La Salle. Le charisme lasallien, s'il n'est pas le « charisme du Fondateur », est néanmoins étroitement lié à la personne, sinon à la personnalité, de Monsieur de La Salle.

Une des caractéristiques de la prophétie, c'est qu'elle est incarnée : ce n'est pas une théorie, une utopie ou une vision du futur surgissant de nulle part, déconnectée du contexte culturel, économique, social... Tout au contraire, les engagements de Jean-Baptiste de La Salle pour faire exister la Communauté des Maîtres des Écoles Chrétiennes sont profondément enracinés dans son histoire personnelle, celle de sa famille, les habitudes de son milieu, de son Église et de son monde. C'est bien pour cela que ces gestes questionnent et touchent ceux qui en sont à la fois les témoins et les acteurs.

D une conduite extérieure une relation personnelle.

La première citation du Mémoire des commencements, dans Blain indique que :

Je m'étais figuré que la conduite que je prenais des écoles et des maîtres serait seulement une conduite extérieure qui ne m'engagerait à leur égard à rien d'autre chose qu'à pourvoir à leur subsistance et à avoir soin qu'ils s'acquittassent de leur emploi avec piété et application.⁴¹

Jean-Baptiste de La Salle, lorsqu'il relit son cheminement, a nettement conscience de ses réticences initiales. Il aurait voulu rester extérieur, poser des limites à son engagement : la subsistance des maîtres, veiller au bon accomplissement de leur emploi. Mais, à la fin, lorsqu'il termine ce mémoire il peut écrire : « Depuis que j'ai tout quitté, je n'en ai pas connu un seul qui ait été tenté de sortir

⁴¹ Blain. CL7, Livre 1^{er}, chapitre 8, p. 167.

par le prétexte que notre Communauté n'était pas fondée »⁴²... Il est passé à la relation personnelle avec ces Maîtres. C'est par rapport à sa personne qu'ils ont pu se déterminer. C'est son attitude qui conduit les Frères à faire des choix, parce qu'il n'a plus continué à les conduire extérieurement... « Depuis que j'ai tout quitté... ». « De seulement, de rien d'autre chose », des tournures négatives qui marquaient la restriction, il est passé à « tout ». Son engagement personnel et total est fondateur pour la Communauté : « pas un seul qui ait été tenté de sortir par le prétexte que notre Communauté n'est point fondée ».

Il y a ses réactions par rapport à l'œuvre des écoles elle-même : « Je n'y pensais nullement auparavant... il n'avait pu entrer dans mon esprit... je n'avais jamais eu la pensée de l'exécuter... »⁴³. Et par rapport aux personnes, surtout les Maîtres : « Naturellement je mettais au-dessous de mon valet, ceux que j'étais obligé surtout dans les commencements d'employer aux écoles... Je sentis en effet une grande peine dans le commencement que je les fis venir chez moi... »⁴⁴. Monsieur de La Salle situe ses refus, lesquels tiennent à son éducation, à son milieu d'origine, à ses préjugés. Il repère aussi les personnages et les événements clés : Madame Lévesque des Croyères, Monsieur Nyel, les engagements successifs... et le motif fondamental qui l'a appelé et guidé : prendre entièrement le soin des écoles.

La naissance de cette Communauté qui a soin des écoles est Histoire du Salut, et c'est Dieu qui la conduit. C'est un des thèmes fondamentaux de la spiritualité lasallienne. L'œuvre des écoles n'est

⁴² Blain. CL 7, Livre 2^{me}, chapitre 11, p. 326. « Fondée » : signifie ici « fondation », au sens de capital stable qui permet à une communauté de vivre. Les écoles de Reims sont fondées : de pieuses personnes ont fourni une somme dont les intérêts permettent de soutenir les écoles ; mais la communauté des Frères n'est pas « fondée » : sa subsistance dépend de ce que versent les paroisses ou les municipalités. Et quand il y a fondation - comme à Reims - celle-ci est attachée à l'école et non aux Maîtres.

⁴³ Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 9, p. 169.

⁴⁴ Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 9, p. 169.

pas liée à un besoin, même aussi essentiel que l'instruction des pauvres : elle est « œuvre de Dieu », elle relève de l'Histoire du Salut. On retrouvera ce trait fondamental de la spiritualité lasallienne dans les *Méditations pour le Temps de la Retraite*, comme dans la lettre des « principaux Frères » du 1^{er} avril 1714⁴⁵. Le besoin concret, précis - en l'occurrence l'éducation des enfants des artisans et des pauvres - peut cesser, changer, évoluer dans ses formes, le contexte social et culturel qui a vu naître les écoles chrétiennes et gratuites a lui-même disparu ; le dessein de Salut de Dieu demeure.

Les choix décisifs et leurs conséquences.

« Il lui parut visiblement sur la fin de l'année 1682 que Dieu l'appela à prendre le soin des écoles... »⁴⁶.

Depuis les premiers jours de janvier 1681, sa sœur Marie de La Salle (qui a épousé Jean Maillefer) a entamé une procédure juridique pour récupérer sa part d'héritage, ce qui implique la vente aux enchères de l'Hôtel familial (rue Sainte-Marguerite à Reims). Depuis le Carême 1681, les Maîtres sont de plus en plus introduits chez Monsieur de La Salle, jusqu'à vivre sous son toit : 12/24 juin 1681. Le 24 juin 1682 intervient le départ de la Communauté pour la rue Neuve de Reims, et le 24 juillet 1682, la vente de l'hôtel de la rue Sainte-Marguerite.

En prenant à la lettre les paroles de Jean-Baptiste de La Salle « sur la fin de l'année 1682 », c'est donc seulement lorsqu'il est installé avec les Maîtres rue Neuve, depuis plusieurs mois, qu'il discerne clairement les appels que Dieu lui adresse, qu'il accepte sa vocation et qu'il se détermine. Ceci d'ailleurs correspond à la chronologie des biographes, lesquels situent rue Neuve les questions des Maîtres sur leur avenir et le discernement que fait monsieur de La Salle. La ten-

⁴⁵ Voir plus loin : 1712-1714 : La grande crise du charisme.

⁴⁶ Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 12. p. 193.

tative de Jean-Baptiste de La Salle de racheter l'hôtel de la rue Sainte-Marguerite, lors de la vente aux enchères, montre qu'il n'était pas encore bien fixé sur la route à suivre, qu'il hésitait sur les solidarités à vivre : sa famille, son passé, son cadre de vie, la rue Neuve, les Maîtres. Il n'a pas encore éprouvé vraiment toutes les conséquences de l'exode dans lequel il est entré. Blain fait part des difficultés concrètes qu'il rencontre pour vivre la solidarité avec les Maîtres : manque d'espace dans le logement, caractère malsain de celui-ci, nourriture grossière (pour un homme de son milieu). Il ne faut pas non plus tenir pour rien le changement dans les relations sociales : d'un milieu cultivé, ouvert sur le monde, preneur de décisions, il passe à un univers limité : la communauté des maîtres, l'école élémentaire, avec des hommes instruits pour quelques-uns, mais dont le plus grand nombre, sans doute, en est resté aux connaissances des petites écoles. Un monde de dominés par les institutions religieuses et civiles, de gens dont l'avis ne compte pas.

Les Maîtres prennent la parole.

Jean-Baptiste de La Salle s'aperçoit que, dans ces situations concrètes, avec ces personnes précises, Dieu lui demande de choisir. Le changement commence à le toucher en profondeur lorsqu'il est interpellé par les Maîtres qui remettent en question ses solidarités. Affrontés à la nouveauté du projet qui se met en route, ceux-ci s'inquiètent de l'avenir : leur situation n'a rien de fixe ni de stable, ils sacrifient leur jeunesse au service d'un public qui les oubliera, dans un âge avancé, ils ne seront pas assurés d'un asile, ils finiront leurs jours dans l'indigence. Les Maîtres ont le sentiment d'être à la merci des événements, de l'intérêt du public, des notables en particulier, de ceux qui appartiennent au monde de Jean-Baptiste de La Salle. Pour l'instant « on » les accepte, mais demain ? Rien de vraiment solide ne les retient dans les fonctions scolaires qui les occupent, il n'existe aucune solidarité entre eux ni avec ceux qui les emploient.

C'est exactement la situation des pauvres du temps, dépendant totalement de la conjoncture, ne pouvant que compter sur eux mêmes, y compris dans leur vieillesse. Comme la réponse lénifiante de Monsieur de La Salle ne les satisfait pas, ils l'interpellent encore plus fortement. Blain, très honnêtement, explique pourquoi le premier discours du Fondateur est tombé à plat :

Il lui était aisé de parler d'abandon parfait à la divine Providence, tandis qu'il n'avait rien à craindre et qu'elle l'avait pourvu avec tant d'abondance du nécessaire et même du superflu. [...] Les Maîtres las de le penser, s'enhardirent enfin à le dire et à lui faire une de ces réponses brusques et naïves, que le sentiment du cœur croit sans réplique. « Vous parlez bien à votre aise, lui dirent-ils, tandis que vous ne manquez de rien. Pourvu d'un bon canonicat et d'un bien de patrimoine pareil, vous êtes assuré et à couvert de l'indigence. Que notre établissement tombe, vous demeurez sur vos pieds, et le renversement de notre état n'ébranle pas le vôtre. Gens sans biens, sans revenus, et même sans métier : où irons-nous, que ferons-nous, si les écoles tombent ou si on se dégoûte de nous ? La pauvreté sera notre unique partage et la mendicité le seul moyen de la soulager »⁴⁷.

Le discours des Maîtres contient des vérités qui échappent encore à Jean-Baptiste de La Salle. Blain trouve la réponse ni polie ni gracieuse ! Mais elle souligne bien les rapports qui existent entre les personnes en présence : « vous parlez bien à votre aise..., vous ne manquez de rien..., pourvu d'un bon canonicat et d'un bien de patrimoine pareil..., vous êtes assuré et à couvert de l'indigence..., vous demeurez sur vos pieds, le renversement de notre état n'ébranle pas le vôtre ». C'est la description d'un riche qui est à l'abri des difficultés économiques. Les Maîtres considèrent ensuite leur propre état : « gens sans biens, sans revenus, même sans métier, où irons-nous, que ferons-nous... ? ... Si les écoles tombent ou si on se dégoûte de nous... » on

⁴⁷ Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 11, pp. 187-188.

est revenu à la situation précédente, l'échec possible de l'action entreprise et la manière dont les acteurs sont liés à celle-ci. Les Maîtres concluent : « La pauvreté sera notre unique partage et la mendicité le seul moyen de la soulager ». Ils mettent en scène les situations sociales de l'époque, la différence entre ceux qui dominent, et ceux qui doivent exercer un métier, au jour le jour, sans être certains de se soutenir. Finalement, ils questionnent Jean-Baptiste de La Salle sur la réalité de sa solidarité avec eux et avec le projet d'école pour les pauvres : « Que notre établissement tombe, vous demeurez sur vos pieds, et le renversement de notre état n'ébranle pas le vôtre ».

Monsieur de La Salle entend ce questionnement : « La réponse des Maîtres donna bien à penser à M. de La Salle et le plongea dans un grand embarras... les diverses pensées qui agitèrent M. de La Salle le mirent dans une grande perplexité »⁴⁸. Pour se décider, Jean-Baptiste de La Salle opère un discernement : quelle est maintenant sa vocation ? Il faut bien voir qu'il s'agit là de l'aboutissement d'un processus qui s'est développé sur plusieurs années, avec des moments plus intenses ou plus difficiles à vivre ; avec des personnes et dans un monde concrets : les maîtres, les pauvres (et leurs manières de vivre), l'Église de Reims, la famille et la sociabilité de l'époque ; avec les conditions d'existence d'une école : règles de financement, programmes, responsables-répondants.

« Ce que je suis et eux ce qu'ils sont »⁴⁹

Blain met dans la bouche de Jean-Baptiste de La Salle les réflexions suivantes. Il les présente entre guillemets, comme venant de son héros⁵⁰.

⁴⁸ Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 11, pp. 188, 189.

⁴⁹ Blain. CL 7, Livre 1^{er}, chapitre 12, pp. 191-192.

⁵⁰ Une étude détaillée de ce texte, qu'il n'y a pas lieu de développer ici, montre, qu'en fait, le chanoine Blain a introduit, en particulier au début du n° 8 ses propres réflexions sur la vie canoniale. Tout ne peut pas être attribué à Monsieur de La Salle dans cette citation.

1. J'ai la bouche fermée, et je ne suis point en droit de leur tenir le langage de la perfection que je leur faisais sur la pauvreté, si je ne suis pauvre moi-même ; ni sur l'abandon à la Providence, si j'ai des ressources assurées contre la misère ; ni sur la parfaite confiance en Dieu, si un assez bon revenu m'ôte tout sujet d'inquiétude.
2. En demeurant ce que je suis et eux ce qu'ils sont, leur tentation continuera, parce que ce qui en fait le sujet subsistera, et je ne pourrai y apporter de remède, car ils trouveront toujours dans mon revenu un prétexte spécieux et même raisonnable, pour autoriser leur défiance sur le présent et leur inquiétude sur l'avenir.
3. Une tentation si plausible en apparence ne manquera pas, tôt ou tard, d'avoir l'effet que le démon en attend. Les maîtres, ou tous ensemble, ou tour à tour, sortiront et me laisseront une seconde fois la maison vide, et les Écoles sans personne propre à les conduire.
4. Cette désertion qui fera éclat dans la ville, fera peur à tous ceux qui pourraient avoir la pensée de se faire Maîtres d'Écoles : leur vocation se glacera ; et avant que d'entrer dans la Maison, ils seront saisis de la même tentation que ceux qui en sont sortis.
5. Les Écoles, sans Maîtres certains, tomberont ; avec leurs fondations. En ce cas, les héritiers voudront rentrer dans les biens donnés pour les établir.
6. Par tous ces degrés de chute, l'Institution des Écoles chrétiennes et gratuites s'enveloppera sous ses ruines et il ne faudra plus penser à les relever.
7. Quand même tous ces inconvénients ne seraient pas à craindre, dois-je, puis-je même, être Supérieur de ces maîtres, sans cesser d'être chanoine ? Puis-je accorder l'assiduité à être à la maison pour être à leur tête dans les exercices de piété et pour veiller sur eux, avec l'assiduité au chœur et à l'Office canonial ? Ces deux emplois sont-ils compatibles ? Et s'ils ne le sont pas, il faut donc renoncer à l'un ou à l'autre.
8. Il est vrai qu'une prébende canoniale n'est pas un obstacle aux bonnes œuvres et que le soin d'assister au chœur et de chanter les louanges de Dieu, n'empêche pas de rendre d'autres services à l'Église et de se livrer au salut des âmes. On peut partager son temps entre ces deux

nobles fonctions et faire voir que pour être chanoine on ne doit pas être oisif hors du chœur, ni chercher dans ce titre un honnête prétexte pour prendre au sortir des stalles, un repos aussi long que le reste du jour, pour engraisser dans une molle indolence et ne rien faire dans la vigne du Seigneur. Mais est-il vrai que je puisse être tout à la fois, bon chanoine et bon supérieur d'une Communauté qui demande résidence ? Si je remplis dignement ce dernier emploi, je dois faire vaquer toutes les fonctions du premier, car obligé d'être toujours dans la maison, je ne puis jamais être au chœur. Ainsi, si ces deux devoirs ne peuvent s'allier, il faut prendre parti pour l'un ou pour l'autre. Cinq ou six heures d'office canonial par jour feraient une trop grande brèche à l'assiduité que je dois dans une maison dont j'ai la direction.

9. Or, dans ce choix, qu'est-ce qui peut me déterminer ? De quel côté dois-je faire pencher la balance ? La plus grande gloire de Dieu, le plus grand service de l'Église, ma perfection, le salut des âmes, voilà les objets que je dois me proposer et les fins qui doivent me diriger. Mais, si je prends conseil que de ces nobles motifs, je dois me déterminer à quitter mon canonicat, pour me livrer au soin des Écoles et à l'éducation des Maîtres destinés à les conduire.

10. Enfin, comme je ne me sens plus d'attrait pour la vocation de chanoine, il paraît qu'elle m'a quitté avant que je n'en quitte l'état. Cet état n'est plus pour moi, et quoique je n'y sois entré que par la bonne porte, il me semble que Dieu me l'ouvre aujourd'hui pour en sortir. La même voix qui m'y a appelé semble m'appeler ailleurs. Je porte cette réponse dans le fond de ma conscience et je l'entends lorsque je la consulte. Il est vrai que, la main de Dieu m'ayant placé dans l'état où je suis, c'est elle-même qui doit m'en retirer. Mais ne paraît-elle pas assez visiblement me montrer aujourd'hui un autre état qui mérite la préférence et m'y mener comme par la main ?

Le n° 1 indique une première piste de réflexion : sur les richesses, les ressources, les revenus et leur signification par rapport à la persévérance des Maîtres. Jean-Baptiste de La Salle reconnaît qu'il en reste au niveau du discours, alors qu'il doit affronter un engagement avec des personnes : « j'ai la bouche fermée... leur tenir le langage de la perfection que je leur faisais sur la pauvreté... ».

« Ce que je suis et eux ce qu'ils sont... » Lorsqu'il fait cette réflexion, Jean-Baptiste de La Salle a commencé les ruptures et les engagements : souci des écoles et des Maîtres, abandon de la maison familiale, vie avec les Maîtres, rue Neuve. Ce qu'il est : un chanoine, un notable, par son rang ecclésiastique et sa famille, un homme reconnu dans la structure sociale de Reims, ayant facilement accès aux décideurs, sinon à la prise de décision elle-même. Quelqu'un qui peut accomplir de bonnes œuvres, sans engager davantage que de son argent, un peu de son temps et de son crédit... Ce qu'ils sont : des hommes de peu. Ceux qui sont sans voix, sans pouvoir, sans relations ; ceux dont les ressources dépendent du bon vouloir des possédants généreux, ceux dont, surtout, la présence et l'activité à Reims sont liées à la personne de Jean-Baptiste de La Salle.

Si ce fossé est maintenu entre lui et eux, c'est toute la Mission qui est menacée. La Mission, c'est-à-dire les Écoles chrétiennes, c'est-à-dire l'œuvre de Dieu qu'ils sont en train d'accomplir ensemble. L'écart entre « ce que je suis et eux ce qu'ils sont », devient « tentation, prétexte spécieux et même raisonnable, défiance, inquiétude ». Les conséquences sur l'œuvre de Dieu : sortie des Maîtres, « les écoles sans personne propre à les conduire », la peur pour d'éventuels remplaçants. Jean-Baptiste La Salle découvre, et exprime, combien l'œuvre de Dieu est devenue aussi la sienne, combien elle est liée à son engagement personnel vis-à-vis des Maîtres. Surtout, l'ouvrage de Dieu sera empêché : « Les Écoles, sans Maîtres certains, tomberont ; avec leurs fondations. En ce cas, les héritiers voudront rentrer dans les biens donnés pour les établir ». Les degrés de la chute annoncé vont du manque de confiance au manque d'argent, en passant par le manque de personnel.

À partir du n° 7, l'interrogation change : non plus « ce que je suis et eux ce qu'ils sont », mais « puis-je même être Supérieur de ces Maîtres, sans cesser d'être chanoine ? » Il n'est plus question d'argent, ni de comparaison de statut social, mais de la possibilité de

mener en même temps deux activités. Il est surtout question de vocation personnelle et de discernement. Être chanoine implique la présence au chœur pour réciter l'office canonial, cinq ou six heures par jour, de chanter les louanges de Dieu, de rendre d'autres services à l'Église, de se livrer au salut des âmes. Être Supérieur de ces Maîtres veut dire assiduité à être la maison, dans une communauté qui demande résidence, assurer la direction de la maison, le soin des écoles et la formation, sinon l'éducation, des maîtres destinés à les conduire. La manière de poser les questions oriente la solution : « Ces deux emplois sont-ils compatibles ? Et s'ils ne le sont pas, il faut donc renoncer à l'un ou à l'autre. Si ces deux devoirs ne peuvent s'allier, il faut prendre parti pour l'un ou pour l'autre ». Ce discernement veut être une réflexion lucide sur sa vie, ses engagements.

Au n° 9 apparaissent les critères du discernement : « La plus grande gloire de Dieu, le plus grand service de l'Église, ma perfection, le salut des âmes ». Trois de ces critères sont tournés vers la Mission. Le Ministère : la plus grande gloire de Dieu, (qui a une tonalité jésuite) ; le service de l'Église : le soin des écoles ; le salut des âmes : direction de la maison, éducation des Maîtres. Un seul regarde vers l'intérieur : « ma perfection », ou comment être bon. À la fin, Monsieur de La Salle déclare qu'il s'est déterminé : « à quitter mon canonicat ; pour me livrer au soin des Écoles et à l'éducation des Maîtres destinés à les conduire ».

Le n° 10 présente un autre élément du discernement : sa confirmation par la paix de la conscience quand le choix est fait : « Je porte cette réponse dans le fond de ma conscience et je l'entends lorsque je la consulte ».

Jean-Baptiste de La Salle parcourt tout un itinéraire : du discours sur la pauvreté évangélique, sur l'abandon à la Providence, il en est venu à une décision : me déterminer, me livrer, à un autre état et finalement à un engagement précis : le soin des écoles, l'éducation des Maîtres. Cela dans la lucidité sur soi-même et sur les autres :

« ce que je suis et ce qu'ils sont », comme dans la lucidité sur l'ouvrage de Dieu : le sort de l'institution des Écoles chrétiennes et gratuites. Il passe du discours à l'engagement existentiel : de « J'ai la bouche fermée... » à « ...me livrer au soin des Écoles... ». Il va d'un état à l'autre, en reconnaissant qu'il y est conduit par Dieu. Il fait face à un choix de vie : « Si ces deux devoirs ne peuvent s'allier, il faut prendre parti pour l'un ou pour l'autre ». Le choix apparaît maintenant clairement : pour faire exister la Communauté des Écoles Chrétiennes, il faut d'abord y entrer et se rendre solidaire de ces hommes concrets qui risquent leur vie dans l'aventure des écoles au service des pauvres. **Le charisme lasallien s'enracine dans la réponse du Fondateur à l'appel de Dieu entendu au travers de la parole et de la situation des Maîtres d'École.**

3. Les Maîtres deviennent des Frères.

Les Maîtres de Monsieur de La Salle sont présents à Reims, à Rethel, à Guise, à Laon. En fait, en 1684, c'est encore Adrien Nyel qui tient l'école de Laon qu'il a ouverte ; en 1685, il retourne à Rouen, et Monsieur de La Salle doit y installer une communauté pour prendre la suite. Il existe peut-être, entre les deux hommes, une certaine division du travail, Jean-Baptiste de La Salle s'occupant des maîtres et des écoles de Reims, tandis que Monsieur Nyel suivrait les écoles extérieures à cette ville. Le groupe de Reims commence à devenir plus complexe : Maîtres, jeunes en formation, peut-être un début de Séminaire de Maîtres pour la campagne, à la suite de celui de Rethel ? Jean-Baptiste de La Salle distribue sa fortune et entame les démarches pour abandonner son canonicat. Il se heurte à l'opposition et aux critiques de son milieu d'origine de Reims. Ses amis, sa famille trouvent qu'il en fait trop. Les Maîtres vivent ensemble depuis au moins deux années. Ils se connaissent, ils apprennent à ouvrir leurs horizons. Ils ont le sens d'une pratique

éducative commune et commencent à se situer au-delà du simple exercice d'un métier.

Une communauté apostolique : de l'Ascension à la Trinité.

Blain indique qu'à partir de 1684⁵¹, Jean-Baptiste de La Salle assemble ses principaux disciples au nombre de douze. En fait, il faudrait plutôt dire 1686, car en 1684, Jean-Baptiste de La Salle n'a pas encore renoncé à son patrimoine⁵². Il les réunit pour une retraite décisive qui « commença à la veille de l'Ascension... pour finir à la fête de la Pentecôte ; mais elle fut prolongée jusqu'à celle de la Trinité ». Des rites et des éléments fondateurs sont mis en place : les principaux disciples, les douze (un chiffre que l'on retrouvera en 1694), les dates de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité. On est dans le temps de l'Église et de ses origines. C'est évidemment délibéré de la part de Jean-Baptiste de La Salle et des Maîtres.

Les règles. On parlera de « Règlements », plutôt que de « Règles ». Les usages de la communauté naissante sont repérés, ordonnés. On se contente, avec sagesse, de fixer d'un commun accord, ce qui se vit.

La table. Il s'agit, sur cette question, de pratiquer la mortification d'une vie réglée et pauvre. Les menus s'alignent sur la pratique des milieux populaires des villes : pain, légumes, « grosse viande », c'est-à-dire les bas-morceaux, pas ou peu de laitage, de volaille, de sucre... Comme boisson, de l'eau et du vin très trempé⁵³.

Un habit qui les distingue. Jean-Baptiste de La Salle veut distinguer les Maîtres des *purs laïcs*. Mais il ne veut pas en faire non plus des ecclésiastiques, ni les faire paraître comme tels. La question est

⁵¹ Voir Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 2, p. 232.

⁵² Voir Frère Maurice-Auguste, CL 2. Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII ; pp. 21-23, 28-29 et CL 11. L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII ; p. 49.

⁵³ Voir la Règle du Frère Directeur d'une maison de l'Institut, De la nourriture des Frères de cet Institut, et les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes, 2^{ème} partie, chapitre 4 RB 204.9.321.

disputée, « ils ne purent convenir sur la forme que leur habit devait avoir... ils se trouvent fort irrésolus sur cet article... ». L'époque de Jean-Baptiste de La Salle est très sensible (beaucoup plus que la nôtre) à l'importance de l'habit pour caractériser les personnes. Dans cette société qui se veut ordonnée, l'habit porté doit correspondre à la condition sociale de chacun⁵⁴.

La question de l'habit est remise entre les mains de Jean-Baptiste de La Salle, et des réponses seront progressivement données, au gré des événements⁵⁵. « L'hiver de la même année », (sans doute en 1685)⁵⁶, le maire de la ville de Reims donne à Jean-Baptiste de La Salle l'idée de pourvoir les Maîtres d'école d'une capote, « pour les tenir plus chaudement et les mettre un peu à l'abri des inclérences de l'air ». Monsieur de La Salle les fait « fabriquer d'une laine très grossière, leur fait donner une teinte noire et les fait descendre à huit pouces de terre ». Puis il a l'idée de réformer l'habit qu'ils portaient, en leur donnant « une soutane de la même étoffe noire... fermée devant par des agrafes de fer ». Enfin, il les équipe d'un chapeau qui renchérit « sur ceux du commun par l'étendue de leurs bords, et il leur fit faire des souliers de deux grosses semelles fortes et épaisses, et telles que les portent les gens de charrue, ou ceux qui travaillent aux gros ouvrages ». Son dessein, selon Blain, est de les rendre différents des gens du monde.

Le *Mémoire sur l'Habit* décrit l'habit des Frères (MH 0,0,11 à 18), tout en soulignant la volonté de se distinguer de l'état laïc comme de l'état ecclésiastique ; Monsieur de La Salle écrit « qu'il valait mieux qu'ils eussent un habit qui ne fût ni ecclésiastique ni séculier » (MH 0,0,18).

⁵⁴ Voir les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes, 2^{ème} partie, chapitre 3 : Des habits ; en particulier RB 203,1,163.

⁵⁵ Voir Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 3, pp. 238-239, 241.

⁵⁶ Frère Maurice-Auguste, CL 11. L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725) ; pp. 46-47,103.

Les vœux⁵⁷. Trois questions sont posées aux Maîtres, lors de l'assemblée :

1. Si on ferait des vœux ?
2. Quels vœux on ferait ?
3. Pour combien de temps on les ferait : si ce serait pour un an seulement, pour plusieurs, ou pour toujours ?⁵⁸

Après discussion, et sur les conseils de Jean-Baptiste de La Salle, les Maîtres décident de faire des vœux d'obéissance, de stabilité et d'enseigner gratuitement, pour trois ans. Ces vœux sont émis à Liesse, vraisemblablement, le jour de la fête de la Trinité. Ils conviennent de se retrouver à Reims l'année suivante, à la veille de la Pentecôte, pour transformer ces vœux de trois ans, en engagements perpétuels, pour ceux qui le désireraient. Huit des douze renouvelleront alors leurs vœux, avec Monsieur de La Salle, pour trois ans, à nouveau.

Ces mêmes douze Maîtres, décident de proposer aux autres membres de la Communauté : « les néophytes de la Maison et ceux sur lesquels on ne pouvait pas absolument compter »⁵⁹, de faire un vœu d'obéissance pour un an. Vœu renouvelé tous les ans, le jour de la Trinité.

Le nom de Frère. Les Maîtres choisissent de prendre le nom de Frères après le changement d'habit ; donc vers 1685-86. Notre Règle de 1987 a repris, à ce propos, l'excellent commentaire de Blain :

- Les Frères veulent être, d'un seul élan, frères entre eux, frères avec les adultes qu'ils rencontrent, et frères aînés pour les jeunes qui leur sont confiés. (Règle 1987. Art.53).
- Il leur dit (ce nom de Frère), que Frères entre eux, ils se doivent des témoignages réciproques d'une amitié tendre, mais spirituelle, et que devant se regarder comme les Frères aînés de ceux qui viennent rece-

⁵⁷ Voir Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 2, pp. 235-238.

⁵⁸ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 2, p. 235.

⁵⁹ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 2, p. 238.

voir leurs leçons, ils doivent exercer ce ministère de charité avec un cœur charitable.⁶⁰

Un cheminement vers l'Association.

Ces premiers pas accomplis par les maîtres pour institutionnaliser l'identité de leur groupe : nom, habit, règlement... montrent clairement la relation vécue entre la communauté et l'éducation des enfants pauvres. Le vœu d'obéissance va dans le même sens, il tend à assurer la cohésion au service de la mission. En effet, **l'Association n'apparaît pas pour satisfaire les besoins propres des membres, mais pour répondre aux besoins éducatifs des enfants et des jeunes abandonnés et loin du salut.** C'est un appel entendu dans la foi, interprété comme appel de Dieu. C'est la volonté de répondre à cet appel de Dieu et des pauvres qui sera le moteur de l'Association lasallienne. Au cours de cet itinéraire, les personnes se transforment peu à peu. Elles découvrent qu'elles font partie d'une Histoire de Salut, avec des noms, des visages, bien concrets. Elles éprouvent la communion avec d'autres personnes animées du même esprit. Elles entrent dans un ministère qui augmente leur propre responsabilité devant Dieu, l'Église, les destinataires de leur mission.

Le résultat de ce cheminement, c'est une nouvelle identité qui reçoit la configuration du charisme lasallien : foi, zèle, communauté, abandon à la Providence, présence de Dieu, intériorité, sens éducatif, métier - ministère... Les Maîtres sont devenus des Frères, ils prennent conscience de leur Histoire, de leur avenir, de leurs symboles et de leurs rites aussi, qui s'inscrivent dans le temps de l'Église. Cet itinéraire, animé par le charisme - l'Esprit - met en évidence l'importance et la nécessité de la communauté comme médiation pour réaliser la mission éducative et aussi comme expression de cette proposition éducative offerte à la société.

Cette communauté, c'est-à-dire les personnes qui la composent, va maintenant affronter les vents de la Mission « au large », loin des lieux et des circonstances qui l'ont vu naître.

⁶⁰ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 3, p. 241.

4. Jusqu'à l'entière consommation de l'établissement de la dite société, faisons vu d'association ⁶¹

Une transformation de la Communauté.

Partant de Reims pour Paris en mars 1688, s'implantant dans la paroisse Saint-Sulpice, une paroisse d'avant-garde de l'époque, la Communauté des origines subit une transformation. Deux groupes (ou même trois) : Reims avec une quinzaine de Frères, un centre de formation de maîtres ruraux, un autre pour les adolescents qui veulent rejoindre les Frères ; deux ou trois communautés en province : Laon, Rethel, Château-Porcien ; 4 ou 5 Frères, avec Monsieur de La Salle, à Paris. Ils doivent s'adapter à un nouveau contexte : faire vivre une « école de charité » comme une « école chrétienne », sur une paroisse puissante.

Un premier temps, en 1689, Jean-Baptiste de La Salle fait une lecture apaisée de la situation. Dans le *Mémoire sur l'Habit*, il décrit sa communauté dans ses diverses composantes, ses caractéristiques, ses engagements, son statut dans l'Église et la société civile : ce sont des maîtres d'école qui restent des laïcs, vivent en communautés fraternelles solidaires les unes des autres, qui se consacrent à l'éducation des enfants des pauvres dans les paroisses urbaines.

2. Cette Communauté se nomme ordinairement la Communauté des Écoles chrétiennes, et n'est présentement établie ni fondée que sur la Providence. On y vit avec règles et dépendance pour toutes choses, sans aucune propriété et dans une entière uniformité.

3. On s'y emploie, dans cette Communauté, à tenir les écoles gratuitement, dans les villes seulement et à faire le catéchisme tous les jours, même les dimanches et fêtes. (MH 0,0,2 & 3).

Jean-Baptiste de La Salle vient d'être longuement et gravement

⁶¹ Vœu Héroïque. 21 novembre 1691.

malade, aux portes de la mort même, à Paris puis à Reims. Le Frère Henri l'Heureux, sur qui il comptait, est mort assez brusquement. Il a perdu un ami et son successeur prévu. Le décès remet en cause l'orientation du gouvernement de la Société, son avenir et celui de Jean-Baptiste de La Salle. Il ne peut plus envisager de se mettre en retrait. À nouveau il se trouve devant un choix : à quoi Dieu l'appelle-t-il ? À rester à la tête de la Société et à la consolider ? Ou à lui laisser vivre son destin, lequel paraît clair dans le contexte du temps : elle éclatera en petites communautés rattachées à une paroisse ou à une ville, communautés qui disparaîtront ou se disperseront au fur et à mesure des changements des personnes, soit chez les Frères soit à la tête des paroisses. S'il choisit de rester, que faut-il faire ? La voie du sacerdoce pour l'un ou l'autre des Frères est, au moins, repoussée à plus tard (le temps de s'y préparer par les études). D'ailleurs, Jean-Baptiste de La Salle l'écarte, voyant dans le décès du Frère Henri l'Heureux un signe du Ciel. Cependant, sa maladie récente a montré le danger de tout faire reposer sur sa seule personne. Quand il est à Paris, il y a des difficultés à Reims ; et réciproquement.

Les départs, les décès de l'un ou l'autre de ses disciples, l'absence de nouvelles entrées, ont réduit de moitié le groupe de Reims et celui de Paris, tandis que l'espérance d'un renouvellement par les « petits-Frères » disparaît avec leur emploi à la sacristie de Saint-Sulpice où ils perdent, pour la plupart, leur vocation première. Après une période de recherches puis d'extension et de diversification à Reims et dans sa région, suivie de l'expansion avec davantage d'universalité à Paris, le tout sur une dizaine d'années, la Société paraît en danger. Elle n'a pas encore trouvé son équilibre à la suite de ces changements. D'autre part, il est clair que le retour à Reims est impossible, à moins de vouloir se restreindre aux conditions de l'archevêque de Reims, et d'abandonner toute idée de mission hors de son diocèse.

Jean-Baptiste de La Salle doit redéfinir sa manière d'être présent aux Frères. Il tente d'abord d'être présent à la fois à Paris et à Reims. En

fait la situation lui échappe. Cette œuvre de Dieu est encore par trop son œuvre. Pour faire face, il découvre qu'il ne peut rester seul, que le charisme trop personnalisé atteint ses limites avec les développements de la Communauté.

La naissance de l'association.

Le vœu *héroïque* compte davantage pour sa signification spirituelle et l'étape qu'il marque dans le projet lasallien que pour ses conséquences immédiates, puisqu'il reste secret. À aucun moment, semble-t-il, les deux associés à Monsieur de La Salle n'apparaissent comme des supérieurs-adjoints ou en puissance, et sûrement pas aux yeux des Frères, qui ignoreront le fait jusqu'au retour de Rome du Frère Drolin (en 1728). L'Association se situe donc à un autre niveau que l'exercice du « pouvoir ».

À partir de 1691, Jean-Baptiste de La Salle sait que l'œuvre entreprise est partagée et repose sur une « Communauté ». Il faut considérer les décisions dans leur ensemble. Il veut assurer une formation à l'identité religieuse et ministérielle de la Communauté, au moyen d'un vrai noviciat avec des contenus religieux, spirituels, professionnels, une durée de un an, suivi d'une année en communauté. Ce noviciat est implanté à proximité du Fondateur, mais aussi à l'écart de la grande ville et dans la pauvreté. Il fait vivre cette expérience du noviciat d'abord aux Frères qui ne l'ont pas faite, et qui sont entrés depuis deux ou trois années, les Frères de la communauté de la rue Princesse venant chaque fin de semaine se ressourcer à Vaugirard. En même temps, il se donne les moyens de restaurer les santés : bon air, sortie de la ville ; on sait en effet que dans les écoles de la paroisse Saint-Sulpice les classes sont surchargées (100 écoliers), que les bâtiments scolaires ne sont pas fonctionnels, et que la communauté de la rue Princesse vit dans le bruit et le manque d'air. Il cherche à constituer et à renforcer l'identité communautaire par des rencontres et des célébrations régulières : retraites annuel-

les, importance du jour de la Très Sainte Trinité ; également au moyen d'un contact plus continu avec les Frères, par la reddition mensuelle. Enfin, il s'associe avec Nicolas Vuyart et Gabriel Drolin.

Nicolas Vuyart et Gabriel Drolin : les associés de nos origines.

Jean-Baptiste de La Salle de La Salle s'appuie sur des Frères concrets, avec leurs qualités et leurs faiblesses. Des compagnons des débuts ? Sûrement, sans que l'on puisse fixer une date certaine d'entrée pour l'un comme pour l'autre. Ces deux Frères sont également significatifs par la place qu'ils prennent dans le projet. Gabriel Drolin va à Rome en 1702, pour manifester l'ouverture de la jeune communauté à l'Église universelle, ainsi que sa fidélité au Pape ; ce qui, dans le contexte gallican de la France de ce temps, avait une signification particulière. Nicolas Vuyart est responsable du Séminaire des Maîtres pour la Campagne, l'autre volet de l'œuvre lasallienne.

Nicolas Vuyart.

Il est entré dans le groupe vers 1681 ou 1682. On ne connaît ni la date ni le lieu de sa naissance. Il est à Rethel où il dirige l'école, après Monsieur Nyel. En 1688, il pourrait être chargé du Séminaire des maîtres pour la campagne, à Reims. En 1690, il est responsable de l'école de la rue du Bac, sur la paroisse Saint-Sulpice, peut-être est-il le directeur de la Communauté de la rue Princesse. En 1699, sur la paroisse Saint-Hippolyte à Paris, il dirige le Séminaire pour les Maîtres pour la campagne. Plus tard, lorsqu'il quitte la Communauté en 1704-1705, il tente de continuer seul et devient maître de l'école pour les pauvres de la paroisse Saint-Hippolyte. Il meurt en septembre 1719, à Paris, après avoir demandé à revenir dans l'Institut, Jean-Baptiste de La Salle était prêt à l'accueillir, mais ses conseillers (Frères, prêtres ?⁶²) s'y opposent.

⁶² Le sacrilège usurpateur ne laissa pourtant pas de continuer les Écoles sur la paroisse ; et quelque

Il est aussi, très vraisemblablement pour une bonne part, derrière la *Conduite des Écoles chrétiennes* et la *Règle du Formateur des jeunes Maîtres*.

Gabriel Drolin.

Il est né le 22 juillet 1664, à Reims et baptisé à la paroisse Saint-Jacques. Il a fait des études et connaît le latin (voir les lettres de Jean-Baptiste de La Salle). Il entre dans l'Institut en 1684 d'après le Catalogue des Frères. Il travaille à Laon, avec le Frère Bourlette, puis à Rethel (où il succède peut-être à Nicolas Vuyart).

En 1702, il est à Rome, envoyé par Monsieur de La Salle. Après bien des difficultés, il parvient à travailler dans une école de quartier, comme adjoint d'un maître en 1705 ; puis il devient Maître d'école du Pape en 1709 et prend la tonsure à cette date (*Liber Ordinationum* du Vicariat de Rome du 5 mai 1709, où figure un Gabriele Drolini parmi les tonsurés). Il revient en France en 1728 et meurt en 1733.

D'après les lettres qu'il échange avec le Fondateur, il est le seul des correspondants de Monsieur de La Salle que celui-ci entretient de ses projets (ouverture de communauté) ou de la situation de tel ou tel Frère (Nicolas Vuyart). Il le questionne aussi sur l'organisation de l'enseignement populaire à Rome, les Écoles du Pape... Il l'informe personnellement de la tenue du Chapitre de 1717 et lui demande d'accepter les choix qui seront faits⁶³. Le ton de cette cor-

temps après, soit qu'il eût dissipé une partie du legs qu'il s'était approprié, soit qu'il voulût apaiser les remords amers d'une conscience qui faisait son supplice, il chercha à se réunir au corps dont il s'était séparé avec tant de honte et de scandale. M. de La Salle semblable au bon père de famille tendait les bras à cet enfant prodigue et dénaturé. Cet Absalon trouvait encore place dans le cœur charitable de ce tendre père, et il l'eût reçu dans la maison avec grande joie, si le conseil de gens sages et prudents qui craignaient les suites d'un exemple si pernicieux, ne l'en eût détourné. (Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 15, p. 367).

⁶³ Voir LA 32, au Frère Gabriel Drolin, du 5 décembre 1716, en particulier LA 32, 10 & 11.

respondance est tout à fait différent de celui des autres lettres du Fondateur avec les Frères.

Le V u Hôro que du 21 novembre 1691.

Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, prosternés dans un profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, nous nous consacrons entièrement à vous, pour procurer de tout notre pouvoir et de tous nos soins l'établissement de la Société des Écoles chrétiennes en la manière qu'il nous paraîtra vous être la plus agréable et la plus avantageuse à ladite société.

Et pour cet effet, moi Jean-Baptiste De La Salle, Prêtre, moi, Nicolas Wiart, et moi, Gabriel Drolin ; nous, dès à présent et pour toujours, jusqu'au dernier vivant, ou jusqu'à l'entière consommation de l'établissement de ladite Société, faisons vœu d'association et d'union pour procurer et maintenir ledit établissement, sans nous en pouvoir départir, quand même nous ne resterions que nous trois dans ladite Société, et que nous serions obligés de demander l'aumône et de vivre de pain seulement.

En vue de quoi nous promettons de faire unanimement et d'un commun consentement, tout ce que nous croirons en conscience et sans aucune considération humaine être pour le plus grand bien de ladite Société.

Fait ce vingt-unième novembre, jour de la Présentation de la Très Sainte Vierge 1691. En foi de quoi, nous avons signé.

Ce vœu est réponse à une lecture de la situation vécue et en même temps un point de re-départ. La relecture de l'Histoire conduit à des changements, des engagements, des choix qui font, à leur tour, Histoire, c'est-à-dire qui permettent à l'Histoire de continuer et d'aller autrement. Il est important de ne pas le couper de son contexte : situation de la Communauté, perception qu'a Jean-Baptiste de La Salle de sa vocation et de son avenir, personnes disponibles : Frères, prêtres... Ce n'est pas un acte isolé, même s'il est singulier. Il s'inscrit dans un ensemble de démarches et de choix.

Trois parties dans cette formule :

- **Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit**, prosternés dans un profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, nous nous consacrons entièrement à vous, pour procurer de tout notre pouvoir et de tous nos soins l'établissement de la Société des Écoles chrétiennes en la manière qu'il nous paraîtra vous être la plus agréable et la plus avantageuse à ladite société.

« Très sainte Trinité... nous nous consacrons pour procurer l'établissement de la Société... ». Consécration et Mission vont ensemble. Le mystère trinitaire conduit à une consécration *pour*. La démarche a un caractère absolu : « entièrement à vous... tout notre pouvoir, tous nos soins... la manière... la plus agréable et la plus avantageuse... ». Il s'agit aussi d'un dialogue entre VOUS (la Sainte Trinité) et NOUS (la « trinité » des consacrés).

- Et pour cet effet, moi Jean-Baptiste De La Salle, Prêtre, moi, Nicolas Wiart, et moi, Gabriel Drolin ; nous, dès à présent et pour toujours, jusqu'au dernier vivant, ou jusqu'à l'entière consommation de l'établissement de ladite Société, faisons vœu d'association et d'union pour procurer et maintenir ledit établissement, sans nous en pouvoir départir, quand même nous ne resterions que nous trois dans ladite Société, et que nous serions obligés de demander l'aumône et de vivre de pain seulement.

« Et pour cet effet... moi, ... moi, ... et moi... ». Le vœu d'association et d'union est un vœu *pour*, comme dans la première partie à propos de la consécration. Cette consécration se réalise dans une histoire de relations communautaires, avec un projet : constituer cette Société qui pratique ce ministère éducatif dans l'Église. Ce vœu, singulier dans sa formulation, fait appel à une double trinité. Dans la première partie, il s'agit de la Trinité des Personnes Divines, qui sont énumérées : « Père, Fils et Saint-Esprit ». Dans la seconde partie, c'est la trinité des contractants : « moi, Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, moi, Nicolas Wiart, et moi, Gabriel Drolin ». Le *nous* qui s'adresse à la Trinité, dans la première partie : « nous nous consacrons ».

crons », est repris dans la seconde, « nous... faisons vœu d'association et d'union ».

La consécration de la première partie, explicitée (« pour cet effet ») par le vœu de la seconde, sont l'une et l'autre, on l'a vu, « pour » : « procurer de tout notre pouvoir et de tous nos soins l'établissement de la Société de Écoles chrétiennes, ... procurer et maintenir ledit établissement... ».

Jean-Baptiste de La Salle et les deux Frères, quand ils prononcent ce vœu, évitent de se lier à une quelconque structure ecclésiastique. C'est la finalité de l'œuvre qu'ils proclament de manière prophétique, c'est elle qui sera l'objet de leur créativité. Ils se réfèrent, collectivement (nous), ensemble et par association, à un futur à construire, en fidélité à l'appel qu'ils ont reçu, ce qui demande initiative et esprit de décision. Ils expriment leur volonté d'inventer quelque chose de meilleur que ce qui existe déjà, de répondre aux besoins des jeunes, des Frères, de la Mission, d'obtenir une plus grande efficacité. Tout cela à travers un discernement communautaire.

- **En vue de quoi nous promettons** de faire unanimement et d'un commun consentement, tout ce que nous croirons en conscience et sans aucune considération humaine être pour le plus grand bien de ladite Société.

« En vue de quoi, nous promettons... ». Le contenu du vœu d'association implique de faire ensemble, « unanimement et d'un commun consentement ». Jean-Baptiste de La Salle n'est pas seul, il existe des relations fraternelles, ce n'est pas le Supérieur hors de sa communauté mais le Frère avec ses Frères. Derrière l'engagement de Jean-Baptiste de La Salle et des deux Frères, il y a un projet d'action : l'établissement et le maintien de la Société des Écoles chrétiennes.

Le vœu saisit la totalité des personnes : « nous nous consacrons entièrement à vous ... tout ce que nous croirons en conscience et sans aucune considération humaine ». De leur action : « tout notre pouvoir et de tous nos soins... être pour le plus grand bien de ladi-

te Société ». Du temps : « dès à présent et pour toujours... jusqu'à l'entière consommation de l'établissement de ladite Société... sans nous en pouvoir départir ». De la Communauté : « jusqu'au dernier vivant... quand même nous ne resterions que nous trois dans ladite Société... unanimement et d'un commun accord ». Du mode de vie : « que nous serions obligés de demander l'aumône et de vivre de pain seulement ». Il s'agit donc d'un engagement extrêmement fort.

Chacun des verbes qui indiquent la consécration, les promesses, les vœux, sont *pour*, avec un effet, un projet de vie et d'action : l'établissement et le maintien de la Société des Écoles chrétiennes.

Le V u hōro que : une étape dans la fondation de l'Association.

Le *Vœu Héroïque* est un vœu d'association et d'union, une re-fondation de l'Institut sur la Communauté qui prétend tout risquer - sa vie, sa durée, ses capacités, ses relations - dans la confiance en Dieu, pour réaliser son œuvre. Des hommes qui remettent à Dieu tout ce qu'ils sont, leurs talents : tout notre pouvoir, tout nos soins, tout ce que nous croirons en conscience et sans aucune considération humaine. Des hommes qui se font confiance mutuellement : MOI et NOUS, unanimement et d'un commun consentement, vœu d'union. Des hommes qui se sont découverts solidaires de tout ce qui a été fait et de tout ce qui reste à faire. Il y a une dynamique des relations humaines et du vécu qui se profile derrière cet engagement « secret ».

C'est un acte d'espérance envers le Dieu fidèle : la formule prononcée s'ouvre par l'invocation à la Trinité et se poursuit par un dialogue entre VOUS : la Trinité et NOUS, (MOI, MOI et MOI).

Le dialogue avec Dieu, la consécration, ont pour objet l'établissement de la Société des Écoles chrétiennes. C'est affirmé à deux reprises dans le texte. Jean-Baptiste de La Salle et les deux Frères sont passés de la « communauté » du *Mémoire sur l'Habit*, un terme qui exprimait l'horizon « religieux » du groupe qui s'était présenté à

Saint-Sulpice, à la « Société des Écoles chrétiennes », une expression qui inclut, outre la dimension religieuse, l'aspect scolaire de l'œuvre lasallienne.

Ce dialogue avec la Trinité, qui se déroule tout au long de ce vœu, est l'expression d'une expérience de Dieu, partagée par les trois contractants. Un regard de foi sur la réalité vécue, une relecture des signes que Dieu leur adresse au travers des événements, ce qui meurt et ce qui vit dans leurs existences et celles de leurs Frères, de leurs Écoles aussi ; un regard qui débouche sur un engagement, une création nouvelle qui se situe sur le terrain de l'Association.

C'est un geste prophétique qui annonce qu'une réalité nouvelle est présente. Un geste qui crée cette nouvelle réalité : le salut de Dieu est en marche, il est à nouveau possible. Ce geste prophétique est efficace. Des mots jaillissent de l'expérience évangélique et de son histoire : nous nous consacrons pour... nous faisons vœu d'association pour... des mots qui engendrent l'Histoire.

Le vœu du 1691 est comme la partie émergée de la conversation que Jean-Baptiste de La Salle poursuit avec Dieu ; la partie visible de ce qui se passe dans ses rencontres avec Lui. La présence communautaire et l'appel missionnaire empêchent cette rencontre de se transformer en dialogue intimiste et montrent qu'elle n'est pas un dialogue privé. Ce vœu nous apprend que **Jean-Baptiste de La Salle partage avec ses Frères son expérience de Dieu, afin que la Mission de Salut dans laquelle il est engagé, s'accomplisse.** C'est cela qui est fondateur de la Société des Écoles chrétiennes.

5 *Je promets et fais vœu de m'unir et demeurer en Société... pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites...*

Entre Pentecôte et Trinité.

Les Frères sont maintenant présents à Reims, Laon, Guise, Rethel, peut-être Château-Porcien, et à Paris. Pas plus de 30 Frères, au maximum. Avec le reste de la population française, ils viennent de traverser la grande famine de 1693-1694. Les récits des biographes de Jean-Baptiste de La Salle montrent qu'ils ont mis en pratique l'un des aspects du vœu de 1691 : mendier et se nourrir de pain, pour maintenir les écoles⁶⁴.

Le Noviciat fonctionne à Vaugirard, il remplit sa fonction d'unification de la Société, en renforçant son identité religieuse, en donnant aux Frères la conscience des liens qui les unissent, entre eux, avec Jean-Baptiste de La Salle, autour de leur ministère et de leur projet, autour de leur manière de vivre la Communauté.

La Communauté s'est aussi affirmée dans des combats pour préciser son identité et son autonomie : avec les curés de Saint-Sulpice (La Barmondière puis Baudrand), le *Mémoire sur l'Habit* en porte la trace ; avec les Maîtres des Petites Écoles et les Maîtres-Écrivains. Les procès auprès du Grand Chantre ou du Lieutenant de Police du

⁶⁴ Voir Blain. CL 7, Livre 2^{me}, chapitre 12, pp. 333-334. La maison de Vaugirard avait pour M. de La Salle des agréments célestes. La ferveur qui y régnait lui en rendait le séjour délicieux. Il fallut pourtant en sortir au moins pour quelque temps ; lorsque la famine commença à se faire sentir avec plus de rigueur, sur la fin de l'année 1693. Alors, il n'y avait plus de sûreté pour les Frères dans Vaugirard. Leur maison ouverte à qui voulait y entrer, et indéfendue, parce qu'elle n'était habitée que par des agneaux, était exposée aux loups. Leur nourriture, quoique si pauvre, faisait envie à des gens affamés. Déjà on l'avait enlevée au Frère qui l'apportait de Paris, et déjà les mêmes voleurs ou d'autres, s'attendaient à trouver tous les jours un repas préparé à peu près à la même heure. M. de La Salle instruit par les vols qui se faisaient de tous côtés à force ouverte, et par celui qu'on venait de lui faire, que les vivres lui seraient coupés et qu'ils ne pourraient plus venir en sûreté de Paris à Vaugirard, crut qu'il valait mieux aller demeurer à Paris.

Châtelet ont commencé. Son projet scolaire, éducatif, est devenu original : organisation des classes selon les niveaux des enfants, méthodes de lecture, d'écriture, style de vie de l'école, marqué par l'ordre, le silence, l'efficacité, l'attention aux besoins des enfants et des familles, gratuité pour tous, dépassement du particulier.

Depuis 1691, la Société chemine. Le projet de Dieu vécu par Jean-Baptiste de La Salle est partagé avec deux autres Frères. La Société a pris un aspect religieux évident, voulu et assumé par ses membres. Il devient important que des gestes fondateurs disent et célèbrent cette réalité.

En faisant vœu avec douze Frères et en poursuivant cette démarche religieuse par une réflexion communautaire sur la vie et les modalités d'action de la Société des Écoles chrétiennes, Jean-Baptiste de La Salle entre définitivement, et avec lui les Frères, dans une démarche communautaire qui est à la base de l'existence de la Société des Frères. Le nombre *douze* n'est pas innocent, la référence aux Apôtres et aux premiers temps apostoliques est explicite. Cette Communauté nouvelle, réunie et animée par l'Esprit Saint, prétend revivre la démarche de l'Église primitive, être habitée par l'Esprit Saint. Les dates retenues pour cet acte fondateur vont dans le même sens : de la Pentecôte à la Trinité.

Une démarche réfléchie.

Il leur dit au commencement de l'année 1694 qu'il leur laissait les quatre mois qui restaient jusqu'à la fête de la Sainte-Trinité pour y penser. Il écrivit aussi aux Frères anciens des quatre maisons qui étaient en province. Les retraites particulières des douze Frères anciens qu'il avait choisis et qu'il jugeait seuls capables d'engagements perpétuels étant finies au bout de quatre mois, il les appela tous à Vaugirard et y fit venir ceux qui étaient en province. Il commença avec eux le jour de la Pentecôte une autre retraite générale qu'il finit le jour de la Trinité. Il fit entrer avec lui plusieurs fois les Frères en conférences communes,

où tous avaient la liberté de se faire part de leurs dispositions. Les vœux en étaient la seule matière... La noble ardeur de faire des vœux perpétuels serait restreinte à ceux d'obéissance et de stabilité...⁶⁵

Ainsi, les Frères estimés « seuls capables d'engagements perpétuels » ont plusieurs mois de réflexion. On peut remarquer que même les vœux, c'est-à-dire une part essentielle de la manifestation de l'identité religieuse, sont discutés par la Communauté. Les choix fondamentaux appartiennent maintenant aux Frères, pris comme un corps vivant, capable de se déterminer, parce que c'est sa propre vie qui est en cause, et que son sens spirituel s'est affiné au cours des années.

S'associer, ce n'est pas partir avec des inconnus. C'est toujours en référence concrète avec des personnes qui se font réciproquement confiance, parce qu'elles partagent les mêmes expériences, les mêmes projets. Il est important pour nous de mieux connaître les « fondateurs » de l'association lasallienne pour le service éducatif des pauvres. Avec Monsieur de La Salle, douze Frères s'engagent ce 6 juin 1694. Nicolas Vuyart et Gabriel Drolin sont les plus âgés du groupe, ils sont avec Jean-Baptiste de La Salle depuis les débuts à Reims. Six des contractants quitteront ultérieurement l'Institut, certainement pour l'un ou l'autre, vraisemblablement pour ceux qui ne figurent pas dans *Le Catalogue des Frères* (CL 3). Trois au moins mourront jeunes : Jean Henry, Jacques Compain et Michel Barthélémy Jacquinot, ces deux derniers lors de l'épidémie de « pourpre » (scarlatine ou rougeole ?) qui frappe la Communauté de Chartres en 1705.

Avec les douze, revivre les temps apostoliques.

Le vœu *héroïque* de 1691 était limité aux trois contractants, il s'éteint avec le décès du « dernier vivant » ou avec « l'entière consommation de l'établissement de la dite Société », son objet concerne

⁶⁵ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 13, pp. 343.

« le dit établissement ». Le vœu de 1694 concerne tous les Frères qui, au cours, des siècles partagent le charisme lasallien et veulent l'accomplir dans leur vie, à la suite de Jean-Baptiste de La Salle et de ceux qui les ont précédés. C'est un vœu qui reste ouvert.

Très sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, je me consacre tout à vous pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi.

Et pour cet effet, je, Jean-Baptiste De La Salle, prêtre, promets et fais vœu de **m'unir et demeurer en Société** avec les Frères Nicolas Vuyart, Gabriel Drolin, Jean Partois, Gabriel-Charles Rasigade, Jean Henry, Jacques Compain, Jean Jacquot, Jean-Louis de Marcheville, Michel-Barthélémy Jacquinet, Edme Leguillon, Gilles Pierre et Claude Roussel, **pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites**, en quelque lieu que ce soit, quand même je serais obligé pour le faire de demander l'aumône et de vivre de pain seulement, ou pour faire dans la dite Société ce à quoi je serai employé soit par le corps de la Société, soit par les Supérieurs qui en auront la conduite.

C'est pourquoi, je promets et fais vœu d'obéissance tant au corps de cette Société qu'aux Supérieurs, lesquels **vœux tant d'association que de stabilité dans la dite Société**, et d'obéissance, je promets de garder inviolablement pendant toute ma vie.

En foi de quoi, j'ai signé, fait à Vaugirard, ce sixième juin, jour de la Fête de la Très Sainte Trinité de l'année mil six cent quatre-vingt-quatorze. Signé : De La Salle.

La Trinité

Elle encadre cette formule de vœux : Très Sainte Trinité... (au début) et la fête de la Très Sainte Trinité... (à la fin, le jour d'émission des vœux). Les vœux des Frères sont inclus dans le Mystère central du christianisme, celui dans lequel entre tout baptisé le jour de sa consécration à Dieu. Un Dieu unique et communauté de vie.

Le vœu est nourri de foi. Il s'adresse à la « Très Sainte-Trinité » laquelle est immédiatement énumérée : Père, Fils et Saint-Esprit. Il

se poursuit par un acte d'adoration : « prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable Majesté... ». On dit *JE* et non plus *NOUS* comme avec le vœu de 1691. C'est chacun qui s'engage et se consacre ; pour vivre l'association, justement, et non plus pour faire vivre l'association. pour vivre en Société et non plus pour faire exister la Société des Écoles chrétiennes, même si, bien sûr, *vivre l'Association*, c'est aussi *faire vivre l'Association*. Celle-ci n'est vivante que parce que des personnes la rejoignent et en vivent. Ainsi, la première partie de la formule d'engagement prend la Trinité comme référence ultime de l'Association lasallienne, car c'est la Trinité qui est le modèle de cette communion pour la mission que les consacrés prennent pour base de l'Association. Il s'agit bien d'un acte de foi et pas seulement de la générosité des membres ou de leur capacité à s'engager.

Il n'y a pas d'intermédiaire entre la Trinité et le Frère : ni prêtre, ni célébrant, ni évêque, ni même un Supérieur ; la relation est directe entre Dieu et le Frère. Le rite consécatoire, c'est la parole publique et libre du Frère, au moment où il la prononce. C'est une rencontre personnelle, signifiée par un acte prophétique unique, une parole qui dit la relation, la rencontre, la mission, dans un dialogue entre Dieu et celui qu'il a appelé et choisi : « Je me consacre... Je promets... je promets et fais vœu ... ». On peut dire que les vœux sont comme la manifestation extériorisée de l'expérience de Dieu la plus profonde. L'objet de la consécration, c'est la totalité de la personne, consécration qui identifie la gloire de Dieu avec l'Association pour « tenir les écoles gratuites ». Ainsi est exprimée l'unité de vie du Frère.

La finalité de la consécration, c'est « pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi ». L'accent est mis sur la gloire de Dieu qu'il faut procurer : d'où le parallélisme « gloire de Dieu » et « écoles gratuites ». La gloire de Dieu est dans l'Histoire du Salut. La gloire de Dieu est manifestée lorsque les pauvres sont écoutés et entendus. Cette formulation est

profondément lasallienne ; on la retrouve en particulier dans les *Méditations pour le Temps de la Retraite*, où l'on s'aperçoit que ce qui procure la gloire de Dieu, c'est le salut des enfants qui nous sont confiés. En 1691, c'était pour procurer de tout notre pouvoir et de tous nos soins l'établissement de la Société des Écoles chrétiennes, en quelque sorte, les trois contractants fixaient les limites de leur consécration. Ici, en 1694, ils la remettent à Dieu et à sa volonté. On a changé de niveau, et c'est bien le signe que les deux expressions (celle de 1691 et celle de 1694) ne sont pas sur le même plan. Même si le vœu de 1691 est nécessaire pour qu'existent celui de 1694 et tous les autres à la suite.

JE ... promets et fais v u de m unir et de demeurer en société
AVEC ...

Suit l'énumération des douze autres noms. Cette présence matérielle des noms des contractants renforce la cohésion de l'Association. Il ne s'agit pas d'un acte fait « en général », mais d'une référence réciproque aux contractants eux-mêmes. C'est bien avec ceux-ci que je m'associe, des hommes qui ont un visage, une histoire, que je connais, avec lesquels j'ai partagé une partie de ma vie, mes espoirs, des luttes, des échecs... On est bien en présence d'un « acte » fondateur, au sens quasi juridique du terme. La Société a une consistance repérable dans le paysage social et ecclésial du temps. Cette deuxième partie de la formule signale donc clairement l'objet proprement dit de la consécration : « m'unir et demeurer en société... ». La vie consacrée du Frère s'incarne dans cette Association et y établit son noyau central.

Cette société est « pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites... » sa finalité est précise, les écoles gratuites désignent un modèle d'école associé à celui des « écoles de charité », bien connu de la France d'Ancien Régime. Habituellement ces « écoles de charité » sont réservées aux enfants pauvres, ceux dont les parents

figurent sur les listes des paroisses ou des Bureaux des Pauvres. Dire « école gratuite » implique donc un changement, celui qu'ont voulu Jean-Baptiste de La Salle et les Frères : ce sont des écoles qui demeurent ouvertes à tous, qui ne veulent pas séparer les pauvres des autres enfants, plus à l'aise. La démarche porte une force de transformation de la société dont la Grande Révolution sera, sans doute, l'un des aboutissements. L'engagement ne s'établit pas directement avec l'œuvre des écoles, mais avec l'Association, c'est-à-dire avec la « Communauté pour les écoles gratuites ». Dès le début, le centre de gravité, la médiation indispensable qui caractérise le projet lasallien est clairement établi. Il se situe dans la communion fraternelle qui unit les Frères. Celle-ci se place avant même le projet apostolique proprement dit, bien que celui-ci soit la finalité de leur communion. Ainsi, il n'est pas indifférent que l'énumération de tous les contractants précède la finalité de l'Association. La finalité, c'est de tenir les écoles gratuites, dans cette finalité, les destinataires préférés, les enfants pauvres, sont implicitement compris. La force de l'Association est dirigée vers les pauvres, sans exclure les autres, mais avec une ferme préférence pour les premiers. C'est la finalité de l'association et elle doit être poursuivie par cette même Association, et non pas par chaque membre pris isolément. « Ensemble et par association » : ceci révèle le style avec lequel on doit porter l'œuvre, ainsi que la tension féconde qui s'établit entre ce qui est réalisé concrètement auprès des destinataires précis - ce qui relève de la communauté - et la perspective d'ensemble, l'universalité - qui doit caractériser l'institution.

La dimension communautaire est présente dans cet engagement : « m'unir et demeurer en société avec ... pour tenir ensemble et par association ». La formule devient projet missionnaire communautaire vécu, le vœu vient de la vie telle qu'ils la partagent, il est réponse aux personnes, aux besoins. Les Frères se donnent des objectifs, des attitudes communautaires, liées à la mission et à sa continuité :

« demander l'aumône ... se nourrir de pain ». Une formule qui traduit une réalité vécue et expérimentée avant d'être exprimée. L'objectif est de maintenir la réalité de cette œuvre de Dieu, non de faire des exploits ascétiques. Un texte radical, c'est-à-dire un texte « racine ».

Association, ensemble, Société : ces mots se renvoient l'un à l'autre. POUR un projet apostolique précis : les écoles gratuites. La vie communautaire associée au projet éducatif est l'objet de la consécration du Frère à Dieu, en réponse au choix et à l'appel de Dieu. En fait, c'est le contenu de l'expérience humaine du Frère qui est consacré. Les vœux des Frères correspondent à leur expérience vitale. L'accomplissement de l'œuvre de Dieu, sa gloire à proclamer, s'appuie maintenant sur une Communauté.

La formule de 1694 ouvre également les champs du ministère : « ou pour faire dans ladite société ce à quoi je serai employé... ». L'action possible ne se limite pas à « tenir les écoles ». Certains Frères sont des Frères-servants et ne diront pas la partie de la formule qui porte sur « tenir les écoles gratuites », d'autres pourront avoir d'autres fonctions, moins directement scolaires... Jean-Baptiste de La Salle et les Frères pensent-ils également au cas des Frères qui seront employés dans des Pensionnats payants, comme Saint-Yon ? on n'en est pas encore là. Ce que l'on peut remarquer, c'est la plasticité de la formule des vœux de nos origines, elle envisage d'emblée les situations possibles qui surviendront ultérieurement dans la vie de l'Institut et des Frères.

C est pourquoi je promets et fais v u d obéissance, d association, de stabilité...

Dans cette troisième partie de la formule, on rend plus explicites les liens de la consécration, les vœux d'association, stabilité, obéissance. Chacun d'eux renforce un aspect ou une dimension de

l'Association. Les vœux, comme tout vœu religieux, sont adressés à Dieu, cependant, ils passent par les Frères avec qui on s'associe. Leur accomplissement se réalise par eux et avec eux. On peut traduire ainsi leur sens : *Association* : je m'unis avec ces Frères ; *Stabilité* : je promets de leur être fidèle (ils peuvent compter sur moi, quoi qu'il arrive) ; *Obéissance* : j'accepte ce qu'ils décideront.

Stabilité et association sont déjà apparues dans « m'unir et demeurer en Société, tenir ensemble et par association... ». Le vœu d'obéissance est fait « au corps de la Société et aux Supérieurs ». Il est dans la ligne des vœux émis à partir de 1686. Il fait que la Société pourra accomplir sa mission : tenir les écoles gratuites. Il me semble que ce n'est pas d'abord un vœu « ascétique », dans la ligne de la triade classique, mais un vœu en rapport avec les circonstances d'un métier d'éducateur, vécu en « association ». Ce sont trois vœux en référence au projet communautaire, au corps de la société. Ce sont encore des vœux pour la Mission : association pour tenir les écoles gratuites ; stabilité : je veux demeurer fidèle aux jeunes, aux enfants des artisans et des pauvres ; obéissance : j'accepte l'emploi, le ministère qui m'est assigné par « la Société », dans le lieu où elle m'envoie.

Ces engagements sont pris « inviolablement pendant toute ma vie... ». C'est-à-dire pour ce qui est au pouvoir de l'homme, aidé par la grâce de Dieu, ce qui répond au « autant qu'il me sera possible... » du début.

Le V u d Association.

Cette formule est la ritualisation d'une expérience d'une mémoire et d'une espérance. C'est la confession de foi prophétique d'une communauté qui professe, dans la foi, que Dieu a été avec elle, qu'il est avec elle, qu'il ne peut l'abandonner car elle se confie totalement à Lui pour faire son œuvre. Cette radicalité de la démarche

implique un discernement, un cheminement, une expérience du Dieu du Salut, afin d'être faite en vérité. Le vœu n'est pas une formule toute faite ou surgie d'un élan de générosité soudain. Le vœu est vécu et exprimé comme cristallisation de l'expérience de Dieu vécue par ces hommes.

Le vœu d'association de 1694 est l'authentique seuil de l'Association lasallienne, celle-ci en étant l'élément essentiel. Extérieurement, le vœu n'ajoute rien, ni à la mission, ni à la communauté, mais, intérieurement, il place ces deux réalités en relation explicite avec Dieu lui-même. Ainsi, les acteurs trouveront une plus grande force intérieure pour donner une continuité au projet.

Le vœu projette aussi vers le futur ce que les Frères sont en train de vivre. C'est un geste prophétique : ils affirment que Dieu est présent dans l'œuvre qu'ils réalisent, et ainsi, malgré leur fragilité, ils peuvent y engager leur vie pour donner une continuité à l'expérience. Au cœur de l'intention fondatrice de Jean-Baptiste de La Salle et des Frères, l'Association détermine à la fois le mode de vie de la communauté (m'unir et demeurer en société avec les Frères des Écoles chrétiennes) et le mode d'exercice du ministère (tenir ensemble et par association les écoles gratuites).

Il ne s'agit plus d'établir une Société, comme en 1691, mais de donner consistance aux objectifs que s'est donnée cette Société : tenir les Écoles gratuites. En 1694, il existe un projet constitué. Les formules employées parlent de renforcer la cohésion interne de la Société, de se rendre disponible pour la mission, de discerner la volonté de Dieu au moyen de l'obéissance envers *le corps de la Société*, et envers ceux qui la dirigent.

La formule de consécration ou d'engagement de Jean-Baptiste de La Salle et des premiers Frères exprime dans son ensemble le lien qui s'établit entre la dimension « communauté » (*ensemble*) et la dimension « association pour la mission ». Le lien révèle le style

communautaire donné à leur vie, la radicalité avec laquelle ils assument les objectifs de l'Association et la priorité qu'ils donnent parmi les options personnelles possibles qui s'offrent à eux, dans leurs vies. Dès lors, ce lien met en évidence leur solidarité absolue avec les autres membres de la communauté et avec les objectifs de l'Association. C'est « l'association » et non une personne seule qui porte le Projet éducatif. À cette solidarité, ils subordonnent leurs intérêts et leurs besoins personnels. Ceci veut dire que le genre de communauté établi par Jean-Baptiste de La Salle et les premiers Frères est bien celui d'une communauté *intentionnelle*.

Le vœu dans le processus de construction communautaire a une dimension vitale, existentielle, il donne corps à une histoire communautaire vécue par les Frères et par n'importe quels Frères, mais ces Frères-ci, des œuvres créées, des échecs et des réussites, des expériences communautaires vécues. Le vœu ritualise cet engagement dans l'Histoire, afin d'aller plus loin.

En conséquence des Vœux et de l'Association que nous avons contractée par eux : l'acte d'Élection du Supérieur, le 7 juin 1694.

Nous soussignés, Frère Nicolas Vuyart, Gabriel Drolin, Jean Partois, Gabriel-Charles Rasigade, Jean Henry, Jacques Compain, Jean Jacquot, Jean-Louis de Marcheville, Michel-Barthélémy Jacquinot, Edme Leguillon, Gilles Pierre et Claude Roussel, après nous être associés avec Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, pour tenir ensemble et par association les Écoles gratuites par les vœux que nous avons faits le jour d'hier, reconnaissons qu'en conséquence de nos vœux et de l'association que nous avons contractée par eux, nous avons choisi pour Supérieur Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, auquel nous promettons d'obéir avec une entière soumission en vertu de notre vœu, aussi bien qu'à ceux qui nous seront donnés par lui pour Supérieurs.

Nous déclarons aussi que nous prétendons que la présente élection que nous avons faite dudit sieur de La Salle pour Supérieur n'aura dans la suite aucune conséquence. Notre intention étant qu'après lui, à l'avenir et pour toujours, il n'y ait aucun ni reçu parmi nous, ni choisi pour Supérieur qui soit prêtre ou qui ait reçu les ordres sacrés ; et que **nous n'aurons même, ni n'admettrons, aucun Supérieur qui ne soit associé et qui n'ait fait vœu comme nous, et comme tous les autres qui nous seront associés dans la suite.**

Fait à Vaugirard, le septième juin de l'année mil six cent quatre vingt et quatorze. (CL 7, p. 347-348).

Dans la foulée de l'émission des vœux, le 6 juin 1694, l'assemblée des Frères, avec Jean-Baptiste de La Salle procède à l'élection du Supérieur. Déjà, à la suite des assemblées de 1684 - 1686, Monsieur de La Salle avait tenté de faire élire un Frère à sa place et y était parvenu, en la personne du Frère Henri L'Heureux, non sans faire subir une forte pression à l'assemblée. Dans le contexte rémois, cet état de chose avait paru insupportable : il ne convenait pas qu'un prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de l'église Métropolitaine, appartenant à une des familles notables de la ville, soit soumis à un laïc, simple Maître d'école. Jean-Baptiste de La Salle avait donc repris sa place à la tête de la communauté, et continué d'agir en Supérieur, déplaçant les Frères suivant les besoins, prenant des initiatives, comme celle de venir à Paris... Il pense et il sait que sa Société ne sera vraiment stabilisée que lorsqu'un de ses membres sera à sa tête. Sa tentative de préparer le Frère Henri L'Heureux à la prêtrise échoue, avec la mort de ce dernier. Lui même se trouve aux portes de la mort, tandis que sa communauté paraît se dissoudre entre Paris et Reims... Sa réponse sera le vœu héroïque, avec les démarches qui l'accompagnent (Noviciat, reddition, retraite, formation des Frères...).

En 1694, Jean-Baptiste de La Salle tente à nouveau de faire élire un Frère à sa place. Mais là, les Frères se refusent à entrer dans son jeu.

Malgré ses exhortations, malgré des scrutins recommencés, ils restent unanimes à choisir Monsieur de La Salle comme Supérieur. Finalement, l'un d'eux prend la parole pour l'inviter à reconnaître dans leur comportement la volonté de Dieu. Néanmoins, l'acte qu'ils dressent ensuite montre qu'ils ont bien compris le souci de Jean-Baptiste de La Salle : que le Supérieur des Frères soit l'un d'entre eux.

L'acte d'élection.

À la suite des vœux « que nous avons faits ce jour d'hier, Nous sous-signés... ». La liste des noms de ceux qui se sont associés la veille est reprise, au début et à la fin. C'est à l'intérieur de cette Association, et pour son utilité, que s'accomplit cette démarche d'élection. Tout comme le vœu du 6 juin est encadré par la Trinité, modèle de toute « association », la démarche de structuration de l'Association qu'est l'élection du Supérieur, se fait à l'intérieur du groupe des associés. On remarque que les Frères sont rangés dans le même ordre que pour les vœux, les Frères Nicolas Vuyart et Gabriel Drolin viennent en tête, les plus jeunes (?) sont à la fin. Avec l'énumération des membres de l'association, et le rappel de leur démarche commune, c'est le corps de la Société qui s'expérimente.

Leur démarche est présentée comme découlant directement de l'engagement d'association pris ensemble : « après nous être associés avec Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, prêtre... ». Ils reprennent d'ailleurs le texte même de leur consécration à Dieu : « pour tenir ensemble et par association les Écoles gratuites par les vœux que nous avons faits le jour d'hier... ». Ces vœux (association, stabilité, obéissance) sont mis en rapport avec la finalité, « tenir les Écoles gratuites », et sa modalité, « ensemble et par association ».

Le texte poursuit en soulignant le rapport étroit entre les vœux, l'as-

sociation et cet acte d'élection : « reconnaissons qu'en conséquence des vœux et de l'association que nous avons contractée par eux, nous avons choisi pour Supérieur, Monsieur Jean-Baptiste de La Salle... ». Le « en conséquence » introduit un caractère logique, de cause à effet, dans la décision. L'Association doit s'organiser, se donner des structures, un Supérieur, développer toutes ses potentialités pour exister. L'intuition mystique doit se concrétiser dans des comportements et des structures, des relations, ordonnées elles-mêmes par la finalité que l'on se propose et qui a inspiré la démarche : procurer la gloire de Dieu en tenant les écoles gratuites pour les enfants pauvres.

La fin de cette première partie, en rappelant celui « auquel nous promettons d'obéir avec une entière soumission en vertu de notre vœu », renvoie encore à cette formule de vœu, et en particulier à celui d'obéissance, lequel figurait déjà - si l'on suit le chanoine Blain - dans les formules de 1684 - 1686, y compris pour les « néophytes » ou ceux dont on n'était pas absolument sûrs⁶⁶.

⁶⁶ On peut voir, sur cette question de l'obéissance, la série des Méditations qui sont proposées pour tous les dimanches entre l'Épiphanie et le Mercredi des Cendres.

MDF 7. De la nécessité de l'obéissance.

MDF 8. De l'exactitude de l'obéissance.

MDF 9. De la foi qu'on doit faire paraître dans l'obéissance.

MDF 10. De la fidélité qu'on doit avoir à l'obéissance, nonobstant les tentations les plus violentes.

MDF 11. De l'excellence et du mérite de l'obéissance.

MDF 12. Des grands fruits que produit ce qu'on fait par obéissance, quoiqu'en soi-même il paraisse peu de chose.

MDF 13. Du besoin qu'ont les personnes consacrées à Dieu d'être exercées dans la pratique de l'obéissance.

MDF 14. Des trois sortes de désobéissants.

MDF 15. Des trois sortes de personnes qui obéissent sans avoir le mérite de l'obéissance aveugle.

Voir aussi ce que dit le Recueil (Les neuf conditions de l'obéissance et Des conditions de l'obéissance en particulier ; R 9, 1 & 2).

Cette lecture ne doit pas être faite au premier degré. Notre anthropologie n'est plus la même que celle de cette époque, et il y a des raideurs dans le discours de Jean-Baptiste de La Salle qui tiennent au contexte, à son caractère, à son milieu. Les rapports humains supposés par la pratique de l'obéissance ne se vivent plus sur le mode du XVII^e siècle. Quant à la lecture des lettres du Fondateur avec les Frères, elles nous montrent bien qu'il ne fonctionnait pas, habituellement, sur le mode décrit par les Méditations.

Après lui et pour toujours...

La seconde partie est une réponse aux questions que se posent le Fondateur et les Frères sur l'avenir de leur Association, dans le contexte de leur temps. Ce qui est aussi tout à fait singulier, c'est que le choix fait par les Frères en 1694, « après lui et pour toujours... » continue à nous toucher, nous qui sommes ces « autres qui nous seront associés dans la suite ».

Il n'y ait aucun ni reçu parmi nous, ni choisi pour Supérieur, qui soit prêtre ou qui ait reçu les ordres sacrés ; et que nous n'aurons même ni n'admettrons aucun Supérieur qui ne soit associé et qui n'ait fait vœu comme nous et comme tous les autres qui nous seront associés dans la suite.

Jean-Baptiste de La Salle est prêtre, mais explicitement et délibérément, il reste un cas unique pour nos premiers Frères. Dans la tradition de l'Institut, Monsieur de La Salle est désigné comme l'Instituteur des Frères, et Frère Barthélémy comme le premier Supérieur Général.

La référence dans cette décision est faite encore en direction des vœux et de l'association : « qui ne soit associé et qui n'ait fait vœu comme nous ». Les Frères ne refusent pas le sacerdoce par mépris, ni parce qu'ils n'en seraient pas capable. Plusieurs Frères avant de rejoindre la communauté avaient fait des études ecclésiastiques, et savaient le latin, Jean-Baptiste de La Salle a été formé dans le contexte de la restauration de la dignité cléricale, au Séminaire de Saint-Sulpice. Mais il me semble plutôt que les Frères ont découvert que l'Association pour tenir les écoles gratuites pour les pauvres ne pourra se maintenir et atteindre ses objectifs, que s'ils intègrent dans leur démarche une vraie communion entre baptisés, sans se laisser distraire par des soucis paroissiaux ou l'appartenance au ministère ordonné dans l'Église. Le seul combat qui compte pour eux, c'est de pouvoir enseigner, instruire, éduquer, accompagner, les jeunes et les enfants qui leur sont confiés.

À l'inverse de la mentalité de leurs contemporains, ils refusent de sacréaliser les hiérarchies, même (ou surtout) si celles-ci se veulent déjà sacrées. Dans le choix de leur Supérieur, dans leur mode de fonctionnement, ils adoptent une pratique que l'on peut qualifier de manière anachronique, de *démocratique* : discussions ouvertes, discernement, choix final par un vote à bulletin secret⁶⁷.

La nouveauté fondatrice.

Il faut prendre conscience qu'avec cette communauté qui se constitue entre 1680 - 1690, qui détermine ses finalités et choisit ses structures, qui devient Société entre 1691 - 1694, autour de ce vœu d'Association, quelque chose de radicalement nouveau est né dans l'Église à propos de la vie consacrée. Il s'agit d'une communauté de baptisés qui se consacrent à Dieu pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites, c'est-à-dire pour faire avancer le Règne de Dieu chez les jeunes, pour leur procurer le Salut de Dieu. Des personnes qui cherchent la sainteté, non dans la pratique de vœux de religion tournés vers soi, mais dans un service éducatif tourné vers la société contemporaine. Des gens qui font de leur métier d'éducateur, un ministère, un lieu de rencontre de Dieu et finalement un chemin de sainteté, en procurant le salut aux enfants et aux jeunes.

⁶⁷ Bien sûr, des déviations et des distorsions pourront apparaître dans la pratique : abus de pouvoir de tel ou tel Supérieur, Chapitres Généraux constitués majoritairement de Frères choisis à cause leurs fonctions (Visiteurs, directeurs de « maisons principales »)... absence de dialogue... Tout ceci n'est que trop réel, et les Frères n'ont pas toujours été à la hauteur des intuitions du Fondateur. Parfois ils les ont chosifiées ou les ont interprétées à la lettre, ou de façon biaisée par leurs propres contextes contemporains. Il est vrai encore que le choix de s'intégrer à la vie religieuse classique, par les trois vœux a été fait très rapidement après la mort de Jean-Baptiste de La Salle, l'habit devenant d'avantage « ecclésiastique » en rallongeant la soutane. Autant d'exemples de conformisme. Il faut bien considérer qu'un groupe aussi singulier et nouveau que celui des Frères des Écoles Chrétiennes, ne pouvait conserver longtemps, sans disparaître ou s'aligner sur un modèle connu, les intuitions charismatiques de son Fondateur. On peut le regretter, mais on ne refait pas l'Histoire, et c'était sans doute le prix à payer pour que l'essentiel : l'association pour tenir les écoles gratuites, parvienne jusqu'à nous.

L'Association naît dans la communauté et à partir de l'expérience de cette communauté, mais aussi pour rendre solide et forte la communauté, intérieurement et extérieurement. Elle naît pour enraciner la communauté et orienter ses liens internes de manière radicale vers la mission. Le geste de la consécration montre que Dieu est le fondement de la communauté et que l'œuvre éducative, c'est l'Œuvre de Dieu. Elle naît pour rendre universel, dans l'espace et le temps, cette expérience d'une communauté-pour-l'éducation-des-pauvres. L'Association est la garantie que la communauté se poursuivra au-delà de son existence concrète, en un lieu et à un moment donnés.

La Communauté des Écoles chrétiennes se constitue avant tout, non pas comme équipe de travail, mais comme une communion de personnes qui se sentent appelées par Jésus-Christ et envoyées pour le représenter. L'Association Lasallienne ne s'appuie pas tout d'abord sur une organisation efficace, mais sur les rapports interpersonnels de ceux qui se savent appelés, et qui sont envoyés pour réaliser la même mission, pour réaliser l'œuvre de Dieu. La perfection évangélique est à chercher dans une communauté, et avec elle. Elle est partagée entre des personnes qui se font mutuellement confiance, comme elles font confiance à Dieu.

Dieu est celui qui, par Jésus-Christ, nous consacre pour la Mission. C'est ce que disent les formules des vœux évoquées plus haut. C'est ce que continue de dire notre formule des vœux d'aujourd'hui. Jean-Baptiste de La Salle et les Frères font l'expérience du pouvoir de la Consécration qui les transforme en disciple capable de participer à la Mission. L'insistance sur l'Association est déterminante pour notre identité.

Cette relecture de l'Histoire conduit à des changements et à des choix qui, à leur tour, font aussi l'Histoire, permettant à notre Histoire de continuer et d'aller autrement, donnant une orientation

nouvelle et décisive à la *Société des Écoles chrétiennes*. Car les engagements de 1694 (consécration par l'Association, et structuration de la Communauté), sont féconds. En effet, commence alors la période d'extension de la Société des Écoles chrétiennes : Chartres, Troyes, Calais... Ces fondations nouvelles indiquent le dynamisme de la Communauté, ses facultés d'adaptation à des situations diverses. Jean-Baptiste de La Salle et les Frères se donnent aussi les instruments nécessaires pour mener à bien l'œuvre de Dieu auprès des enfants des artisans et des pauvres. Plusieurs ouvrages fondamentaux : *La Conduite des Écoles chrétiennes*, *les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes*, *les Devoirs d'un chrétien envers Dieu...* marquent la Société des Écoles chrétiennes pour longtemps et construisent son identité pour le Peuple de Dieu.

En même temps, la Communauté devient plus universelle : elle sort de Paris. La fondation de Chartres, en 1699, est le signal d'un mouvement qui ne cessera plus.

Une Mission Évangélique qui émerge.

Depuis 1694, la Société des Écoles chrétiennes s'est renforcée et développée. Les écoles sur la paroisse Saint-Sulpice se sont multipliées, toujours avec une communauté résidant rue Princesse. En 1697, le Noviciat de Vaugirard a été transféré à la Grande Maison, une demeure plus spacieuse et mieux située que celle de Vaugirard.

En 1699, un nouveau Séminaire des Maîtres pour la campagne est ouvert (mais Blain est confus sur ce point, peut-être s'agit-il de la paroisse Saint-Hippolite, dans le quartier Saint-Marcel), ainsi qu'une École dominicale ouverte à la demande du curé de Saint-Sulpice, Monsieur de La Chétardie. Elle fonctionne le dimanche et propose à des jeunes gens (moins de 20 ans) une formation de base (lecture et écriture) ainsi qu'une formation professionnelle (dessin, comptabilité). Elle accueille deux cents jeunes, de tout Paris. Malheureusement, les Frères à qui Jean-Baptiste de La Salle confie cette tâche

sortent les uns après les autres. L'œuvre doit être abandonnée, et il semble que le curé de Saint-Sulpice en tienne rigueur à Monsieur de La Salle. Dans cette maison fonctionne également, à partir de mai 1698, pendant un an ou deux, le **Pensionnat des Irlandais**, ouvert à la demande de l'archevêque de Paris, Monseigneur de Noailles.

L'envoi de sept Frères à Chartres, en 1699, à la demande de l'évêque Godet des Marets, ami de séminaire de Jean-Baptiste de La Salle et aumônier de Saint-Cyr⁶⁸ marque un tournant dans la démarche missionnaire de Jean-Baptiste de La Salle. Pour répondre à cet appel, il fait se réunir les Frères de Paris, il veut avoir leur consentement :

M. Godet des Marets avait commencé à faire sa demande dès l'année 1694 et il la renouvelait souvent. Enfin, il fit tant d'instance sur ce sujet dans l'année 1699, que M. de La Salle ne put plus reculer. Cependant, l'humble Supérieur voulut avant que de promettre des sujets à M. l'évêque de Chartres, avoir le consentement des Frères. Dans l'assemblée qu'il en fit, il leur déclara la proposition de l'illustre prélat ; et après avoir fait l'éloge de son éminente piété, et de son zèle ardent pour la Religion, il les laissa conclure et se déterminer à leur gré. Les Frères sensibles à l'honneur que leur faisait un saint évêque, que les zélateurs de la saine et ancienne doctrine honoraient comme le bouclier de la foi en France, s'offrirent à l'envie à leur Supérieur pour recevoir sa mission.⁶⁹

Dans une décision d'importance : étendre la mission au-delà de lieux familiers et connus, Monsieur de La Salle met en œuvre l'Association. Ce sont les Frères qui décident une mission plus universelle. C'est la seule fois qu'une telle consultation est rapportée à propos des ouvertures d'école et de communauté. Cette décision

⁶⁸ Pensionnat ouvert par Madame de Maintenon, épouse morganatique de Louis XIV, pour les jeunes filles pauvres de la noblesse.

⁶⁹ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 15, p. 370.

commune ouvre une porte décisive dans le fonctionnement de la communauté ; les fondations se succéderont ensuite sans que Monsieur de La Salle renouvelle ce geste : Calais, Dijon, Rome (en 1702)... La démarche et ce qu'elle entraîne, ne sera pas sans influencer les comportements du curé de Saint-Sulpice, car visiblement l'œuvre des écoles gratuites n'est plus une œuvre sulpicienne.

Un autre élément apparaît : le succès des écoles des Frères, la qualité de leur enseignement, son efficacité, l'ordre qui s'installe dans les écoles et chez les enfants... attire une clientèle de fils d'artisans et de petits commerçants, qui n'est pas inscrite sur le Registre des pauvres. Avec les Frères, Jean-Baptiste de La Salle pense que l'Évangile doit être offert gratuitement à tous, et qu'il n'est pas question de demander une rétribution même à ceux qui le pourraient. Un changement éducatif important intervient avec cette nouvelle clientèle. D'une certaine façon, c'est la société urbaine entière qui se met à bouger, et cela ne peut entraîner que des difficultés pour Jean-Baptiste de La Salle et les Frères car alors, les divisions sociales ne sont plus respectées, ce qui est inquiétant dans une société qui fait de la *nouvelletée* un mal et où chacun a vocation divine de rester à la place où il est né. Ces écoles gratuites font encore concurrence aux écoles payantes en leur enlevant des clients potentiels et en dispensant des savoirs qui sont réservés à la corporation des maîtres-écrivains jurés. La nouvelle Communauté se trouve donc affrontée, au moment du changement de siècle, à deux obstacles institutionnels :

– Le statut de l'enseignement dans la Société de l'Ancien Régime, la fonction de l'éducation comme instrument de changement social. Pour une part significative des responsables politiques et religieux, instruire le peuple au-delà du catéchisme et de la lecture élémentaire, est une erreur, car source de déstabilisation de la Société. On trouve des traces de cette perspective chez Jean-Baptiste de La

Salle lui-même : « Et comme la plupart sont nés pauvres, il faut les animer à mépriser les richesses et à aimer la pauvreté, parce que Notre-Seigneur est né pauvre, et a aimé les pauvres avec qui il se plaisait d'être et qui a même dit *que les pauvres sont bienheureux, parce que le Royaume du Ciel est à eux* » (MR 202.2).

– Le statut de la Communauté dans une Église cléricale, où l'argent compte beaucoup. Qui est responsable de cette communauté de laïcs qui prétendent travailler dans les paroisses, les diocèses, avec quel contrôle hiérarchique, quelles ressources ? La jeune Communauté, composée de laïcs, n'a aucun statut reconnu dans le monde ecclésiastique de son temps : ils ne sont pas clercs, ni « religieux », ils innovent par leur genre de vie et par leur manière de conduire leur ministère. Depuis une dizaine d'année (l'arrivée à Paris), ce sont les structures paroissiales de Saint-Sulpice qui sont le cadre de vie de ce groupe et de cette œuvre, et voilà qu'ils s'en détachent.

6. La communauté nouvelle dans les conflits.

Paris, conflit avec l'organisation ecclésiastique.

La crise de 1702⁷⁰ a son origine dans le comportement excessif de deux Frères, le Maître des novices et le Directeur de la Communauté de la Rue Princesse, qui l'un et l'autre punissent trop sévèrement des novices dont ils ont la responsabilité. Ces derniers se plaignent auprès d'un prêtre familier de la maison, un proche, semble-t-il, de Monsieur de La Chétardie. Le résultat est que le geste des deux Frères est interprété comme découlant des options excessivement rigoristes de Jean-Baptiste de La Salle lui-même. Une enquête ecclésiastique est demandée à l'archevêché. Monsieur Pirot, Grand-Vicaire, vient faire cette enquête en octobre - novembre 1702, auprès des Frères de la Grande Maison. À la

⁷⁰ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitres 18 & 19. p. 398 à 417.

fin des auditions des Frères, opérées dans le plus grand secret, Monsieur de La Salle va à l'archevêché remercier le cardinal de sa sollicitude pour sa communauté, et il reçoit la fameuse sentence de la bouche de Monseigneur de Noailles : « Monsieur, vous n'êtes plus Supérieur, j'ai pourvu votre Communauté d'un autre »⁷¹.

Une expression tumultueuse de l'association.

À la Grande Maison, se présente Monsieur Pirot, accompagné d'un jeune prêtre, Monsieur Bricot, le nouveau Supérieur. Jean-Baptiste de La Salle, sur les instructions du Grand Vicaire a réuni toute la communauté, y compris les novices, mais sans révéler le vrai motif de cette visite. L'annonce, en clair, de la destitution de Monsieur de La Salle et de sa substitution par Monsieur Bricot entraîne un tumulte chez les Frères présents et des réactions diverses.

Un des principaux Frères s'approcha respectueusement de Monsieur Pirot et il dit avec modestie, que les Frères avaient un Supérieur et qu'ils le priaient de ne point parler d'en donner un autre.⁷²

Monsieur Pirot tente de l'écartier, mais « le Frère qui portait la parole pour tous demeura tranquille de son côté et immobile en sa place ». De la résistance passive et respectueuse donc ! « Le député de la Communauté en élevant le ton, répéta plus haut ce qu'il avait dit d'une voix basse »⁷³. Les autres Frères, comme le Grand Vicaire arrive à sa conclusion et leur fait commandement de recevoir leur nouveau Supérieur, « perdant patience et succombant à la force de leur affliction... unirent leurs voix pour réclamer contre l'arrêt qu'on voulait leur intimer, tous se récrièrent qu'ils n'avaient point d'autre Supérieur que son Éminence (quand même !) et Monsieur de La Salle »⁷⁴. Les novices joignent leurs voix aux Frères et grossissent le tumulte... Jean-

⁷¹ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 19, p. 410.

⁷² Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 19, p. 413.

⁷³ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 19, p. 413.

⁷⁴ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 19, p. 414.

Baptiste de La Salle essaie bien de convaincre les Frères qu'il faut accepter, mais ceux-ci lui rétorquent que c'est à cause même de leur vœu d'obéissance qu'ils ne peuvent lui obéir sur ce point.

Une compréhension personnalisée du v u.

Même s'il faut tenir compte de l'emphase du discours du chanoine Blain, ce qu'il rapporte est éclairant pour l'interprétation que font les Frères de leur vœu d'obéissance et du lien qu'il établit avec Jean-Baptiste de La Salle.

Ceux qui avaient fait vœu d'obéissance à M. de La Salle, regardant ce vœu comme personnel, je veux dire comme attaché à sa personne, ne se croyaient pas en obligation de rendre la même soumission à un chef qui n'était point de leur Corps, qu'ils n'avaient point choisi, qu'ils n'avaient point demandé, qui n'avait ni leur esprit, ni leurs manières, qui ne connaissait ni leurs coutumes, ni leurs usages, qui était peu propre à maintenir la discipline et les Règles de la maison, qui pouvait encore moins en soutenir l'austérité et en donner l'exemple.⁷⁵

Il y a là comme un écho de l'acte d'élection de 1694 et des raisons invoquées pour refuser, comme supérieur, quelqu'un qui n'appartiendrait pas à la Société. Leur argumentation est encore développée à la fin du récit de Blain :

Puisque nous vous avons promis l'obéissance, disaient-ils, nous sommes dans l'obligation de nous soumettre à votre conduite, et cette obligation nous en fait une autre : de vous maintenir dans la supériorité ; car à qui obéirons-nous, si vous n'êtes plus en place ? C'est à vous et non à un autre, que nous avons fait vœu d'obéir. L'autorité même qui veut vous substituer un étranger pour nous gouverner, en rompant notre vœu, nous laisse libres, et nous ouvre la porte d'une maison dans laquelle notre promesse nous renfermait. Si le vœu est libre et un acte de pur choix, il nous est permis de ne plus obéir à un autre, d'abord qu'on nous fait la loi de ne plus obéir à celui auquel nous l'avons pro-

⁷⁵ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 19, pp. 412-413.

mis. En rentrant donc dans les droits de notre première liberté, nous vous déclarons que nous en voulons faire usage, en refusant un Maître qu'on veut nous donner malgré nous, et à l'égard duquel notre vœu cesse de nous obliger.⁷⁶

En s'exprimant ainsi, les Frères montrent bien que leur vœu d'obéissance n'est pas celui de la vie religieuse classique, tourné vers la sanctification du sujet, mais qu'il est ordonné aux finalités de l'association et aux acteurs de cette même association, en l'occurrence Jean-Baptiste de La Salle, avec qui ils se sont associés pour accomplir leur mission. Pour eux, c'est l'autorité qui vient rompre le vœu d'obéissance qui les lie à Jean-Baptiste de La Salle, puisqu'elle leur impose une autre personne que celle à laquelle ils ont consenti. Ils ont promis obéissance au Supérieur qu'ils se sont choisis, au corps de la Société, et non à un Supérieur qu'on leur imposerait. Le lien d'association est rompu, et ils retrouvent leur liberté, non pas d'eux-mêmes, mais par le comportement de l'autorité qui défait ce qu'ils avaient construit. La conséquence sera leur sortie de la maison, puisque l'association est rompue : « notre résolution est liée à notre vœu » répliquent les Frères à Monsieur de La Salle qui promet au Grand Vicaire, en le reconduisant, de faire obéir les Frères. Cette sortie envisagée par fidélité au vœu d'Association et à celui qui en fait la cohérence, ponctue tout le récit de Blain :

- .../... ceux qui n'étaient point liés par des vœux avaient la porte de la maison ouverte pour en sortir, et laisser en sortant la liberté au nouveau Supérieur de ramasser de nouvelles brebis pour en composer un nouveau troupeau, propre à être conduit par de nouvelles lois⁷⁷.
- .../... Ainsi tous, sans se parler, formaient déjà dans leur cœur la résolution de se retirer et de laisser le nouveau Supérieur seul dans la Communauté, si on voulait insister sur la déposition de M. de La Salle⁷⁸.

⁷⁶ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 19, p. 416.

⁷⁷ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 19, p. 412.

⁷⁸ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 19, p. 413.

- .../... notre résolution est liée à notre vœu, l'une dépend de l'autre, et l'une comme l'autre est une exclusion pour le nouveau Supérieur. Si malgré notre résistance on l'introduit dans la maison, il y pourra amener de nouveaux sujets qui lui promettent obéissance, il la trouvera libre, car quant à nous, nous sortirons avec celui à qui nous l'avons promise⁷⁹.

Au travers de ce récit, on voit bien de quelle force est cette Association et le vœu qui la scelle. Combien aussi est grand l'attachement des Frères à la personne de Jean-Baptiste de La Salle. Ils sont prêts à remettre en cause la vie qu'ils ont choisis de vivre, pour lui, parce que **quelque chose d'essentiel, à leurs yeux, est en question : l'association qu'ils ont promis de vivre pour tenir les écoles gratuites, avec les personnes qu'ils ont librement et nommément désignées, avec celles en qui ils reconnaissent partager le même appel et vouloir vivre les mêmes réponses, librement.**

~~La~~ ~~stabilisation~~ ~~des~~ ~~uvres~~ ~~parisiennes~~.

La crise de 1702 est parisienne. Elle concerne les relations de cette Communauté avec la hiérarchie et les structures ecclésiastiques, mais elle touche également le cœur du modèle d'animation de la Société des Frères : qui choisit les Supérieurs, qui décide des orientations... ? Avec ce manque de confiance du Curé de Saint-Sulpice, les crises surviennent rapidement. Faute de moyens financiers, les Frères doivent quitter le Noviciat dit de la Grande Maison, lequel est transféré, de manière précaire, sur une autre paroisse de Paris puis à Rouen (1705). Les Maîtres Écrivains et les Maîtres des Petites écoles (payantes) s'enghardissent, et multiplient les procès : à-propos de la qualité des enseignants (religieux ? laïcs ? de qui dépendent-ils ?), sur les enseignements eux-mêmes, sur le niveau social des familles. Jean-Baptiste de La Salle est condamné à diverses reprises, solidairement avec plusieurs Frères, à payer des amendes, le mobilier de l'école étant confisqué, les

⁷⁹ Blain. CL 7, Livre 2^{ème}, chapitre 19, p. 417.

délégués des Maîtres Écrivains viennent contrôler les effectifs et perturber les classes... Le curé de Saint-Sulpice ne réagissant pas pour défendre ses écoles, les Frères ne reprennent pas la classe en octobre 1706. Le Curé tente de s'en accommoder, mais devant les plaintes des parents, il est obligé de rappeler les Frères et de faire un accord avec eux. Jean-Baptiste de La Salle est alors à Rouen.

Dans cette période Monsieur de La Salle expérimente d'autres modes de relation et de fonctionnement dans la Mission. Le modèle de Saint-Sulpice est centré sur l'institution paroissiale. Mais à Chartres, c'est l'évêque qui appelle et fonde ; à Calais, c'est l'administration maritime ; à Troyes, un prêtre-éducateur charismatique ; à Rouen, l'administration civile locale... Dans chaque cas, la Communauté engagée localement dans la Mission devra définir un style de vie nouveau.

Jean-Baptiste de La Salle et les Frères découvrent les richesses et les limites des structures qu'ils se sont données en 1691 et 1694. Le modèle d'Association qu'ils vivent est fécond mais le cadre paroissial limite maintenant leur autonomie. Ils ne peuvent plus vivre pleinement leur identité et leur mission. D'autres formules sont à trouver. C'est le sens de l'action de Monsieur de La Salle à Rouen, avec l'implantation dans cette ville, puis l'acquisition de Saint-Yon, où une organisation autonome de gouvernement pourra être développée, permettant à cette Communauté d'être à nouveau pleinement une Communauté de Foi, une Communauté Missionnaire, une Communauté Fraternelle, ouverte. Saint-Yon, c'est aussi le démarrage de l'enseignement secondaire pratique, sans latin, d'où sont directement issus nos Lycées « Modernes » et Techniques d'aujourd'hui.

Rouen, conflit avec l'organisation municipale.

Vivre selon l'esprit de leur Institut.

Après l'épisode de 1702, le conflit avec les institutions ecclésiastiques de la capitale, cardinal, curé de Saint-Sulpice... a trouvé des solutions

quelque peu bancales... Le cardinal ne retire pas son ordre, mais Jean-Baptiste de La Salle reste le Supérieur effectif de la communauté. Les Supérieurs ecclésiastiques nommés ont le bon goût de ne pas (ou peu) paraître dans les communautés des Frères, sauf à Paris. Néanmoins, la situation reste instable, un Supérieur ecclésiastique plus motivé pourrait facilement remettre en cause cet équilibre.

Jean-Baptiste de La Salle souhaite s'éloigner de Paris, il lui semble que sa présence est source de difficultés pour l'Association, à cause des remous qu'elle suscite et des susceptibilités qu'elle réveille. En février 1705, il ouvre une école à Darnétal, une banlieue industrielle de Rouen. Jean-Baptiste de La Salle est attiré par cette grande ville (la troisième du Royaume à l'époque), et surtout par le souvenir de l'œuvre d'Adrien Nyel, celui qui l'a initié au service éducatif des pauvres et qui lui a communiqué son élan apostolique. À Rouen, pendant plus de vingt ans, Adrien Nyel a animé le réseau des écoles pour les pauvres de l'Hôpital Général. Monsieur de La Salle veut prendre la suite. Blain rapporte « qu'il avait un grand attrait pour les écoles de Monsieur Nyel, et il avait cru que le Ciel les lui destinait »⁸⁰.

Tout en devait souffrir.

Quatre écoles et le soin de celle de l'Hôpital Général, sont confiés aux Frères par les Administrateurs. Pour Blain, les conditions sont exorbitantes. À l'Hôpital, il faut veiller au lever et au coucher des pauvres, y faire la prière, les servir à table au retour des écoles avant même d'avoir mangé, le midi et le soir. Un Frère reste à l'Hôpital pour faire la classe, tandis que les autres se rendent dans leurs écoles, à Saint-Maclou, Saint-Godard, Saint-Vivien et Saint-Éloi. Chacune de leurs classes tourne autour de cent enfants. Les Frères sont logés et nourris dans l'Hôpital, et ils reçoivent une petite pen-

⁸⁰ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 3, p. 21.

sion pour leur entretien. Blain décrit ainsi le travail imposé à la communauté de Rouen par le Bureau des Pauvres de la ville :

Ils bornèrent le nombre des Frères à quatre, sans vouloir jamais l'augmenter. Ils les soumièrent à des devoirs étrangers à leur état et incompatibles avec leurs exercices réguliers et ils les surchargèrent d'un travail accablant. 1. En leur faisant une obligation de veiller au lever et au coucher des pauvres et d'y faire la prière. 2. D'instruire ceux du dedans et d'aller tenir les quatre grandes écoles de la ville. 3. En les mettant dans la nécessité de revenir des quartiers de Rouen les plus éloignés, prendre leur repas. 4. En exigeant d'eux qu'ils servissent à table les pauvres à leur retour des écoles et avant même leur réfection. Messieurs les Administrateurs prévoyaient bien que les Frères ne pourraient pas longtemps soutenir ces dures et fâcheuses conditions, et que M. de La Salle ne tarderait pas de les retirer d'une servitude si accablante.⁸¹

Néanmoins, Jean-Baptiste de La Salle accepte ces conditions : il veut être présent à Rouen, pour partie par fidélité au souvenir de Monsieur Nyel, mais aussi parce qu'il s'agit d'une nouvelle base d'action, pour un nouveau départ.

Les Frères vinrent à Rouen le 19 Mai 1705, et ils furent admis dans le Bureau peu de jours après au nombre de cinq. Avec le logement et la nourriture, on leur donnait une petite pension pour leur entretien. L'école de Saint-Maclou fut ouverte dès le mois de Mai, trois mois environ après celle de Darnétal, celles de Saint-Godard, de Saint-Éloi ; et suivirent à peu de jours d'intervalle. Celle de Saint-Vivien fut la dernière. Les Frères avaient soin de faire lever les pauvres et de leur faire la prière. Sur les huit heures du matin, quatre allaient à leur département enseigner les enfants. De retour à midi, ils servaient à table, et veillaient à faire observer l'ordre pendant le repas. Au sortir, ils allaient prendre le leur, et quand il était fini, chacun retournait à son école. De retour sur les six heures du soir, ils suivaient les pauvres au réfectoire, et finissaient la journée avec eux comme ils l'avaient commencée, par la prière du soir. Le cinquième des Frères demeurait dans la Maison pour y tenir l'é-

⁸¹ Blain. CL 8, Livre 3^{me}, chapitre 3, p. 23.

cole, et instruire les pauvres qui y sont renfermés. Il eût été à souhaiter que ce règlement eût trouvé en ceux à qui il était prescrit, autant de forces que de bonne volonté, mais n'étant pas proportionné à la faiblesse humaine, il ne put pas longtemps subsister.⁸²

Ce rythme de travail épuise les Frères, surtout, ils ne peuvent plus vivre leur vocation de consacrés, tout leur temps étant absorbé par les tâches éducatives et matérielles :

Les Frères succombaient sous le faix, et leur esprit se trouvait éteint dans l'embarras et la multiplicité. Leur santé en fut endommagée, et leur vertu altérée, et ce ne fut qu'aux risques de l'une et de l'autre, qu'ils persévérèrent deux ans dans cette servitude.

Quand quelqu'un tombait malade, ou qu'il demeurait épuisé, M. de La Salle le remplaçait par un autre plus vigoureux, mais cela ne put pas être de durée.⁸³

Cette situation dure de mai 1705 à juin 1707. Entre temps, Monsieur de La Salle a transféré son Noviciat à Saint-Yon, en juillet - août 1705. Il est manifeste que la vie spirituelle et que le dynamisme apostolique des Frères souffrent gravement : « le corps et l'âme, le spirituel et le temporel, la santé et la régularité, tout en devait souffrir »⁸⁴ nous dit Blain.

~~Les Frères reprennent la parole.~~

Pour sortir de cette situation, ce sont les Frères qui reprennent la parole et interpellent Jean-Baptiste de La Salle. Non plus à chaud, comme en 1702, ni même en réaction d'un sermon trop décalé sur la Providence comme en 1682, mais à l'aide d'un mémoire où ils expriment leur sentiment, leurs aspirations et leurs solutions.

Tandis que son esprit flottant était agité par ces différentes réflexions, il

⁸² Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 3, p. 23.

⁸³ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 3, p. 23-24.

⁸⁴ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 3, p. 23.

reçut de ses disciples un mémoire qui le tira d'incertitude, et qui l'aida à se déterminer. Dans ce mémoire, les Frères mettaient en évidence la nécessité de sortir du Bureau, où l'esprit de leur Institut courait autant de risque que leur santé. L'avantage des pauvres aussi bien que le leur particulier, y était intéressé. C'est ce qu'il ne leur était pas difficile de montrer.

1. Leur petit nombre peu proportionné à la multitude des écoliers, ne suffisait pas pour les bien instruire.
2. Les classes étaient trop remplies, les Maîtres s'épuisaient, et bien des enfants étaient négligés.
3. L'excès du travail altérant la santé des Maîtres, la discipline, l'ordre, le silence, l'instruction, en un mot le fruit des écoles en souffrait.
4. La fatigue, l'embarras, l'occupation excessive, mettaient leur intérieur en désordre, en ne leur laissant pas le temps de vaquer à l'oraison et à leurs exercices ordinaires de piété.

D'où ils concluaient qu'il était à propos de sortir du Bureau, de prendre maison en ville, d'y vivre selon l'esprit de leur Institut.⁸⁵

L'esprit de Monsieur de La Salle est « flottant et agité par ces différentes réflexions... »⁸⁶. Dans d'autres circonstances analogues, il était plongé dans un grand embarras ou dans la perplexité. Dans leur Mémoire, les Frères mettent en avant l'esprit de leur Institut, l'avantage des pauvres et le leur particulier. En clair, ainsi qu'ils le précisent par la suite, ils ne peuvent plus vivre la vie intérieure, la vie de relation à Dieu et aux autres, que nécessite leur engagement au service des pauvres. Pour eux, et c'est bien l'esprit de leur Institut, si leur chemin de sainteté est le service éducatif des pauvres, si cette voie est maltraitée, alors leur salut et par conséquent celui de leurs disciples, est en danger. Dans leur mémoire les arguments qu'ils avancent (trois sur les quatre) se situent sur le terrain de la mission :

- Leur petit nombre rapproché de la multitude des écoliers empêche de les bien instruire.

⁸⁵ Blain. CL 8, Livre 3^{me}, chapitre 3, pp. 24-25.

⁸⁶ Blain. CL 8, Livre 3^{me}, chapitre 3, p. 24.

- Les classes sont surchargées, les maîtres s'épuisent, nombre d'enfants sont négligés.
- L'excès de travail, nuisant à la bonne marche générale des écoles, empêche celles-ci de produire leur fruit.

Or, c'est la raison d'être de leur association : tenir des écoles gratuites pour que les enfants et les jeunes aient accès au salut. Si cela est impossible, si au contraire leur école atteint des objectifs inverses, il n'y a pas de raison de vouloir continuer. Enfin, et seulement en quatrième position, cette occupation excessive nuit à leur vie intérieure ; en particulier à la vie d'oraison et aux exercices de piété. Cette compréhension de ce qu'implique leur engagement pour tenir les écoles gratuites leur permet de proposer des solutions qui respectent leur vocation personnelle et leur mission, même au prix d'autres sacrifices, matériels et financiers cette fois-ci.

Ils ajoutaient que si Messieurs les Administrateurs voulaient leur accorder le revenu des fonds destinés aux Maîtres des Écoles gratuites, contents d'une pension si modique, ils consentiraient à voir leur nombre se multiplier pour pouvoir les tenir avec fruit, et qu'ils craignaient moins de souffrir la pauvreté, que de manquer de régularité.⁸⁷

Un nouveau contrat est établi avec le Bureau des Pauvres : les Frères quittent le service des pauvres à l'Hôpital Général, ils n'y résident plus, mais ils continuent à tenir les écoles de la Ville, y compris celle de l'Hôpital Général. Le Bureau leur impose une augmentation du nombre de Maîtres (dix au moins), ce qu'il refusait auparavant, mais sans augmenter leur pension. Les Frères trouvent un logement en ville et continuent leur Mission auprès des enfants pauvres de Rouen. Pour eux, la régularité, qui est l'une des conditions de leur vie spirituelle, leur permettra d'accomplir leur mission éducative : faire des enfants de véritables chrétiens.

Le rapport intime établi par le vœu d'association entre vie commu-

⁸⁷ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 3, p. 25.

nautaire, vie intérieure, mission auprès des enfants et des jeunes est bien mis en valeur, me semble-t-il dans cet épisode rouennais. **Les Frères ne se contentent plus de poser des questions à Jean-Baptiste de La Salle, comme en 1682, ils lui apportent maintenant des réponses, pour le sortir de sa grande perplexité, et pour faire vivre la Mission. Eux aussi s'impliquent personnellement, pour que l'école aille bien.**

7. 1712-1714 : la grande crise du charisme.

Dans les crises précédentes c'était la manière de vivre le charisme par la Communauté des Écoles chrétiennes qui entrainait en opposition avec le monde : les pouvoirs ecclésiastiques ou civils. Maintenant, le conflit va se situer au cœur même de la relation entre Jean-Baptiste de La Salle et les Frères, non pas sur le terrain de la mission, mais sur celui de l'association et de sa signification.

L'affaire Clément et ses suites.

Blain expose cette affaire à partir, dit-il, du mémoire justificatif produit par Monsieur de La Salle lui-même :

Nous avons encore entre les mains le mémoire justificatif que M. de La Salle a fait sur ce sujet avant que de prendre la fuite. Il suffit d'en faire l'extrait ; nous ne pouvons pas avoir un meilleur garant de la vérité.⁸⁸

Un jeune abbé⁸⁹, de 22-23 ans, veut consacrer une partie de ses ressources à de bonnes œuvres éducatives. Son intérêt et son sérieux paraissent avoir touché Jean-Baptiste de La Salle, qui après une année de rencontres et d'entretiens avec lui⁹⁰, entreprend de travailler à la mise en route d'un nouveau Séminaire de Maîtres d'É-

⁸⁸ Blain. CL 8, Livre 3^{me}, chapitre 9, p. 72.

⁸⁹ L'abbé Clément n'est pas prêtre. Il est clerc, tonsuré afin de toucher les revenus d'un bénéfice ecclésiastique, ici en l'occurrence, ceux d'une abbaye ou d'un prieuré, celui de Saint-Calais.

⁹⁰ Blain. CL 8, Livre 3^{me}, chapitre 9, pp. 72 à 76.

cole pour la Campagne, installé à Saint-Denis, où existe déjà une communauté de deux Frères. Saint-Denis est proche de Paris, mais à l'extérieur de la ville. Jean-Baptiste de La Salle, parce que l'Institut n'existe pas légalement, investit des fonds avec un prête-nom, Monsieur Rogier, un de ses amis. Le Séminaire démarre en 1709, trois Frères travaillent à la formation des Maîtres, l'abbé Clément se consacre à un internat de garçons qui faisait partie de son projet ; l'archevêque de Paris est au courant, il obtient même du duc du Maine (bâtard légitimé de Louis XIV), l'exemption du logement des gens de guerre pour la maison.

En février 1711, (on est quand même en plein hiver), Monsieur de La Salle part vers le Midi de la France, faire la visite des communautés de Frères du Sud du pays. Il confie la responsabilité des communautés parisiennes au Frère Barthélémy, directeur du Noviciat, lequel a été replié à Paris, pour des raisons économiques. Mais il est rappelé d'urgence à Paris, le père de l'abbé Clément, qui vient d'accéder à la noblesse, intente un procès à Monsieur de La Salle en l'accusant d'avoir suborné son fils mineur pour lui extorquer de l'argent. L'accusation est extrêmement grave, et soit que Monsieur de La Salle s'y prenne mal pour se défendre, soit que la partie adverse ait reçu des soutiens cachés, soit encore que des ennemis de l'œuvre des Écoles chrétiennes s'en soient mêlés, les signes d'une probable condamnation se manifestent :

Cependant, pour ne point s'exposer au reproche d'avoir abandonné la cause de Dieu et de l'avoir vue trahir indignement, par celui-là même qui était l'auteur de l'entreprise, sans ouvrir la bouche pour se défendre, il remit entre les mains de quelques personnes de crédit et d'autorité, plusieurs papiers, un mémoire et treize lettres de l'abbé qui faisaient sa justification, en les priant par charité de lui faire rendre justice. L'usage qu'ils en firent fut de les envoyer examiner à quelques avocats qui avaient relation avec la partie adverse du Serviteur de Dieu, comme on l'a toujours cru, car dans le mémoire qu'ils firent et qu'ils envoyèrent à ceux qui les avaient consultés, ils prononcèrent, non en

avocats, mais en ennemis déclarés contre M. de La Salle, et le résultat de leur consultation fut tout conforme à la requête présentée à M. le Lieutenant Civil. Ce résultat renvoyé à M. de La Salle, on ne peut croire combien il fut surpris de ne trouver partout que des adversaires, et de rencontrer dans ses avocats mêmes, des censeurs iniques qui pronçaient sa condamnation avant les juges mêmes.⁹¹

Plus loin, dans le même chapitre, Blain essaie d'analyser les causes des dysfonctionnements dans la manière de conduire le procès :

Le Serviteur de Dieu, surpris d'un jugement si précipité, le fut encore davantage de ce que sa cause avait été abandonnée par ceux-là même dont il avait imploré la protection. Il est certain que s'ils avaient voulu paraître et prendre en main la cause du saint prêtre, ils eussent détourné le coup. Leur crédit l'aurait au moins tiré d'embarras, s'il n'eut pas prévalu au point de lui obtenir un jugement favorable. Fut-ce malice ou négligence dans ceux qu'il avait choisis pour ses défenseurs, de l'avoir abandonné à l'oppression ? Ce n'est pas à nous à en juger. Il est certain qu'ils avaient aussi leurs préventions, et qu'ils étaient en relation avec celui qui voulait éloigner de Paris le Serviteur de Dieu. Pourquoi donc, dira-t-on, M. de La Salle remettait-il entre leurs mains la défense de sa cause ? C'est que sans aucun appui et sans aucun soutien, il n'avait personne qui voulût s'y intéresser. C'est qu'il espérait que la prévention ferait place à la charité dans cette rencontre et que des gens de bien, car tels étaient ceux dont il avait imploré l'assistance, se dépouilleraient de tout sentiment humain pour soutenir la cause de Dieu.⁹²

Il parle aussi de « la malignité de ses avocats » et de « l'indolence de ses protecteurs »⁹³. Surtout, il y discerne une manœuvre de « son ennemi caché » qui depuis longtemps veut l'évincer de la conduite, au moins de la communauté parisienne, de manière à ce que celle-ci dépende complètement du curé de Saint-Sulpice et soit séparée

⁹¹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 9, p. 77.

⁹² Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 9, p. 78.

⁹³ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 9, p. 79.

des autres communautés de province. Jean-Baptiste de La Salle a des ennemis qui, semble-t-il, veulent s'emparer d'une partie de son œuvre, pour la faire servir à leurs projets.

Une des conséquences de la condamnation dans le procès « Clément », est le départ précipité de Paris, de Monsieur de La Salle. Il reprend la visite qu'il avait dû interrompre et part vers le Midi au cours de la première semaine du Carême 1712 (en février, donc encore en hiver). Ce départ lui permet d'échapper à la prise de corps que comportait la condamnation. Mais, une sérieuse maladresse du Frère Barthélémy lorsqu'il envoie par courrier le texte du jugement du tribunal du Châtelet le condamnant, crée un profond malentendu entre Monsieur de La Salle et les Frères de Paris.

Après le départ du saint homme, les Frères reçurent les deux assignations qu'on lui apportait ; l'une de la part du sieur Rogier qui s'était rendu sa partie adverse, quoiqu'il fut son ami intime, et l'autre de M. Clément le père. Dans les deux il était traité fort indignement. On s'y était attaché en particulier à le nommer *Prêtre du Diocèse de Reims et Supérieur des Frères de ladite Maison*, et non de ceux de Paris et de Saint-Denis : preuve évidente de la collusion de ses parties adverses avec son grand ennemi.⁹⁴

Comme apparemment, le Frère Barthélémy ne corrige pas cet intitulé par une lettre d'accompagnement, Jean-Baptiste de La Salle pense qu'il est entré dans le jeu de son « ennemi » et qu'il le rejette :

La plus grande affliction de celui-ci fut qu'il s'imagina que tous les Frères de Paris étaient déjà à la dévotion de son ennemi. C'était une vaine idée, car les Frères de Paris demeurèrent à son égard dans son absence ce qu'ils avaient été en sa présence, soumis et attachés inviolablement à sa personne. L'occasion de cette idée fut que le Frère Barthélémy, croyant bien faire, lui avait envoyé les deux assignations dans lesquelles le saint Instituteur était qualifié de Supérieur des Frères de Reims et non de Paris. Des termes qui n'avaient pu être dictés que

⁹⁴ Blain. CL 8, Livre 3^{me}, chapitre 9, p. 79.

par son rival, lui firent naître le soupçon contre la fidélité de ses disciples de Paris et craindre qu'ils ne se fussent déjà prêtés aux artifices de son ennemi. Car, se disait-il à lui-même, pourquoi m'envoyer ces assignations où ces termes sont employés, si ce n'est pour me signifier à moi-même qu'ils ne me regardent plus comme leur Supérieur. Son soupçon était faux. Le Frère Barthélémy lui avait envoyé ces assignations par simplicité, se croyant obligé de l'instruire et de le mettre au fait sur ce qui se passait en son absence.⁹⁵

Quelque chose paraît brisé entre Monsieur de La Salle et ses Frères. On est dans l'ordre de l'affectif : « affliction, s'imagina, cette idée, le soupçon ». En faire le Supérieur des Frères de Reims et non pas de Paris, c'est nier tout ce qui s'est passé depuis 1688 et la venue rue Princesse ; en 1694, avec les vœux et l'élection du Supérieur par les douze Frères ; les choix faits en 1702 puis en 1706 pour défendre l'autonomie de la Communauté par rapport au curé de Saint-Sulpice.

C'est bien le « demeurer en Société » de la formule des vœux qui est attaqué. L'incompréhension réciproque est sans doute augmentée par les différences de génération, et donc de mentalité, entre Jean-Baptiste de La Salle et les Frères⁹⁶. Il y a tout un « vécu » de

⁹⁵ Blain. CL 8, Livre 3^{me}, chapitre 9, p. 79.

⁹⁶ Jean-Baptiste de La Salle est né en 1651, toute sa formation s'est faite dans le contexte de la Réforme catholique et dans celui de l'affirmation de l'absolutisme sacralisé de Louis XIV. La religion et le pouvoir sont marqués par les notions de hiérarchie, d'ordre tenu par le haut : la Trinité, l'Église, l'État, les organisations sociales fonctionnent selon ce principe.

Parmi les Frères actifs dans l'Institut, vers 1711, le plus âgé et le plus ancien est le Frère Gabriel Drolin, né en 1664, présent dès les débuts de Reims, il fait partie de la communauté de Laon en 1684. Il a été envoyé à Rome depuis 1702, et n'est donc pas directement présent aux événements qui nous préoccupent. Le Frère Jean Partois (Frère Antoine) est né en 1666, il est entré dans la communauté rémoise vers 1686. Il est possible qu'il ait été secrétaire du Frère Barthélémy, à Paris, entre 1711/1712 et 1713/1714. Le Frère Jean Jacquot ou Jacot, est né en 1672, il est rue Neuve à Reims en 1686. De 1713 à 1715 il figure sur les listes de la Communauté de Grenoble, comme directeur. Ces deux Frères sont au nombre des douze qui font vœux pour toujours, avec Monsieur de La Salle en 1694. Le Frère Paul Narra, né en 1677, est dans la communauté de la rue Princesse dès l'âge de 10/11 ans (selon le Catalogue), il fait son Noviciat en 1695 et émet les vœux perpétuels en 1699. En 1711-1713, aucun document n'existe pour le localiser, tout ce que l'on sait, c'est qu'en 1717 il appartient à la Communauté de Reims. Il meurt en 1751. Pour la période 1711-1713, ces quatre Frères sont les plus anciens de l'Institut. Leurs dates de naissance, surtout pour les trois derniers, montrent qu'ils ont été formés dans un tout autre contexte moral, spirituel, culturel, politique, que Monsieur

Monsieur de La Salle qui échappe au Frère Barthélémy. Celui-ci n'imagine pas ce que représente cet effacement apparent de 25 années de la vie du Fondateur lorsqu'il accepte de le laisser désigner, sans protester, comme Supérieur des Frères de Reims. Jean-Baptiste de La Salle ne veut « plus avoir de commerce de lettres avec le Frère Barthélémy qu'il croyait dans le parti de son adversaire et ne vou-

de la Salle. Trois d'entre-eux sont là pratiquement depuis les commencements à Reims, le quatrième a connu de près les débuts de la rue Princesse. Ils ont également participé à l'épopée fondatrice des années 1691-1702, lorsque le « vivre en société pour tenir les écoles » prend corps et manifeste sa fécondité.

Toute une série d'autres Frères peut être dite de la « deuxième génération » : Charles Frappet (Frère Thomas), entré en 1690, il est sans doute le premier des Frères Servants ; Jean Boucqueton (Frère Jean-François), entré en 1691, a fait ses vœux perpétuels en 1696, en 1711-1713, il est peut-être Directeur de la Maison de Saint-Denis ; Jean Police (Frère Philippe), entré en 1692, il a fait vœu pour toujours en 1699, on sait qu'il est Directeur de la maison de Moulins en 1716 ; Poncelet Thisieux, (Frère Ponce), a fait ses vœux perpétuels en 1696. Après avoir été Directeur de Mende, il devient Visiteur des Frères du Midi, tout en étant Directeur de la Communauté d'Avignon, il est vraisemblablement sorti en 1713, avec une partie de la caisse ! François Blin (Frère Ambroise), entré en 1693 a fait sa profession perpétuelle en 1695, il est à Paris en 1704, puis on le retrouve en 1716 à Saint-Yon, directeur des Petits Pensionnaires (Pension libre) ; Jean Le Roux (Frère Joseph), entre dans l'Institut en 1697 et fait ses vœux « pour toute la vie » en 1700, en 1711-1713, il est à Troyes puis à Reims, comme Visiteur des Frères du Nord de la France (à l'exception de Paris). Tous ces Frères sont nés après 1670 et sont en activité vers 1711-1713.

Une autre dizaine de Frères, nés entre 1672 et 1684, sont entrés dans l'Institut en 1700, la plupart d'entre eux sont actifs en 1711-1713. Pour 1701-1705, on trouve 25 Frères, et une trentaine pour la période 1706-1709. Joseph Truffet (Frère Barthélémy) est né en 1678, et est entré en 1703, après un essai de vie monastique à la Trappes. Il émet les vœux perpétuels en 1705 et devient Directeur du Noviciat de Saint-Yon, qu'il accompagne à Paris, par suite de la famine de 1709. En 1711-1713, il est rue Barouillère, dans une certaine insécurité par rapport aux autres Frères, ainsi qu'envers à Jean-Baptiste de La Salle et au rôle qu'il lui a laissé pour la Communauté en partant en février 1712. Il n'est pas responsable des communautés du Midi, puisque Monsieur de La Salle part lui-même dans cette région, où se trouve d'ailleurs un Visiteur (Frère Ponce) ; quant au Nord de la France (hormis Paris), c'est le Frère Joseph qui est Visiteur. Il est donc responsable du Noviciat de Paris et des Frères de la rue Barouillère, dans une situation difficile par rapport au curé de Saint-Sulpice et aux autorités ecclésiastiques ou civiles, après la condamnation de son Supérieur. Guillaume Samson (Frère Timothée), est né en 1682, il est entré dans l'Institut en 1700 et a fait profession perpétuelle en 1703. Il est Directeur à Mende en 1711, puis appelé à Marseille en décembre 1712 par Jean-Baptiste de La Salle pour prendre la direction du Noviciat qu'il vient d'ouvrir dans cette ville. Lorsque tous les Novices l'ont quitté, le Frère Timothée retrouve Monsieur de La Salle à Mende. En 1714, il est en Avignon, où il reçoit de la part du Fondateur l'ancien officier du Royal-Champagne Claude-François du Lac de Montisambert (Frère Irénée). Il est aussi Visiteur des Communautés du Midi, à la place du Frère Ponce qui s'est enfui. (Pour tous ces renseignements sur les premiers Frères, voir : Augustine Loes FSC. *The First De La Salle Brothers. 1681-1719.* 1999. Christian Brothers Conference. USA).

loir recevoir de ses lettres que pour le trahir dans cette apparence de confiance »⁹⁷. Autrement dit il n'y a plus de communication entre le Fondateur et le « responsable » de fait des Communautés parisiennes. Une situation très déstabilisante pour le Frère Barthélémy mais qui en dit long aussi sur le trouble qui habite Jean-Baptiste de La Salle dans ses rapports avec les Frères.

Voyage dans le Midi de la France.

Parti de Paris au cours de la première semaine du Carême 1712, Jean-Baptiste de La Salle arrive à Avignon à la fin du Carême. Il continue par la visite des communautés d'Alès et des Vans, en plein pays Camisard⁹⁸. Il se rend à Mende, de là il revient aux Vans, puis se rend à Uzès - la communauté des Vans dépend de l'évêque de cette ville. Il repasse à Alès et arrive finalement à Marseille⁹⁹. Blain insiste sur le caractère dangereux de ce périple, non seulement à cause de la rébellion protestante, mais aussi du caractère montagneux du pays et du climat rigoureux. Ainsi, pour parler de la route des Vans à Mende, (on doit être au mois de mai ou de juin 1712) :

Ce voyage fut pour lui périlleux et incommode : il courut plus d'une fois le risque de perdre la vie en passant par les difficiles montagnes du Gévaudan, bordées d'affreux précipices ; d'où saisi du froid piquant et rigoureux qui s'y faisait sentir, il apporta à Mende une santé fort altérée.¹⁰⁰

Jean-Baptiste de La Salle découvre qu'il s'agit d'un pays plutôt différent que celui qu'il a connu au Nord de la Loire : paysages, climat, mais aussi le fonctionnement des relations sociales, les mentalités,

⁹⁷ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 9, p. 80.

⁹⁸ Les protestants des Cévennes, au centre de la France, dans une région montagneuse ont refusé de se convertir au catholicisme après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Ils se soulèvent en 1702 et entretiennent une guérilla qui durera jusqu'en 1714, l'agitation se poursuivant même au-delà de la mort du roi Louis XIV (en 1715). En même temps, de 1701 à 1713, la France est en guerre avec le reste de l'Europe, sauf l'Espagne, pour la succession sur le trône de ce pays.

⁹⁹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, pp. 81 à 83.

¹⁰⁰ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, p. 82.

la langue. Est-ce le sentiment de Blain qui transparaît ? (à distance alors, dans les temps et l'espace), est-ce de La Salle qui s'exprime après coup sur ces événements ?

Grâce à l'investissement d'un certain nombre d'ecclésiastiques et de notables de Marseille, un Noviciat est ouvert dans cette ville, tandis qu'un élan est donné pour l'ouverture de plusieurs Écoles chrétiennes.¹⁰¹ Jusqu'ici le voyage de Jean-Baptiste de La Salle est plutôt fructueux. Dans son récit du voyage de Monsieur de La Salle dans le Midi et vers Marseille, Blain souligne les rencontres avec les Frères, les Communautés, le désir de s'approcher de leur mission et de les soutenir dans celle-ci, surtout lorsqu'elle est particulièrement difficile, comme dans les Cévennes, auprès de petits protestants. Il rencontre aussi les responsables des Églises locales : évêques, curés, et est heureux de les entendre parler très positivement de la mission des Frères. L'accueil de Marseille, s'il lui paraît sans doute trop dithyrambique, lui donne cependant l'occasion d'enraciner l'Institut dans une autre France, celle de langue d'oc. Selon le récit de Blain, on le sent néanmoins sur la réserve : réaction culturelle de froideur d'un homme du Nord, vis-à-vis de l'expansivité du Midi ? ou plus profondément, lucidité spirituelle de quelqu'un qui sait ce qu'il en coûte de faire l'ouvrage de Dieu et de construire pour la durée ?

M. de La Salle seul timide sur un succès si rapide, craignait de le voir bientôt enseveli sous les ruines cachées dans de si beaux commencements. C'était parce qu'il ne le voyait point fondé sur le Calvaire qu'il se défiait de sa stabilité. Ce saint homme si éclairé dans les voies de Dieu, avait appris par son expérience et par celle des saints, que les œuvres qui n'ont pas la Croix pour fondement et qui s'élèvent sans peine, ou ne font pas grande peur au démon, ou ne font pas de durée. Ainsi, il n'osait livrer son cœur à la joie, dans la crainte de voir s'évanouir les succès présents dans les malheurs d'un avenir prochain. Il

¹⁰¹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, p. 85.

craignait que quelque motif secret, malgré tous les dehors trompeurs d'une dévotion apparente, ne prît la place de la charité et ne fût le ressort du grand zèle dont quelques uns de ces Messieurs paraissaient animés. Selon lui, c'en était assez pour voir ce dessein échouer. Dieu ne bénit point ce qui n'est point fait pour lui.¹⁰²

Blain parle de timidité, de crainte (trois fois), il n'osait pas, de peur, de dehors trompeurs. Surtout, ses relations avec les Frères de Paris ne sont pas réconciliées. Il correspond avec le Directeur du Noviciat de Saint-Yon¹⁰³, mais se tait vis-à-vis des autres Frères :

... il ne se révélait à personne et laissait sans réponse toutes les lettres qui lui venaient de tous côtés de la part de ses disciples. Il en agissait ainsi dans l'idée que l'intérêt de l'Institut demandait cette suspension de tout commerce, afin que ses ennemis ne tournassent point contre les siens la colère qu'ils ne pouvaient plus décharger sur lui. D'ailleurs, suivant la prévention qu'il s'était faite que les Frères de Paris lui avaient manqué de fidélité, il ne savait plus à qui se fier.¹⁰⁴

Pour expliquer cette attitude, Blain parle de prudence, pour ne pas exciter ses ennemis contre les Frères, mais aussi de prévention envers les Frères de Paris qui « lui avaient manqué de fidélité ». Il y a donc un lien personnel entre lui et certains Frères, (mais des Frères qui comptent à ses yeux), qui demeure rompu. « Il ne savait plus à qui se fier » conclut le biographe. Finalement donc, si le parcours est apparemment brillant, on est dans la même situation qu'à la sortie de Paris, à la fin de la première semaine du Carême 1712 : la cassure entre lui et les Frères persiste, Jean-Baptiste de La Salle n'a pas retrouvé la confiance avec les « associés », mieux (ou pire) il ne veut pas la retrouver. C'est ce qu'indique son silence et son refus de correspondre avec les Frères du Nord.

¹⁰² Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, p. 84.

¹⁰³ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, p. 85.

¹⁰⁴ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, p. 85.

La crise Marseille¹⁰⁵ et ses suites.

Sans pouvoir véritablement établir l'ordre des faits, ni la durée des évolutions, une première difficulté se situe dans les relations entre les deux Frères qui tiennent l'école de Marseille et le Noviciat. En effet, une fois le Noviciat commencé, Jean-Baptiste de La Salle demande aux deux Frères de se rendre « tous les jours aux exercices du Noviciat »¹⁰⁶. Peut-être ce « tous les jours » est-il d'une amplification de la part de ces deux Maîtres pour mettre les fondateurs de l'école de leur côté, car auparavant, Blain écrit : « qu'ils retournaient les jours prescrits au Noviciat »¹⁰⁷. Quoi qu'il en soit, les deux Frères vivent mal cette contrainte. Pourtant les choses se passaient ainsi à Vaugirard et à la Grand'Maison, pour les Frères de Paris, ainsi qu'à Saint-Yon, pour les Frères de Rouen.

Blain peut bien se lâcher sur la malignité, la tiédeur, la lâcheté, etc, de ces Frères (désignés comme « deux enfants de Bélial »¹⁰⁸), on est, me semble-t-il, en face d'un conflit de générations : Jean-Baptiste de La Salle n'a sans doute pas perçu que les mentalités de ses Frères avaient changé, et que ce qui était acceptable pour les hommes de sa génération ou pour les Frères des débuts à Reims ou à Paris, ne l'est plus pour ces gens qui appartiennent au siècle nouveau. Ces Frères ne se reconnaissent plus dans ce qui s'était pratiqué auparavant.

Chose surprenante encore pour quelqu'un qui est habitué à exercer une forte autorité, les deux Frères obtiennent ce qu'ils veulent, grâce à l'appui des fondateurs de leur école : ils restent à demeure, en

¹⁰⁵ On remarquera que jamais Blain, dans son récit, n'écrit le nom de « Marseille ». Il dit « la Ville ». Ce qui n'ajoute pas à la clarté de son exposé ! Il ne cite également aucun nom de personnalités, ecclésiastiques ou civiles, de la « Ville ». On peut penser que ce chapitre 10 du Livre 3^{ème} de sa Biographie est pour une bonne part une reconstitution intellectuelle et « littéraire » de l'auteur, à 20 années de distance, et sans connaître directement les lieux, les personnes, les faits.

¹⁰⁶ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, p. 87.

¹⁰⁷ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, p. 86.

¹⁰⁸ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, p. 87.

contradiction avec la volonté de leur Supérieur, qui a dû s'incliner. Une certaine conception de l'obéissance et de l'autorité est remise en question. C'est aussi le premier signal évident du décalage qui existe entre la pratique de la Règle au Noviciat et celle qui est vécue dans les Communautés d'École, manifestant une espèce de schizophrénie entre la vie dans les Maisons de Formation et la vie réelle des Frères. Un phénomène constant dans toute l'histoire de l'Institut.

Jean-Baptiste de La Salle est accusé d'être trop sévère pour les Novices, on désapprouve ses pratiques de piété, les pénitences qu'il impose. Petit à petit les donateurs ferment leur bourse, certains Novices sont poussés à sortir par leur entourage et se plaignent de l'austérité, qu'ils trouvent excessive, du Supérieur. Un libelle est mis en circulation sur son compte. Le Fondateur essaie de répondre, mais sans succès. Les Frères du Midi de la France sont déstabilisés par ces attaques. Le Noviciat tombe, faute de sujets ; le Frère Ponce, Visiteur des Communautés du Midi, sort de l'Institut en emportant une somme rondelette. Les deux Frères de Marseille disent à Monsieur de La Salle « qu'il n'était venu en Provence que pour détruire, au lieu d'édifier »¹⁰⁹.

C'est dans ce contexte que se situe la tentative de départ pour à Rome¹¹⁰, et la réponse bien connue de Jean-Baptiste de La Salle aux Frères qui le voient de retour à la maison, alors qu'ils le croyaient en mer : « Dieu soit béni : me voilà revenu de Rome. Ce n'est pas sa volonté que j'y aille. Il veut que je m'emploie à autre chose ». En-deçà de ses motifs religieux et spirituels : visite au centre de la chrétienté, expression de sa fidélité au pape, on peut aussi déceler dans ce voyage, un désir de fuite de la réalité marseillaise qui lui échappe. L'accumulation des rebuffades, les relations difficiles avec plusieurs

¹⁰⁹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, p. 93.

¹¹⁰ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 10, pp. 93-94.

Frères, les projets qui échouent, font qu'il « commença à douter si son entreprise venait de Dieu et si une œuvre que tout le monde contredisait n'était point l'ouvrage de son propre esprit »¹¹¹. Voilà donc un homme qui arrive au crépuscule de sa vie (il a 62 ans, ce qui est la vieillesse à cette époque), qui a entrepris de grandes choses, entraîné des dizaines de jeunes hommes à sa suite, en a vu mourir plusieurs à la tâche, qui a lutté contre les pouvoirs ecclésiastiques, civils, corporatistes pour faire avancer ce qu'il pensait être l'œuvre de Dieu pour le salut des enfants des artisans et des pauvres, et qui se demande s'il n'est pas passé à côté de sa vie ! Ces réflexions sont douloureuses et troublantes. Elles surgissent après presque deux années de difficultés qui se terminent en échecs. Surtout, la communion avec de nombreux Frères qui comptent pour Jean-Baptiste de La Salle paraît rompue. Avec qui demeure-t-il en Société maintenant ? Quelle est la portée du Vœu de 1691 ? de celui de 1694 ?

Il sait bien aussi que vouloir prendre un nouveau départ, « recommencer sa vie », n'a pas de sens. La foi en lui-même, la foi dans les autres, dans ses Frères, la foi en l'Autre, est atteinte. Autrement dit la spiritualité, ce qui donne sens et cohérence à la vie, est atteinte.

Dieu ne lui disait plus rien.

Dans cette détresse existentielle, « Dieu ne lui disait plus rien »¹¹². On peut comprendre cette expression de deux manières : Dieu ne lui parle plus ; et il n'a plus le goût d'être avec Dieu. Jean-Baptiste de La Salle est acculé à la foi pure, à la confiance absolue. Mais est-il possible de tenir ainsi, lorsque Dieu fait silence ? Il choisit de s'éloigner, pensant que sa présence physique est au fond la cause des difficultés rencontrées à Marseille. Il va au couvent Saint-Maximin

¹¹¹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, p. 96.

¹¹² Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, p. 96.

(un couvent de Dominicains), près de la Sainte-Baume, célèbre pèlerinage et ermitage qui aurait servi de refuge à Marie-Madeleine.

Il se retira en effet dans un ermitage éloigné de dix ou douze lieues de la ville. Là, élevé au-dessus de lui-même et de tout ce qui est créé, il se trouva comme sur ces montagnes où les vents et les orages ne font plus de bruit, dans un repos profond et une douce tranquillité. Là, appliqué à Dieu seul, il oubliait tout le reste. Si ses pensées le rappelaient au milieu de ses Frères ou de ses persécuteurs, c'était pour prier Dieu pour eux et supplier sa Majesté de soutenir les uns et de convertir les autres. Les injures et les outrages n'avaient point laissé dans son esprit d'autres traces que celles qu'une parfaite charité conserve pour des ennemis aimés en Dieu et pour Dieu. Déjà ce saint homme trouvait son Thabor dans ce désert et disait comme saint Pierre : *Ah ! Seigneur, qu'il est bon d'être ici !* Il y jouissait d'une paix et d'un calme qui lui faisait désirer d'y finir ses jours inconnu aux hommes ; mais il n'était pas à la fin de ses travaux. Dieu lui en destinait de nouveaux tout le reste de sa vie.¹¹³

À trois ou quatre reprises encore, il éprouvera cette tentation de la retraite, loin du monde, loin des traverses de la vie, loin du souci de conduire un Institut, des Frères, d'affronter des contradicteurs. Ainsi, à Mende, après cet épisode de la Sainte-Baume, où de pieuses Demoiselles tiennent une institution pour les filles des Réformés et lui proposent de rester avec elles, comme leur aumônier. Blain dit que le Frère Timothée « trouva le saint Instituteur dans un logement que lui avait fait préparer Mademoiselle de Saint-Denis, où il vivait comme dans un véritable désert »¹¹⁴. Lorsqu'il est à Grenoble, il fait une visite de trois jours à la Grande Chartreuse¹¹⁵ :

Édifié du silence et du recueillement qui règnent parmi ces solitaires, son inclination pour la retraite s'enflammait et il souhaitait finir ses jours parmi eux.

Entre tous les lieux de dévotion de cette sainte Laure que M. de La

¹¹³ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, p. 97.

¹¹⁴ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, pp. 98-99.

¹¹⁵ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, p. 100.

Salle visita, son cœur fut arrêté dans l'ermitage de saint Bruno. Le rapport qu'il avait avec ce saint l'attendrit et s'il eut suivi son attrait, il eût caché dans ce creux de ce même rocher, un deuxième chanoine de Reims. Il fallut faire violence à sa piété pour en sortir ; mais s'il en retira son corps, il y laissa son esprit.

Enfin, après avoir subi un traitement radical et violent contre le rhumatisme qui l'affligeait, il va se reposer chez son ami, Yse de Saléon, à Tullins, petit village où est installé à l'écart, sur la colline de Parménie (Permeigne), l'ermitage de sœur Louise¹¹⁶. Celle-ci doit le détourner de cette tentation de la vie érémitique pour terminer son existence :

Le saint prêtre lui confessa qu'il avait un grand désir de passer le reste de ses jours dans la solitude qui avait tant d'attrait pour lui, et de penser plus qu'à Dieu et à lui-même. Ce n'est pas la volonté de Dieu, répliqua Louise, il ne faut point abandonner la famille dont Dieu vous a fait le père. Le travail est votre partage, il faut y persévérer jusqu'à la fin de vos jours, en alliant comme vous avez commencé, la vie de Madeleine avec celle de Marthe.

Jean-Baptiste de La Salle paraît chercher sa vocation, loin des Frères, dans la solitude, ou bien en se consacrant « à la conversion des pécheurs »¹¹⁷. La sœur Louise lui révèle qu'il l'a déjà retrouvée : sa place est au milieu de ses Frères.

Communauté et Mission, ou le Dieu retrouvé.

C'est dans la communauté de Grenoble que Jean-Baptiste de La Salle retrouve le sens de sa vie. Une communauté où, semble-t-il, il fait bon vivre :

De Mende, il alla à Grenoble où il crut trouver un autre Ciel et une autre terre, en y trouvant un calme profond. Les Frères qui y étaient

¹¹⁶ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, pp. 103-105.

¹¹⁷ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, p. 97.

surent connaître leur trésor et en jouir. Ravis de posséder leur Père persécuté en Provence par plus d'un de ses enfants, sans parler des étrangers, ils tâchèrent par leurs caresses et leurs bons offices, de le dédommager des peines que lui avaient faites ces ingrats. Pour récompense, il résolut de prolonger avec eux sa demeure, le plus qu'il lui serait possible. Tout l'y conviait, le bon cœur de ses Frères, la paix qui régnait parmi eux, la solitude de la maison et la vie cachée et retirée qu'il y menait.¹¹⁸

Le Frère Directeur de cette communauté est peut-être le Frère Jean Jacquot, un des douze signataires des vœux de 1694 et de l'acte d'élection du 7 janvier 1694, un des fidèles des débuts à Reims et à Paris. Ceci expliquerait cela. Il remplace dans sa classe un Frère envoyé en mission auprès des communautés du Nord de France. C'est l'occasion d'un contact direct avec les enfants des artisans et des pauvres et la mission spécifique de l'Institut.¹¹⁹

L'oraison continuelle du Fondateur débouche aussi sur un travail au service des Frères et des Écoles, par la composition ou la révision d'ouvrages :

La seule distraction qu'il se permit fut la composition de plusieurs ouvrages de piété, tant pour l'instruction de la jeunesse que pour l'utilité de ses disciples. Il retoucha encore le livre des Devoirs d'un chrétien, dont il donna alors une troisième édition, plus exacte.¹²⁰

Blain conclut ce passage en signalant que le calme est revenu dans les communautés de Provence et que Monsieur de La Salle accompagne les Frères par l'envoi de lettres et par le passage de Frères Visiteurs.

Une communauté équilibrée, qui vit bien sa mission auprès des enfants de Grenoble, un Frère Directeur qui partage, depuis long-

¹¹⁸ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, p. 99.

¹¹⁹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, p. 101.

¹²⁰ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 11, p. 102.

temps, la démarche de Jean-Baptiste de La Salle, une mission très précise (et ponctuelle) auprès des enfants de l'école de la paroisse Saint-Laurent mais qui lui permet de retrouver un contact direct avec la réalité de l'emploi des Frères, un service de l'ensemble de l'Institut et de sa mission par la rédaction d'ouvrages spirituels ou pratiques : voilà comment Monsieur de La Salle peut à nouveau converser avec ce Dieu qui, peu de temps auparavant, ne lui disait plus rien.

S'unir et demeurer en Société avec pour

Jean-Baptiste de La Salle s'interroge sur son rôle et sa place dans ce qui est devenu l'Institut des Frères. Mais une autre crise se superpose à sa démarche personnelle : celle que vivent les Communautés de Paris et de sa région, avec la nouvelle manière de « s'unir et de demeurer en Société » qu'on essaie de mettre en place.

« Je promets et fais vœu de m'unir et de demeurer en Société avec, ... pour... » : cette phrase de la formule des vœux de 1694, nous la prononçons toujours. C'est un « je » qui parle, une personne singulière qui s'engage ; elle veut « s'unir et demeurer », ce sont des verbes, des actions, pas un statut que l'on ratifierait après avoir participé à l'assemblée générale constitutive ; il s'agit de « demeurer en Société », ce qui indique à la fois la permanence et une sorte de vie commune ou partagée, dans cette Société qui, encore une fois ne se définit par des statuts, mais par des personnes : avec et par un projet : « pour ».

C'est sur cette base établie en 1694, que l'Institut, Jean-Baptiste de La Salle et les Frères, vont construire l'avenir des « associés pour tenir les écoles gratuites ». Association est un mot abstrait, chargé de connotations juridiques, tandis que « associés » renvoie à des personnes, à des vivants.

L'origine de la crise vécue par Jean-Baptiste de La Salle et l'Institut depuis 1712, se trouve à Paris. Blain consacre tout un chapitre à « Ce qui se passa en France pendant l'absence de M. de La Salle »¹²¹. En fait, il souligne, au delà de l'affaire Clément, les enjeux de cette période de l'histoire de l'Institut, et il montre comment celui-ci va en sortir avec son visage définitif. Les circonstances du départ précipité de Jean-Baptiste de La Salle vers le Midi de la France au cours de la première semaine du Carême 1712 laissent les Frères de Paris sans direction et sans orientation. Blain le relève, tout en manifestant sa perplexité devant une telle attitude, au début du chapitre 12 du Livre 3 de sa biographie :

S'il était permis de juger les actions des saints, qui ont des principes de conduite bien différents que les autres hommes, et qui souvent en agissant contre les règles ordinaires de la prudence humaine, suivent les mouvements du Saint-Esprit, on serait tenté de blâmer la fuite si précipitée et si cachée de M. de La Salle en Provence, car elle causa de grands désordres dans son Institut et l'approcha de la ruine.

En effet, il semble que le saint Prêtre avant que de prendre cette résolution, ou avant son départ de Paris, ou au moins après son arrivée en Provence, eût dû en avertir les Frères, leur marquer le lieu où ils devaient lui écrire, leur faire réponse et les gouverner par lettres du lieu de sa retraite, enfin leur nommer celui qu'il jugeait propre à tenir sa place à Paris et qu'ils devaient honorer en son absence en qualité de Supérieur. Le Serviteur de Dieu ne fit rien de tout cela. Il alla se cacher dans les provinces reculées, sans vouloir révéler à personne où il allait. Il s'y tint inconnu, et laissa sans réponse les lettres qu'il recevait de la part des Frères. Il ne désigna personne pour le remplacer pendant son absence. Enfin, il demeura à l'égard des Frères de France, sans vie et sans mouvement et comme un homme mort.¹²²

On sait aussi que les incompréhensions entre lui et le Frère Barthélémy ont conduit à une perte de confiance (provisoire) de

¹²¹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12.

¹²² Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, p. 108.

Monsieur de La Salle envers ce Frère. Blain relève quatre mauvaises conséquences du comportement de Monsieur de La Salle :

Le premier fut, que s'il n'y eut pas dispute entre les Frères comme entre les Apôtres, qui était, ou qui devait être le premier, il y eut du doute sur celui à qui on devait obéir. M. de La Salle ne s'étant point expliqué, il n'y avait pas là-dessus de règle sûre.

Le second désordre qui sortit du premier, fut que le défaut d'un Supérieur certain laissa bien des fautes impunies, et mit les indociles à couvert de la correction.

Le troisième inconvénient, fut que quelques Frères de peu de vertu et d'une vocation chancelante, regardant leur état comme incertain et flottant, le quittèrent, et que d'autres en soupçon que l'Instituteur avait lui-même abandonné l'Institut se crurent en droit d'imiter son exemple.

Le quatrième désordre fut encore plus funeste ; car il donna lieu à une autre sorte de gouvernement, que le rival de M. de La Salle, dont on a tant parlé, sut enfin introduire dans cette nouvelle Société. C'en était fait de l'Institut, ébranlé jusque dans ses fondements, il menaçait ruine. Son bouleversement était déjà même commencé, et c'est une sorte de miracle qu'il se soit relevé avec plus d'éclat, et avec plus de succès que jamais.¹²³

Les trois premiers désordres touchent la vie interne de la communauté et les relations entre ses membres. Mais le quatrième porte sur le fond : il s'agit d'une « nouvelle société » qui remet en cause les choix de 1694 (vœux et élection du Supérieur). Plus loin, Blain fait préciser par « le rival » les contours de l'organisation qu'il propose :

Selon ce prétendu système ; 1. Les Frères devaient avoir un Supérieur étranger propre à les conduire, à la manière des religieuses, qui ont un Supérieur externe. 2. La maison de Paris devait faire une société distinguée et dépendante en entier de ce Supérieur ecclésiastique. 3. Le Noviciat devait être supprimé comme inutile et trop à charge, car il en

¹²³ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, p. 108.

coûtait beaucoup pour élever et nourrir tant de Novices ; d'ailleurs on n'en avait pas besoin pour Paris, puisque les Frères des Écoles devaient y être stables, comme je vais le dire. 4. Les Frères devaient demeurer tous dans leurs places et y être stables, sans pouvoir être changés. 5. Pour réparer la perte de ceux que la mort pourrait enlever, ou de ceux qui prendraient congés d'eux-mêmes, ou de ceux qu'il faudrait renvoyer en cas de dérangement, on se proposait d'avoir un, deux ou trois novices, plus ou moins, en chaque maison, selon son revenu et ses besoins.¹²⁴

Ce système conduit au repli de chaque communauté sur l'œuvre à laquelle elle est rattachée et en fait un agent au service exclusif de la paroisse (ou de la ville) qui l'emploie. On aboutit à l'éclatement de la Société des Écoles chrétiennes en autant de petites entités qu'il y a de communautés. L'Institut, comme corps social, n'est plus au service de « l'Église », mais à celui des « Églises locales » que sont les paroisses. L'analyse de Blain l'explique clairement :

On voulait faire de la Société des Frères, des petits corps démembrés, sans subordination à un chef commun et sans autre dépendance que du Supérieur du lieu, à peu près comme sont quantité de Communautés de Maîtresses d'Écoles qui se multiplient aujourd'hui en France, et que chaque évêque établit ou laisse établir sur son diocèse particulier.¹²⁵

Il est vrai que le mode de fonctionnement proposé était bien l'un des possibles dans le système ecclésial et social de l'époque. Mais, le choix d'un Supérieur ecclésiastique, multiplié pour chaque Maison, contredit la décision des douze, du 7 Juin 1694 :

Nous déclarons aussi que nous prétendons que la présente élection que nous avons faite dudit sieur de La Salle pour Supérieur n'aura dans la suite aucune conséquence. Notre intention étant qu'après lui, à l'avenir et pour toujours, il n'y ait aucun ni reçu parmi nous, ni choisi pour

¹²⁴ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, p. 111.

¹²⁵ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, p. 112.

Supérieur qui soit prêtre ou qui ait reçu les ordres sacrés ; et que nous n'aurons même, ni n'admettrons, aucun Supérieur qui ne soit associé et qui n'ait fait vœu comme nous, et comme tous les autres qui nous seront associés dans la suite.

Blain commente très justement, à propos des changements imposés par le « rival de M. de La Salle » :

Comme M. de La Salle pénétrant dans l'avenir, avait prévu que ce cas pourrait arriver, il avait engagé les Frères, comme on l'a vu ci-devant, à statuer qu'ils n'éliraient après sa mort, qu'un d'entre-eux pour Supérieur. Il avait eu en vue cet article, lorsqu'il avait voulu plusieurs fois se démettre de la supériorité, et obliger les Frères de choisir un de leur corps pour lui succéder. Il voulait voir ce point qui lui paraissait essentiel, mis en exécution de son vivant, afin qu'après sa mort, il ne souffrit point de difficulté.¹²⁶

Les Frères les plus anciens essaient de parer ces avancées successives du « rival ». Ils se contentent d'abord du statu-quo, du moment que celui qui se prétend « Supérieur », ne fait aucun acte d'autorité. Mais ce dernier parvient, suite à la faiblesse du Frère Barthélémy, ou à son manque de lucidité, ou encore parce qu'il ne peut pas faire autrement, à faire inscrire dans le registre de la communauté la réalité du pouvoir de ce nouveau Supérieur :

Vous m'appellez, dit-il un jour, votre Supérieur, il en faudrait donner des marques. Et de peur que les Frères n'entendissent pas assez ses paroles, il ajouta, *qu'il désirait qu'on en dressât un acte, et qu'après l'avoir fait signer des Frères, on le mît sur le Registre de la Maison.* Cet article était important et intéressait essentiellement l'Institut...

Il était donc important de ne point écouter cette proposition, et on ne peut excuser de faiblesse le Frère Barthélémy d'y avoir acquiescé.¹²⁷

Comme le « Supérieur » prétend faire des changements importants dans l'organisation de l'Institut (afin de préserver son espace pari-

¹²⁶ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, p. 113.

¹²⁷ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, p. 113.

sien, les autres Maisons, dans d'autres diocèses, étant hors de sa portée), les Frères Anciens réagissent en demandant une consultation de tous les Frères¹²⁸. Ils protestent également sur le fond même de ces nouvelles orientations, en remarquant que cela est contraire à ce qu'ils avaient choisi de vivre :

Plusieurs des principaux Frères plus éclairés que les autres et plus au fait de leur établissement et de la manière de le conduire, en murmurèrent hautement et se plainquirent que le service qu'on avait prétendu leur rendre était le coup mortel de leur Société. Quel est le but de la nouvelle forme de gouvernement qu'on introduit, disaient-ils ? Veut-on dépouiller l'Instituteur du droit de gouverner son Institut et lui fermer à son retour la porte de toutes les maisons, qu'il a lui-même édifiées ? Veut-on seulement soutenir pendant son absence les Frères dans leur premier esprit et conserver comme en dépôt son Institut, afin qu'il le retrouve quand il reviendra, et qu'il l'a laissé ? Veut-on donner à son œuvre une meilleure forme, en corriger les défauts et en réparer les fondements, ou en créer une nouvelle sur les ruines de celle-ci ? Quelque face qu'on donne au changement qu'on introduit, on ne peut l'envisager que comme une nouveauté pernicieuse que la malice enfante ou au moins qu'un faux zèle conçoit.¹²⁹

La plupart des « Supérieurs » locaux nommés à la suite d'une lettre circulaire du Frère Barthélémy aux diverses Maisons (Blain est choisi pour Rouen), travaillent à laisser les choses en l'état et contribuent à éviter la fragmentation de l'Institut. Cependant, le risque demeure, car les personnes changent, des décès peuvent survenir, qui modifieraient le fragile équilibre. Certains Frères, aussi, ne s'y reconnaissent plus et se dérangent. Quelques-uns doivent être expulsés de la Société par une assemblée de « principaux Frères » :

Les principaux d'entre les Frères voulurent en faire un exemple, afin que le scandale ne pût aller plus loin. Ils s'assemblèrent et vomirent de leur sein ces superbes, qui auraient pu dans la suite communiquer à

¹²⁸ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, p. 114.

¹²⁹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, pp. 115-116.

d'autres le poison mortel de l'indépendance et causer les plus grands désordres.¹³⁰

Mais les choses ont été plus loin que ne le laisse entrevoir ce récit du chapitre 12. On est même arrivé à une révision de la Règle, par une assemblée de Frères, qui aurait pris en compte les changements évoqués plus haut. Le Grand-Vicaire de Paris, chargé d'étudier le dossier, après sept ou huit mois d'étude, renvoie le texte le 4 Avril 1714, en demandant aux Frères (et au Supérieur ecclésiastique), de ne rien changer :

Il les garda sept à huit mois, pendant lequel temps survinrent à Paris les brouilleries au sujet de la Constitution Unigenitus, et le refus de l'accepter que fit son Éminence. Ce temps passé, M. Vivant renvoya à M. l'abbé de Brou les papiers dont il l'avait chargé, avec une lettre datée du 4 Avril 1714, qui porte ces paroles : « Son Éminence ne juge pas à propos que rien soit décidé, ni signé en son nom, ni sur les Règlements, ni sur les changements qu'on voudrait faire aux Règlements. Il se repose sur votre sagesse du bon gouvernement des Écoles dont vous prenez soin, et compte bien que sous une si sage conduite, la piété et la paix y fleuriront »¹³¹.

La figure que prendrait l'Institut, avec le retour de Monsieur de La Salle et l'élection du frère Barthélémy comme Premier Supérieur Général de la Société, n'était donc pas aussi évidente que cela pour beaucoup de Frères. Les hésitations sur la manière dont l'Institut devait ou pouvait se situer dans l'Église de ce temps ont été permanentes. Finalement, « les principaux Frères » de Paris, de Versailles et de Saint-Denis ; les mêmes, sans doute qui avaient participé à cette assemblée où ont été proposés des changements dans les Règles et le gouvernement de l'Institut, prennent la parole et décident d'adresser une lettre collective à Monsieur de La Salle. Elle est datée du 1^{er} avril 1714.

¹³⁰ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, p. 111.

¹³¹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 15, p. 149.

Trente années après : la parole d'une communauté de consacrés.

Monsieur notre très cher Père,

Nous, principaux Frères des Écoles chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Église et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint œuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps.

Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Église, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification.

C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société. En foi de quoi nous avons signé.

Fait à Paris ce premier avril mil sept cent quatorze, et nous sommes, avec un très profond respect, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs.¹³²

En 1683 ou 1684, c'étaient les Maîtres qui disaient au jeune chanoine : c'est facile de parler d'abandon à la Providence lorsqu'on est

¹³² Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12. p.118. Selon Blain, le texte que nous lisons est la seconde version de la lettre des Frères. Il s'explique ainsi dans l'*Abrégé de la vie du Frère Barthélemi, Premier Supérieur Général de la Société des Frères* : « M. de La Salle que la lettre des Frères de Paris, de Saint-Denis et de Versailles avait rappelé à Paris, refusant toujours de reprendre le gouvernement de la Société et disant que pour l'y obliger, il fallait que les Frères de Provence témoignassent par écrit qu'ils y consentaient, le Frère Barthélémy écrivit à ces Frères pour les informer de la chose et mit dans sa lettre une copie de celle des Frères de Paris, qui avait fait revenir M. de La Salle, afin que tous les Frères de ces cantons la signassent. Il n'y avait que quelques mots de changés. Au lieu de *nous vous prions de revenir*, il y avait *nous vous prions de reprendre la conduite de la Société*. Les Frères de Provence ayant reçu cette lettre la renvoyèrent aussitôt signée à Paris ». (Voir Blain. *Abrégé de la vie du Frère Barthélémy*. CL 8, Annexe, p. 18-19). Ainsi la lettre originale portait simplement « nous vous prions de revenir », au lieu de « nous vous prions de reprendre la conduite de la Société ». Cette formulation permet de comprendre la réaction, rapportée par Blain, de Jean-Baptiste de La Salle, lorsqu'il arrive le 10 août 1714 à la Communauté de la rue Barouillère : « Me voici arrivé, que désirez-vous de moi ? » (Voir Blain. CL 8, Livre 3^{ème} chapitre 12, p. 120).

bien établi... et Jean-Baptiste de La Salle leur a répondu en se rendant solidaire de leur pauvreté, sans retour possible. Trente années après les Frères provoquent encore le Fondateur à être solidaire avec eux, jusqu'au bout, au nom de tout le chemin parcouru ensemble.

Monsieur notre très cher Père, nous principaux Frères des Écoles chrétiennes, .../... En foi de quoi nous avons signé. Fait à Paris, ce premier avril mil sept cent quatorze, et nous sommes, avec un très profond respect, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs.

Au début et à la fin de la lettre, on trouve : « Monsieur notre très cher Père ». On est dans un contexte de relations humaines, à l'intérieur de celles-ci. Ceux qui s'adressent à Jean-Baptiste de La Salle sont « les principaux Frères »... Une catégorie qui n'existe pas formellement, mais que néanmoins tous les Frères sont capables d'identifier. Ils sont également les « obéissants inférieurs », en vertu du vœu de 1694. « Nous » rappelle le vœu de 1691, qui employait le nous pour s'adresser à Dieu ; pourtant, aucun de ces « principaux Frères » signataires n'a fait ce vœu. Tout au long de leur lettre, l'aspect communautaire est rappelé par l'emploi systématique de la première personne du pluriel : neuf fois « nous » ou « nôtre ». Mais aussi par Société : deux fois, compagnie, corps de la Société. Le mot Communauté n'est pas employé.

C'est un raccourci des relations entre les Frères et Jean-Baptiste de La Salle : une relation affectueuse, la conscience de faire corps, d'être engagés, responsables de l'avenir de cette communauté ; une relation hiérarchique, fondée dans la foi et la confiance en celui qui est le Père. Ceci parce qu'on s'est associé pour la Mission. Il faut se rappeler que les formules de vœux de 1694 énuméraient les noms de chacun des *associés*.

Ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, .../... C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons

au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société.

L'évocation de la plus grande gloire de Dieu renvoie à la Mission : la gloire de Dieu n'est pas notre gloire ou nos réussites éducatives ou nos succès mais les victoires de Dieu dans la vie des jeunes qui nous sont confiés. La gloire de Dieu est en avant de nous et nous fait regarder l'avenir. Ces expressions comme : « la plus grande gloire de Dieu, au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance », constituent une lecture intériorisée de la formule des vœux, prononcés ensemble en 1694. Ce vœu constitue la Communauté, les « associés », comme un corps social de consacrés. Derrière cela, il y a toute l'histoire vécue ensemble, ce qu'ils ont discerné puis partagé au long des années, à Reims d'abord et surtout à Paris et à Rouen. Leur parole jaillit de l'histoire de leur consécration communautaire et de l'expérience partagée du ministère de salut vécu par la Société. Ils vivent ainsi, ils se sont consacrés ainsi, pour tenir les écoles, pour faire l'œuvre de Dieu, pour correspondre à son dessein de salut, pour les jeunes et partant, pour eux-mêmes. Nous savons aussi combien la gloire de Dieu a de nombreuses harmoniques dans la spiritualité et l'expression du projet lasallien. La gloire de Dieu, c'est que tous les hommes soient sauvés, qu'ils soient saints, qu'ils soient totalement à Dieu, qu'ils accèdent à la connaissance de la vérité sur Dieu, à la connaissance de ses mystères, en particulier au don que Dieu nous a fait en Jésus-Christ.

- Vous devez (...) avoir uniquement pour fin en les instruisant l'amour et la gloire de Dieu. (MR 201.2).
- Faites en sorte, par votre zèle, de donner des marques sensibles que vous aimez ceux que Dieu vous a confiés, comme Jésus-Christ a aimé son Église. Faites les entrer véritablement dans la structure de cet édifice et qu'ils soient en état de paraître un jour devant Jésus-Christ

pleins de gloire, sans taches, sans ride et sans souillures, pour faire connaître aux siècles à venir les richesses abondantes qu'il leur a faites en leur procurant le secours de l'instruction et à vous de les instruire et de les élever, pour être un jour les héritiers du Royaume de Dieu et de Jésus-Christ Notre-Seigneur. (MR 201.2).

- Pour leur procurer en ce monde la vie de la grâce et en l'autre la vie éternelle. (MR 201.3).

La gloire de Dieu se donne à voir et à faire (la « procurer »), dans le cours des existences humaines qui sont les lieux de l'Histoire du Salut aujourd'hui. Elle se donne particulièrement à voir et à faire dans les Écoles chrétiennes, par le ministère de ceux que Dieu a choisis pour faire son ouvrage :

Dieu a eu la bonté de remédier à un si grand inconvénient par l'établissement des Écoles chrétiennes, où l'on enseigne gratuitement et pour la gloire de Dieu. (MR 194.1).

La gloire de Dieu est reliée à la gratuité, car le don de la foi (où l'on enseigne gratuitement) est gratuit. Les Frères ont intégré à leur vision de leur vocation, les termes et l'esprit de la formule des vœux : ce sont ses mots qui leur viennent lorsqu'ils veulent exprimer leur relation avec Jean-Baptiste de la Salle et situer leur rapport avec lui.

« C'est pourquoi » : toujours la formule des vœux, la gloire de Dieu conduit à un engagement concret. Ils prennent à leur compte cette perspective profondément lasallienne : le lien entre l'élan vers Dieu et venant de Dieu, avec son accomplissement dans le tissu de la vie quotidienne, dans l'histoire des Écoles chrétiennes, dans leur expérience communautaire.

Le plus grand bien de l'Église et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint œuvre de Dieu qui est aussi le vôtre .../... Qui est d'une si grande utilité à l'Église, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification.

Les Frères soulignent la place de leur Communauté dans le ministère de l'Église : « le plus grand bien de l'Église et de notre Société », (cette nouvelle compagnie) « qui est d'une grande utilité à l'Église ». La Communauté des Frères n'est pas isolée de l'Église : elle a sa place dans l'œuvre commune de salut. L'Église est le lieu et la manière par lesquels Dieu a voulu rester présent aux hommes. L'Église, un autre thème lasallien essentiel :

Que le soin d'instruire la jeunesse est un emploi des plus nécessaires à l'Église. (MR 199. Titre).

De ce qu'il faut faire pour rendre votre ministère utile à l'Église. (MR 200. Titre).

L'emploi, le ministère utile à l'Église, le plus grand bien, c'est le soin d'instruire la jeunesse, tel que cette Société, cette nouvelle compagnie l'a mis en œuvre, sous la conduite de Jean-Baptiste de La Salle. Car le saint œuvre de Dieu, au-delà de la conduite de la compagnie, c'est d'instruire la jeunesse. À noter encore que prendre soin, avoir soin de, avoir la conduite, conduire, l'œuvre de Dieu, son ouvrage, sont des expressions caractéristiques du vocabulaire lasallien. La grande utilité pour l'Église, le plus grand bien de l'Église, sont décrits au long des MR 199 & 200 :

- Poser le fondement de l'édifice de l'Église, instruire les enfants du mystère de la très Sainte Trinité et de ceux que Jésus-Christ a accomplis lorsqu'il était sur la terre... Être destinés par elle (l'Église) à un emploi si saint et si élevé et de ce qu'elle vous a choisis pour procurer aux enfants la connaissance de notre religion et de l'esprit du christianisme. (MR 199.1).
- C'est pour cela que Jésus-Christ vous a envoyés et que l'Église dont vous êtes les ministres vous emploie (annoncer l'Évangile du Royaume de Dieu). (MR 199.2).
- C'est aussi ce qui vous doit engager à avoir une estime toute particulière pour l'instruction et l'éducation chrétienne des enfants parce qu'elle est un moyen de les faire devenir de véritables enfants de Dieu

et des citoyens du ciel et que c'est proprement poser le fondement et le soutien de leur piété et de tous les autres biens qui se font dans l'Église. (MR 199.3).

- *Vous devez travailler dans votre emploi à l'édifice de l'Église sur le fondement qu'ont posé les saints Apôtres, en instruisant les enfants que Dieu a confiés à vos soins et qui entrent dans la structure de l'édifice...* Vous donc qui avez succédé aux Apôtres dans leur emploi de catéchiser et d'instruire les pauvres, si vous voulez rendre votre ministère autant qu'il le peut être utile à l'Église, vous devez tous les jours leur faire le catéchisme en leur apprenant les vérités fondamentales de notre religion. (MR 200.1).

Le ministère spécifique de Jean-Baptiste de La Salle n'est pas identique à celui des Frères : son ministère touche l'animation et la vie de la Communauté ou de la Société ; pour eux, c'est l'École chrétienne, ministère de salut intégré à celui de l'Église.

En situant l'œuvre de Dieu, le ministère de Jean-Baptiste de La Salle, dans l'Église, les Frères font aussi une lecture du lieu de leur ministère et de leur existence comme Société. Ils disent à Monsieur de La Salle que pour lui comme pour eux, l'existence de leur Communauté est indissociable de la mission ecclésiale. Ils se comprennent comme portion d'Église, comme lieu où dans la foi, Dieu parle, agit, épouse la cause de son peuple, se constitue un Peuple de rachetés.

C'est cette œuvre qui est « le saint œuvre de Dieu ». À la fois charisme et ministère de Jean-Baptiste de La Salle pour la Communauté, et charismes et ministères que les Frères exercent à partir de la rencontre des besoins des jeunes et de l'Église et de leur Communauté. Les Frères, contemplant leur cheminement ensemble, voient et disent la place ainsi que le rôle déterminant de Jean-Baptiste de La Salle, comme réalisateur du projet de Dieu : ce saint œuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, vous l'avez toujours conduit avec beaucoup de succès et d'édification. Ils reconnaissent pleine-

ment la vocation de Fondateur et d'Instituteur des Frères et la manière dont il l'a vécue avec eux et pour eux.

Puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps .../... que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie.

Ce qui a été vécu par Jean-Baptiste de la Salle est compris comme le saint œuvre de Dieu. Dieu y est mêlé, il en est l'origine et le terme : « la plus grande gloire de Dieu, le saint œuvre de Dieu, il a plu au Seigneur de se servir de vous, Dieu vous a donné et vous donne toujours... ». Dieu est présent, dans cette œuvre, dans cette Histoire, dans cette compagnie. « Établir, gouverner depuis si longtemps, les talents nécessaires pour bien gouverner » : voilà les dons que Dieu a fait à Jean-Baptiste de La Salle pour qu'il accomplisse son ouvrage dans l'Église, pour cette nouvelle compagnie, pour l'utilité et le bien de son Église. Les Frères soulignent la durée et la permanence de ce don de Dieu : « depuis si longtemps, Dieu vous a donné et vous donne les grâces ». Il faut encore se tourner vers les Méditations pour le Temps de la Retraite afin de voir comment et pourquoi Dieu agit :

- Dieu veut que tous les hommes soient instruits afin que leur esprit soit éclairé par les lumières de la foi. (MR 193.1).
- Il est de la Providence de Dieu... Dieu donc vous a appelés à ce ministère... (MR 193.2).
- Dieu... vous a rendus ses ministres... (MR 193.3).
- Il a la bonté de se servir de vous pour procurer aux enfants de si grands avantages. (MR 194.1).
- Vous êtes les ambassadeurs et les ministres de Jésus-Christ dans l'emploi que vous exercez, vous devez le faire comme représentant Jésus-Christ même. (MR 195.2).
- Vous que Jésus-Christ a choisis entre tant d'autres pour être ses coopérateurs au salut des âmes... (MR 196.2).

- Un grand don de Dieu que la grâce qu'il vous fait de vous charger d'instruire les enfants, de leur annoncer l'Évangile et de les élever dans l'esprit de religion (...) c'est l'œuvre de Dieu. (MR 201.1).

Ce lien établi par Jean-Baptiste de La Salle, dans ses Méditations, entre le ministère du Frère et la présence active de Dieu à son œuvre, les Frères le reconnaissent dans la vie de leur Fondateur. La fondation de la Société des Frères est comprise comme un acte salvifique dans lequel Dieu parle et se donne à voir.

« Tout le monde est convaincu ».

Au cœur de cette lettre : la Communauté (« tout le monde »), redit sa confiance fondamentale dans la présence de Dieu à l'œuvre accomplie par Monsieur de La Salle, depuis si longtemps. À cause de ce qui a été vécu ensemble, pour ce qui est à vivre, dans la vue que la Communauté est partie de l'Église, qu'elle sert à la construction du Royaume. Les Frères reconnaissent que Dieu a été présent et est toujours présent à cette œuvre, que Jean-Baptiste de La Salle a répondu fidèlement à ce que Dieu lui demandait. Il a su l'écouter, reconnaître ses appels dans la situation des pauvres, entendre sa voix dans celle des enfants des artisans et des pauvres, trouver les réponses adaptées et cohérentes pour ce dessein. Il a répondu dans la foi, discernant les traces de Dieu dans cette histoire communautaire des écoles chrétiennes, avec des hommes qui se sont attachés à lui.

Tout au long de leur lettre, les Frères montrent qu'ils ont intériorisé l'enseignement spirituel et la vision de leur Père, ainsi que la démarche vécue avec lui, depuis plus de trente années. Fréquemment, leur expression est très proche des *Méditations pour le Temps de la Retraite* et des diverses formules de vœux. Si les Frères ont ce langage, c'est qu'ils sont en communion intime, de pensée et de cœur, avec Jean-Baptiste de La Salle, parce c'est ce même langage

qu'ils ont pratiqué tout au long de leur itinéraire et de leurs partages communautaires. Aussi Monsieur de La Salle peut continuer à se retrouver dans leur manière de vivre, de parler, de prier, de penser, de comprendre et de relire l'action de Dieu dans les Écoles chrétiennes et leur Société.

Dieu a conduit Jean-Baptiste de La Salle au Désert, et Monsieur de La Salle l'a retrouvé dans la Terre Promise de la Communauté : Grenoble, la lettre des Frères de Paris. La parole de la Communauté fait la lumière dans sa vie. Ce faisant, les rôles ont été quelque peu inversés : ceux qui recevaient de lui la lumière dans leurs existences, la font maintenant dans la vie du Fondateur, ils ont tellement assimilé le projet de salut vécu avec lui que leur parole peut devenir signe.

Jean-Baptiste de La Salle avait douté de lui-même en voyant que les efforts de toute sa vie pour fonder l'Institut paraissaient déboucher sur le vide. Ils avaient cherché à faire exister ce Corps et ce dernier avait semblé se disloquer. Ils avaient voué l'association et elle éclatait en communautés isolées. Plus profondément, quelque chose paraissait s'être brisé dans les relations entre Jean-Baptiste de La Salle et plusieurs Frères, ainsi qu'avec l'œuvre accomplie ensemble, jusque-là. Il avait cherché à être un vrai Père, et il était amené à se croire incapable de gouverner, rejeté par ses enfants. Mais voilà que l'Institut existe en lui-même : ses membres s'assemblent de leur propre initiative ; le Corps est vivant, il veut faire face aux problèmes qu'il affronte, il se manifeste en prenant la Parole. L'association tient bon : c'est en son nom que les Frères se réunissent, sur elle qu'ils s'appuient pour rappeler leur Fondateur. La Communauté est capable de relire et de comprendre son Histoire, avec lui, et de la lui redire. Elle est capable de comprendre son engagement et celui du Fondateur, comme un ministère donné par Dieu. Il n'est pas seul. Il est toujours l'un des leurs.

Les Frères, à la suite de Jean-Baptiste de La Salle, font une lecture mystique de leur Histoire : Dieu, son projet, son action, sa volonté. Ils reconnaissent comment le Fondateur y a correspondu : son projet, son action, sa manière de reconnaître la volonté de Dieu et de s'y rendre disponible. Ils disent que concrètement, l'œuvre de Dieu se réalise dans cette Société, par Jean-Baptiste de La Salle, parce qu'ils ont vécu avec lui et qu'ils veulent vivre encore. Dieu est dans leur histoire personnelle comme dans l'histoire de leur Société. Cette histoire est aussi l'Histoire du Salut, dans l'Église.

Mener son terme *le saint œuvre de Dieu* qui m'est confié.

La crise que traverse l'Institut au cours de cette période touche la personne de Monsieur de La Salle, dans ses relations avec lui-même, avec les Frères, avec Dieu et les relations des Frères entre eux. Elle met en cause également la place de cette communauté nouvelle dans le paysage pastoral de l'Église du temps comme dans la société contemporaine.

Au cours de ces trois années, Jean-Baptiste de La Salle apprend à « lâcher prise » : il se rend compte du hiatus qui existe dans les mentalités, entre lui et plusieurs de ses Frères ; il doit accepter que l'Institut ne soit pas « sa chose », il doit apprendre à vivre sans lui, sans en éprouver de l'amertume ou de la rancœur. Il sort de l'épreuve en ayant trouvé la place et le style de relations avec lui-même, avec les autres et avec l'Autre, qui lui permettront de mener à son terme l'œuvre de Dieu qui lui a été confiée.

Il est certain que les blessures internes qu'il a ressenties et qui ont pu se manifester dans son silence vis-à-vis de plusieurs Frères, ne sont pas guéries. Lorsque Blain écrit sa biographie, vingt années après les faits qu'il évoque et qu'il interroge les Frères, il a l'écho de ce que ceux-ci ont senti, lors de cette période. Et l'on constate que leurs questions demeurent.

Sans doute qu'un homme aussi sage et aussi éclairé que lui eut de grandes raisons pour en agir de cette manière mais il ne nous est pas possible de les deviner. Peut-être voulut-il accoutumer les Frères à se passer de lui et les obliger enfin à se choisir un d'entre-eux pour Supérieur, ce qu'ils n'avaient jamais voulu faire en sa présence. Peut-être porta-t-il l'humilité et les bas sentiments qu'il avait de lui-même jusqu'à se regarder comme un objet de malédiction et comme la cause de toutes les disgrâces dont sa Congrégation était sans cesse affligée. Peut-être eut-il la pensée que quelques-uns de ses propres disciples étaient de concert avec ses ennemis et qu'il ne pouvait pas plus se fier aux uns qu'aux autres. Peut-être enfin voulut-il persuader ses adversaires qu'il ne se mêlait plus du gouvernement de son Institut, dans la vue de les désarmer. Quoiqu'il en soit, car nous n'en pouvons parler que par conjectures, Monsieur de La Salle n'ayant jamais voulu s'expliquer sur ce sujet, quoiqu'il en ait été pressé souvent, sa fuite si cachée et si précipitée occasionna les dérangements qui suivent.¹³³

Il n'a « jamais voulu s'expliquer sur le sujet » : il est donc parti avec sa blessure et son mystère.

Avec les Frères, y compris avec ceux qu'il avait soupçonnés de pactiser avec « son ennemi », les relations sont redevenues confiantes. On a vu combien la lettre du 1^{er} Avril 1714 était un véritable miroir de son expérience de Dieu. Il a su que celle-ci était maintenant passée à ses Frères. Il faut souligner le rôle de la Communauté (celle de Grenoble, mais aussi celle de Paris, avec cette lettre des « principaux Frères ») dans la reprise d'équilibre vécue par Jean-Baptiste de La Salle. La dimension ministérielle de ses engagements auprès des jeunes de Grenoble, pour les Frères par tout un travail d'écriture dirigé vers eux, est aussi essentielle.

Avec les événements de 1711-1714, les Frères, de générations et d'expériences différentes, un peu par la force des choses, ont appris à travailler ensemble, à imaginer leur avenir, faisant évidemment

¹³³ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 12, p. 108.

des erreurs dans leurs essais. Il est frappant de repérer combien souvent, dans la biographie de Blain, celui-ci nous dit que les Frères de Paris se sont réunis pour décider, évaluer, se parler, écrire... Cela se continuera d'ailleurs ensuite à Saint-Yon. On ne doit pas imaginer que le « projet lasallien » est porté par le seul Fondateur. Depuis les commencements à Reims, les Maîtres puis les Frères sont des acteurs décisifs dans l'histoire du charisme lasallien.

En 1714, le « corps de la Société » a compris que « s'unir et demeurer en Société » était la clé de son avenir. C'est en approfondissant et en vivant cette dimension de ses engagements qu'il avait trouvé le salut. L'Institut est prêt maintenant à mettre en œuvre la décision du 7 Juin 1694 : se choisir un Supérieur parmi ses membres, quelqu'un qui « soit associé et qui aura fait vœu comme eux ». Il est prêt aussi à assumer toute la spiritualité singulière qui anime Jean-Baptiste de La Salle, et que celui-ci lui a transmis et continue de lui transmettre.

Le chanoine Blain consacre plusieurs chapitres de son 3^{ème} Livre à ce passage, en particulier le chapitre 14¹³⁴. En 1715, Jean-Baptiste de La Salle, revenu de son long séjour dans le Midi, est toujours à Paris, mais les difficultés économiques l'amènent à décider du retour du Noviciat à Saint-Yon, lui-même prévoyant de rejoindre ce groupe. Les relations entre le Fondateur et la paroisse Saint-Sulpice demeurent compliquées ; l'intervention de M. de Brou, prêtre chargé par M. de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, de veiller sur les Frères, retarde son départ¹³⁵. Il faut encore l'intervention de deux Frères pour lever ces obstacles.

À Saint-Yon, Monsieur de La Salle cherche à faire admettre aux Frères qu'il est temps et qu'il est aussi nécessaire de le remplacer à la tête de la Société, conformément à ce qui a été décidé le 7 juin

¹³⁴ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, pp. 127 à 136.

¹³⁵ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, p 128.

1694. Comme souvent avec Blain, il est difficile de distinguer, dans les réflexions et le discours qu'il prête à Jean-Baptiste de La Salle, ce qui appartient à ce dernier et ce qui est du biographe. Il faut également tenir compte du fait que pour cette période, Jean-Baptiste Blain est témoin oculaire et peut-être même acteur de ces événements, car il est le « Supérieur ecclésiastique » des Frères de Rouen.

En 1716, à son retour des visites des communautés de Calais et de Boulogne, Jean-Baptiste de La Salle fait une première évaluation de la situation : « Une seule chose l'inquiétait : il avait peur de mourir Supérieur »¹³⁶. Il y a bien sûr son humilité qui le pousse à quitter la première place ; mais surtout, il y a toute l'histoire vécue avec ces Frères, histoire dont les derniers développements lui ont montré qu'il pouvait passer la main¹³⁷.

- C'est l'intérêt de l'Institut.
- Les Frères sont en état de se conduire par eux-mêmes.
- Le Frère Barthélémy est préparé.

De plus, il a fortement conscience de la fragilité de la Société des Écoles chrétiennes s'il disparaissait en étant toujours à sa tête :

Il était temps que l'Institut prît la forme qu'il devait garder, et il était important que cela se fit de son vivant, car il y avait à appréhender que les Frères ne trouvassent après son décès de grandes difficultés à lui donner pour successeur un membre de leur Corps. Il y avait même à craindre qu'on ne voulût leur en ravir le droit et la liberté. Il savait qu'on avait déjà pris des mesures pour mettre à leur tête un prêtre séculier. L'expérience du passé lui répondait de l'avenir. Si pendant qu'il était vivant, on avait su profiter de son éloignement de Paris pour introduire dans l'Institut une nouvelle forme de gouvernement, que ne se préparait-on pas à faire après sa mort ? S'il avait trouvé à son retour

¹³⁶ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, p 130.

¹³⁷ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, p 131.

dans la capitale du Royaume une personne en sa place, faisant le Supérieur, lui donnant même des ordres, et voulant l'obliger de reconnaître et de donner par écrit un acte de sa prétendue autorité, à quoi ne devait-on pas après sa mort engager ses disciples ? Bien plus, tous les nouveaux Supérieurs, qu'on avait nommés dans les provinces, conservaient encore ce nom à l'égard des Frères et il était à craindre que quelques-uns n'en voulussent faire l'office, sans se contenter du seul titre¹³⁸.

La suite des réflexions attribuées à Monsieur de La Salle reprend l'argumentation de 1694 :

Un Frère élu en bonne forme comme Supérieur, dans une assemblée légitime et d'un commun consentement, mis en place sous les yeux et par l'inspiration de M. de La Salle, reconnu et révérend par l'obéissance du saint Instituteur lui-même, enfin mis en possession de sa juridiction par la soumission générale de tous les autres Frères, devait tout à la fois et commencer la forme du gouvernement qui avait été projetée dès le berceau de l'Institut, et abolir dans sa naissance celle qu'on avait voulu introduire à son préjudice.

.../... Un homme qui n'eût point demeuré avec les Frères, qui n'eût point mené leur vie, qui eût ignoré leurs règles, qui n'eût point été au fait de leurs pratiques, qui n'eût par conséquent point eu leur esprit, un homme différent d'eux en tout, était-il propre à être leur Supérieur ? N'aurait-il pas été, par rapport à eux, un abbé commendataire d'une nouvelle espèce ? Quels inconvénients cette forme extraordinaire de gouvernement n'eût-elle pas produit ? M. de La Salle les prévoyait, et il n'avait que trop sujet d'appréhender un établissement qu'il avait eu tant de peine à soutenir contre les entreprises de ceux-là mêmes qui n'attendaient que sa mort pour s'en rendre maîtres, ne vint à prendre fin, quand il tomberait entre leurs mains¹³⁹.

L'insistance de Jean-Baptiste de La Salle pour que de son vivant, les Frères se choisissent un Supérieur parmi eux, est la mise en œuvre

¹³⁸ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, p 131.

¹³⁹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, pp 131-132.

des choix fondateurs de 1694, elle s'inscrit également dans une histoire et des expériences qui manifestent l'urgence et la nécessité de cette élection, si l'Institut naissant veut conserver la vigueur que lui donne sa nouveauté et son originalité dans l'Église. Derrière ce choix apparaissent encore la mission et la manière dont « l'association » veut l'accomplir : par une société « universelle » et non dans l'émiettement de communautés enfermées dans l'horizon d'une paroisse ou d'une ville. Très nettement encore, le biographe souligne cette leçon permanente : **ce sont ceux qui sont au plus près de la vie lasallienne qui doivent décider de leur avenir et se choisir leurs responsables...**

Ce point de vue est présenté aux Frères de Rouen et de Saint-Yon réunis en assemblée en 1716, qui l'acceptent¹⁴⁰. On décide d'informer tous les Frères et d'obtenir leur accord pour les résultats du futur « Chapitre général ». Le Frère Barthélémy est envoyé pour cette mission qui occupe la fin de l'année 1716 et une partie de 1717 (avant la Pentecôte). Manifestement dans ce passage délicat du changement de Supérieur on prend toutes les dispositions utiles pour que tous les Frères puissent s'approprier les choix qui sont en train de se faire afin qu'ils soient réellement partie prenante dans la vie et le développement de « l'association ». On voit également l'importance des relations personnelles entre Jean-Baptiste de La Salle et les Frères, mais également entre le Frère Barthélémy et le reste de l'Institut.

Avec l'assemblée de 1717, les rites sont à nouveau soulignés : de la Pentecôte à la Trinité, retraite pour se préparer au choix qui va être fait, invocation de l'Esprit Saint¹⁴¹. Le discours attribué à Jean-Baptiste de La Salle, sur les qualités de son successeur et l'état d'esprit dans lequel les capitulants doivent se mettre ne paraît pas

¹⁴⁰ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, p 132.

¹⁴¹ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, p 134.

être textuellement du Fondateur, puisque Blain ne met pas de guillemets à ces paroles et qu'il indique à la fin : « avec ces paroles ou d'autres semblables, le Serviteur de Dieu laissa ses disciples dans les dispositions qu'il désirait »¹⁴². Monsieur de La Salle laisse les 16 Frères organiser leur assemblée et délibérer en son absence. Après l'élection du Frère Barthélémy comme Supérieur Général, les Frères discutent également de leur vie en relisant et en amendant leurs Règles. Jean-Baptiste de La Salle avait annoncé qu'il resterait auprès d'eux : « Le Serviteur de Dieu leva ces difficultés, en leur promettant de leur rester tout entier et d'être à leur égard ce qu'il avait toujours été jusqu'à présent, de les porter dans son cœur, de les écouter, de leur continuer ses services et de leur rendre toutes les assistances qu'un bon père doit à ses enfants »¹⁴³. Aussi il se voit confier les remarques et les observations faites par l'assemblée sur les règles pour rédiger les articles sur la modestie et le bon gouvernement.

La Société des Frères paraît ainsi, dès le vivant du Fondateur, avoir trouvé son visage définitif, celui que dessinaient les décisions de 1694 : un Supérieur choisi librement parmi les membres de l'association, la maîtrise de son mode de vie, la participation du plus grand nombre aux choix décisifs. À cela il faut ajouter la qualité des relations entre les responsables et les Frères. Ainsi, elle pourra, en affrontant le départ de son Fondateur, garder son identité.

8. Le charisme et sa compréhension par les Frères.

Charisme et association.

Dans la formule des vœux de 1694, comme dans celles qui suivront, les Frères disent : « Je promets et fais vœu de m'unir et de demeurer en société avec... ». L'expression « fais vœu » disparaît en

¹⁴² Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, p 135.

¹⁴³ Blain. CL 8, Livre 3^{ème}, chapitre 14, p 132.

1901 et n'est pas reprise dans la formulation de 1987. Mais, une chose est de dire explicitement dans la formule des vœux : « je fais vœu de m'unir, etc. », autre chose est la compréhension qu'en ont eu les Frères.

La formule de 1718 se trouve dans la Règle sous la forme d'une formule de rénovation. Dans cette Règle, la dernière à laquelle Jean-Baptiste de La Salle a mis la main, aucun chapitre n'est consacré aux vœux que faisaient les Frères. Certes, il y a trois chapitres, à la suite de celui sur la Régularité, (17, 19, 20, il manque le 18) sur la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, ce dernier se poursuivant par le chapitre du silence, mais rien sur le vœu d'association ni sur celui de stabilité. On ne dit pas non plus quels vœux font les Frères, sauf dans la formule de rénovation. C'est, me semble-t-il, une première indication sur la place des vœux dans la conscience des premiers Frères. Ce qui est premier chez eux : la fin de leur Institut, laquelle est présentée au début de la Règle¹⁴⁴ :

L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes est une Société dans laquelle on fait profession de tenir les Écoles gratuitement.

La fin de cet Institut est de donner une éducation chrétienne aux Enfants, et c'est pour ce sujet qu'on y tient les Écoles... (RC 1,1 & 3).

Le thème de la « Société » est marqué dans le 1^{er} article de la Règle, ce à quoi renvoie la formule des vœux lorsqu'elle envisage les moyens pour procurer la gloire de Dieu : m'unir et demeurer en Société avec les Frères des Écoles Chrétiennes. Évidemment, lorsqu'on parle de « société », on est dans le champ sémantique de « l'association ».

On remarque dans la formule de 1718, l'importance donnée à l'obéissance qui est répétée deux fois, à la « Société » : cinq fois, ainsi que la notion de « corps de la Société », deux fois ; et à « associé /

¹⁴⁴ On parle aussi des vœux qu'ont faits les Frères dans le Règlement Journalier, à propos des prières pour les Frères morts.

association » : trois fois. Manifestement, cette formule sert à donner corps et à rendre effectif dans l'Église et la société contemporaine, ce qui est contenu dans le Chapitre 1^{er} de la Règle : *De la fin et de la nécessité de cet Institut*. C'est bien cette dimension qui éclaire la formule, et plus largement, fait voir le sens que les Frères donnaient à leur consécration à Dieu.

Deux textes précisent cette compréhension des vœux par les premiers Frères : ce qui est dit dans le Recueil (de 1711)¹⁴⁵, au tout début : « Ce à quoi obligent les vœux » ; et le texte écrit par le Frère Irénée au dos de sa formule de vœux perpétuels¹⁴⁶, en 1717.

Le Recueil commence par l'association, le Frère Irénée par l'obéissance. Les temps ont changé, les priorités spirituelles ne sont plus les mêmes, surtout si l'on considère que le Recueil, daté de 1711, reflète un état plus ancien, de la fin du 17^{ème} siècle, tandis que le Frère Irénée manifeste davantage la sensibilité d'une Église plutôt sur la défensive et qui doit serrer les rangs, pour affronter les changements religieux, sociaux, culturels, politiques qui surviennent dès les débuts du 18^{ème} siècle.

Autre différence, liée celle-ci à l'expression même des vœux : dans le commentaire du Frère Irénée on ne parle plus, « si on vient à manquer de tout » de « se résoudre plutôt à demander l'aumône, et à vivre de pain seulement, pour ne point abandonner ladite Société, ni les écoles » ; le Recueil relie ce choix extrême à la mise en œuvre et à la portée du vœu de stabilité, lequel concerne à la fois l'appartenance à la Société, la permanence de celle-ci et l'engagement dans les écoles.

¹⁴⁵ CL 2. *Les vœux des Frères des Écoles Chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII*. Frère Maurice-Auguste (Alphonse Hermans FSC), pp. 61-62.

¹⁴⁶ CL 2. *Les vœux des Frères des Écoles Chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII*. Frère Maurice-Auguste (Alphonse Hermans FSC), pp. 63-65.

Recueil : Ce à quoi obligent les vœux des Frères des Écoles Chrétiennes.

Les vœux obligent à quatre choses :

1. À tenir les écoles par association, avec ceux qui se sont associés dans la Société, et qui s'associeront dans la suite, en quelque lieu qu'on puisse être envoyé ; ou à faire toute autre chose à quoi on pourra être employé par ses Supérieurs.

2. À demeurer stable dans ladite Société, pendant tout le temps pour lequel on se sera engagé, sans pouvoir sortir de soi-même, sous quelque prétexte que ce soit.

3. S'il arrive qu'on vienne à manquer de tout dans la Société, à ne la jamais quitter pour ce sujet, mais à se résoudre plutôt à demander l'aumône, et à vivre de pain seulement, pour ne point abandonner ladite Société, ni les écoles.

4. À obéir. Premièrement au Supérieur de la Société, qui a été ci-devant choisi, et à celui, ou à ceux qui le seront dans la suite. Secondement, aux Directeurs particuliers qui sont ou seront donnés dans la suite par le Supérieur de la Société.

Troisièmement, au corps de cette Société, soit que ledit corps soit représenté par plusieurs, soit Supérieurs, soit autres, assemblés audit nom. On est obligé d'obéir à tous ceux ci-dessus, sur peine de péché mortel, toutes les fois qu'ils commandent en vertu des vœux.

Par lesdits vœux, on s'engage à toutes les choses ci-dessus, sur peine de péché mortel. D'où il s'ensuit, qu'après les avoir faits, on ne peut, pendant le temps

Frère Irénée : Ce à quoi obligent les vœux d'obéissance et de stabilité et de tenir par association les Écoles gratuitement.

Par le Vœu d'obéissance on s'engage à obéir :

1° au Supérieur de la Société, et à celui ou ceux qui le seront dans la suite.

2° aux directeurs particuliers de la Société.

3° au Corps de cette Société, soit que le Corps soit représenté par plusieurs, soit Directeurs, soit autres au dit nom, on est obligé d'obéir à tous ceux ci dessus sous peine de péché mortel lorsqu'ils commanderont en vertu des vœux.

4° à être bien soumis et unis aux frères Inspecteurs ou au premier maître des Écoles selon qu'il est marqué dans un chapitre de la Règle commune de l'Institut qui traite de l'Inspecteur des Écoles.

Par le vœu d'association avec les frères qui se sont associés pour tenir les Écoles gratuites on s'engage :

1° à tenir les Écoles par association avec les frères qui se sont assemblés pour ce sujet en quelque lieu qu'on puisse être envoyé.

2° à être employé par les Supérieurs au service des frères qui feront les dites Écoles gratuites ainsi qu'il est exprimé dans la formule de vœu.

Par le vœu d'enseigner gratuitement les enfants on s'engage :

1° à apporter tous ses soins pour bien instruire les enfants et pour les élever chrétiennement et à bien employer tout

<p>pour lequel on fait vœu, ni sortir, ni vouloir absolument sortir de soi-même de la Société, ni vouloir obliger à être renvoyé, sous quelque prétexte que ce soit, sans violer son vœu, et commettre un péché mortel et un sacrilège. (R 2,1 à 5).</p>	<p>le temps destiné pour ce sujet soit dans la maison soit dans l'école.</p> <p>2° à ne rien exiger et à ne rien recevoir quoi que ce soit des écoliers ou de leurs parents pour rétribution soit par présent soit pour quelqu'autre raison que ce puisse être.</p> <p>3° à ne point employer les écoliers ni leurs parents à quelque travail dans l'espérance qu'ils le feront sans demander leurs récompenses.</p> <p>4° à ne point acheter de marchandises aux parents des écoliers dans l'attente qu'ils la vendront à meilleur marché qu'à d'autres.</p> <p>Par le vœu de stabilité, on s'engage à demeurer stable dans la dite Société pendant tout le temps pour lequel on aura fait vœu et on ne peut pendant le temps ni sortir ni vouloir absolument sortir de soi même ni vouloir obliger à nous renvoyer sous quelque prétexte que ce soit sans violer son vœu.</p>
--	--

La Société des Écoles chrétiennes et sa fin : tenir les écoles gratuites, sont constamment réunies dans la pensée des premiers Frères. Lorsqu'on parle de « Société », il me semble qu'avant l'association en tant que structure juridique ou administrative, les Frères pensent à l'association des personnes concrètes qui ont exprimé une volonté d'être ensemble pour réaliser une « fin » décisive pour leur vie et pour le sens qu'ils entendent donner à celle-ci. C'est bien ce qu'exprimait l'énumération des noms de ceux qui s'engageaient lors des vœux de 1694. La perspective du Frère Irénée, pour le vœu de stabilité, est plus juridique et tournée entièrement vers la question éventuelle de la sortie de la Société, ce que le Recueil considère aussi, mais pour tous les vœux, et pas uniquement pour celui de stabilité :

Par lesdits vœux, on s'engage à toutes les choses ci-dessus, sur peine de péché mortel. D'où il s'ensuit, qu'après les avoir faits, on ne peut, pendant le temps pour lequel on fait vœu, ni sortir, ni vouloir absolument sortir de soi-même de la Société, ni vouloir obligé à être renvoyé, sous quelque prétexte que ce soit, sans violer son vœu, et commettre un péché mortel et un sacrilège.

La comparaison du Recueil et du texte du Frère Irénée, à propos du « vœu d'association » permet de mieux cerner la compréhension des Frères, à propos de ce vœu, ce à quoi ils étaient sensibles, ce qu'il voulait dire pour eux ; comme de mieux comprendre les évolutions qui vont intervenir ensuite.

Le Recueil se rapproche de la formule des vœux, lorsqu'il parle du « vœu d'association » :

... m'unir et de demeurer en société avec les Frères des Écoles chrétiennes qui se sont associés pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites, en quelque lieu que ce soit que je sois envoyé ou pour faire dans ladite Société ce à quoi je serai employé soit par le corps de cette Société, soit par les Supérieurs qui en ont et qui en auront la conduite.

Le Frère Irénée est explicite : « Par le vœu d'association avec les frères qui se sont associés pour tenir les Écoles gratuites on s'engage ». Il parle du vœu d'association. Mais on remarque qu'il ne s'agit pas d'un vœu abstrait : c'est « avec les Frères qui se sont associés pour tenir les Écoles gratuites ».

Le Recueil voit également l'association comme la décision d'être associé avec ceux qui se sont associés pour tenir les écoles. Un élément important de la formule des vœux est précisé : à « ceux qui se sont associés dans la Société » s'ajoutent en effet « ceux qui s'associeront dans la suite ».

Recueil.	Frère Irénée.
<p>1. À tenir les écoles par association, avec ceux qui se sont associés dans la Société, et qui s'associeront dans la suite, en quelque lieu qu'on puisse être envoyé ; ou à faire toute autre chose à quoi on pourra être employé par ses Supérieurs.</p>	<p>Par le vœu d'association avec les frères qui se sont associés pour tenir les Écoles gratuites on s'engage :</p> <p>1° à tenir les Écoles par association avec les frères qui se sont assemblés pour ce sujet en quelque lieu qu'on puisse être envoyé.</p> <p>2° à être employé par les Supérieurs au service des frères qui feront les dites Écoles gratuites ainsi qu'il est exprimé dans la formule de vœu.</p> <p>Par le vœu d'enseigner gratuitement les enfants on s'engage :</p> <p>1° à apporter tous ses soins pour bien instruire les enfants et pour les élever chrétiennement et à bien employer tout le temps destiné pour ce sujet soit dans la maison soit dans l'école.</p> <p>2° à ne rien exiger et à ne rien recevoir quoi que ce soit des écoliers ou de leurs parents pour rétribution soit par présent soit pour quelque autre raison que ce puisse être.</p> <p>3° à ne point employer les écoliers ni leurs parents à quelque travail dans l'espérance qu'ils le feront sans demander leurs récompenses.</p> <p>4° à ne point acheter de marchandises aux parents des écoliers dans l'attente qu'ils la vendront à meilleur marché qu'à d'autres.</p>

Dans les deux cas, le vœu d'association est compris comme « association » avec des personnes singulières, ou du moins des personnes qui ont reçu le même appel, qui veulent vivre la même réponse, qui se reconnaissent dans le même projet. Au moment où l'on devient

associé, on entre dans un processus ouvert en amont et en aval : vers ceux qui appartiennent déjà à la Société, qui sont associés, et vers ceux qui y appartiendront, qui s'associeront, plus tard. Un aspect, commun aux deux textes, pour le vœu d'association, est cette formulation qui renvoie à la formule des vœux, à propos de la disponibilité des associés et du rôle des Supérieurs dans la réalisation de la fin de la Société.

La formule des vœux, parle des « Supérieurs qui en ont et qui en auront la conduite ». Quant à la question du « Corps de la Société », elle apparaît dans la réflexion sur le vœu d'obéissance, dans le Recueil comme pour le Frère Irénée. Ces deux textes précisent, avec quelques différences, la composition éventuelle de ce qui représente le « corps de la Société ».

Le Recueil.	Le Frère Irénée.
En quelque lieu qu'on puisse être envoyé ; ou à faire toute autre chose à quoi on pourra être employé par ses Supérieurs.	1° à tenir les Écoles par association avec les frères qui se sont assemblés pour ce sujet en quelque lieu qu'on puisse être envoyé. 2° à être employé par les Supérieurs au service des frères qui feront les dites Écoles gratuites ainsi qu'il est exprimé dans la formule de vœu.

Du Recueil au Frère Irénée, les « Supérieurs » sont devenus « Directeurs ». Mais le « plusieurs », commun aux deux textes est assez vague. Lorsque le « corps de la Société » veut se manifester, il semble nécessaire qu'il y ait un acte volontaire, identifiable ; ceux qui s'assemblent alors devant être « assemblés au dit nom ».

Ces rapides réflexions sur la formule des vœux et ce à quoi obligent les vœux, manifestent l'étroite relation qui existait, pour les premiers Frères, entre leurs trois vœux. Ces vœux sont au service de la finalité de la Société : tenir les Écoles gratuitement, donner une

éducation chrétienne aux Enfants, et pour ce sujet, tenir les Écoles. Les vœux de nos premiers Frères sont donc à interpréter d'abord dans la perspective de la Mission. C'est pour cela qu'ils se sont associés et s'associent, c'est pour cela qu'ils obéissent, c'est pour cela qu'ils font Corps, c'est pour cela qu'ils expriment les conditions de la stabilité, dans la Société comme dans la Mission.

Le Recueil.	Le Frère Irénée.
Troisièmement, au corps de cette Société, soit que ledit corps soit représenté par plusieurs, soit Supérieurs, soit autres, assemblés audit nom.	3° au Corps de cette Société, soit que le Corps soit représenté par plusieurs, soit Directeurs, soit autres, au dit nom...

On remarque que le Frère Irénée a dédoublé le vœu d'association. Il commence ainsi : « par le vœu d'association... » puis, dans un second passage distinct du précédent, il poursuit : « par le vœu d'enseigner gratuitement... ». Ce qu'il développe à ce propos va se retrouver dans la Règle de 1726, donc après la Bulle d'approbation, dans le Chapitre 18 : « Ce à quoi obligent les vœux ». Avec cette interprétation du vœu, la disjonction entre vœu d'association et vœu d'enseigner gratuitement est clairement opérée. Alors qu'il est difficile de cerner la matière du vœu d'association, la manière détaillée dont on considère le vœu d'enseigner gratuitement montre qu'on est beaucoup plus à l'aise pour définir le contenu de ce dernier. Le Frère Irénée précise les contours du vœu d'enseigner gratuitement par rapport aux personnes et par rapport aux institutions scolaires, mais non par rapport à l'ensemble de l'Institut. On voit apparaître des pratiques, à accepter ou à refuser (davantage les secondes que les premières d'ailleurs), mais pas de réflexion sur la signification de ce vœu pour la Société de ceux qui se sont associés pour tenir ensemble et par association les Écoles, pour reprendre le langage redondant de la formule des vœux.

La force du « vœu de m'unir et de demeurer en Société avec les

Frères des Écoles Chrétiennes qui se sont associés pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites... » passe sur la seconde partie de la proposition, sur le « pour tenir les Écoles gratuites ». Ce qui devient même, sous la plume du Frère Irénée et dans la Règle de 1726 : « Vœu d'enseigner gratuitement ». Carrément, l'insistance est passée d'une Société qui tient les écoles gratuites, à des individus qui « enseignent gratuitement ». La dimension « sociétale » du projet initial s'estompe, (et on est en 1717, deux années avant la mort du Fondateur), au profit d'une perspective plus individuelle, mais aussi plus impersonnelle. Car c'est la « structure de commandement » qui va désormais réguler la pratique du vœu, au niveau de la Société, et non plus les associés.

Pourtant, lorsqu'ils vivent pleinement, ensemble et par association, la responsabilité de l'association pour tenir les écoles gratuites, à tous les niveaux de leur vie : personnellement comme Maître d'école, localement, dans une école particulière, avec une Communauté d'associés, dans l'Institut pris comme la « Société des Écoles Chrétiennes », ils ont ce pouvoir. Cette transformation est-elle due à la croissance numérique des Frères, à l'éloignement des Communautés entre elles, ou à un changement de spiritualité, chez les Frères comme dans les milieux où ils vivent ? Plus de trente-cinq ans ont passé depuis les débuts de Reims, et bien des personnages des commencements ont disparu.

En résumé, on peut dire que durant les trente premières années de la vie de la Communauté, puis de la Société et enfin de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, les Frères qui font des vœux prononcent explicitement le vœu d'association « pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites ». Et lorsqu'ils essaient de préciser les obligations qui découlent des vœux, ils distinguent bientôt, dans le vœu d'association pour tenir les écoles gratuites, un double engagement : celui d'association et celui d'enseigner gratuitement. Progressivement, on en vient à parler d'un vœu d'enseigner gratui-

tement qui fait l'objet de précisions personnelles et communautaires. D'une certaine manière, **le vœu d'association, avec toute la thématique autour de « faire Société », « demeurer en Société », sert davantage à dire l'identité de cette Communauté et à en assurer la cohésion.**

L'effacement du vœu d'association : le charisme de la Vie religieuse envahit le Charisme Lasallien.

L'évolution des mentalités chez nos premiers Frères, au début du 18^{ème} siècle conduisait à un flottement dans la compréhension du « vœu d'association ». Ce qui, avec les démarches pour obtenir l'approbation de l'Institut, la Bulle, la Règle et la nouvelle formule des vœux, va déboucher sur un effacement de l'expression « vœu d'association », en tant que telle, de la formule des vœux, tandis qu'enseigner gratuitement devient un vœu spécifique.

Le Mémoire de Rouen. 1721.

En 1721, les Frères de Rouen écrivent aux autorités municipales de cette ville pour se présenter. L'intérêt de leur Mémoire est qu'il s'adresse à des personnes extérieures, non ecclésiastiques. On peut découvrir sous quel visage, ces Frères, deux années après la disparition du Fondateur voulaient être perçus. À propos de leur situation ecclésiale, ils se décrivent ainsi :

7. Ils ne peuvent être prêtres, ni prétendre à l'état ecclésiastique. Ils s'engagent par vœu à l'obéissance, stabilité à tenir les écoles par association et gratuitement, ne recevant ni argent, ni présent des parents des écoliers.¹⁴⁷

Ici, le vœu d'association est fondu dans une expression, plutôt nou-

¹⁴⁷ Voir CL 11. *L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la Bulle de Benoît XIII (1725)*. Frère Maurice-Auguste (Alphonse Hermans, FSC), pp. 128 à 130.

velle : « stabilité à tenir les écoles par association et gratuitement ». Sans doute que, délibérément, les Frères ne veulent pas alerter les pouvoirs publics sur l'existence d'une « association » qui ne s'inscrit encore dans aucun cadre juridique.

La supplique Rome (1722).

Lorsque les Frères avancent dans leurs démarches pour obtenir une reconnaissance de la part du Saint-Siège, ils rédigent une « supplique », prétendant résumer l'essentiel de leurs Règles en 18 articles. C'est d'ailleurs ce texte qui sera à la base de « l'Abrégé de la Règle », qu'approuvera la Bulle. À propos des vœux, la demande officielle des Frères indique :

Les vœux des Frères sont de chasteté, de pauvreté, d'obéissance et de stabilité dans le dit Institut, et d'enseigner gratuitement les pauvres...¹⁴⁸

Le « vœu d'association » en tant que tel a disparu, et on parle du « vœu » d'enseigner gratuitement. La demande introduit, comme le fait remarquer le Frère Maurice-Auguste dans le Cahier Lasallien 11, les trois vœux classiques : pauvreté, chasteté, obéissance, que les Frères ne prononçaient pas, leur vœu d'obéissance n'étant pas le vœu de religion ascétique que nous connaissons, mais un vœu relié à l'accomplissement de la Mission d'enseigner. La supplique reprend le vœu de stabilité, orienté vers « l'Institut » et transforme le vœu d'association pour tenir les écoles gratuites en vœu « d'enseigner gratuitement les pauvres ». Il semble bien que les Frères (ou leurs conseillers ?) soient comme polarisés par les trois vœux dits de religion, qui feront d'eux, pensent-ils des « religieux » ; et qu'ils expriment clairement dans la formulation de leur 5^{ème} vœu la compréhension réelle à laquelle ils sont parvenus pour le vœu d'association : pour tenir les écoles gratuitement. C'est ce dernier aspect qui

¹⁴⁸ Voir CL 11 (*op. cit.*), pp. 219, 359 ; et CL 2 (*op. cit.*), p. 110.

l'emporte, et il a de plus l'avantage d'être facile à caractériser, en termes de permis / interdit.

La Bulle.

Même si les discussions et le rapport sur la supplique des Frères éliminent à un certain moment la mention du vœu d'enseigner gratuitement (rapport du cardinal Corsini), le vœu reparaît dans la rédaction de la Bulle. Blain imaginera toute une mise en scène autour de ces discussions « en cours de Rome », mais la réalité, telle qu'on la peut connaître, a été beaucoup plus simple : la demande des Frères a été introduite auprès de la Congrégation du Concile et non de celle chargée des Religieux ; parmi les cardinaux qui l'ont entérinée, seuls, deux ou trois peut-être (le rapporteur et le défenseur de la supplique) savaient à peu près de quoi il retournait. Les autres se sont contentés de parcourir le résumé et d'entendre les avis de leurs collègues. De plus la supplique est venue en séance en même temps que beaucoup d'autres.

Les Frères ont cru avoir reçu le droit de prononcer des « vœux de religion », devenant ainsi des « religieux ». Illusions, nous dit le Frère Maurice-Auguste : les Frères avaient le droit de faire des « vœux simples », qui n'avaient pas du tout la même portée ecclésiale et juridique que les « vœux de religion ». Et ils ne devenaient pas un « Ordre religieux », mais un « Institut » au statut canonique beaucoup plus fragile. Et n'imaginons pas non plus que les cardinaux aient pensé, en approuvant l'Abrégé des Règles¹⁴⁹ de cet « Institut » avoir créé une nouvelle forme de vie religieuse dans l'Église ! Pour eux c'était un simple Institut de laïcs, de catéchistes, comme il en a tant existé après le Concile de Trente. De plus, ce qui est approuvé, ce n'est pas un « Ordre religieux » nouveau, ni même une

¹⁴⁹ Ce qui est le sens premier du mot « Institut ».

Règle, mais les dix-huit articles. La Bulle fait néanmoins référence à « l'association » :

Sixièmement. Qu'ils soient toujours associés pour tenir les écoles, et qu'il y en ait toujours au moins deux ensemble pour la direction de chacune.¹⁵⁰

Il s'agit plutôt ici de la pratique communautaire des Frères : ne jamais envoyer quelqu'un isolément, donc au moins deux, sinon trois, « pour tenir les écoles ». Le neuvième article porte sur les vœux :

Neuvièmement. Que les vœux des Frères soient de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, de stabilité dans le dit Institut et d'enseigner gratuitement les pauvres...¹⁵¹

C'est, littéralement, la reprise du texte de la supplique des Frères. On ne parlera donc plus de « vœu d'association » dans l'Institut, mais du « vœu d'enseigner gratuitement », ou de « tenir les écoles gratuites ». L'idée de « faire Société » existe toujours, puisqu'elle subsiste dans la partie centrale de la formule des vœux, mais elle ne donne plus lieu à un vœu explicite.

Les vœux partir de 1726.

Dans la Règle de 1726, la formule de vœu est devenue la suivante :

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Très sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable Majesté ; Je me consacre tout à vous, pour procurer votre Gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi.

Et pour cet effet, **Je N. promets et fais Vœu de m'unir et de demeurer en Société** avec les Frères des Écoles Chrétiennes, qui se sont associés, pour tenir ensemble et par association les Écoles gratuites, en

¹⁵⁰ Voir CL 11. (*op. cit.*), p. 359.

¹⁵¹ Voir CL 11. (*op. cit.*), p. 359.

quelque lieu que ce soit que je sois envoyé, ou pour faire dans ladite Société ce à quoi je serai employé, soit par le Corps de cette Société, soit par les Supérieurs qui en ont et qui en auront la conduite.

C'est pourquoi, Je promets et fais vœu de pauvreté, chasteté, d'obéissance, d'enseigner gratuitement et de stabilité dans la dite Société, conformément à la bulle d'approbation de notre saint Père le Pape Benoist XIII.

Lesquels vœux de Stabilité et d'obéissance, tant au Corps de la Société qu'aux Supérieurs de l'Institut, comme de Pauvreté, Chasteté et d'Enseigner gratuitement, je promets garder inviolablement pendant toute ma vie.¹⁵²

C'est cette formule que tous les Frères qui feront des Vœux, prononceront jusqu'en 1967, sauf qu'en 1901, la possible allusion à un vœu d'association, avec le « fais vœu » en tête de la phrase centrale de notre formule de vœux disparaît elle aussi. De plus le vœu de stabilité est passé de la 5^{ème} à la 4^{ème} position dans la liste, échangeant sa place avec le vœu d'enseigner gratuitement ; ce dernier, au passage, se voit ajouter (en 1901) l'expression « les pauvres » et devient : « enseigner gratuitement les pauvres ».

La Règle de 1726 contient un chapitre 18, intitulé : « Ce à quoi obligent les vœux ». Il y a d'abord deux articles sur les vœux de pauvreté et de chasteté, puis le texte continue avec le vœu d'obéissance :

Par le vœu d'obéissance on s'engage à obéir ;

[3] Premièrement au Supérieur de la Société, et à celui ou à ceux qui le seront dans la suite.

[4] Secondement, aux Directeurs particuliers qui sont ou qui seront donnés par le Frère Supérieur.

[5] Troisièmement, au Corps de ladite Société, soit que ledit Corps soit représenté par plusieurs, soit Directeur, soit autres assemblés audit

¹⁵² CL 25. *Pratique du Règlement Journalier. Règles Communes des Frères des Écoles Chrétiennes. Règle du Frère Directeur d'une maison de l'Institut, d'après les manuscrits de 1705, 1713, 1718 et l'édition princeps de 1726.* p. 142.

Nom ; on est obligé d'obéir à tous ceux ci-dessus, sous peine de péché mortel lorsqu'ils commandent en vertu des vœux.

[6] Quatrièmement à être bien soumis et uni aux Frères Inspecteurs ou au premier Maître des Écoles, selon qu'il est marqué au Chapitre onzième.

[7] Par le Vœu de Stabilité, on s'engage à demeurer Stable dans ladite Société pendant tout le temps pour lequel on aura fait les Vœux, et on ne peut durant ledit temps, ni sortir, ni vouloir absolument sortir de soi-même, ni vouloir obliger à être renvoyé, sous quelque prétexte que ce soit, sans violer son Vœu.

[8] **Par le Vœu d'enseigner les enfants gratuitement, et tenir les Écoles par Association**, on s'engage à apporter tous ses soins pour bien instruire les enfants et pour les élever chrétiennement ; à bien employer tout le temps destiné pour ce sujet ; à ne rien exiger ni recevoir quoi que ce soit des écoliers ou de leurs parents pour rétribution, soit par présent, soit pour quelque autre raison que ce puisse être ; et à ne point employer les parents des écoliers à quelque travail, dans l'espérance qu'ils le feront sans demander leur récompense.

[9] **Par le même Vœu, on s'engage encore à tenir les Écoles par Association avec les Frères qui se sont assemblés pour ce sujet**, en quelque lieu que ce soit que l'on puisse être envoyé ; ou à faire toute autre chose à quoi on pourra être employé par ses Supérieurs, ainsi qu'il est exprimé dans la Formule des Vœux.¹⁵³

Cette formulation des articles 8 & 9 du Chapitre XVIII de la Règle se maintient sans aucun changement jusqu'en 1895 : éditions de la Règle de 1768, 1787, 1809, 1821, 1835, 1852, 1886, 1889, 1895. Il faut remarquer que si la Règle de 1726 contient un chapitre sur chacun des trois vœux de pauvreté, chasteté, obéissance, elle ne dit rien de positif des vœux de stabilité et de celui d'enseigner gratuitement, de leur contenu, de leur spiritualité, seulement des prescriptions sur ce à quoi ils obligent.

¹⁵³ CL 25 (*op. cit.*), p. 69.

C'est l'explicitation du vœu d'enseigner les enfants gratuitement qui réintroduit, *in fine*, le vœu d'association : « Par le même vœu, on s'engage encore à tenir les Écoles par Association avec les Frères qui se sont assemblés pour ce sujet... ». Le vœu d'association pour tenir les écoles gratuitement, est donc devenu maintenant un sous-entendu de tenir les écoles !

Ce flottement autour de l'expression du vœu « d'enseigner gratuitement » entraînera également quelques interprétations surprenantes. La Bulle dit « enseigner gratuitement les pauvres » ; la Formule de 1725/26 : « enseigner gratuitement, conformément à la Bulle » ; on en arrivera (Circulaire du Frère Agathon du 1^{er} janvier 1784) à expliquer le vœu d'enseigner gratuitement, en y voyant deux vœux :

Le Vœu d'enseigner, par lequel on s'engage à apporter tous ses soins pour bien instruire les enfants et pour les élever chrétiennement, à bien employer tout le temps destiné pour ce sujet...

Le Vœu de gratuité : « que les Frères enseignent gratuitement tous les enfants... Nous ne pouvons donc recevoir, en considération de l'enseignement, aucun salaire, de ceux même qui seraient en état de payer des maîtres ».

Le charisme est dans l'association pour tenir les écoles gratuites.

Vous ne devez pas douter que ce ne soit un grand don de Dieu que la grâce qu'il vous fait de vous charger d'instruire les enfants, de leur annoncer l'Évangile, et de les élever dans l'esprit de religion. (MTR 201.1).

L'histoire du charisme lasallien, c'est l'histoire de notre compréhension du don que Dieu nous a fait : être associés pour « instruire les enfants, leur annoncer l'Évangile et les élever dans l'esprit de religion ».

Le charisme n'est pas lié à la vie religieuse, même s'il suppose un certain style de vie communautaire, en rapport avec les réalités

sociales, les besoins personnels, les rythmes nécessaires pour vivre « associé » dans le contexte où l'on se trouve. La « communauté », « l'association », **porte le projet éducatif et missionnaire, au plus près de ses propres possibilités humaines et spirituelles, au plus près du terrain, des appels, des circonstances.** Ce qui implique que lorsque la société évolue, qu'elle soit ecclésiale ou civile, les modalités de l'association doivent aussi changer, ainsi que les façons de vivre le projet.

Ce charisme est également profondément relié à la personne de Jean-Baptiste de La Salle. L'histoire de nos origines montre clairement ce lien essentiel entre Monsieur de La Salle et les Frères. On voit bien comment les Frères, en s'appropriant l'expérience de Dieu du Fondateur, font exister la Société des Écoles chrétiennes, résistent à ce qui menace de faire éclater l'association : hiérarchie ecclésiastique, groupes d'intérêts, ambitions... Le rapport direct avec Jean-Baptiste de La Salle est très fort. Les Frères, les Lasalliens, font leur son intuition fondamentale : tenir les écoles, c'est faire advenir le salut de Dieu, pour les Maîtres, pour les enfants et les jeunes, pour les familles. On est au-delà du simple « faire la classe » ou enseigner une matière. Cette relation à Jean-Baptiste de La Salle marque les combats des origines et continue de marquer l'association ; d'où la nécessité aujourd'hui de continuer à nous approprier le Fondateur, non pas pour le plier à nos mentalités ou à nos besoins, encore qu'on n'y échappe jamais vraiment, mais pour essayer de percevoir d'où vient sa force, et se situer dans la continuité.

Ce qui constitue la nouveauté radicale de la communauté lasallienne dans l'Église et la société de son temps, ce n'est pas tant le fait qu'elle soit une « communauté religieuse » constituée uniquement de laïques - c'était le cas de toutes les communautés féminines - mais que **cette communauté de baptisés ait pris en main son destin, ait pris en main sa mission, la désignant comme un minis-**

tère, sans faire référence à un pouvoir extérieur, ecclésiastique ou municipal, sans faire référence aux « élites » de l'époque. Ces Frères, de « simples laïques sans caractère » comme on le disait, décident de leur style de vie, de leur organisation, de leurs supérieurs, tiennent ensemble les écoles, inventent une manière d'être avec les jeunes (la *Conduite des Écoles chrétiennes*), choisissent de répondre à tel appel plutôt qu'à tel autre, portent ensemble leur projet. Au-delà des aspects juridiques, c'est cela qui constitue « l'association pour tenir les écoles gratuites », ainsi que sa nouveauté : **faire vivre le projet éducatif par ces hommes qui se consacrent à Dieu en promettant et en faisant vœu de s'unir et de demeurer en Société pour tenir les écoles gratuites.** C'est là qu'on perçoit mieux, également, l'importance du Projet Éducatif partagé pour donner consistance au charisme ; ce Projet Éducatif étant à la fois expression du charisme et source d'une identité singulière, dans l'Église et dans le monde ; une manière d'être au service du Peuple de Dieu pour le faire cheminer dans l'Histoire du salut.

Notre histoire montre encore le danger du juridisme dans la vie du charisme : pour conserver l'élan, il faut sans cesse prendre garde à la cohérence des structures avec le projet, refuser d'aborder le charisme en termes de permis ou défendu, savoir se redire l'essentiel. **Les rencontres où l'on partage en profondeur « l'expérience de Dieu », où on se la dit et on se la manifeste, entre les associés, marquent l'histoire du charisme.** Tout au long de nos origines, les Frères, avec ou sans Monsieur de La Salle, ont vécu cette démarche : il suffit de regarder le nombre de fois où les biographes signalent que les Frères s'assemblent, se déterminent ensemble, pour se dire, exprimer leurs pensées sur les événements, les engagements possibles, les personnes qui les gouvernent, leurs souhaits, interpellent le Fondateur, choisir ce qu'ils veulent vivre, inventer leur projet éducatif... Une démarche d'ouverture qui, lorsqu'on considère la

réduction de ces échanges à un petit groupe de supérieurs, après la disparition du Fondateur, devait certainement beaucoup à sa personnalité et à sa volonté.

Autant qu'on en peut juger, nos premiers Frères n'ont pas eu clairement conscience de la radicale nouveauté de leur démarche dans l'Église de leur temps : une communauté de consacrés pour et par la mission, qui refuse le sacré et qui privilégie, dans son existence, le don de l'Esprit. Jean-Baptiste de La Salle, lui, quand on voit son désir et sa volonté de mettre en œuvre les choix de 1694 sur le Supérieur et le fonctionnement de l'association, a sans aucun doute perçu l'importance de l'enjeu. Très logiquement aussi, la formule des vœux de 1694 exprime la compréhension qu'ont eu les Frères de leur charisme : associés pour éduquer, d'où stabilité et obéissance, qui sont des moyens pour acquérir et maintenir l'association pour la mission. Il est bien question de consécration, mais pas de vie religieuse. **C'est une consécration pour et par la Mission.** Il est à remarquer encore que ni les Frères, ni Jean-Baptiste de La Salle ne paraissent avoir fait la théologie (ou la théorie) de leur consécration, ils se contentent (!) de la vivre.

On retrouve ici une des attitudes lasalliennes caractéristique : le pragmatisme. Les Lasalliens se veulent généralement des gens de terrain, vivant au plus près des réalités et des besoins, inventant des réponses, plutôt allergiques aux « grandes théories », sur la vie religieuse, spirituelle, sur la pédagogie. L'essentiel pour eux est de constater que « ça marche ». Le risque bien sûr, est que l'on s'attaque aux conséquences sans remettre en question les causes des situations d'injustice vécues par les jeunes ou les familles, au pire même, on conforte « le système ».

Le charisme s'exprime dans le ministère éducatif, dans la façon de comprendre la réalité des enfants et des jeunes, de répondre à leurs besoins, la façon d'être « maître » dans les relations avec les

enfants. Il s'exprime aussi dans et par des structures d'association qui veulent être à son service : vœux, élections, assemblées, textes, organisation... Il s'inscrit dans l'Histoire du Salut révélé par Jésus-Christ. C'est pour cela que le dialogue avec la sainte Trinité, au début de la formule des vœux est essentiel. Le charisme est pour faire vivre le Peuple de Dieu.

Enfin, le charisme lasallien n'est pas une idéologie, spirituelle ou éducative, de plus ; le charisme lasallien est une histoire qui se raconte et qui continue de s'écrire. Le charisme lasallien est réponse. **Le charisme lasallien c'est la manière dont un certain nombre d'acteurs de l'Histoire du Salut, dans le monde de l'éducation, écrivent cette Histoire, à la suite de Jean-Baptiste de La Salle et avec lui.**

Jean-Louis SCHNEIDER, fsc

V. Le Charisme dans les documents récents de l'Institut

1. La Déclaration (1967) emploie peu le terme Charisme.

Dans un sens générique et paulinien, l'Église « n'exerce en plénitude son apostolat que dans la diversité complémentaire des ministères et des charismes » (10,1). « Sacrement de la présence de Dieu au milieu des hommes », l'Église est missionnaire et invite ses membres au rayonnement apostolique, tout « en respectant la diversité de leurs charismes », car « elle reconnaît que l'Esprit habite en chacun » (10,2). Dans le même sens, le Chapitre affirme « la liberté intérieure de chaque Frère et la bénéfique diversité des charismes » (14,4). Il s'agit donc d'une visée personnaliste et communautaire. Les dons, venant du même Esprit et reçus par chacun, sont divers et, « à chacun, la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun » (1 Co 12, 4-7).

Avec la mention du CHARISME DU FONDATEUR, on se situe au niveau du principe même qui est à l'origine de l'Institut et de son renouvellement. Les dons personnels reçus par saint Jean-Baptiste de La Salle l'ont conduit à fonder « une communauté de Frères auxquels il a fait partager son idéal apostolique et qui ont ensuite transmis cet idéal à d'autres hommes » (7,1). Nous sommes dans un processus de tradition, et il conviendrait dès lors d'employer plutôt l'expression CHARISME DE L'INSTITUT qui ne se trouve pas dans la Déclaration, sans doute parce qu'elle cherche prioritairement à assurer la fidélité à l'esprit du Fondateur et à ses intentions spécifiques, comme le demande Vatican II aux Instituts (PC 2b).

« Ce CHARISME DU FONDATEUR ne concerne des institutions que par la médiation d'hommes... La fidélité aux intentions spécifiques du Fondateur et à l'histoire de l'Institut est donc confiée aux hommes vivants que nous sommes tous... Si elle est confiée à des hommes, l'institution et sa finalité n'est toutefois pas remise aux individus. La fidélité au Fondateur est remise à l'Institut, c'est-à-dire à la communauté des hommes qui le constituent » (7,1-2).

2. La *Règle*, éditions de 1967, 1976, 1987 et 2002 - et le Livre du Gouvernement de 1976

Seul, le Prologue de 1967, non retenu par le Chapitre, retrouvait le ton personnaliste de la Déclaration.

La Règle de 1967 explicite un aspect du CHARISME DU FONDATEUR : il « sut reconnaître les besoins de l'éducation à son époque et y répondre en rénovant l'école populaire et en la rendant accessible à tous » (1.b). En 1976, en ajoutant les Constitutions du Chap. 1, on demande une recherche sur les ministères, dans la fidélité au CHARISME DE L'INSTITUT (1.2). On remarquera que la Règle, en 1987, introduit un accent plus pastoral : il « a rénové l'école pour la rendre accessible aux pauvres et la donner à tous comme signe du Royaume et moyen de salut » (3).

La Règle - entre 1987 et 2002, il n'y a pas de différence significative - parle assez fréquemment du CHARISME DU FONDATEUR (2), « donné dans [on a parfois compris : à] l'Église en la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle » (20, cf. 146), « qui inspire aujourd'hui encore les Frères et de nombreux éducateurs » (20).

Quand il s'agit des Frères et du gouvernement de l'Institut, on parle du CHARISME PROPRE DE L'INSTITUT (103 ; 18a) ou du CHARISME VIVANT DU FONDATEUR (116).

L'article 2 montre, dans un raccourci historique, la structuration de l'Institut. « Fidèles à l'appel de l'Esprit et au charisme de leur

Fondateur, les Frères se consacrent à Dieu pour remplir par association leur mission apostolique d'éducation ». Cela a pris, avec le temps, la forme d'un « Institut de droit pontifical composé exclusivement de religieux laïcs ».

L'art. 20 de la Règle décline les aspects de la vie des Frères qu'anime le charisme : « Les Frères vivent leur foi comme un don pour le ministère de l'éducation chrétienne. Dans la foi, ils contemplent Dieu qui les choisit comme ouvriers pour porter son salut jusqu'aux plus humbles et aux plus pauvres » (on notera le *pour*, qui revient comme dans la formule des vœux : *pour* procurer votre gloire, associés *pour* tenir..., art. 25). « *Ensemble et par association*, ils travaillent à cette œuvre de salut dans un métier où *les pauvres sont évangélisés* et où les jeunes croissent en tant que personnes humaines et fils de Dieu. Dans la foi, ils louent Dieu de voir s'étendre son Royaume » (20). On notera aussi les verbes : *vivre* leur foi - *contempler* Dieu - *travailler* ensemble et par association - *louer* Dieu - *voir*. L'esprit de foi et le zèle qu'il inspire envers les jeunes et particulièrement les pauvres, sont en relation avec ce charisme.

L'art. 146 rappelle que « les DONS SPIRITUELS que l'Église a reçus en saint Jean-Baptiste de La Salle débordent le cadre de l'Institut qu'il a fondé ». Loin d'y voir une dispersion ou une déperdition, l'Institut « reconnaît, dans l'existence des divers mouvements lasalliens, une grâce de Dieu qui renouvelle sa propre vitalité ». Il a un rôle à jouer envers ces « lasalliens » : « Il peut s'associer des laïcs qui tendent à la perfection évangélique selon son esprit propre et qui participent à sa mission ». Il ne s'agit pas d'en faire des « faux Frères » : « Il facilite leur autonomie, crée avec eux des liens appropriés et évalue l'authenticité de leur caractère lasallien ».

Comment se développe donc et se vérifie la FIDÉLITÉ AU CHARISME ? Certainement pas dans la répétition mécanique de ce qu'a fait le Fondateur. L'art. 18a introduit un dialogue entre incarnation du

charisme et évangélisation de la culture : « Toute fondation lasallienne s'incarne, avec l'Église locale, dans la culture, la langue et le style de vie du milieu. Cette incarnation doit se faire dans la ligne du charisme propre de l'Institut » (voir aussi 18 et 18c, sur la démarche d'inculturation). - Remarquons en passant que ce texte provient du Chapitre de 1976, dont la proposition 20 ajoutait deux aspects, soulignés ici, qui n'ont pas été retenus : « Que toute fondation lasallienne s'incarne avec l'Église locale, dans la culture, la langue, le style de vie, *dans les aspirations nationales légitimes et les besoins de la Pastorale*. Cette incarnation doit se faire dans la ligne du charisme propre de l'Institut » (Circ. 403, p. 81 = LG art. 267,1-2).

L'art. 103 de la Règle souligne la fonction de discernement et d'impulsion qui revient au Chapitre général, pour perpétuer, parmi les Frères, « la fidélité vivante au charisme propre de l'Institut » (= LG art. 1). Il procède pour cela « à l'évaluation de la vie de l'Institut, à son adaptation et à sa rénovation permanentes » (*en répondant aux besoins les plus urgents du monde des jeunes à évangéliser* - explicite l'art. 85) et « à l'établissement des grandes lignes de l'action future » : l'élection du Frère Supérieur et de son Conseil est pour cela l'une de ses prérogatives. En effet, « constitué en communauté au centre de l'Institut, le Frère Supérieur et ses Conseillers symbolisent l'unité et s'emploient à assurer la fidélité du Corps entier [de l'Institut] à la foi de l'Église, aux directives du Saint-Siège et au charisme vivant du Fondateur » (116 = presque LG art. 27,1). « Dans leur façon de gouverner », ils « font appel au dynamisme prophétique, toujours vivant dans l'héritage spirituel reçu du Fondateur... Garants du charisme du Fondateur et de la mission de l'Institut, ils n'hésitent jamais à mettre en question devant les Frères ce qui leur paraît devoir être modifié » (117).

3. Les derniers **Chapitres généraux** (1976, 1986, 1993 et 2000) .

La Règle, comme c'est normal, utilise souvent des expressions adoptées par les derniers Chapitres généraux. Il vaut la peine de consul-

ter le vocabulaire des Circulaires rendant compte des 40^e, 41^e, 42^e et 43^e Chapitres (n° 403, 422, 435 et 447).

La Circ. 403, datée d'octobre 1976, rendant compte du 40^e **Chapitre général**, parle des Missions, désormais avec le titre « *l'Institut dans les Jeunes Églises* ». « Il ne s'agit plus seulement d'y envoyer des missionnaires, il s'agit aussi d'y incarner LE CHARISME LASALLIEN, avec ce que cela suppose de confiance et de fidélité » (p. 49). On a vu que la prop. 20 emploie les mêmes termes.

« *Sur les pas du Fondateur* », la Circulaire ne parle pas de son « charisme », mais du « regard même du Fondateur », de ses « intuitions évangéliques » (p. 26), de « son enseignement spirituel » qui s'enracine dans « une expérience vécue » (p. 27). Pour la « *vie de communauté* », on se réfère à « l'inspiration venue de l'Évangile à travers la Tradition de Saint Jean-Baptiste de La Salle » (p. 62). La « *formation* » permanente demande de nous de « vivre un *exode* qui rejoinne l'expérience et l'enseignement spirituel du Fondateur : il s'est abandonné à la *Conduite de Dieu* qui l'a mené d'engagement en engagement dans un itinéraire totalement imprévu » (p. 63-64) ; le renouveau de la formation « ne pourra se réaliser que par un retour aux exigences de l'inspiration de saint Jean-Baptiste de La Salle, et dans une réponse renouvelée aux besoins du monde où Dieu veut que nous vivions » (p. 66). Le texte sur le « *gouvernement* » de l'Institut invite à développer la communication dans « le désir de vivre ensemble notre recherche commune de l'esprit et du CHARISME VIVANT DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE » (p. 71).

Les **Propositions** votées par le Chapitre emploient aussi le terme CHARISME, même si ce n'est pas toujours le même contexte. « Pour que l'Institut continue à remplir toujours mieux son ministère propre dans la fidélité au CHARISME DYNAMIQUE DE SA FONDATION, le 40^e Chapitre demande aux Frères de s'engager de manière active » dans la mise au point de « formes de ministères dans l'Église » (Prop. 18, « le problème du laïcat-sacerdoce dans l'Institut »). On a

vu plus haut l'incarnation « dans la ligne du CHARISME PROPRE DE L'INSTITUT » (Prop. 20, Jeunes Églises, « Institut local »). Pour l'évaluation des Communautés, « le critère de fidélité au Fondateur » renvoie à son « itinéraire » et pas à ses enseignements (Prop. 52, « La vie de communauté »). « Les critères de discernement et de décision concernant la vie de prière » mettent au premier rang « la spiritualité du Fondateur » (Prop. 58, id.). « Le Centre de l'Institut a le devoir... de coordonner des projets de recherche concernant l'inspiration du Fondateur » (Prop. 72, « la formation permanente »).

Au 41^e Chapitre (1986), l'essentiel du travail a porté sur la rédaction de la Règle. Dans la présentation rédigée par le nouveau *Conseil général*, la *Ciculaire* 422 parle des Frères obligés par la législation à quitter leur engagement apostolique direct : « il leur faut aller de l'avant, aller plus loin à la recherche d'un ministère approprié et dans la ligne du CHARISME LASALLIEN » (p. 11). Avec le partage de notre ministère, « nous demeurons le tronc fondamental de l'expérience lasallienne. Dans les années à venir, nous devons continuer à approfondir NOTRE CHARISME et à développer notre spiritualité » (p. 13). « Nous expliciterons également le charisme lasallien, écrit le Conseil général, pour que soient mieux définis les groupes qui se réfèrent à nous et qui désirent s'intégrer à notre Institut » (p. 14).

Le travail de rédaction de la Règle n'est pas étranger à cet effort : « L'expérience spirituelle née de *l'interprétation* et de *l'actualisation* du charisme de notre Fondateur Jean-Baptiste de La Salle, cette expérience qui a pris corps dans la nouvelle Règle, les messages, les propositions et les directives, doit être *assimilée* et *vécue* par tous les Frères » (p. 15). La phrase mérite une attention toute particulière : le charisme du Fondateur a été interprété et actualisé, et ce travail est la source d'une expérience spirituelle que tous les Frères doivent assimiler et vivre.

Le *Message à tous les Frères* revient sur ce thème : « Le lent travail de discernement que l'Esprit Saint a conduit en nous, nous a révélé la

cohérence de son action dans l'Institut. Le CHARISME DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE se montre d'une *étonnante actualité* : importance de l'école pour l'évangélisation des jeunes, option préférentielle pour les pauvres, promotion de la justice, développement en tous domaines des tâches de formation » (p. 20). On peut rapprocher cette liste des « caractères qui se révèlent dans toute expérience lasallienne : - son inspiration évangélique ; - son esprit de foi et de zèle ; - son travail dans le domaine de l'éducation chrétienne ; - son amour et son option préférentiels pour les jeunes et les pauvres ; - sa communion ecclésiale, en particulier avec la paroisse ou le diocèse ; - son enracinement dans la spiritualité lasallienne ; - sa référence à une communauté lasallienne » (*Message aux membres de la « Famille lasallienne », p. 29-30*). Le *Message à tous les Frères* les convie à « emprunter à nouveaux frais l'itinéraire de saint Jean-Baptiste de La Salle », à se « lancer dans l'aventure spirituelle d'abandon à Dieu en vue du service éducatif des jeunes », et propose trois moyens : *la découverte de la Règle*, « à la fois nourrie du CHARISME du Saint Fondateur et parlante pour l'Institut international d'aujourd'hui » ; un renouvellement « dans *la pratique de l'oraison* » ; et « *l'usage du projet personnel* » (p. 22-23).

On peut noter que l'expression charisme lasallien n'est pas employée à propos de la Famille lasallienne : on partage un ministère inspiré par M. de La Salle, il ne semble pas que le charisme soit partagé.

La **Circulaire 435**, datée du 24 juin 1993, rend compte du 42^e **Chapitre général**. Le Conseil général voudrait que ce Chapitre « nous donne à tous la force inspiratrice et l'impulsion rénovatrice qui nous permettront... d'incarner toujours mieux le CHARISME LASALLIEN dans le monde d'aujourd'hui » (p. 3) ; huit lignes plus loin, il est fait référence à « l'inspiration fondatrice de saint Jean-Baptiste de La Salle » (p. 4). *Le Message à la Famille lasallienne* rappelle aux Frères que, par rapport à la mission de l'Institut et à sa tra-

dition vivante, ils sont « en quelque sorte le cœur, la mémoire, le garant du charisme lasallien » dans la mission partagée (p. 16).

Dans le rapport *Communauté de Frères associés pour le service éducatif des pauvres*, on retrouve le charisme des Frères, « le charisme dont nous sommes porteurs » (1.3, p. 20), « le charisme de la fraternité » que chaque Frère porte en lui (1.4, p. 21) - mais aussi celui de l'Institut : « des réponses que nous pouvons apporter en fidélité au charisme de notre Institut et à notre vœu d'association » (2.4, p. 25). Dans *La mission partagée*, « notre charisme nous désigne [le monde culturel des jeunes loin de l'Institut et de l'Église] comme notre propre champ d'action » ; l'Institut offre à des laïcs de s'engager « selon l'esprit et le charisme de saint Jean-Baptiste de La Salle qui voyait les éducateurs comme des ministres de l'Évangile » (1.1, p. 31), rappelant (3.3, p. 42) l'art. 20 de la Règle (« un charisme qui anime aujourd'hui encore les Frères et de nombreux éducateurs ») et le *Message à la Famille lasallienne* (« Dans l'association pour la mission partagée, les Frères sont le cœur, la mémoire et le garant du charisme lasallien » 3.6, p. 45 - en quelque sorte a disparu). « À la lumière du charisme et de la Règle, ceux qui participent à la mission de l'Institut - qu'ils soient Frères ou non - se sentent interpellés par les pauvres et les situations de détresse » (3.3, p. 42). « *Avancer en âge* », voir diminuer son activité, peut amener le Frère à s'interroger « si sa vie n'est pas en train de perdre une partie de son sens, si elle demeure toujours dans la continuité du charisme lasallien » (2.1, p. 69) : spontanément, le charisme est vu du côté de l'activité, de la mission, le « charisme de la fraternité » semble oublié ici ! Cependant, les Frères à la retraite peuvent « regarder avec fierté leur vie d'éducateur et remercier le Seigneur de les avoir invités à participer à la mission éducative de l'Église, selon l'inspiration de saint Jean-Baptiste de La Salle » (3.1, p. 72). « *Le gouvernement de l'Institut* » mentionne le charisme lasallien seulement à propos des Sœurs Guadalupanas de La Salle (dont l'Institut a des « affinités avec » - Prop. 40, p. 92) et

des Sœurs Lasalliennes du Vietnam (« qui [le] partagent avec nous » - Relations, 2, p. 93). Enfin, *le Message des Consultants aux Frères Capitulants* rappelle que le Chapitre a été « l'occasion d'expérimenter la présence du Christ et celle de La Salle, un exemple et un charisme... » et souhaite « que les Frères restent des témoins authentiques du charisme lasallien » (*Annexe 1*, p. 118).

En recueillant ces données éparées - car ce Chapitre n'a pas eu l'intention de définir en quoi consiste le charisme lasallien - on relève que cette expression n'est jamais employée directement à propos de la prière du Frère, du gouvernement propre de l'Institut ni de ses dispositions financières. Cela est digne de remarque, alors qu'on a souligné « l'attitude contemplative du Fondateur » (*Communauté, signe...* 2.1, p. 54, faisant référence à la Règle 1, 11 et 90), le « vœu d'association » des premiers Frères, « essentiel à leur Institut » (*Mission partagée* 3.4, p. 43), sans rappeler la clause 'héroïque' des débuts, de prendre le risque de manquer de tout. *Le charisme lasallien ne recouvre pas la totalité de l'expérience fondatrice de Jean-Baptiste de La Salle* : l'histoire a mis surtout en valeur l'aspect apostolique et fraternel dans le monde de l'éducation.

La **Circulaire 447**, datée du 1^{er} octobre 2000, *Les Actes* du 43^e **Chapitre Général** envisagent directement la manière dont des Partenaires peuvent PARTICIPER AU CHARISME. « L'événement fondateur qui relie l'Institut d'aujourd'hui à ses origines est celui du 6 juin 1694 où Jean-Baptiste de La Salle et douze de ses compagnons s'associaient pour consacrer leur vie à l'éducation chrétienne des enfants pauvres... Le développement de la Mission lasallienne requiert... que chacun puisse approfondir sa propre compréhension de l'association, en tenant compte des constatations faites, du charisme lasallien, de la théologie actuelle de l'Église » (*Associés*, p. 2-3). « Les formations en commun - Frères et partenaires - aident les Frères à redécouvrir la figure du Fondateur et son charisme » (*Les Frères aujourd'hui*, p. 37).

« Il y a des Partenaires... qui sentent un appel à approfondir le charisme, la spiritualité et la communion lasallienne à laquelle ils veulent participer. Notamment ils vivent un certain nombre de caractéristiques lasalliennes de référence : - une vocation à vivre en référence au charisme de St J-B. de La Salle et à ses valeurs ; - une vie de foi qui découvre Dieu dans la réalité, à la lumière de l'Écriture et, pour les personnes d'autres religions, selon leurs propres textes sacrés ; - une expérience communautaire vécue de diverses manières et selon l'identité de chacun ; - une mission qui associe au service éducatif des pauvres et qui implique une certaine durée ; - une ouverture universelle qui transcende la personne et sa réalité locale » (*Associés*, p. 4-5). Des groupes « intentionnels » existent de fait « parce qu'ils ont développé des liens, des relations, des projets entre leurs membres et le font en référence explicite au CHARISME LASALLIEN DONT ILS SE SENTENT PORTEURS » (*id.*, p. 6) ; associés à l'Institut « pour répondre... à l'exigence de la mission lasallienne dont le charisme a été donné à St Jean-Baptiste de La Salle et que l'Église a authentifié pour le service des jeunes » (*id.*, p. 7).

« Le charisme lasallien se vit déjà dans le contexte multi-culturel et multi-religieux des sociétés. Les jeunes, de toutes cultures et traditions religieuses, ont le droit et la liberté de bénéficier et de vivre le charisme lasallien » (*La mission aujourd'hui*, p. 24-25). La Recommandation 2 et la **Proposition 2** ouvrent un large champ de recherche, la « réflexion sur notre manière de PARTAGER LE CHARISME LASALLIEN avec les éducateurs et les jeunes D'AUTRES RELIGIONS » (*Associés*, p. 7-8).

4. Le Guide de la Formation (1991) .

Le Secrétariat à la Formation a préparé ce texte, qui a été amélioré ensuite après échange avec tous les Districts et les participants du CIL de 1989, et finalement approuvé par le Conseil général en septembre 1990 (p. 9-10). Son statut est celui d'un **Directoire**. Son

caractère systématique l'amène à rédiger une section sur « *le charisme du Fondateur et l'esprit de l'Institut* » (n° 21-39). Le texte qui ouvre cette section mérite d'être cité entièrement.

« Chaque famille religieuse exprime, selon son CHARISME DE FONDATION, sa manière propre de vivre l'Évangile dans une perspective spécifique. Saint Jean-Baptiste de La Salle nous présente l'Évangile comme notre première et principale Règle. Il nous invite, suivant en cela l'inspiration de Dieu, à être attentifs aujourd'hui à la détresse *des enfants des artisans et des pauvres* (R 1), et à remplir par association notre ministère apostolique d'éducation, spécialement dans une école accessible aux pauvres, signe du Royaume et moyen de salut. TEL EST LE CHARISME QUI SE TROUVE À L'ORIGINE de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes. **Incarnier aujourd'hui ce grand don** (MTR 201,1), requiert une redécouverte de la spiritualité lasallienne, qui n'est autre que le développement du charisme du Fondateur. Comme toute spiritualité, elle possède un esprit qui lui est propre et qui se prolonge dans une mission salvifique concrète » (n° 21-22). Un autre élément est indiqué à propos du processus de formation, qui doit aider « à découvrir progressivement et à vivre le style propre et particulier grâce auquel chacun fait graduellement sien l'esprit de l'Institut et le charisme du Fondateur » (n° 33). La « connaissance du charisme lasallien » (n° 97), dont on parle à propos du juvénat, ne devra pas rester au plan intellectuel.

On pourrait trouver une autre synthèse après le n° 283, sous le titre : *CROISSANCE CONTINUE DANS LE CHARISME de saint Jean-Baptiste de La Salle*. La Règle souligne quatre aspects de la vie et du ministère du Fondateur : - *l'abandon de La Salle à Dieu, fruit de la présence aimante de Dieu dans sa vie* (n° 284) ; - *la fidélité à l'Église* (n° 285) ; - *l'esprit apostolique et créatif de La Salle* (n° 286) ; - *l'engagement définitif de La Salle pour l'éducation chrétienne des pauvres* (n° 287).

Puisque le *Guide* parle de la formation *des Frères*, il privilégie le rôle de l'Institut dans *l'actualisation* (n° 100) et *l'expression fidèle du cha-*

risme (l'appréciation de la CRIS est citée aux n° 41, 134 et 199). Ce dernier numéro, qui traite du *noyau lasallien* pour atteindre les objectifs du noviciat, parle « de mettre en relief comment, à chaque époque, l'Institut s'est efforcé de vivre le charisme du saint Fondateur et a apporté une réponse aux demandes des jeunes » (n° 199). La communauté qui accueille le jeune Frère l'engage dans « une relecture du charisme du Fondateur qu'il essaye de vivre » (n° 254). Les formateurs doivent en être comme une icône, manifestant « une ouverture et une grande docilité à l'Esprit, une mise en pratique profonde et communicative du charisme du saint Fondateur » (n° 148).

Le *Guide* connaît aussi le sens générique de charisme. La *Pastorale des vocations* promeut « les ministères, les services et LES CHARISMES qui assurent le développement de la communauté chrétienne » (n° 59). Une expression peut paraître ambiguë : en se *préparant à sa profession perpétuelle*, le jeune Frère « sera fidèle... à la Parole de Dieu, source de SON CHARISME, et aux signes des temps discernés personnellement et communautairement » (n° 252). S'agit-il de son charisme personnel ? Peut-être, si l'on rapproche ce texte du n° 28 : « Le Frère a besoin de cette vue de foi pour être capable de vivre selon SON CHARISME PERSONNEL ». S'agissant de l'esprit de foi, il n'est pas ici question d'opposer ce charisme personnel à celui du Fondateur, mais bien plutôt de faire sien ce dernier (cf. n° 33).

5. Perspectives ouvertes par ces textes « officiels ».

En parlant du partage du charisme lasallien avec des Partenaires (p. 4) et des jeunes - et surtout quand ils sont d'autres religions (p. 7 et 25) - la *Circ. 447* ouvre en champ de réflexion bien plus large que ne le faisait, par exemple, le *Guide de la formation*. Peut-être même y a-t-il un certain glissement de sens, en incluant LES JEUNES - que nous considérons d'abord comme les bénéficiaires de la mission lasallienne - parmi ceux qui PEUVENT PARTAGER LE CHARISME LASALLIEN. Il ne

s'agit pas des « jeunes lasalliens », mais des jeunes auprès de qui Frères et Partenaires sont envoyés. La hardiesse de l'expression PARTAGE suppose que ces jeunes sont les agents de leur propre formation et de celle de leurs camarades (ils évangélisent aussi leurs éducateurs !), et se trouvent donc en état de vivre des « caractéristiques lasalliennes de référence » qu'énu-mèrent les pages 4 et 5. On trouverait ici un champ nouveau pour le CHARISME DE LA FRATERNITE (cf. Circ. 435, 1.4, p. 21) que chaque Frère - et pas lui seulement - porte en lui. C'est sans doute une porte d'entrée pour jeunes et éducateurs qui sont d'autres religions ou traditions spirituelles que les Frères.

L'Institut, comme communauté d'hommes vivants (Déclaration 7,2), joue un rôle central dans cette EXTENSION du charisme lasallien, qui est de l'ordre de l'INCULTURATION dans un monde désormais multi-religieux : il s'agit pour lui d'assumer, d'interpréter et d'actualiser le charisme du Fondateur (cf. Circ. 422, p. 15 ; Guide, n° 100), ce que la Règle exprime fidèlement (Règle, éd. 1987, Décret, p. 9). Peut-être devrions-nous mettre davantage l'accent, dans NOTRE PRESENTATION DU CHARISME LASALLIEN, sur l'évangélisation de la culture (cf. Règle, art. 18), sur l'expérience spirituelle que fait naître le travail d'interprétation du charisme (cf. Circ. 422, p. 15), sur un renouveau de la pratique de l'oraison (id., p. 22) et sur l'exode (Circ. 403, p. 63) auquel ce travail nous convie en empruntant « à nouveaux frais l'itinéraire de saint Jean-Baptiste de La Salle » (Circ. 422, p 22).

Alain HOURY, fsc
et la Commission de la Formation (17.09.2003)

VI. Huit Témoignages de Lasalliens

1. Le Charisme Lasallien dans le District Charles Lwanga d'Afrique.

Par M. Dominic NJERU
Coordinateur de la Mission Partagée.

Qu'est-ce que le charisme lasallien ?

Je le vois comme l'**inspiration fondatrice des membres de la famille Lasallienne qui sont associés, donnée au district Charles Lwanga par l'Esprit de Dieu dans la personne de notre Fondateur, saint Jean-Baptiste de La Salle.** Avec cette description en tête, je vais maintenant donner une vue d'ensemble de la manière dont je vois le charisme Lasallien dans le District.

Mon prédécesseur, Madame Joan Haan (RIP), a planté la semence de la mission partagée dans le District par ses visites, ses retraites, ses ateliers dans les écoles. Cependant, à cause de ses problèmes de santé, et à cause de la diversité du District, elle n'a pu visiter tous les lieux d'apostolat.

Le District Charles Lwanga est très jeune, puisqu'il a été constitué en 1997, avec le 1^{er} Chapitre du District. Les cinq pays qui le constituent (Érythrée, Éthiopie, Kenya, Nigeria et Afrique du Sud) ont toujours supporté et encouragé la mission Lasallienne et le charisme dans les divers apostolats du District. Historiquement, dans chaque endroit, il y a eu quelques laïcs engagés dans la mission parfois depuis plus de quarante années.

Dans la structure présente, nous avons mis en place un processus de

formation pour assurer que chacun des Frères et des Laïcs comprennent et apprécient le rôle du charisme Lasallien dans la vocation d'enseignant. Maintenant nous convergeons vers un objectif commun : **Donner une éducation humaine et chrétienne**, avec nos diverses vocations (Frères ou Laïcs). Notre diversité tendra vers l'unité grâce à ce que chacun de nous apportera dans la mission, et par la manière dont il mettra en valeur le charisme, au travers de la catéchèse, des groupes apostoliques, des activités extra-scolaires, ou dans des postes administratifs.

La compréhension du charisme Lasallien dans notre District sera renforcée si l'on comprend bien que c'est Dieu qui, mystérieusement, travaille par nous et à travers nous, sans que nous le sachions, mais en même temps avec notre coopération, que l'on soit Frère ou Laïc. Cet ouvrage mené ensemble pour développer notre charisme nous met en présence de certaines valeurs qui petit à petit, influencent nos attitudes, nos aspirations et nos décisions. De cette manière nous serons en mesure de voir les changements advenir dans la portée de notre travail comme éducateurs, et de percevoir la main de Dieu dans cet ouvrage.

~~La réalité présente.~~

J'ai dit plus haut que Joan Haan avait planté la graine dans le District. C'est plus facile à dire qu'à faire. Les cinq pays du District représentent une variété de peuples, de cultures, de traditions, de religions. La réception, l'acceptation et la compréhension de la mission Lasallienne et du charisme, dans le District, n'étaient pas automatiques, de même les laïcs avaient des attentes variées. Les Frères résistaient également au changement dans leur propre statut.

Au début, le mode de relations entre les Frères et les Laïcs était celui d'employeurs / employés (cela dure encore sous certains aspects). Les questions des ressources économiques et du développement humain étaient un réel défi, pour mon prédécesseur et pour moi-

même, tandis que les Laïcs attendaient une amélioration de leur niveau de vie avec le lancement de la formation pour la Mission Lasallienne et le charisme.

Cependant, un aspect positif a été le fait que des Laïcs se sont investis dans la formation des autres laïcs, pour la mission Lasallienne. Il est plus facile pour un laïc de toucher les cœurs de ses semblables, sur le terrain de la mission, alors que pour un Frère, on pourrait penser qu'il cherche à « vendre » sa vocation aux laïcs. Je peux me tromper avec cette observation, mais je suis certain que cette situation m'a énormément aidé dans mon travail.

Maintenant, les Laïcs commencent à réaliser que « Dieu nous convoque tous, chacun selon notre propre vocation, à réaliser ensemble la mission confiée à saint Jean-Baptiste de La Salle et à l'Institut qu'il a fondé » (Circ. 435, p. 14). Nous avons mis en place un processus qui conduira les Laïcs à faire du charisme Lasallien, un engagement personnel.

- Les gens commencent à développer un sens d'appartenance à la mission et au charisme de l'Institut, dans leurs écoles particulières, ils parlent maintenant de « notre » *école, mission, Institut, Fondateur*.
- Ils prennent conscience du besoin d'une communauté de foi dans la plupart des apostolats. Le service de la communauté dans nos écoles devient un phénomène courant. L'intérêt pour les autres est aussi évident.
- La Direction du District soutient pleinement les structures de formation qui sont en place, tant pour les Frères que pour les Laïcs, afin de diffuser le charisme Lasallien.
- Dans quelques endroits, des signes tendent à manifester ce charisme : portraits et images de Jean-Baptiste de La Salle, « Coin » Lasallien dans les bibliothèques des écoles, présence de littérature Lasallienne. Tout ceci oriente les Laïcs vers le charisme Lasallien.
- L'aspect spirituel est également très évident dans la plupart de nos écoles, même dans celles qui ne reçoivent que peu d'élèves catholiques.

La prière ensemble, la prière silencieuse, les études religieuses chrétiennes, ont pris racines.

– Le bon caractère et le bon comportement de la plupart de nos élèves est un autre aspect du charisme Lasallien. Le besoin de programmes pastoraux est une indication que le charisme Lasallien est en voie de réalisation.

Les faits cités ci-dessus, ne disent pas que le charisme Lasallien est devenu commun, pleinement accepté, par tous. C'est seulement un aperçu sur quelque chose qui est en train de se construire.

Les Laïcs commencent à percevoir le charisme et sont en train de le faire leur. C'est un défi, car cela implique une aventure vers l'inconnu, et en même temps, ce peut être un processus de renouveau pour une nécessaire revitalisation. Le charisme Lasallien, tel qu'il est décrit, appelle au changement dans les manières de penser, comme dans les attitudes. Il appelle à l'ouverture, au détachement et à l'esprit de tolérance. C'est de cette manière que le charisme Lasallien grandira dans la Famille Lasallienne.

Conclusion.

Il est intéressant de remarquer que le charisme Lasallien est voulu par Dieu, parce que sa mise en valeur est conduite par l'intervention divine. Je crois que Dieu appelle, qu'il envoie son Esprit pour fortifier le charisme parmi les Laïcs et les Frères. L'esprit de Dieu anime ce charisme dans le District Charles Lwanga. C'est pour cela que l'esprit de Dieu conduira ce charisme là où les Laïcs ne pensaient pas aller : une Famille Lasallienne animée par l'Esprit. Je crois que le Dieu qui nous appelle, nous les Laïcs, nous conduit aussi vers une compréhension plus profonde du charisme Lasallien.

Le charisme Lasallien est quelque chose que nous recevons de l'Institut, qui nous fait devenir communauté de foi, dans une mission particulière. Au travers de ce charisme, les Laïcs et les Frères proclament leur foi, communautairement et individuellement.

Le charisme Lasallien est centré sur Dieu, Jésus-Christ, et Jean-Baptiste de La Salle. Nous pouvons tout aussi bien appeler ce charisme : la Spiritualité Lasallienne.

Le charisme Lasallien fait que les gens deviennent une Famille, d'où la description du charisme Lasallien au début de cet article.

Ce charisme n'inspire pas seulement les Frères et les Laïcs dans leur mission, il va au-delà des limites de l'Institut. C'est bien à cause de ce charisme Lasallien que des Laïcs veulent mener une vie de foi, selon l'Évangile, en vivant selon l'esprit de l'Institut et en participant à la mission d'éducation humaine et chrétienne.

À cause du charisme Lasallien, dans le District Charles Lwanga, nous pouvons maintenant **parler de Collaborateurs, de Partenaires, d'Associés** à la vocation d'enseigner et d'éduquer. Je dois souligner que les Jeunes Lasalliens sont nés de la mise en œuvre du charisme Lasallien dans notre mission. Les Jeunes Lasalliens du District ont commencé à vivre en frères du Christ, en frères les uns envers les autres, et en frères pour tout le monde, spécialement les plus nécessiteux. Ils accomplissent cela au travers de leur Foi, du Service, de la construction de la Communauté et dans l'engagement pour la Justice sociale.

2. ~~T~~émoignage de Eveline GEOFFROY.

Laique Associée du District de France.

Pour comprendre comment je vis aujourd'hui le charisme lasallien, il me faut revenir quelque quarante-cinq ans en arrière : c'est un long cheminement.

J'étais déjà une jeune fille chrétienne « priante », attentive aux autres, au point qu'il arrivait qu'on se moquât de moi, disant que

j'étais trop bête, que les « gens » profitaient de moi. Je n'en avais cure, et le jour où l'aumônier du lycée m'a demandé de venir encadrer la retraite de profession de foi, j'ai dit oui, malgré le doute que j'avais dans mes capacités à le faire (j'avais 15 ans) ; j'ai découvert le partage d'une réflexion spirituelle avec les « grandes », l'écoute des « retraitants », le silence, la prière ensemble. À chacune des petites vacances, je m'échappais de bonne heure de la maison, pour prier à la première messe : j'avais un grand besoin de ce moment d'action de grâce pour le jour nouveau qui s'éveillait. Lorsque j'étais étudiante, j'ai donné des cours d'alphabétisation et des cours d'anglais à de jeunes adultes, à la Maison des Jeunes et de la Culture : c'était aussi ma façon de dire merci pour tout ce que je recevais. C'est avec ces dispositions que j'ai commencé à enseigner ; j'ai peu à peu passé beaucoup de temps avec les jeunes dont j'avais la charge : ceux qui n'avaient pas compris restaient ou revenaient après les cours et nous reprenions l'apprentissage, avec patience, avec du temps. J'enseignais dans un lycée public et mes collègues me faisaient comprendre que je cassais le métier. Pourtant, si ces enfants ne comprenaient pas, j'en étais responsable quelque part.

C'est alors que j'ai rencontré les frères : j'ai assisté « clandestinement » à une pré-rentree dans une de leurs écoles, avec des copains qui y étaient professeurs ; il était question de rejoindre le jeune là où il était, de l'accepter tel qu'il était et peu à peu de l'aider à grandir ; il était aussi question d'évaluation, d'auto-évaluation, de justesse et de justice... je m'y retrouvais totalement.

Un an après, je n'étais plus fonctionnaire. À Dijon j'ai découvert le partage des idées, des joies, des peines, des coups de cœur, le travail ensemble avec toujours, le petit côté amical et convivial ; par exemple, nous avions une classe de quatrième en difficulté et pour mieux accompagner les jeunes, le professeur principal avait proposé un conseil par mois : nous apportions à tour de rôle, les petits gâteaux, le Bourgogne aligoté (!) et les jus de fruits. Le travail était sérieux

mais pas crispé ; nous œuvrions déjà ensemble, frères et laïcs. Mais je ne connaissais pas encore Jean-Baptiste de la Salle, et je commençais à demander aux frères ce qui les faisait vivre.

Plus tard, j'ai découvert les temps de formation organisés le samedi à Passy-Buzenval, autour de différents thèmes éducatifs ; je commençais à découvrir Jean-Baptiste de la Salle, un homme d'Église qui me paraissait très sérieux, qui avait pourtant « éveillé » des hommes chaleureux, attentionnés, disponibles... Et puis ce fut la lecture de la Méditation 33, un samedi, une révélation et une confirmation de ce que je m'efforçais de vivre; en même temps le poids de la responsabilité : nous, enseignants, nous étions éducateurs, nous étions pasteurs. Au fil des années, des échanges, des lectures de textes de Jean-Baptiste de la Salle ou sur Jean-Baptiste de La Salle, j'ai pris conscience de la communauté que nous formions dans nos écoles ; une communauté aux mailles plus ou moins serrées, selon que nous sommes plus ou moins proches les uns des autres dans l'esprit de Jean Baptiste de la Salle, mais nous œuvrons tous au service des jeunes. J'ai pris conscience de l'importance qu'il y a dans une telle communauté, à ce que chacun se sente reconnu et aimé, pour qu'il puisse aimer et accompagner les jeunes qui lui sont confiés.

Prier avec d'autres a toujours été important pour moi dès mon plus jeune âge ; être « agréable » à Dieu, je l'ai appris au caté ; être « agréable » à Dieu en aidant les jeunes à Le trouver, est venu progressivement. Je sais, maintenant, que seule, sans l'Esprit de Dieu, je ne peux pas grand-chose pour les jeunes, mais aussi, que seule sans mes frères en éducation, (frères et laïcs lasalliens) je ne peux pas grand chose non plus. Nous ne pouvons pas tout seul, apaiser la soif d'un jeune, l'aider à trouver sa place dans la cité, ni dans l'Amour de Dieu : c'est par nos complémentarités, c'est ensemble, que nous pouvons le faire grandir en humanité.

Le frère Johnston nous a rappelé un jour que nos écoles étaient

« chrétiennes » avant que d'être « Lasalliennes » : c'est bien le Christ qui nous habite et Lui qui nous fait nous tourner vers les plus démunis, les pauvres, pour lesquels Jean-Baptiste de la Salle nous invite à avoir plus d'attention, « plus de soin » que nous n'en aurions « des enfants d'un Roi ». (Med.133).

Maintenant, je m'éloigne un peu du monde des jeunes en prenant ma retraite, mais j'ai le sentiment que le temps est venu d'accorder plus d'attention à mes collègues, de les rejoindre dans les difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui et de partager avec eux l'expérience de formation des maîtres entreprise par Jean-Baptiste de la Salle, pour qu'ensemble, nous puissions continuer à procurer aux jeunes « en ce monde la vie de la grâce et en l'autre la vie éternelle » (Med. 201).

*« Je te rends grâce Seigneur, car Tu nous as choisis,
pour servir en Ta Présence »*
(Prière eucharistique n° 2).

3. Comment je vis et je comprends le charisme Lasallien.

par Gery SHORT
District de San Francisco

*Dieu m'a conduit d'une manière fort imperceptible, d'une engage-
ment il me conduisit dans un autre, sans l'avoir prévu...*

(Jean-Baptiste de La Salle, *Mémoire des commencements*).

Mon Histoire.

L'année académique 2003-2004 marque le 25^{ème} anniversaire de mon travail en association avec les Frères des Écoles Chrétiennes ainsi qu'avec leurs nombreux partenaires pour l'éducation lasallien-

ne. Quand j'ai commencé à enseigner la religion aux élèves de High Scholl, à Saint Mary's College High School à Berkeley en Californie, je n'aurais jamais pu prévoir comment ces relations allaient se développer au cours des 25 années qui ont suivi, ni tout ce que le charisme Lasallien allait apporter dans ma vie.

Ainsi, j'ai été appelé comme consultant aux Chapitres Généraux de 1993 et de 2000, membre de la Commission Internationale de l'Association, impliqué dans la création et la mise en place d'activités de formations, de ressources et de programmes pour le District de San Francisco ; j'ai rejoint l'équipe qui a conçu le programme de l'Institut pour le Leadership Lasallien de la région USA - Toronto ; j'ai été le premier non-Frère à participer au Comité Régional permanent pour l'Éducation ; et ensuite le responsable pour le Bureau Régional de l'Éducation. En 1995, je suis devenu le premier Directeur laïc du Bureau de l'Éducation du district de San Francisco et membre de l'Équipe d'animation du District. Dans ces fonctions, j'ai pu aider le District dans l'établissement de quatre nouvelles écoles pour les pauvres, au cours des cinq dernières années.

Je n'avais rien prévu de tout ceci, mais je peux en regardant ma vie, identifier les influences essentielles qui m'ont conduit dans cette direction.

Avant que je rencontre les Frères et la mission éducative Lasallienne, j'avais eu, je le reconnais maintenant, une première vraie rencontre avec Dieu. Je vivais et je travaillais comme volontaire en Colombie, et j'ai « rencontré le pauvre » pour la première fois. J'avais lu et entendu des choses sur la rencontre de Dieu dans les pauvres. Et voilà que cela arrivait pour moi, comme cela était arrivé à d'autres. Sur le visage des pauvres, particulièrement dans les yeux des enfants, dans leurs souffrances et dans leurs joies, j'ai senti véritablement que je rencontrais Dieu.

J'étais très isolé, culturellement, en Colombie, et pour essayer de

donner du sens à ce monde nouveau pour moi, je me tournais fréquemment vers Dieu, vers Jésus, comme un ami. J'ai le souvenir encore très vif de m'être retrouvé une nuit, dans une rue obscure de la banlieue de Bogota, en train de surveiller un jeune vigile qui m'approchait, avec un pistolet menaçant. Fallait-il que je traverse la rue, attirant ainsi davantage son attention ? ou continuer à marcher ? J'ai continué à marcher, mais je me souviens avoir dit quelque chose que je répéterai souvent lorsque je me suis trouvé dans des situations difficiles : « Eh bien, Jésus, tu m'as mis dans cette situation ; je compte sur toi ».

La première fois que j'ai dit cela, j'ai été moi-même plutôt surpris, parce que je n'avais jamais fait auparavant l'expérience d'une relation aussi intime et aussi dépendante. Au cours de l'année que j'ai passée en Colombie, cette relation est devenue de plus en plus intime, me tourner vers Dieu devint de plus en plus une habitude : Jésus devenait pour moi quelqu'un avec qui je pouvais parler des choses qui m'arrivaient, avec qui je pouvais évaluer mes nouvelles expériences et évoluer au milieu de situations difficiles.

Ces rencontres avec les pauvres et avec le Dieu qui les aime, me poussèrent à entreprendre des études de théologie à mon retour au pays. J'avais besoin de comprendre et d'intégrer ce que j'avais appris en Amérique du Sud, spécialement la joie et la souffrance des pauvres, et j'avais besoin d'apprendre comment leur apporter de l'aide, sans abîmer leur simplicité qui porte à la joie.

Je vois maintenant que je cherchais quelque chose - en un mot - ma vocation comme chrétien catholique. À l'époque, le mot « vocation » était encore défini de manière étroite, en référence à la vie des hommes et des femmes consacrés. Mais j'ai eu la chance d'avoir un très bon directeur spirituel qui m'a dit quelque chose que je crois profondément vrai. Il m'a dit : « Une vocation, finalement, est une expérience libérante. Si elle n'est pas libérante, c'est qu'elle n'est pas pour toi ». Peut-être que les théologiens Latino-Américains appelle-

raient cette sorte de vocation une « libération ». Et je ne pense pas que ce soit très loin de la définition du « salut » que Jean-Baptiste de La Salle (que je ne connaissais pas alors) avait en tête pour ses élèves.

À l'automne 1978, je fus engagé pour enseigner la religion dans une High School Lasallienne. Rencontrant les Frères et la mission Lasallienne pour la première fois, je me suis sentis rapidement chez moi. J'arrivai dans ce ministère éducatif après mon expérience parmi les marginalisés et après mes études en théologie et j'ai compris que les Frères promouvaient les valeurs qui m'étaient chères : le service des pauvres ; l'éducation comme une force de libération ; les maîtres comme « les sœurs et les frères aînés de nos élèves » ; un programme d'éducation de haute qualité, vécu avec professionnalisme ; un esprit d'association et de communauté ; des relations fraternelles et encourageantes parmi les enseignants et les administrateurs ; et une approche de l'éducation religieuse et de la spiritualité, que je trouvais pleine de sens et pratique pour moi-même comme pour les élèves.

Ce sentiment d'être rentré à la maison était partagé par beaucoup de mes collègues. Au long des années qui ont suivi, lorsque je parlais avec de nouveaux éducateurs, d'éducation et de spiritualité Lasalliennes, beaucoup sont venus après un exposé ou un atelier, me dire : « C'est vraiment cela que nous cherchions ».

Au fond, mon travail dans l'éducation Lasallienne m'a donné l'occasion professionnelle de manifester ma vocation d'une manière plus authentique et plus libérante.

Au cours des 25 dernières années, j'ai rencontré des Frères et d'autres éducateurs Lasalliens, j'ai travaillé avec eux, dans des domaines très divers : à l'école comme dans d'autres apostolats, dans le District, au niveau régional ou international. Depuis longtemps, il est clair pour moi que le caractère non-clérical du charisme des Frères est un atout formidable pour constituer des liens d'associa-

tion avec des laïcs. L'absence de barrières, qui pourraient exister dans une structure cléricale, en est un élément ; un autre est la sorte de relation fraternelle, positive et vigoureuse, que le charisme Lasallien nous pousse à créer. Les relations entre les Frères et leurs Partenaires et leurs Associés sont interactives, d'une manière extrêmement puissante. C'est quelque chose d'unique, me semble-t-il, dans l'Église aujourd'hui. Et je sais que ce qui m'a été donné de faire - participer à la conduite du District, de la Région, et de l'Institut - est une conséquence importante de ce caractère non-clérical.

Mes défis.

Nombre de fois, au cours des années, je me suis demandé : « Est-ce vraiment cela que je dois faire ? Est-ce bien cela que Dieu me demande de faire de ma vie et de mon temps ? »

Lorsque je n'avais pas la réponse, j'essayais, dans la foi, d'y réfléchir, en m'appuyant sur des études ou des recherches, dans un esprit d'ouverture. Si je considère ce qui s'est passé, il apparaît que dans ces circonstances une occasion a surgi, une invitation s'est présentée, qui m'ont engagé encore plus loin dans la mission Lasallienne.

Ma propre expérience d'avoir trouvé de nouveaux appels et des possibilités d'engagement encore plus profond, tout au long de ma vie dans le monde Lasallien, est la raison pour laquelle je donne autant d'importance à la formation des éducateurs Lasalliens, tel ce programme de l'Institut pour le Leadership Lasallien. Plus nous sommes attentifs à cette mission et à son esprit, au moyen d'études, de sessions, d'encouragements mutuels, en y prenant nos responsabilités, au moyen de programmes d'immersion dans lesquels nous rencontrons les pauvres, en diverses parties du monde, meilleurs éducateurs nous sommes. C'est au travers de telles expériences que ma vocation s'est approfondie, et je suis convaincu que c'est par des expériences analogues que d'autres vocations s'approfondiront elles-

aussi.

Naturellement, un des défis d'une telle vocation, à la fois exigeante et prenante, est la nécessité de faire aller ensemble les engagements du travail et ceux de la famille. Rosanne et moi sommes mariés depuis 22 ans, et nous avons trois enfants, qui ont maintenant 18, 15 et 12 ans. Ma vocation comme époux et comme père doit s'équilibrer avec mon travail, lequel impose parfois de longues heures de voyages et d'absences, cela peut durer des week-ends entiers, ou même plusieurs journées. Le besoin d'équilibre existe pour tous les emplois - mais je pense qu'il est encore plus difficile dans un travail comme le mien, où les exigences et les besoins paraissent si forts. Mon épouse me rappelle cependant un fait qui m'aide à trouver cet équilibre : elle et nos enfants respectent et admirent ce que je fais, la mission dans laquelle ce travail se situe. Néanmoins, je me suis engagé à présenter au Visiteur le souci de faire passer d'abord ma famille ; et ce n'est pas toujours facile. Je reconnais que ma famille a pu souffrir parfois, et moi-même je souffre intérieurement lorsque je ne parviens pas à tenir cet équilibre.

Un autre défi est de ne pas perdre le sens de la prière. Ce défi de trouver, entre les obligations familiales et celles du travail, une structure adaptée pour une vie de prière solide, est permanent. Les Frères peuvent trouver, dans leur vie communautaire, ce support interne et externe à leur vie de prière. Mais dans mon emploi du temps, souvent inattendu et exigeant, sans l'appui de structures communautaires, j'ai essayé de créer mes propres habitudes au long des années, sans toujours y parvenir. Au moment où l'Association se développe plus formellement dans l'Institut international, il s'agit là d'un des plus grands défis, pour moi comme pour d'autres éducateurs Lasalliens : développer des structures efficaces permettant une riche vie spirituelle, qui soit authentique et significative, en rapport avec les besoins réels de la famille et des responsabilités dans le ministère.

Au moment de ce 25^{ème} anniversaire de mon association avec la mission Lasallienne, je remercie les Frères des Écoles Chrétiennes pour leur persévérance dans leur vie d'animateurs et de garants de la mission. Je les remercie pour leur amitié et pour toutes les occasions qu'ils m'ont données de partager cette mission. Je veux continuer à développer mes relations avec tous ces éducateurs Lasalliens qui, comme moi, ont découvert leur vocation d'éducateur, et se l'ont appropriée. Ensemble nous travaillons à porter une mission et un esprit que nous pensons être d'une immense importance pour l'Église et pour le monde, de manière à ce que les jeunes, particulièrement les pauvres et les marginalisés, puissent trouver les réponses à leurs besoins les plus profonds : le Salut, la libération, une vocation, et prendre toute leur place dans ce monde.

4. Témoignage de Jon LEZAMIZ, fsc

District de Bilbao.

Je m'appelle Jon Lezamiz. Je suis né à Bilbao, il y a presque un demi-siècle. J'ai été élève au Collège De La Salle durant dix années. Dans le même collège, mon grand-père et mon père furent aussi élèves, ainsi que mes deux frères aînés. Il n'y a que ma petite sœur qui n'a pu y étudier, car à cette époque ce n'était pas encore un établissement mixte. J'espère que l'un ou l'autre de mes neveux fera en sorte que la quatrième génération soit présente dans ce collège !

Après avoir étudié aussi longtemps « chez les Frères », comme on disait en parlant du collège, respirer en lasallien n'était donc pas quelque chose d'exceptionnel dans ma famille. Si bien qu'après le baccalauréat, j'ai décidé d'aller au Postulat, attiré par l'engagement généreux et fraternel d'un groupe de jeunes Frères avec qui j'avais partagé mes jours de classe ainsi que des sorties dans les montagnes

voisines. Dès lors, mon itinéraire de formation fut celui de beaucoup de Frères, jusqu'à l'acquisition des diplômes officiels afin d'enseigner dans nos centres éducatifs. Actuellement, je suis Visiteur Auxiliaire du District de Bilbao (Région ARLEP). Ce fut pour moi une surprise lorsqu'on m'a demandé de dire comment je vivais le charisme lasallien.

Cela m'a surpris, car je pensais qu'on cherchait quelque chose d'extraordinaire ou de surprenant, dans la vie du témoin. Je pensais que, normalement, on aurait dû questionner quelqu'un qui aurait été missionnaire pendant longtemps, dans un contexte très difficile. Dans ma vie, il n'y a pas beaucoup de tout cela. Il est vrai que plusieurs fois, mon Frère Visiteur a reçu de moi des lettres dans lesquelles j'exprimais mon désir d'aller en Afrique. Mais ces courriers ont dû être archivés quelque part, car les responsables du District m'ont orienté vers l'animation des jeunes Frères. J'y ai consacré une grande partie de mes jeunes années : deux années au pré-noviciat et neuf au noviciat, comme sous-directeur puis comme directeur. Des rêves d'aller en Afrique, et de me consacrer aux besoins des plus nécessiteux, il en est résulté deux mois dans la « Suisse africaine », le Rwanda, et deux autres mois dans la petite école que tiennent les Frères de l'Équateur, dans le quartier de la Prosperina à Guayaquil. Il n'y a rien eu d'héroïque dans cela, que des activités simples : passer du temps libre avec les enfants du voisinage, participer à la construction de locaux, donner des cours de langue, un peu d'animation pastorale...

Cette demande de témoignage m'a encore surpris, parce que je n'ai jamais participé à quelque chose qui ressemblerait à une expérience d'insertion, je n'ai jamais été avec des élèves particulièrement difficiles, ou des jeunes « à risques ». J'ai eu affaire à des adolescents, ni plus ni moins difficiles que la moyenne, je leur ai enseigné les langues, l'anglais et le basque, fait de la formation religieuse. J'ai toujours pu répondre aux défis que présentait l'éducation de ces jeunes.

Il n'y a pas eu de hauts faits dans tout cela, juste un souci tranquille de ces jeunes, une proximité simple et affable. Ce sont les mêmes élèves que l'on rencontre dans le Système Éducatif Espagnol, dans l'enseignement secondaire obligatoire, ceux qui réclament notre proximité, notre direction et notre écoute, même s'ils paraissent dire tout le contraire de cela.

Cette demande de témoignage m'a encore surpris, parce que j'ai accompli le même parcours que celui de beaucoup de Frères. Ma vie religieuse n'a apparemment que peu de rapports avec ce qu'un autre basque de naissance et salvadorien d'adoption, Jon Sobrino, SJ, a exprimé dans son enseignement à l'Université de Centre Amérique, à savoir « l'anormalité » de la vie religieuse. Il soulignait que cette dernière devait se situer « dans le désert, à la frontière, à la périphérie ».

Jon Sobrino disait que « le désert » est un lieu où il n'y a personne, parce que la vie est difficile. Apparemment, je me trouve au milieu de beaucoup de gens ; dans mon agenda on trouve beaucoup de responsables de pastorale, des animateurs de centres, des professeurs, je vais de réunion en réunion...

Le théologien jésuite note ensuite que « la frontière » est le territoire de l'innovation, de la créativité, où les limites de ce qui est connu sont dépassées, où l'on peut explorer. Personnellement, je ne crois pas être une personne audacieuse, créative, en recherche d'innovations. J'ai plutôt tendance à me limiter à ce qui marche. Avant de parvenir aux rivages enchanteurs, par crainte d'échouer, j'ai tendance à conduire la barque là où la météo indique que la mer est calme.

Le thème de la « périphérie » désigne la vie loin du centre, de l'endroit où se trouve le pouvoir, il s'agit de la vie dans les « marges », sur les accotements des grandes autoroutes néolibérales, dans les poubelles de l'histoire, là où se déversent les excédents du marché. Moi, de mon côté, on m'a demandé de vivre au centre.

Physiquement même, puisque j'ai passé cinq années au centre de l'Institut, à la Maison Généralice de Rome, et je suis aussi dans ma troisième année à la Maison Provinciale, à Saint-Sébastien. Il est vrai que je n'ai pas choisi ces lieux moi-même, on m'a choisi pour appartenir à une communauté internationale comme membre de l'Équipe du CIL à Rome, et on m'a demandé ensuite d'exercer un certain pouvoir comme Visiteur Auxiliaire. Il se pourrait cependant, que la périphérie soit davantage une attitude qu'un lieu physique. Est-ce que l'on ne peut pas servir efficacement ceux qui sont sans défense à partir du « centre » ?

Je me souviens qu'au cours d'une année passée dans la communauté de Liverpool, en Angleterre, le Frère Directeur Bernard me disait : « ton don le plus grand est de ne pas en avoir de particulièrement remarquable ! ». Cela me rappelle aussi une réponse que le Frère Visiteur de l'époque, dans mon District, me fit une fois, alors que j'entrais dans mes quarante ans et que je lui demandais de pouvoir me spécialiser dans quelque domaine, en vue d'une action en dehors du Noviciat, endroit où je me trouvais alors comme formateur. Il me dit tout bonnement, que pour nous, nous devons faire ce qui convenait, là où nous étions, et que nous devons enseigner le mieux possible les matières qui nous étaient confiées, sans chercher à se spécialiser outre mesure. C'est ainsi que je suis resté sans avoir ces spécialisations qu'on propose aujourd'hui aux Frères, études dont j'ai toujours eu une grande envie et dont j'essaie de compenser l'absence par des lectures utiles, lorsque les urgences m'en laissent le temps. J'aime les lectures dans d'autres langues, en anglais, en français, en basque, de textes théologiques ou bibliques comme d'ouvrages lasalliens.

Il y a 17 ans, on m'avait demandé, avec quelques Frères, de relater notre vocation, cela afin de servir d'illustration aux possibles candidats et de les encourager à s'engager dans notre genre de vie. Je n'ai pas conservé le texte, mais je me rappelle très bien de ce que disait

mon récit. Je n'ai pas cherché à raconter ma vocation selon le modèle habituel : son commencement dans telle école, ce Frère qui m'a donné l'exemple, etc... Non. Je disais que ma raison d'être s'appelait « Zorion ». C'était le pseudonyme d'un de mes élèves. C'est ainsi que j'avais baptisé dans mon for intérieur cet élève qui me donnait beaucoup de soucis, jusqu'à m'obséder à certains moments, quelqu'un dont le comportement était source de perturbation dans la classe. Pour ceux qui savent un peu de basque, il n'est pas nécessaire que je traduise ce nom. « Zorion » veut dire « heureux ».

Trois lustres ont passé, et depuis j'ai eu beaucoup d'autres élèves, mais quand je dois me rappeler de quelque jeune, par exemple dans la prière, c'est toujours Zorion qui surgit. Il représente ceux qui manquent de soutien familial, ceux qui ont du mal à apprendre, ceux qui ont des comportements difficiles. Je ne sais pas ce que Zorion est devenu, ni ce que l'avenir lui a réservé. L'unique référence que j'ai à son propos est celle de son jeune frère à qui j'ai eu affaire plus tard, mais pas comme élève ; je sais qu'il a dû être enfermé à cause de graves troubles psychologiques causés par la consommation de drogues dures.

Aujourd'hui, lorsque je veux ranimer les braises de mon rêve de jeunesse de me consacrer à l'éducation de ceux qui sont dans le besoin, je me souviens de Zorion. Ce n'est pas seulement quelque chose qui arrive souvent, c'est bien un sentiment qui m'accompagne et imprègne mon bureau. Je passe avec lui de longues heures, probablement tout autant qu'un professeur dans sa classe. Aujourd'hui je ne vais plus sur la cour de récréation des élèves, mais pourtant ce sont eux qui me soutiennent, qui donnent sens à ce que je fais, ce sont eux les destinataires de ce que je fais dans mes tâches d'animation du District, quand je prends mes responsabilités, quand je donne des conseils, quand j'assume ce service de la Pastorale, dans ces temps difficiles, dans ce changement d'époque, dans cette nouvelle phase.

Le ministère qui m'a été confié a toujours comme toile de fond, Zorion, c'est à partir de lui que je cherche à répondre aux défis que me lancent la vie du District et la Pastorale. Je me souviens que lorsqu'on m'a demandé d'être Visiteur Auxiliaire, j'ai fait une liste de mes faiblesses et de mes défauts. Puis, les deux autres Frères qui partagent avec moi l'animation me dirent que nous allions travailler en équipe, et avec de nombreuses autres personnes. Avec le temps, au cours de ces trois dernières années, j'ai perçu combien il était stimulant de maintenir le contact avec des personnes engagées sur différents secteurs dans le service éducatif des jeunes et des pauvres, avec des styles de vie très différents. Ma façon d'être religieux-Frère complète très bien la manière de vivre particulière de tant d'éducateurs et le charisme lasallien qu'ils vivent, c'est du moins ce que je perçois dans les nombreuses réunions ou les cours auxquels je participe.

J'ai l'immense bonheur de pouvoir partager et exposer ma conception de l'itinéraire de Jean-Baptiste de La Salle au sein des structures de formation de mon District et de ma Région. Sans aucun doute, au moins 10% de mon engagement concerne le récit de nos origines, au Centre Lasallien Régional ou ailleurs. J'avoue que cette présentation de la fondation m'anime, me donne du bonheur et que je suis toujours ému dans cette démarche. Je crois aussi que ceux qui m'écoutent le perçoivent et l'apprécient.

Je ne sais pas ce que me réserve l'avenir. Jusqu'ici je sais que j'ai suivi un certain chemin, et que mes prévisions ne se sont pas accomplies. J'avais envisagé, au début, d'être un grand professeur de chimie, dans les classes du baccalauréat... mais aujourd'hui, sans aucun doute, je peux conclure que mon histoire est une page lasallienne de plus. Dieu qui conduit toute chose avec sagesse et prudence et qui ne veut pas forcer notre volonté, m'a conduit pas à pas, d'engagement en engagement, là où je ne comptais pas aller, là où je n'avais pas l'ambition d'aller. Aussi, c'est le cœur brûlant que je peux dire

que le pseudonyme qui donne sens à ma vocation, m'est également donné, sans que je m'en rende compte. Moi aussi, je suis Zorion.

5. Témoignage de Michael G A M O .

Laïc du District des Philippines

Je suis devenu, au moins nominalement, un Lasallien quand je suis entré à La Salle Green Hill pour faire mon école secondaire en 1982. Au cours de ma dernière année, j'ai rencontré les Frères qui m'ont donné une vision plus large de ce que signifiait être Lasallien. J'étais attiré par « la mission d'éduquer les pauvres, ensemble et par association », aussi j'ai rejoint le programme de l'aspirat. En 1986, je suis entré à De La Salle University afin de poursuivre des études supérieures. J'ai persévéré dans cette démarche comme dans l'aspirat et j'ai rejoint ensuite le programme du Postulat.

Je suis entré au Postulat en 1987, abandonné la même année, pour y revenir en 1989 et le laisser ensuite pour de bon. À cette époque, je n'étais que confusion adolescente, idéalisme et désillusions. J'ai terminé ma licence à De La Salle University en 1990, et je me suis mis à la recherche de l'authentique Mission Lasallienne.

J'ai été volontaire pour enseigner à Saint Joseph's High School, une école Lasallienne pour les enfants des classes laborieuses à Villamonte, Bacolod City. Là, j'ai vu la Mission Lasallienne en vraie grandeur. J'y suis resté quatre années, jusqu'en 1994.

Après cela, j'ai pensé que j'en avais assez de La Salle. Je me suis marié et j'ai commencé à chercher une « vraie » carrière, afin d'entretenir ma famille. Je suis revenu à Manille pour travailler dans une ONG pendant une année, puis j'ai continué dans le secteur bancaire pendant quatre ans, au sein de la plus grande banque des Philippines.

Pendant ce temps, j'avais entendu parler des changements interve-

nus dans la Famille Lasallienne. En 1997, j'ai appris que mon ancien Directeur du Postulat (le Frère Armin Luistro) était le nouveau Visiteur et que l'on parlait de la tenue d'un « Synode » en 1999, afin d'ouvrir une « nouvelle Pentecôte » pour la Famille Lasallienne aux Philippines. J'étais intrigué.

Le Frère Armin m'a invité à assister au Synode de 1999, comme représentant du secteur externe, ce que j'ai accepté. J'ai participé activement, en aidant même à la rédaction du document final. Je me suis retrouvé à travailler des nuits entières, puis à passer les fins de semaine, pour que les idéaux du Synode deviennent réalité. Un engagement me conduisant dans un autre, jusqu'à ce que l'on me propose un emploi à plein temps dans les services du District.

Je pensais bien en avoir terminé avec toutes ces histoires lasalliennes. Mais voilà qu'il y avait de nouveaux signes de changement, de progrès, d'authenticité. J'ai décidé de dire oui à Dieu qui n'avait jamais cessé de me poursuivre, et dire oui aussi à cet appel Lasallien. J'ai démissionné de mon travail à la banque en 1999 et je suis devenu Directeur du Bureau de la Famille Lasallienne. Au cours de ma première année, j'ai contribué à la mise en place de nouvelles structures qui voulaient refléter les nouvelles orientations. Le service a évolué plus tard en Bureau des Partenaires Lasalliens, supervisant également le travail pour Justice et Paix, les volontaires et la formation. J'ai été aussi impliqué dans les finances, jusqu'à devenir Économiste du District, et Directeur Exécutif de la Fédération des Institutions Lasalliennes. Je suis ainsi passé dans différents emplois au cours des cinq dernières années, et je me retrouve plongé jusqu'au cou dans les affaires Lasalliennes !

Ma vie Lasallienne semble avoir suivi un itinéraire de recherche, de frustration, de poursuite d'une autre route, de suivi à contrecœur, pour finir là où j'avais commencé, mais d'une manière différente. Je pense que j'ai parcouru un cercle complet et que maintenant je suis rentré à la maison. J'avais l'habitude de penser que je faisais une

quantité de sacrifices dans cette lutte pour devenir un vrai Lasallien. Mais en regardant en arrière, je réalise qu'en suivant ce chemin, j'ai été véritablement béni.

Peut-être qu'une des plus grandes de ces bénédictions, a été ma découverte et ma redécouverte de la spiritualité Lasallienne, de la manière dont elle résonne en moi. J'ai découvert qu'être Lasallien est une manière très pratique d'être spirituel :

- Voir avec les yeux de la foi.
- Ne pas faire de distinction entre mon travail et ma vie spirituelle.
- Ne pas chercher à être une superstar, mais faire les choses « ensemble et par association ».
- Ne pas vivre seulement pour moi, mais en étant au service des autres.
- Ne pas me préoccuper de mon propre salut, mais me concentrer sur la manière de servir les autres, dans la classe, au bureau, ou au travers de mes fonctions administratives.
- Me concentrer sur les relations interpersonnelles.
- Me soucier des petits, des derniers, de ceux qui sont perdus.
- Chercher l'excellence, non pas pour elle-même, mais pour un meilleur service.

Je trouve tout cela très significatif dans ma vie de Lasallien. Il me semble que, de nombreuses fois, j'ai voulu fuir cet appel à être Lasallien. Mais je réalise que maintenant, être Lasallien et être moi-même, c'est inséparable. Je suis profondément convaincu que, même si je ne suis pas devenu Frère, je suis Lasallien, et un participant à part entière de la Mission Lasallienne. En fait, en ne devenant pas Frère, ma contribution est sans doute plus importante.

Dans cette Mission Lasallienne, je suis en mesure d'apporter mon

expérience dans le développement social, la banque, les finances, autant de capacités professionnelles que je n'aurais pas eues en restant Frère. Mon expérience comme époux et comme père de famille colore également mon style d'administration et de direction, je suis en mesure de tempérer parfois certaines décisions prises par des Frères en faisant jouer mon expérience de la vie de famille.

Être Lasallien continue d'être un combat quotidien. C'est cependant une lutte que j'ai choisi de mener, parce que c'est une part de ce que je suis et de ce que Dieu m'appelle à être, où que ce soit.

6. *Jean est vivant* !!!

par Myra A. PATAMBANG
District des Philippines

En 1719, toute la communauté de Rouen s'est trouvé plongée dans la tristesse avec la nouvelle que « **le saint est mort** ! ». Maintenant, en 2003, des Lasalliens, partout à travers le monde, proclament que « **Jean est vivant** ! ». Car cette histoire attachante a touché les cœurs d'innombrables jeunes hommes et jeunes femmes, tous ceux dont les histoires de foi, d'espérance et d'amour, sont en résonance avec celles du Fondateur. Sa vie et sa spiritualité continuent sous diverses formes et avec de multiples visages aujourd'hui. Moi même, je me joins à ces voix qui font écho à la magnifique musique de Jean. Cet essai est une tentative de refléter ce qui chante lorsque je me tourne vers mon histoire personnelle.

Il y a près de dix ans, je ne savais pas que j'étais entrée sur le territoire du saint patron de tous les enseignants, ni qu'il pouvait exister ce titre dans l'Église catholique. Ce fut une satisfaction totale d'avoir découvert que mon rêve le plus cher, celui d'être enseignante, s'appuyait sur ce modèle de l'Éducation chrétienne.

L'essence même du ministère de l'enseignant a été manifestée dans la vie et au temps de Jean-Baptiste de La Salle. Il a montré comment être un serviteur de Dieu. Il a constamment cherché sa divine volonté, répondant sans retard à son appel, découvrant des manières pratiques pour faire vivre sa foi profonde dans le domaine de l'éducation. Son héritage est toujours vivant, et l'histoire de Jean-Baptiste de La Salle a touché les confins de la terre. Depuis plus de trois-cents ans, des milliers de disciples, dans tous les états de vie, ont été mis en marche par l'inspiration et par les choix décisifs de ce grand homme, de ce serviteur de Dieu.

Son expérience d'un Dieu plein de compassion et d'amour a été si forte qu'elle a transcendé les langues et les horizons. Elle m'a atteinte et touchée en profondeur. Je remercie Dieu chaque fois que je me rappelle de ce que j'ai entendu de l'histoire de De La Salle. Dieu est si bon qu'il m'a permis de participer à « l'Institut d'Été sur les Études Lasalliennes » en 1997 et en 1998. C'est là que mon propre itinéraire dans la tradition Lasallienne a commencé.

Je me rappelle très bien avoir parcouru la biographie du Fondateur par le Frère Alfred Calcutt. Petit à petit, l'histoire de l'homme derrière le saint s'est dévoilée à mes yeux. Quelle magnifique et fascinante histoire ! J'en suis devenue amoureuse de De La Salle ! Ce qui me frappe, ce n'est pas tant sa simplicité, ni ses dons exceptionnels pour diriger ; mais c'est sa personne, le fait qu'il soit tout simplement un homme, sa sincérité, son sens du sacrifice et sa dévotion au Seigneur. Ce sont des traits de sa vie que l'on a envie d'imiter.

Dieu est omniprésent. C'est connu depuis longtemps, mais cela commence à prendre du sens lorsqu'on découvre combien le Fondateur a su dispenser cet enseignement dans le quotidien. L'attention à la présence de Dieu, la vie en cette présence, me donnent confiance. Faire confiance au Seigneur dans les choses les plus petites comme dans les plus grandes difficultés, me donne de

l'espoir et me fait rêver que demain sera meilleur. De La Salle a enseigné à ses disciples une confiance indéfectible en la sagesse de Dieu. Au milieu des tribulations et des crises incompréhensibles, il a abandonné vraiment sa vie à la Providence de Dieu. Sa vie a été totale soumission au Seigneur.

Il s'est passé six années depuis cet été où il m'a été donné de connaître ce sage. Lorsque je regarde en arrière, je peux repérer quelques aspects d'une transformation personnelle. J'ai appris à reconnaître la présence de Dieu dans de nombreux événements de ma vie. La dernière semaine n'a pas été tellement bonne, semble-t-il. Un problème très sérieux a touché toute ma famille. Mon mari était malade. J'ai des rapports à faire. Notre bureau a été abîmé par la pluie, des papiers et d'autres documents importants sont trempés. Mon assistant a dû partir en urgence, et des rencontres attendent, tout cela, en moins de trois jours, a créé une anxiété extrême. Tout semble aller à vau l'eau.

Cependant Dieu était là, au milieu même de ma fatigue, des gens généreux et attentifs sont venus m'offrir leur aide. Il m'a donné une aide immédiate comme je me précipitais à la maison, le soir. Il était là au moment où j'éclatais en sanglot, tandis qu'un de mes amis m'écoutait patiemment ; quand un mot d'encouragement et de consolation me parvint de la part du Frère Kenneth ; quand je m'éveillais le jour suivant, me sentant alors tout à fait d'attaque. Rien n'est perdu après tout !

Je suis pleine de reconnaissance envers Monsieur de La Salle de ce qu'il m'a enseigné à tout voir avec les yeux de la foi et à attribuer toute chose à Dieu. Il est tout à fait vrai que la présence toute puissante du Seigneur donne sans cesse la lumière et efface les moments les plus noirs. Tout ce dont nous avons besoin, c'est de savoir nous arrêter et de nous souvenir de sa présence aimante. Le Seigneur ne veille pas sur nous à distance. Il est là, ici et maintenant.

C'est par sa grâce que j'ai embrassé ce ministère. Je ne parviens pas à me voir dans aucun autre emploi. Les principes de De La Salle pour enseigner, sa manière de conduire une classe, le devoir sacré de conduire les jeunes à Jésus, sa manière de reprendre ceux qui font des bêtises, le zèle qu'il a mis pour former les jeunes maîtres, sont les choses qui me viennent immédiatement à l'esprit lorsque je me vois engagée dans cette noble tâche de l'enseignement. Je suis sûre que Dieu me veut dans ce domaine de l'éducation religieuse et de la formation Lasallienne, c'est là qu'il me fait produire du fruit pour ceux que je suis appelée à servir. Ce modèle absolu de l'éducateur chrétien qu'est la personne de Jean-Baptiste de La Salle est un don de Dieu pour l'Église, et je lui en suis extrêmement reconnaissante.

Pour demeurer un maître Lasallien, j'ai besoin de me nourrir de la Parole de Dieu, d'être soutenue par une vie de prière, dans la fidélité. Une quantité de ruptures sont nécessaires, beaucoup d'introspection, souvent douloureuse, pour accueillir le risque de perdre des choses. Il me faut même abandonner l'identité derrière laquelle j'essaie de me dissimuler, pour exposer mon être à la chaleur purifiante du soleil. Mais lorsqu'arrive le moment où je suis tentée de ne regarder que mes iniquités, la foi me dit, qu'en dépit de tout cela, et parce que je suis celle que je suis, Dieu m'aime toujours et encore, très profondément. C'est une des choses merveilleuses dont je suis certaine. La bonté du Seigneur est au-delà de l'être humain, et Il me supporte patiemment.

Toutes ces années, enseigner est devenu ma vie. C'est un don, et cependant il n'est pas facile. Surtout aujourd'hui où l'apprentissage des techniques, dans le contexte contemporain va bien plus loin que la lecture de théories. L'élève d'il y a dix ans n'est pas le même que celui que nous rencontrons dans nos classes. La technologie a fait un bond énorme, ce qui n'est pas sans poser des problèmes pour les enseignants. Les élèves qui ont accès à Internet, ou qui rencontrent

d'autres média interactives et créatives, ne sont plus tellement motivés par les méthodes traditionnelles d'enseignement. Tout ceci pose un défi encore plus grand qu'auparavant.

Il n'est pas facile (si cela l'a jamais été !) d'être un enseignant, surtout si je veux être véritablement « éducatrice » au sens le plus profond du terme. Encore plus que le défi de la compétence, il s'agit bien du défi du service et de la disponibilité pour la jeunesse d'aujourd'hui, beaucoup parmi eux sont en danger de se perdre. Ils ont besoin de maîtres qui ne soient pas seulement pourvus de compétences et de savoirs, mais bien de maîtres désireux d'écouter leurs histoires et de les comprendre, sincèrement.

Nos élèves ont besoin de mentors qui puissent les accompagner sur leur chemin, afin de rendre leur vie pleine de sens, de maîtres qui sachent les guider dans leur recherche de réponses à leurs questions sans fin, de maîtres qui puissent comprendre ce qu'ils sont en train de vivre. Nos élèves, aujourd'hui, sont sans cesse confrontés au dilemme d'avoir à choisir entre le bien et le mal, entre la mode passagère et le sens de la durée, entre les pressions du milieu et l'approbation des parents, entre l'authentique liberté et la permissivité, entre la satisfaction immédiate des désirs et le sens du sacrifice.

Comment le maître peut-il conseiller un élève qui est toujours absent, impoli et tout à fait malséant dans son comportement ? Dans la plupart de ses écrits, Saint Jean-Baptiste de La Salle redit aux maîtres : « *Vous êtes les ministres de Dieu... vous avez à rendre compte des âmes de vos élèves...* ». C'est la réponse à la question du comment agir avec un « élève à problèmes ». Ce n'est pas facile, mais l'invitation est claire : soyez des ministres de Dieu à leur égard.

Je voudrais dire aussi qu'être ce ministre est quelque chose qui **apporte en retour**. En dépit des difficultés, il y a comme une joie qui vient de l'intérieur, qui provient de la conviction que je participe à *cette mission sacrée d'enseigner les intelligences, de toucher les cœurs et de transformer des existences*. Chaque élève est **une lettre que le**

Christ dicte dans le cœur de chaque enseignant. Chaque élève est une pierre précieuse confiée à mes soins. Comment pourrais-je gaspiller une telle pierre précieuse ?

Être un maître demande beaucoup d'amour, beaucoup de foi, beaucoup de courage, beaucoup d'espérance, pour que dans le temps que Dieu nous donne, et par sa grâce, ce monde devienne meilleur à vivre. Les semences de bonté qui sont jetées en terre, germeront et les fleurs s'ouvriront. Au milieu de l'obscurité la lumière pourra briller, au travers de ces jeunes. Nous pouvons seulement faire de notre mieux. Nos efforts peuvent demeurer toujours insuffisants mais je crois qu'aussi petit que soit un galet, il crée des vagues lorsqu'il est jeté dans l'eau. Alors, **enseigner, c'est un ministère, c'est une mission**, un partage de vie et de travail, avec L'UNIQUE MAÎTRE qui est *la source, l'agent et le but* de toute vie sur la terre.

VIVE JÉSUS DANS NOS CŒURS...

7. Le charisme lasallien

Vu et vécu par Yanick CHAMBERLAND-RICHER
*Jeune Lasallien du Québec**

Récemment, on me demandait ce que je retirais pour moi-même d'avoir organisé Québec 2002 et travaillé si fort en faveur d'un mouvement international de jeunes Lasalliens... Il me fut très difficile de répondre car je ne puis dissocier mon action lasallienne de ma propre nature. En vérité, je ne puis comprendre ma vie hors de la famille lasallienne ; je SUIS maintenant Lasallien, et ce chaque jour un peu plus...

* Yanick, 25 ans, est à l'Université de Montréal en études hispaniques, responsable du dossier des Jeunes Lasalliens au district du Canada Francophone et membre du Conseil International des Jeunes Lasalliens. On peut le rejoindre par Internet à jlcf@sympatico.ca

Évidemment, tout cela a une histoire... et la mienne débuta en 1990 à mon entrée à l'école secondaire publique de Saint-Raymond, alors que j'avais 12 ans. J'ai été intrigué par un message au televox où l'on invitait tous les collectionneurs de timbres à une réunion. C'est à ce moment que j'ai rencontré le Frère Richard Brochu, responsable du petit groupe. Rapidement, le petit groupe devint pour moi beaucoup plus qu'un club de collectionneurs de timbres. L'appui constant de la communauté des FÉC de Saint-Raymond et en particulier du Frère Richard, son amour inconditionnel du jeune, sa propension à me donner des responsabilités et à me faire confiance ont tranquillement - mais sûrement - développé mon appartenance à la famille lasallienne et forgé mon identité. Pour reprendre l'expression de La Salle, voilà que j'avais le bout du doigt dans l'engrenage...

Si ma « naissance » dans la famille lasallienne a eu lieu dans mon village natal, on peut dire que j'ai eu droit à un véritable baptême de feu à plus de 5.000 km au sud... De fait, en 1992, j'ai participé à une rencontre continentale des Jeunes Lasalliens au Mexique ; où à l'époque je ne parlais ni anglais ni espagnol. Handicapé donc par la langue, j'ai ouvert mon cœur d'enfant... et le contact s'est immédiatement établi avec les jeunes Lasalliens de partout, et à travers eux me « parlait » l'esprit lasallien.

Au retour, on rénova complètement le club de philatélie pour lui donner une mission bien lasallienne inscrite dans « l'ensemble et par association ». Puis, tout naturellement, le jeune Lasallien de Saint-Raymond que j'étais, contribua à la naissance de la Jeunesse Lasallienne du Canada Francophone, de pair avec les participants québécois à Paris '97 ; et ensuite, le jeune Lasallien du Canada Francophone enjoignit ses frères et sœurs de partout dans l'Institut à faire un pas de plus dans l'association lors de Québec 2002.

Cette brève histoire met en relief plusieurs aspects de ma compré-

hension du charisme lasallien et de comment je le vis aujourd'hui. Tout d'abord, il est indéniable que le mouvement des Jeunes Lasalliens est pour moi le lieu privilégié où je peux exprimer et vivre le charisme lasallien. Le mouvement se manifeste de multiples façons, en passant du plus concret au plus universel, de même que du local au national et même à l'international.

Sans aborder tous les aspects du mouvement, j'aimerais tout de même mettre l'accent sur un élément crucial selon moi : la communion dans la diversité. J'ai eu la grâce de participer à plusieurs rencontres où des jeunes et des Frères de moult nationalités et horizons divers se donnaient rendez-vous. À chaque fois, j'ai été touché autant par la richesse des multiples et divers dons, initiatives et réponses des Lasalliens aux besoins et pauvretés du monde d'aujourd'hui que par les extraordinaires interrelations qui se tissaient, par la fraternité qui se palpait, par le même esprit qui accordait unité, direction et communion...

Cet esprit de communion n'est pas étranger à la riche spiritualité qui nourrit les Lasalliens et Lasalliennes depuis maintenant plus de 300 ans. Quant à moi, cela fait une dizaine d'années que la spiritualité lasallienne m'interpelle et me fascine. Je m'abreuve régulièrement aux écrits du Fondateur et des Lasalliens d'hier et d'aujourd'hui. La découverte et l'approfondissement de la spiritualité lasallienne passe également par des échanges et des partages en communauté. À cet égard, ma plus proche communauté est actuellement composée de jeunes du Québec, du Pays Basque, du Mexique, de France et des États-Unis d'Amérique. On met à profit tous les moyens de communication moderne et la puissance de la prière et du « être-un » pour former une véritable communauté de foi, de fraternité et de service.

Ces trois derniers aspects, de pair avec l'ouverture universelle, forment le tout cohérent et interpellateur pour les jeunes d'aujourd-

d'hui, à commencer par moi-même. Cette co-existence harmonieuse entre l'esprit de foi et l'esprit de zèle développée par saint Jean-Baptiste de La Salle m'amène sans cesse à une transformation, à une conversion complète... Sensible aux cris et aux murmures des enfants et des jeunes de mon monde, je suis poussé par la Présence de Dieu et la confiance en sa sainte providence.

Toutefois, cela ne m'amène pas sur un sentier unique, mais au contraire, le charisme lasallien m'ouvre les yeux sur les besoins particuliers de chacun et sur la richesse des talents et des réponses possibles amenées par mes frères et sœurs. Le charisme lasallien ouvre mon cœur et mes mains pour cheminer ensemble et par association avec mes frères et sœurs pour la construction de la Civilisation de l'Amour.

Cela fait de moi un jeune homme heureux, joyeux et rempli d'espoir qui se sent dépositaire d'un don précieux, le charisme lasallien, et co-responsable de la mission éducative lasallienne.

8. Un don dans le plus profond de nos cœurs

par Karin McCLELLAND-ANDERER
et Michael ANDERER-MCCLELLAND

« Lorsque la compréhension du charisme s'approfondit, on découvre toujours de nouvelles possibilités de réalisation. »¹⁵⁴ Comme ministres, comme Lasalliens, et comme couple marié, nos vies ont été bouleversées par notre compréhension et notre expérience du charisme Lasallien. Avant de partager cette compréhension, il nous semble important de partager notre expérience : nos histoires per-

¹⁵⁴ Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique, *Repartir du Christ, un engagement renouvelé dans la vie consacrée*, § 31.

sonnelles et nos rêves, comment ils se sont entrelacés mutuellement dans notre mariage, avec le rêve de Jean-Baptiste de La Salle et celui de Dieu pour le monde.

Associés ensemble.

Notre formation.

Nous sommes Lasalliens¹⁵⁵. En fait, nous étions déjà Lasalliens bien longtemps avant de nous connaître. Karin est une ancienne élève de Saint Mary's College de Moraga (Californie). Après son diplôme en 1990, elle a été l'une des premières femmes à rejoindre le Mouvement des Volontaires Lasalliens et à partager totalement la vie communautaire des Frères des Écoles Chrétiennes tout en travaillant avec eux dans le Bronx, à New-York ; Karin a poursuivi cette expérience de formation pendant sept années, vivant, travaillant et étudiant dans le Bronx. En 1997, elle est devenue Directrice du Programme des Volontaires Lasalliens pour la Région USA-Toronto, une responsabilité qu'elle a exercée durant trois ans. Au cours de ces années, elle a suivi le cours de l'Institut Buttimer, un programme de formation centré sur la vie de Jean-Baptiste de La Salle, la philosophie de l'éducateur Lasallien et la spiritualité Lasallienne.

Mike est un ancien élève de La Salle College High School de Philadelphie, Pennsylvanie. Après avoir obtenu son diplôme au collège, et enseigné pendant deux ans dans une école publique, Mike a reçu l'habit des Frères des Écoles Chrétiennes à l'automne 1992, dans le District de Baltimore. Pendant les quatre années qui ont suivi, il a vécu en communauté avec les Frères, étudié la théologie

¹⁵⁵ Selon la terminologie du 43^{ème} Chapitre Général, nous sommes des partenaires Lasalliens, non-intentionnels, non authentifiés. Nous remercions chaleureusement Julie Michels, Principale de Totino-Grace High School à Fridley, Minnesota, pour nous avoir éclairés sur cette question. (Voir Circulaire 447, Actes du 43^e Chapitre Général, p. 5-6.

et enseigné en école secondaire, travaillé également comme assistant pour la pastorale à l'université, avant d'entrer au Noviciat à l'automne 1996. En 1997, après le Noviciat et les premiers vœux, Mike a rejoint les frères William Johnson et Patrick Cassidy pour fonder la troisième école moyenne Saint Miguel, à Camden, New-Jersey. Au cours de l'hiver 98-99, il a choisi de ne pas renouveler ses vœux annuels, néanmoins, il est resté enseigner à Saint-Miguel, tout en habitant dans une maison du voisinage.

Notre engagement envers Dieu.

Tout au long de nos vingt ans et au début de la trentaine, de nombreuses personnes, Frères et laïcs, ont nourri nos vocations de chrétiens et de Lasalliens. Ce fut au cours de ces années que le charisme Lasallien, don de l'Esprit de Dieu, a été éveillé en nous, par ces rencontres avec les autres, spécialement avec les pauvres. Nous nous sommes sentis appelés par Dieu à être ministres Lasalliens. Nous nous débattons chaque jour avec cet appel, mais nous ne pouvons pas ignorer le charisme qui a brûlé nos cœurs. Chaque jour, nous reprenons cet engagement et nos vocations.

Nos vocations respectives ont pris un nouveau caractère en décembre 2000, avec notre mariage célébré en présence de nombreux membres de nos familles, avec nos amis, parmi eux, beaucoup de Lasalliens. Ce mariage est évidemment un sacrement l'un pour l'autre et aussi pour notre famille qui s'agrandit. Nous faisons l'expérience de la présence de Dieu chaque jour, dans notre union, l'un envers l'autre et avec notre fils. Cet appel du mariage est un don pour lequel nous ne cessons de rendre grâce. Cependant, nous voulons souligner que notre mariage est aussi un sacrement pour le monde, un signe de l'amour et de la présence de Dieu pour les hommes. Nous sommes pleinement engagés dans ces deux aspects de notre mariage : sacrement l'un pour l'autre, sacrement pour le Monde. Lors de nos noces, nous avons témoigné de ces dimensions :

en plus de l'engagement du mariage proprement dit, nous avons voulu ajouter l'engagement à être disciples :

- Très Sainte Trinité.
- Nous reconnaissons devant Toi et devant tout Ton Peuple.
- Nos responsabilités de Chrétiens.
- Et nous choisissons librement de vivre les valeurs de l'Évangile.
- À la maison, dans les relations avec les autres.
- Et dans le service des nécessiteux.
- Nous reconnaissons les dons particuliers que nous avons reçus : la foi, la capacité de voir, la compassion.
- Ensemble et par association, comme Chrétiens.
- Et dans l'esprit de Jean-Baptiste de La Salle.
- Nous voulons particulièrement consacrer nos énergies et nos ressources.
- Au service éducatif des pauvres.
- Et à la promotion du leadership des Laïcs et du rôle de la femme dans l'Église.

Chaque jour, nous devons affronter cet engagement, nous battre avec lui, mais nous ne pouvons pas ignorer le charisme qui brûle nos cœurs. Quotidiennement, nous nous reprenons le chemin de notre vocation, comme sacrement l'un pour l'autre et comme sacrement pour le Monde.

~~Le visage de notre Association aujourd'hui.~~

À l'automne 2000, peu de temps avant notre mariage, nous sommes venus à Chicago dans l'Illinois. Karin étudiait la théologie à l'Union Théologique Catholique et Mike avait commencé à travailler comme enseignant et comme administrateur à l'école

Moyenne Saint Miguel de Chicago, une école ouverte en 1995. Aujourd'hui, Karin travaille dans l'équipe d'animation des Frères du District de Midwest, comme Directrice pour la Mission Partagée et la Formation. Mike poursuit son travail à l'école Saint-Miguel-derrière-le-Campus, il est Directeur de la Communauté de proximité des exclus et de la formation des adultes. Après avoir vécu en appartement durant deux années et nous être ajustés l'un à l'autre dans les premières étapes de la vie de couple, nous avons choisi de rejoindre la Communauté Lasallienne associée à l'école Saint Miguel, au printemps 2002. En Mai 2003 est né notre premier fils, Jack Edward. Il a été accueilli par toute la Communauté. Tous les trois, nous vivons avec neuf autres Lasalliens : Frère Edwin Dupré (72 ans), trois Volontaires Lasalliens et cinq autres Lasalliens (tous anciens Volontaires Lasalliens, les âges vont de 26 à 45 ans). Nous sommes des hommes et des femmes, des gens mariés et des célibataires, des laïcs et des consacrés ; nous sommes âgés, jeunes ou entre les deux ; nous sommes enseignants, administrateurs, cuisiniers ; sœurs et frères, mères et pères... La maison de la Communauté est située dans un endroit où vivent des gens avec des revenus plutôt bas, de l'autre côté de la rue où se trouve l'école Saint Miguel. Pour notre voisinage comme pour nos élèves, notre communauté est connue comme « la maison des Maîtres ». S'il est bien vrai que vivre en communauté sous le même toit ne relève pas de toute vocation Lasallienne, ni de la plupart des mariages, c'est pour nous aujourd'hui la réponse la plus authentique que nous pouvons donner à la présence de Dieu dans nos vies ainsi qu'au charisme Lasallien qui brûle nos cœurs.

Nous espérons que notre histoire vous aidera à comprendre le contexte de notre appréhension du charisme.

La charisme Lasallien.

Le mot charisme et tous les mots qui lui sont liés, tel que charis-

matique par exemple, sont des mots problématiques pour des milliers de Lasalliens. Le mot a des significations multiples touchant à une grande variété de domaines, tels que ceux du leadership, des mouvements culturels et spirituels, des théories de la personnalité, de la théologie. Nous croyons que le *charisme* pris dans son sens théologique pourrait offrir une catégorie utile dans laquelle se retrouvent et le sens évangélique personnel et la vocation Lasallienne, quelles que soient leurs formes.

Le charisme comme don Divin.

Un charisme est un don divin, expérimenté de façon tangible par un individu, un groupe, ou l'Église. Dans notre itinéraire personnel, un charisme ne se trouve pas en dehors de nous-mêmes. Il réside au plus profond de nos cœurs et donne signification et sens à notre vie. C'est dans le plus profond de notre cœur que Dieu nous donne tout ce dont nous avons besoin. Le charisme, un don de Dieu, est une façon de décrire les ressources spirituelles qui se trouvent dans les profondeurs de notre cœur. Lorsque nous savons écouter, le charisme produit dans nos vies, à la fois, passion et joie.

Mise en route au travers de la rencontre.

Les cadeaux que nous recevons, ont des sens et des portées variées. Parfois, un cadeau peut rester sans être remarqué sur une étagère ou dans un tiroir, il demeure à l'arrière-plan de notre vie. D'autres fois, nous mettons de la signification dans nos cadeaux, parce qu'un événement particulier, des personnes, ou des changements dans nos vies, nous font regarder les choses différemment. Nous pouvons faire sortir le cadeau du tiroir pour le mettre davantage en évidence, lui trouver une place plus significative dans notre maison.

C'est la même chose avec un charisme. Le charisme Lasallien, un don de Dieu, peut rester comme endormi, au plus profond de notre cœur. Un enseignant peut faire son travail dans le cadre d'un minis-

tère Lasallien, durant des années, et ne pas être particulièrement intéressé ou animé par tout le « truc lasallien ». Et puis, soudainement, un événement, une conversation, une rencontre avec un collègue, un élève, un étranger, peut être l'étincelle qui va activer le charisme.

Dans nos vies, comme dans l'accompagnement d'autres personnes, nous avons été témoins de l'activation du charisme Lasallien, le plus souvent au travers de deux types d'expériences : une rencontre avec un Lasallien dont la vie est un témoignage évident de l'Évangile et de la mission Lasallienne ; et par une rencontre d'une ou de plusieurs personnes qui vivent dans la pauvreté. Dans les deux cas, les moments où on en a parlé avec d'autres, la réflexion et la prière à propos de cette rencontre, procurent ce qu'il faut à l'étincelle pour devenir flamme. Ce qui nous a été donné par Dieu est activés par la rencontre avec les autres.

L'impulsion charismatique.

Vers quoi sommes nous entraînés lorsque nous sommes touchés par le charisme ? Quels sont les effets visibles du charisme qui brûle dans nos cœurs ? À nouveau, notre expérience personnelle et l'accompagnement d'autres personnes, nous permettent de décrire un modèle qui nous paraît solide. Le modèle est même si évident, qu'il est facile de passer à côté.

Quelqu'un qui a été touché par le charisme lasallien, est poussé vers trois choses : une plus grande attention à la présence de Dieu dans chaque personne et dans chaque événement de la vie ; un désir d'être uni à ceux qui sont touchés par le même charisme ; et un zèle pour le service éducatif et la solidarité avec les pauvres. Foi, Communauté et Service. Habituellement, lorsque le charisme Lasallien s'empare du cœur, une de ces trois expériences apparaît comme plus forte, elle est comme la porte d'entrée vers les trois autres. On peut être attiré vers la recherche d'autres personnes, condui-

tes par la foi, engagées dans l'éducation des enfants, d'autres peuvent être zélés pour le service des pauvres et la justice sociale ; un autre encore peut être attiré par la variété des expériences de prière et le partage de la foi. Éventuellement, dans certaines circonstances, ce sont les trois expériences - foi, communauté et service - qui sont significatives dans la vie du Lasallien.

« Une émulation charismatique mutuelle ».

Où allons-nous ? Comment cette compréhension renouvelée du charisme change-t-elle notre avenir, en tant que Lasalliens ? Quels obstacles, quels sentiers se présentent devant nous, quand nous travaillons à la transformation que Dieu veut pour le monde, l'Église, l'Institut, et nous-mêmes ?

Nous faisons deux suggestions. La première, saisir pleinement l'enseignement du Concile Vatican II sur le rôle du laïc dans l'Église. Naturellement, cette suggestion implique que nous croyons que nous-mêmes, les Frères des Écoles Chrétiennes ainsi que les collègues Lasalliens, nous n'avons pas encore saisi totalement l'enseignement de ce Concile. De manière plus particulière, nous devons reconnaître que la vocation laïque est une vocation complète qui inclut tous les aspects de la vie, que l'on soit un Frère consacré, ou un couple marié, ou un célibataire. La vocation laïque est un « oui » total à l'appel de Dieu, un oui qui manifeste l'engagement total de sa vie « autant qu'il me sera possible et que Dieu le demandera de moi ». Cela n'aide pas à dire qu'un Frère, par vocation, fait un engagement total de sa vie dans la mission d'évangéliser et dans l'Institut, alors que son collègue laïc ne peut faire cet engagement total à la même mission, parce qu'il aurait d'autres engagements. Dans nos vocations, en réponse au charisme qui vit dans nos cœurs, nous avons fait un engagement total. Nous sommes mariés, nous sommes parents et nous sommes Lasalliens. Aucun aspect de notre vocation ne diminue ou n'exclut une quelconque autre part de celle-ci. En fait, chacun d'eux renforce les autres, tout comme le

vœu de célibat ou de pauvreté, peut renforcer le vœu d'association pour le service éducatif des pauvres dans la vie d'un Frère. Il est vrai, que dans la vie quotidienne, nous devons donner des priorités, prendre des décisions, agir en faveur de certaines choses et en refuser d'autres, tout en essayant de garder un équilibre. Mais chercher son équilibre n'est pas uniquement la tâche des jeunes mariés ! C'est bien ce que doivent faire tous les Lasalliens. Le charisme Lasallien opère en nous, pleinement et complètement, mais d'une manière différente que dans la vie d'un Frère. Cela nous conduit à notre dernière suggestion.

En 2002, la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique a publié : *Repartir du Christ : un nouvel engagement de la vie consacrée*. Dans une des sections, on trouve ce commentaire à propos de la participation croissante du laïcat aux charismes des divers Fondateurs et Fondatrices « Dans ce nouveau climat de communion ecclésiale, les prêtres, les religieux et les laïcs, loin de s'ignorer réciproquement ou de s'organiser uniquement en vue d'activités communes, peuvent retrouver le juste rapport de communion et une expérience renouvelée de fraternité évangélique et d'émulation charismatique mutuelle ». Cette expression finale - émulation charismatique mutuelle - est un message déterminant pour nous aujourd'hui. Nous devons continuer à faire tout notre possible pour rejeter craintes et suspicions à propos de l'avenir, et nous retrouver dans cette émulation charismatique mutuelle. Les charismes proviennent de l'esprit, pour le bien de tous. Nous vous invitons à honorer le Charisme Lasallien qui se manifeste dans les cœurs de vos compagnons lasalliens : que le Laïc honore le Frère dans sa vocation, et que le Frère honore le Laïc dans sa vocation. Quant à nous, nous promettons de le faire.

Conclusion : Faire vivre le Charisme Lasallien aujourd'hui

*L'originalité de La Salle a été d'éclairer par la réflexion théologique les réalités concrètes de l'existence des Frères ; de leur apprendre à lire leur vie réelle comme le lieu du jaillissement de la Parole, de l'adoration du Mystère, de l'action créatrice de l'Esprit.*¹⁵⁶ (Frère Michel SAUVAGE)

Quand on parle de charisme.

Plusieurs contributions ont montré que l'emploi du mot charisme est relativement récent, même dans le vocabulaire ecclésiastique. On lui a longtemps préféré des expressions comme « grâces », « dons spirituels » ou « dons de l'Esprit ». Charisme est en relation avec « communauté », « ministère », « vocation », « mission », « identité », « spiritualité », « itinéraire », « esprit de l'Institut ».

On a pu opposer « dons charismatiques » et « éléments hiérarchiques », ou du moins situer ces deux termes en tension. On parle aussi de charisme de la vie religieuse, charisme de fondateur, charisme du Fondateur, de l'Institut... Ce qui est clair, c'est que le charisme, les charismes, ne sont pas quelque chose qu'un individu produit lui-même, les charismes sont toujours reçus d'un Autre, pour être au service du Peuple de Dieu, pour le faire grandir ou l'aider à croître.

Le même charisme peut être aussi partagé par plusieurs personnes en même temps, ainsi qu'à des époques différentes ; il donne vie à des institutions, les anime. Tout être humain est en mesure de recevoir un charisme.

¹⁵⁶ Frère Michel Sauvage. Études Lasalliennes 10. La vie religieuse : esprit et structure. Recueil d'articles. Le Statut Votal. p. 77. Rome. Mai 2002.

Les charismes ne sont pas réservés aux origines de l'Église, ni le charisme lasallien aux origines de l'Institut. Ils ne se rencontrent pas uniquement dans l'Église institutionnelle ou hiérarchique, ni seulement parmi les religieux Frères des Écoles Chrétiennes. C'est la caractéristique même d'un charisme « d'échapper » à ceux qui voudraient l'encadrer dans des structures ou une organisation...

L'authenticité du charisme chez une personne ou un groupe se vérifie par ce qu'il apporte au Peuple de Dieu dans sa croissance.

Le charisme lasallien : un don de l'Esprit Saint.

L'action de l'Esprit Saint ne cesse pas, sa présence est permanente, son action nous pousse en avant, dans l'avenir. Ces dons s'incarnent dans des personnes, tout au long de l'Histoire du Salut, et se manifestent de manières différentes, selon les besoins particuliers du Peuple de Dieu, depuis Adam jusqu'aux Prophètes, en passant par les chefs du Peuple que sont Moïse ou Salomon. Ces mêmes dons peuvent aussi être portés par tout un Peuple, comme le Peuple Juif, lorsqu'il nous transmet les valeurs qui constituent une part essentielle de notre identité de chrétien : la fidélité, l'écoute, le monothéisme, le sens de l'Histoire, l'ouverture à l'universel, le sens de la Justice de Dieu qui s'appuie sur l'amour et le pardon.

Ce même Esprit se fait entendre dans le Nouveau Testament, il nous parle de liberté, de vocation, de chemins nouveaux à ouvrir ou à découvrir, pour arriver chez Dieu, en nous mettant à l'école de Jésus-Christ. Cette action est au service du Peuple de Dieu, afin de faire advenir définitivement le Royaume de Dieu inauguré par la venue du Fils de Dieu parmi les hommes. Les charismes - et donc le charisme lasallien - s'inscrivent dans cette histoire. Ils sont liés au Corps du Christ, c'est-à-dire au Peuple de Dieu en chemin vers son achèvement total en Dieu.

Le charisme est choix du Seigneur et non volonté du fidèle. Il est donné par Dieu et non pas « gagné » par celui qui le reçoit ; il est accordé au bénéfice de la communauté, au service de la communion. Il ne divise pas, au contraire, il édifie¹⁵⁷.

En étant don de l'Esprit, le charisme dépasse toujours nos prévisions et nos précautions, il nous fait aller là où nous ne pensions pas, il nous fait regarder dans des directions que nous n'avions pas prévues. Il s'impose par les fruits qu'il porte. L'histoire de Pierre et du centurion Corneille¹⁵⁸ est exemplaire pour nous faire entendre sa manière d'agir dans nos vies, dans celle des lasalliens, dans nos sociétés, dans notre Église, dans nos communautés.

Le charisme lasallien n'atteint son sens plénier qu'en étant enraciné dans la foi : foi au Salut de Dieu, foi au sens de l'Histoire, foi dans la présence du Christ, foi dans son retour, foi dans la route tracée par l'Évangile et montrée par Jésus-Christ, mais aussi foi dans ceux avec qui nous sommes associés, foi dans les jeunes qui nous sont confiés, foi dans l'éducation totale de l'enfant et du jeune comme chemin de libération et de salut, pour eux comme pour les sociétés dans lesquelles nous vivons.

Le charisme est fécondité et force de création, il fait naître et vivre des choses nouvelles, parfois surprenantes à nos yeux ou à nos cœurs trop habitués, il donne la vie¹⁵⁹.

Notre action personnelle, communautaire, éducative, s'inscrit dans le mouvement de l'Esprit qui anime l'Histoire du Salut depuis les origines du monde. Il nous revient, après avoir reconnu le charisme qui nous a été donné, d'en déployer toute la créativité aujourd'hui, par un engagement concret. Il nous faut être disponible à l'action

¹⁵⁷ Cf. Ga.5:22-23,25.

¹⁵⁸ Actes. 10 & 11:1-17.

¹⁵⁹ Voir l'article du Frère Michel Famrée, dans LASALLIANUM. Bulletin Semestriel d'Information. N° 6, mai 1966 : Le charisme de Fondateur.

gratuite et imprévisible de l'Esprit. **C'est l'esprit de foi qui nous aidera à trouver les chemins de fidélité renouvelée, à partir de la vie.** Cette action de l'Esprit n'est pas livrée à la fantaisie de chacun, car elle est vérifiée par le « Corps » de la société, selon la formulation lasallienne des origines. Il n'y a pas « d'inspiration » authentique sans engagement, et il n'y a pas non plus de créativité sans intériorité. L'intériorité est libération du superflu, du non-essentiel, des apparences, pour s'appliquer à l'essentiel : faire advenir le salut chez les enfants qui nous sont confiés¹⁶⁰.

L'histoire du charisme à travers le temps - comment Jean-Baptiste de La Salle, les Frères avec lui et après lui, ont compris « le charisme lasallien » - nous a fait parvenir à la conclusion que le charisme était dans « l'association pour tenir les écoles gratuites » ; aujourd'hui, prenant en compte les changements de société qui sont intervenus au cours de l'histoire, nous disons dans « l'association pour le service éducatif des pauvres ». Mais la visée reste fondamentalement la même¹⁶¹ : il s'agit d'un type particulier d'éducation, d'école, de centre éducatif ; s'adressant à un public précis et repérable : « les enfants des artisans et des pauvres » du temps de Monsieur de La Salle, aujourd'hui, les jeunes, surtout les plus pauvres. C'est aussi un projet éducatif qui prend en compte la spécificité de ceux et celles à qui il est destiné. Au delà des structures, toujours contingentes, ce sont des personnes : des éducateurs, des jeunes, des enfants, des parents, des anciens élèves, etc., qui entrent en relation et qui travaillent à faire naître un monde nouveau, à faire advenir « le salut », dans des circonstances qui, à première vue, paraissent très éloignées

¹⁶⁰ Voir Cahier Lasallien 55 (CL 55). Frère Michel Sauvage. *Jean-Baptiste de La Salle et la Fondation de son Institut. « Frères consacrés » en Église pour le Monde.* Spiritualité Lasallienne : Notre héritage. Rome 2001.

¹⁶¹ On peut avoir, il est vrai, l'impression d'une dilution de la force contenue dans l'expression « tenir les écoles gratuites », quand on passe à « service éducatif des pauvres », le mot « école » ayant un visage concret que n'a pas l'expression « service éducatif ». Il est possible, en effet, d'aimer ou de détester son école, des sentiments qui paraissent quelque peu surréalistes vis-à-vis d'un « service éducatif ».

de celles qui ont vu naître l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes.

Les Méditations pour le Temps de la Retraite, un récit fondateur.

Il est aussi « un récit du charisme », devenu inspirateur pour les Lasalliens, qui a pris l'allure de récit fondateur : les Méditations pour la Retraite. Ce récit de nos origines est le même que peut faire tout authentique Lasallien ou Lasallienne, lorsqu'il relit la réalité de sa vocation d'éducateur et de son itinéraire avec les jeunes. Le fait que ces Méditations, lorsqu'elles ont été imprimées pour la première fois, par le Frère Timothée, aient été proposées « à l'usage de toutes les personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse »¹⁶², n'est pas sans importance pour notre présente réflexion.

On peut lire les *Méditations pour le Temps de la Retraite* de diverses manières : comme reflet de l'expérience spirituelle de Jean-Baptiste de La Salle, ou comme une spiritualité de l'éducateur, ou encore comme un commentaire de la formule des vœux des origines. Également comme le récit d'un exode : celui du peuple des enfants qui se libère pour accéder au salut, en étant guidé par des hommes et des femmes prophétiques... autant de lectures fécondes et inspiratrices.

La lecture que je propose ici s'enracine dans la compréhension des Méditations pour la Retraite comme « histoire de salut ». Une histoire que nous continuons d'écrire, une histoire dans laquelle le charisme lasallien est à l'œuvre.

Jean-Baptiste de La Salle fait ce récit à partir de son monde spiri-

¹⁶² Titre de la page de titre de l'édition princeps : MÉDITATIONS POUR LE TEMS DE LA RETRAITE, A l'usage de toutes les Personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse ; & particulièrement pour la retraite que font les Frères des Ecoles Chrétiennes pendant les Vacances. Par Mr JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, Docteur en Théologie, Instituteur des Frères des Ecoles Chrétiennes.

tuel, ecclésial, social... La fécondité de son entreprise est que ce monde est ancré dans une spiritualité de l'Incarnation et une spiritualité biblique ainsi que dans sa foi : foi en Dieu qui veut le salut de tous les hommes, foi dans les Maîtres qui sont capables d'être « les ministres et les ambassadeurs de Dieu » pour les jeunes qui leur sont confiés, foi dans le jeune qui « pour peu d'esprit qu'il ait, sachant lire et écrire... est capable de tout »¹⁶³.

Une histoire de salut.

Les *Méditations pour le Temps de la Retraite* partent de la reconnaissance du Dieu qui parle dans la situation des pauvres. C'est là qu'il se manifeste et c'est de là, aussi, qu'il appelle. Ce sont les Méditations 193 & 194. Elles mettent en valeur la foi (ou l'esprit de Foi), une attitude qui consiste à savoir découvrir Dieu, présent, dans les situations que nous vivons. Pour les éducateurs, c'est savoir reconnaître Dieu présent dans l'exercice du métier, dans les rencontres avec les jeunes, les parents, les collègues. En sens inverse, le métier peut être compris comme un lieu où Dieu parle et appelle, comme le lieu où on lui répond aussi. Les Méditations se terminent par la présentation de l'accomplissement du projet de Dieu, grâce à notre engagement et à notre coopération. Selon le vocabulaire de l'époque, on parlera de *Salut*. Un *Salut* réalisé sur la Terre (MR 207), dans les réalités sociales, humaines culturelles et chrétiennes des jeunes *devenus grands* et au Ciel (MR 208), avec la vision d'une humanité réconciliée avec son Dieu et avec elle-même. Ainsi, la communauté humaine divisée, dispersée du début (on parle d'enfants vagabonds), et qui se trouve dans l'insécurité quotidienne, est rassemblée à la fin, elle vit dans la paix et l'ouverture aux autres.

Cette transformation se fait grâce au zèle de ceux à qui Dieu confie son *ouvrage*. C'est-à-dire grâce à la créativité dans le service des jeunes, pour ce projet de salut. Ce sont toutes les méditations inter-

¹⁶³ Conduite des Écoles chrétiennes : CE 16,2,21.

médiaires qui parlent à la fois des structures (l'école chrétienne) et des personnes (les maîtres, les familles, les enfants) : les Méditations 195 à 198 et 203 à 206.

Au cœur de ce processus, les Méditations 199 & 200 : ce travail se fait en Église et sert à construire l'Église, présentée par Jean-Baptiste de La Salle, et avec saint Paul, comme étant le Peuple de Dieu qui grandit. Cette capacité à réaliser cet ouvrage est un don que Dieu fait à ceux qu'il a choisis pour réaliser son œuvre de salut. Ce sont les Méditations 201 & 202. Nous ne sommes pas les propriétaires de la Mission qui est la nôtre ; cette Mission tout comme la manière de l'accomplir, ne viennent pas de nous, mais de Dieu. Reprenant les paroles de l'Apôtre Paul, Jean-Baptiste de La Salle va appeler cette mission *un Ministère* (expression très audacieuse dans son Église si cléricale), et toujours avec saint Paul, il situe ce ministère comme un *charisme* au service du Peuple de Dieu, en particulier des enfants des artisans et des pauvres.

Monsieur de La Salle présente l'Histoire de l'École chrétienne comme un chemin de salut pour les enfants et les Maîtres ; il l'inscrit dans l'Histoire du Salut : de la Création à la Fin des Temps. Une Histoire qui reflète encore toute la tension qui habite l'avènement du Royaume de Dieu : le salut en train de se faire, « déjà là et pas encore... ».

L'Histoire du Salut, dans et par l'École chrétienne, est le lieu où le charisme lasallien manifeste sa fécondité. Ces Méditations disent comment ce charisme transforme la vie des enfants, des maîtres, des familles, de la société où il est à l'œuvre. On retrouve là un aspect essentiel de tout charisme : il s'agit d'un dynamisme et non d'un système. Le charisme est une force qui va, et non pas un rempart ou une forteresse qui mettrait à l'abri derrière des structures.

Dans le monde tel qu'il est.

Les Méditations pour le Temps de la Retraite mettent encore en relief un autre aspect du charisme : **il se déploie dans le monde tel**

qu'il est. Pour les Frères des origines, c'était le monde des artisans et des pauvres des villes françaises de la fin du Grand Siècle, celui qui est présenté dans les Méditations 193,2 et 194,1 ainsi que dans le premier chapitre de la Règle, un monde qui ne peut se construire selon le désir de Dieu :

C'est un des principaux devoirs des pères et des mères, d'élever leurs enfants d'une manière chrétienne, et de leur apprendre leur religion. Mais comme la plupart ne sont pas assez éclairés de ce qui la regarde ; et que les uns étant occupés de leurs affaires temporelles et du soin de leur famille, et les autres étant dans une sollicitude continuelle, à gagner à eux et à leurs enfants, ce qui est nécessaire à la vie, ne peuvent s'appliquer à leur enseigner ce qui regarde les devoirs du chrétien.¹⁶⁴

Considérez que c'est une pratique qui n'est que trop ordinaire aux artisans et aux pauvres, de laisser vivre leurs enfants à leur liberté comme des vagabonds, qui errent çà et là, pendant qu'ils ne peuvent encore les employer à quelque profession, n'ayant aucun soin de les envoyer aux écoles, tant à cause de leur pauvreté, qui ne leur permet pas de satisfaire des maîtres, qu'à cause qu'étant obligés de chercher du travail hors de chez eux, ils sont comme dans la nécessité de les abandonner. Les suites cependant en sont fâcheuses ; car ces pauvres enfants, étant accoutumés pendant plusieurs années à mener une vie fainéante, ont bien de la peine ensuite à s'accoutumer au travail. De plus, fréquentant les mauvaises compagnies, ils y apprennent à commettre beaucoup de péchés, qu'il leur est fort difficile de quitter dans la suite, à cause des mauvaises et des longues habitudes qu'ils ont contractées, pendant un si long temps¹⁶⁵.

Mais ce monde est traversé par la force de l'Esprit qui se manifeste par le moyen du charisme lasallien. Il retrouve alors du sens, des

¹⁶⁴ Méditation pour le Temps de la Retraite : MR 193,2,1.

¹⁶⁵ MR 194,1,1. Voir aussi Règles Communes, RC 1,4 & 6. On remarquera qu'ainsi, la Règle de vie des Frères ne commence pas par des considérations « spirituelles » ou ascétiques, mais par une analyse de la situation des familles des artisans et des pauvres, par une confrontation avec cette réalité. Il ne s'agit pas de dire comment fuir le monde, mais de le prendre tel qu'il est pour en changer le sens, en y semant des forces d'espérance et de vie.

chemins de salut s'ouvrent pour lui au travers de l'éducation des enfants. Le contraste est frappant entre ces deux premières Méditations qui présentent la situation de la société contemporaine de Jean-Baptiste de La Salle : un monde où la maîtrise de leur destin échappe totalement aux artisans et aux pauvres, un monde qui va vers la ruine, la perte de sens, la division ; un monde qui se perd dans la reproduction fatidique des mêmes lacunes, des mêmes erreurs, des mêmes impossibilités ; et le monde pacifié, réconcilié auquel les jeunes, devenus grands, accèdent dans les deux dernières Méditations :

...les enfants que vous instruisez se conduisent sagement, savent bien leur religion, et qu'ils ont de la piété.¹⁶⁶

...quand ils seront grands de les voir *vivre avec justice et piété* dans l'éloignement des mauvaises compagnies et dans la pratique des bonnes œuvres ...ils se maintiendront ensuite dans la pratique du bien *et que leur persévérance* dans la piété vous sera un grand sujet de consolation *lorsque vous vous remettrez dans l'esprit les fruits de leur foi* et de vos instructions, sachant que cela *les fait chérir de Dieu et les met au nombre de ses élus*. ...comme il le paraît visiblement par leur sage conduite, dans laquelle ils continuent de vivre. ...la religion et la piété sont augmentées parmi les fidèles et particulièrement parmi les artisans et les pauvres...¹⁶⁷

...un grand nombre de ses élèves en possession du bonheur éternel, dont ils lui seront redevables, par la grâce de Jésus-Christ !¹⁶⁸

En relisant ces textes écrits par Monsieur de La Salle, on est frappé par la force de la brûlure de cette découverte des réalités du monde des pauvres, sur son esprit, son cœur, tout son être, combien la désespérance qui habitait ce monde et qui l'enfermait, quasi institutionnellement, dans l'échec tout en le déshumanisant, l'a touché au plus profond de lui-même.

¹⁶⁶ MR 207,2,2.

¹⁶⁷ MR 207,3.

¹⁶⁸ MR 208,2,2.

C'est, me semble-t-il, **une autre des caractéristiques du charisme lasallien** vécu par les hommes et par les femmes d'aujourd'hui. Faire fonctionner, même très consciencieusement, le système éducatif, ne suffit pas pour être lasallien ; être un « bon enseignant » qui dispense des connaissances aux jeunes, ne suffit pas pour être lasallien... Comme Jean-Baptiste de La Salle et les premiers Frères, **il faut avoir été « saisi », d'une manière ou d'une autre, par les besoins des enfants, des jeunes, des pauvres de notre temps et de notre peuple** et avoir trouvé là les raisons fondamentales de notre engagement à faire changer cette réalité.

Pour les conduire chez Dieu.¹⁶⁹

Les *Méditations pour le Temps de la Retraite* commencent et s'achèvent avec le nom de Dieu. Ce Dieu qualifié de bon est le premier mot des deux paires de Méditations qui encadrent ce récit : « Dieu est si bon... ».¹⁷⁰ La formation qui est proposée dans ces Méditations, comme dans tous les écrits de Jean-Baptiste de La Salle se veut une éducation qui prend en charge la totalité des dimensions de la personne de l'enfant ou du jeune : humaine, intellectuelle, pratique, sociale, culturelle, spirituelle, chrétienne (celle-ci allant de soi dans le monde de Monsieur de La Salle). Ce sont là des indications précieuses pour l'orientation du charisme lasallien.

La dimension transcendante du projet lasallien est essentielle dans sa mise en œuvre. **Pour vivre le charisme lasallien dans son intégralité, il faut croire qu'il y a quelque chose dans tout homme, dans tout jeune, dans tout enfant, qui dépasse l'homme ; qu'il y a un au-delà de l'homme constitutif de son humanité, même si l'on ne peut pas ou si l'on n'ose pas le nommer...**

¹⁶⁹ Pour tout ce développement voir le livre de Lucien LEGRAND : *Le Dieu qui vient. La Mission dans la Bible*. Desclée. Paris 1988.

¹⁷⁰ MR 193,1,1 & MR 207,1,1.

Jean-Baptiste de La Salle est un chrétien. Sa spiritualité, ses écrits, sa pensée, toute sa vie, sont imprégnés du Nouveau Testament et plus particulièrement par les Évangiles. La vision qu'il a de l'enfant et du jeune est chrétienne, profondément marquée par l'anthropologie et la théologie augustiniennes de son époque ; le projet éducatif qu'il met en place avec ses Frères, à la fin du 17^{ème} siècle, pour ces enfants et ces jeunes, est évidemment un projet fondé sur les valeurs évangéliques qui s'inscrit aussi dans les valeurs de la société et la culture contemporaines. Monsieur de La Salle n'envisageait nullement les développements ultérieurs qu'a connus l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, dans d'autres pays, dans d'autres cultures, dans d'autres contextes religieux que celui de l'Église catholique romaine.

Si l'on en reste au domaine doctrinal, la pensée de Jean-Baptiste de La Salle est tout à fait claire, il suffit de relire la Préface de la 1^{ère} partie des *Devoirs d'un chrétien* par discours suivis, dans laquelle il présente les marques auxquelles on reconnaît un chrétien et où il définit l'identité catholique¹⁷¹. Thème qu'il reprend dans la 1^{ère} Instruction de son catéchisme par questions et réponses¹⁷². On retrouve ces critères d'appartenance dans l'Instruction 15 du même catéchisme : *Des membres de l'Église*, où l'on distingue à nouveau entre catholiques, membres vivants ou morts (les excommuniés, ceux qui sont en état de péché mortel), les hérétiques, les schismatiques, mais aussi où l'on rencontre les païens, les idolâtres et les infidèles, tous ceux qui n'ont jamais été membres de l'Église¹⁷³. Les païens « sont ceux qui vivent sans aucun exercice de religion »¹⁷⁴, les idolâtres « ceux qui adorent des faux dieux, et qui rendent à la créature l'honneur, qui n'appartient qu'à Dieu »¹⁷⁵, et les infidèles « ceux

¹⁷¹ Devoirs d'un Chrétien (par discours suivi) : DA 0,0,1 à 18.

¹⁷² Devoirs d'un chrétien (par questions et réponses) : DB 0,1 dans son entier, avec la différenciation entre chrétiens, catholiques, hérétiques, schismatiques.

¹⁷³ DB 1,15,6.

¹⁷⁴ DB 1,15,7.

¹⁷⁵ DB 1,15,7.

qui ne reconnaissent point Jésus-Christ pour le sauveur et rédempteur des hommes, comme les Juifs »¹⁷⁶ ; tous ces gens-là ne sont pas membres de l'Église, parce qu'ils ne sont pas baptisés et qu'ils ne sont pas même unis extérieurement à Jésus-Christ, ne faisant pas profession de la doctrine que Jésus-Christ a enseignée.¹⁷⁷ Il s'agit là d'une identité qui fonctionne à la fois par adhésion (à l'Église catholique, à ses rites et à sa doctrine), et par exclusion : on définit ceux qui n'appartiennent pas à l'Église, et dont le salut, selon la théologie de ce temps, est très problématique. D'ailleurs, Jean-Baptiste de La Salle dans son catéchisme, dans les Instructions sur le Jugement et la vie éternelle ne parle pas du sort de ces païens et autres infidèles¹⁷⁸.

Par ailleurs, les récits à propos des établissements des Frères, en pays protestant, (Cévennes, Alès, Nîmes) après la révocation de l'édit de Nantes (1685) donnent de précieuses indications sur l'attitude concrète de Jean-Baptiste de La Salle, en face de personnes (parents, écoliers) d'une autre religion que la catholique¹⁷⁹. L'histoire du jeune calviniste hollandais que Monsieur de La Salle aide et converti¹⁸⁰, et celle du chevalier d'Armestat, luthérien allemand à qui le Fondateur finit par faire prendre l'habit¹⁸¹, révèlent aussi une approche très ouverte de personnes qui ne sont pas catholiques. On touche ici à une des caractéristiques de la démarche de Jean-Baptiste de La Salle, commune d'ailleurs à de nombreux pasteurs de son époque : la dif-

¹⁷⁶ DB 1,15,7.

¹⁷⁷ DB 1,15,8.

¹⁷⁸ DB 1,18 : Du Jugement particulier et général ; DB 1,19 : De la vie éternelle des Bienheureux et de la mort éternelle des damnés.

¹⁷⁹ Cf. Blain II, (CL 8), pp. 49 à 54, 68-69 ; Maillefer, CL 6, Ms. Reims. pp. 209 à 212. Lors d'une émeute contre les Frères dans la ville des Vans (haut-lieu du calvinisme français, s'il en est !), ceux-ci, réfugiés dans l'oratoire de la communauté, prient ensemble, plus tard ils en avertissent Monsieur de La Salle qui « leur fit réponse qu'il bénissait Dieu de leur avoir inspiré de n'avoir recours qu'à lui et de n'avoir employé pour leur défense que les armes de la prière ».

¹⁸⁰ Cf. Maillefer. CL 6. Ms. Reims, pp 115 à 119.

¹⁸¹ Blain II, CL 8, pp. 125 à 127. Voir aussi CL 43 (Frère Yves Poutet), pp. 303 à 309.

férence entre les principes doctrinaux, affirmés très vigoureusement, à la limite de l'intransigeance même, et les attitudes pratiques, vis-à-vis des personnes, qui manifestent toujours un comportement attentif aux cheminements intimes, très respectueux des convictions de chacun.

La fidélité au Fondateur.

On sait bien que la **fidélité à Jean-Baptiste de La Salle** ne saurait être littérale¹⁸², il ne peut être question de transposer telles quelles, dans notre monde d'aujourd'hui, les affirmations ou les choix de Monsieur de La Salle qui correspondaient à son monde et à son époque. Il n'a connu ni nos cultures sécularisées, ni les contextes pluri-culturels ou pluri-religieux, dans lesquels nous vivons aujourd'hui. Pour lui, la seule religion recevable est la religion catholique, pour les maîtres comme pour les écoliers.

Il est une fidélité essentielle que nous enseigne le Fondateur, une fidélité qui transcende l'espace et le temps : c'est la fidélité à l'Esprit. C'est cet Esprit qui a conduit l'Institut des Frères, au cours de son histoire, à être présent dans des régions totalement inconnues par Monsieur de La Salle ; c'est le même Esprit qui a conduit l'Institut à s'adapter aux nouvelles données sociales, politiques, religieuses... nées de l'évolution des peuples et des changements de l'Histoire. **La fidélité à l'Esprit se double d'une autre fidélité chez Jean-Baptiste de La Salle : la fidélité aux jeunes qui nous sont confiés, tels qu'ils sont.** Ce qui implique respect de leurs convictions, attention à tous leurs besoins, reconnaissance de la présence de Dieu en eux et dans leur destinée. La Méditation 37, en particulier le 3^{ème} point, est très éclairante à propos de cette attitude¹⁸³. C'est

¹⁸² Cf. Le FRÈRE DES ÉCOLES CHRÉTIENNES dans le MONDE D'AUJOURD'HUI (Déclaration du 39^{ème} Chapitre Général 1966-1967) : FIDÉLITÉ au FONDATEUR.

¹⁸³ Méditations pour les Dimanches et les Fêtes (MDF). Vous devez regarder les enfants que vous êtes chargés d'instruire, comme des orphelins pauvres et abandonnés. En effet, quoique la plupart aient

là un élément essentiel de la vision lasallienne de l'homme et en particulier des enfants et des jeunes, vision en dehors de laquelle il n'est pas possible de se dire authentiquement lasallien.

Cette fidélité à l'Esprit et aux jeunes me conduit à dire que pour vivre le charisme lasallien aujourd'hui, il n'est pas nécessaire d'être chrétien, ni d'être croyant ou d'appartenir à une des religions qui nomme la Transcendance ; mais qu'il importe au moins d'être convaincu que l'on veut aller et que l'on doit aller, avec les jeunes qui nous sont confiés, au-delà de l'horizon terrestre, économique, politique, culturel ou même de la seule solidarité humaniste. Vivre ce charisme implique que l'on a découvert soi-même la dimension spirituelle de l'homme, de l'humanité, de la création, et que l'on veut la faire partager aux enfants et aux jeunes ; que l'on est capable de « donner du sens » et de les transmettre, explicitement ou implicitement.

Car, si l'Esprit a conduit les Lasalliens là où ils sont aujourd'hui (dans plus de quatre-vingts pays, si différents culturellement, religieusement, politiquement, entre eux ; comme avec la France de Louis XIV), si l'Esprit fait dire à de nombreux collègues, non chrétiens, ou même non croyants pour quelques-uns, « notre Fondateur » en parlant de Jean-Baptiste de La Salle ; si ce même Esprit nous confie ces enfants et ces jeunes, tels que nous les connaissons, cela a bien une signification qui s'impose à nous. La mission elle, reste inchangée : c'est pour que nous conduisions chez Dieu ces enfants

un père sur la terre, ils sont cependant comme n'en ayant point, et comme abandonnés à eux-mêmes pour ce qui regarde le salut de l'âme. C'est pour cette raison que Dieu les met en quelque façon sous votre tutelle. Il les regarde en pitié, et *prend soin d'eux comme étant leur protecteur, leur appui et leur père*; et ce soin, c'est sur vous qu'il s'en décharge.

Ce Dieu de bonté vous les remet entre les mains, se chargeant de leur donner tout ce que vous lui demandez pour eux : la piété, la modestie, la retenue, la pureté, l'éloignement des compagnies qui pourraient leur être dangereuses. Et, comme il sait que de vous-mêmes vous n'avez ni assez de vertu, ni assez de puissance pour donner toutes ces choses aux enfants dont vous êtes chargés, il veut que vous les lui demandiez pour eux, souvent, fervemment, et instamment, afin que, par vos soins, rien ne leur manque de ce qui leur est nécessaire pour se sauver. (MDF 37. 3^{ème} point).

et ces jeunes, par les chemins qui sont ceux de l'Esprit, en les respectant infiniment, et non pas en voulant les rendre semblables aux petits français de Reims ou de Paris qui fréquentaient l'école Saint-Jacques ou celle de la rue Princesse, au 17^{ème} siècle !

La fidélité ceux que Dieu nous confie.

La démarche de Jean-Baptiste de La Salle, dans les *Méditations pour le Temps de la Retraite* particulièrement, souligne la **relation personnelle établie entre le Maître et les jeunes**. Dans ses Méditations, il les appelle rarement « élève », encore moins « écolier », mais les désigne comme « vos disciples », et surtout par la tournure « ceux qui vous sont confiés », « ceux que Dieu vous donne d'instruire » etc. Non pas « la jeunesse en général », mais ces jeunes-là, ceux que l'éducateur rencontre chaque jour, ceux qu'il peut appeler par leur nom, ceux qui ont un visage singulier pour lui. Ceux avec qui il a des liens. Ceux qui habitent sa prière éventuellement. **Une telle attitude éducative appartient au charisme lasallien.**

Il s'agit donc bien de « ces enfants-là » : ceux de cette époque, de ce lieu, de cette culture, de cette classe... ces enfants et ces jeunes gens qui sont là devant moi, ici et maintenant. **Le charisme lasallien, vécu par les éducateurs, opère en direction de ce peuple singulier des enfants et des jeunes.**

Quatre raisons apparaissent plus particulièrement dans les écrits de Jean-Baptiste de La Salle : ces enfants se tiennent devant Dieu, ils sont le Temple où habite l'Esprit Saint, ils sont la demeure de Jésus-Christ, et finalement les enfants de Dieu même :

Lorsqu'ils voudront les porter à des pratiques extérieures qui regardent le maintien du Corps et la seule modestie, ils auront soin de les y engager par le motif de la présence de Dieu, dont se sert saint Paul pour le même sujet en avertissant les Fidèles de son temps, que leur modestie devait paraître à tous les hommes, parce que le Seigneur était proche d'eux, c'est-à-dire **par respect pour la présence de Dieu devant qui ils étaient.**

S'ils leur apprennent et leur font faire des pratiques de Bienséance qui ont rapport au prochain, ils les engageront à ne donner ces témoignages de Bienveillance, d'honneur et de respect que comme à **des membres de Jésus-Christ et à des Temples vivants et animés du Saint-Esprit.**¹⁸⁴

La foi dont vous devez être animés, *vous doit faire honorer Jésus-Christ en leurs personnes*, et vous les doit faire préférer aux plus riches de la terre, parce qu'**ils sont les vives images de Jésus-Christ notre divin maître.** Faites voir, par les soins que vous en aurez, que véritablement ils vous sont chers.¹⁸⁵

Vous êtes, par votre état, chargés d'instruire les pauvres enfants. Avez-vous de l'amour pour eux ? **Rendez-vous honneur à Jésus-Christ en leur personne ?** Et, dans cette vue, les préférez-vous à ceux qui ont quelque commodité ? Et avez-vous plus de considération pour ceux-là que pour ceux-ci ?¹⁸⁶

Cette sainte est un grand exemple de ce que vous devez faire à l'égard des enfants dont Dieu vous a chargés. C'est une reine qui fait son premier devoir de ce qui fait l'essentiel de votre état. Faites-vous-en un honneur et **regardez les enfants dont Dieu vous a chargés, comme les enfants de Dieu même.** Ayez beaucoup plus de soin de leur éducation et de leur instruction que vous n'en auriez des enfants d'un roi.¹⁸⁷

Il est significatif de noter que l'expérience de Dieu racontée par les Méditations pour le Temps de la Retraite tourne autour de l'enfant¹⁸⁸

¹⁸⁴ Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes : RB 0,0,6.

¹⁸⁵ MF 80,3,2 (saint Nicolas).

¹⁸⁶ MF 133,3,2 (sainte Marguerite d'Écosse).

¹⁸⁷ MF 133,2,2 (sainte Marguerite d'Écosse).

¹⁸⁸ Dans les Méditations pour le Temps de la Retraite, les enfants sont cités 163 fois : enfants, élèves, disciples, la jeunesse... On doit ajouter 57 expressions qui désignent les enfants comme étant « ceux qui... » : « ceux qui sont confiés à vos soins, ceux que Dieu vous a confiés, ceux que vous avez à instruire... ». Soit un total de 220 occurrences. C'est le « personnage » le plus fréquent de ces Méditations. « Les enfants, vos disciples, la jeunesse, vos élèves, ceux qui vous sont confiés... ». Ils sont présents dans toutes les Méditations et dans tous les points (sauf MR 199.2). Les Méditations où ils sont le plus présents : la Méditation 203, sur la correction (24 occurrences), la Méditation 208, l'achèvement du projet de Dieu dans le Ciel et la Méditation 205, lorsque le Maître rend compte à Dieu de son travail avec les jeunes (21 occurrences dans chacune).

et non autour de Dieu ou du Maître. Lors de la Retraite annuelle, Jean-Baptiste de La Salle propose aux Frères de se centrer sur la personne de ceux qui leur sont confiés, ceux vers qui leur Ministère est dirigé, car leur relation à Dieu passe par leurs relations avec ces enfants-là.

Ce sont, globalement, des enfants pauvres, égarés, en danger quant à leur salut, parce qu'ils ne peuvent pas connaître Dieu. Ils s'abandonnent au jeu, au libertinage, ils fréquentent les mauvaises compagnies, « un grand nombre seraient abandonnés »¹⁸⁹. Ils demeurent des enfants, avec leurs limites. Leur environnement peut être un obstacle au salut. Ils sont souvent simples et la plupart mal élevés. Certains sont difficiles à conduire. Leur salut humain et éternel est en question : ils n'ont pas d'avenir.

Jean-Baptiste de La Salle souligne la pauvreté de la situation même de l'enfance, ce qui provoque ce souci particulier de Dieu, et donc une réponse de la part des personnes qu'il a appelées pour faire son ouvrage. Cette pauvreté est la condition normale des enfants, c'est là que Dieu manifeste sa bonté, en faisant entrer ces enfants sur les chemins du salut.

L'école lasallienne est le lieu où le salut de Dieu peut advenir pour ces enfants, parce qu'il est mis à leur portée. Ils y acquièrent la sagesse de Dieu, apprennent à vivre les choses qui regardent leur salut. Ils changent de comportement, renoncent à l'impureté, au mensonge, à la vengeance, aux immodesties, aux manques de respect ; ils cherchent à faire de bonnes œuvres comme aimer ses ennemis, dire toujours la vérité, respecter autrui et d'abord leurs parents, leurs compagnons, se détacher des richesses. Ils apprennent des choses profanes : lecture, écriture, arithmétique, qui les préparent pour un emploi utile, lorsque leurs parents le voudront. L'école les éloigne des mauvaises compagnies, leur apprend à occuper tout leur

¹⁸⁹ MR 193,2,2.

temps à des choses utiles à leur salut, ils y prennent des habitudes de vie selon le cœur de Dieu. Finalement, ils pourront paraître un jour devant Dieu sans ride, sans tache, sans souillure, et ainsi, proclamer sa gloire et y appeler leurs Maîtres.

Davantage encore que les situations rencontrées ou vécues, **ce sont ces enfants-là qui brûlent le cœur des lasalliens**, au point « d'entreprendre de se sacrifier et de consommer toute leur vie pour leur donner une éducation chrétienne et pour leur procurer en ce monde la vie de la grâce et en l'autre la vie éternelle ».¹⁹⁰

Figures du Maître Lasallien.

Jean-Baptiste de La Salle décline par différents « titres » attribués aux Maîtres le charisme singulier qu'est le charisme lasallien, lorsqu'il parle de l'emploi des Frères dans ses Méditations pour la Retraite. Une figure du Maître se dessine ainsi, par ses manifestations et ses comportements plus que par des définitions *a priori*.

Le Maître est d'abord un « Sauveur », un titre qui se rencontre dans toutes les Méditations pour la Retraite. Il est aussi un « Instructeur »¹⁹¹, une désignation présente dans quatorze Méditations (les exceptions : MR 202 & 204) ; et encore un « Ministre », dans onze Méditations (les exceptions : MR 194 ; 202 ; 203 ; 204 & 208)¹⁹².

¹⁹⁰ MR 201,3,2.

¹⁹¹ Dans le langage de Jean-Baptiste de La Salle, le mot « instruction » employé absolument désigne toujours l'instruction des vérités chrétiennes (enseignement et pratique). Voir dans Thèmes Lasalliens n° 3, le thème « Instruire, Instruction » par le Frère Jean-Louis Schneider.

¹⁹² Les identités les plus abondantes (plus de 60 occurrences) sont celles de « Sauveur » et « d'Instructeur ». En se rappelant que chez Jean-Baptiste de La Salle, celui qui « instruit absolument » est toujours quelqu'un qui enseigne l'esprit et la pratique de la religion chrétienne. La série suivante (plus de 30 occurrences) est également remarquable : le Maître est Ministre, Correcteur, Administrateur ou Intendant. La correction et l'administration apparaissent comme des aspects du Ministère. Sur les quatre titres suivants (entre 14 et 19 occurrences), trois d'entre eux : ange-gardien, conducteur, veilleur, ont une saveur d'accompagnement. L'autre, enseignant, se rattache à « instructeur ».

Le Maître est « Sauveur » en instruisant les enfants de leur religion. Son Ministère est à la fois prophétique et institutionnel. Il s'inscrit dans l'instant par la correction, et dans la durée par l'administration des biens spirituels que Dieu lui a confiés pour le salut de ses disciples.

Au c ur des Méditations pour la Retraite : le grand don de Dieu.

Il s'agit de la Méditation 201 : « *De l'obligation où sont ceux qui instruisent la jeunesse d'avoir beaucoup de zèle pour se bien acquitter d'un si saint emploi* ». A priori, ce titre ne paraît pas conduire vers le charisme, et pourtant la Méditation commence par le rappel essentiel du texte de la 1^{ère} aux Corinthiens sur les charismes : *des dons pour l'utilité commune*. Sans employer le mot « charisme », Jean-Baptiste de La Salle va parler du don singulier que lui, ses Frères et tous ceux et celles qui seront associés avec eux dans la suite du temps, ont reçu de Dieu. Un don qui se décline de deux manières inséparables :

- Enseigner : d'instruire les enfants, de leur annoncer la Parole de Dieu et de les élever.¹⁹³
- Témoigner, par votre conduite à l'égard des enfants qui vous sont confiés.¹⁹⁴

Avec saint Paul, Jean-Baptiste de La Salle a une vision charismatique de la mission des Frères (des lasalliens) :

Faites réflexion de ce que dit saint Paul *que c'est Dieu qui a établi dans l'Église des apôtres, des prophètes et des docteurs*, et vous serez persuadés que c'est lui aussi qui vous a établis dans votre emploi. Une des marques que vous en donne le même saint est *qu'il y a divers ministères mais qu'il y a différentes opérations et que le Saint-Esprit ne se manifeste en chacun de ces dons que pour l'utilité commune*, c'est-à-dire pour

¹⁹³ MR 201,1,1.

¹⁹⁴ MR 201,1,2.

l'utilité de l'Église. *Que l'un reçoit par le Saint-Esprit le don de parler avec sagesse, un autre le don de la foi par le même Esprit.*¹⁹⁵

Une telle démarche s'appuie sur une compréhension du dessein de Dieu, ce Dieu si bon qui veut que tous les hommes accèdent à la vérité et soient sauvés.¹⁹⁶ « Dieu a eu la bonté de remédier à un si grand inconvénient par l'établissement des Écoles chrétiennes »¹⁹⁷, et « c'est lui qui vous a établis dans votre emploi ».¹⁹⁸ Dieu est à l'origine des institutions d'éducation ainsi que de la vocation des hommes et des femmes qui les animent. Jean-Baptiste de La Salle parle de dons qui sont accordés pour « *l'utilité commune*, c'est-à-dire pour l'utilité de l'Église ».¹⁹⁹ Il faut remarquer que le langage de Monsieur de La Salle sur l'Église est très moderne, plus proche du « Peuple de Dieu » mis en valeur par le Concile Vatican II que d'une Église organisation hiérarchique (cf. Les Devoirs d'un Chrétien ainsi que de nombreuses Méditations). Dans l'énumération des dons, il ne retient que ceux qui concernent directement la vocation du Maître : prophète, docteur, le don de parler avec sagesse, le don de la foi, alors que la citation complète de saint Paul parle des « *apôtres...* », de « *la vertu de faire des miracles* », de « *la grâce de guérir les malades, de parler diverses langues* », du « *don de les interpréter* ».²⁰⁰ Son choix est donc délibéré.

Ce charisme d'enseigner et de témoigner, s'enracine donc dans la Transcendance. Il est reçu d'un Autre. La Méditation se fait insistante sur cet aspect : « c'est Dieu qui vous a appelés et qui vous a destinés à cet emploi et qui vous a envoyés travailler à sa vigne »²⁰¹,

¹⁹⁵ MR 201,1,1.

¹⁹⁶ MR 193,1,1 & 193,3,1.

¹⁹⁷ MR 194,1,2

¹⁹⁸ MR 201,1,1.

¹⁹⁹ MR 201,1,1.

²⁰⁰ 1Co.12:28 : traduction de Lemaître de Sacy.

²⁰¹ MR 201,1,2.

faisant d'ailleurs écho à la Méditation 193.²⁰² **Il s'agit aussi d'un charisme pour un service, pour être utile au Peuple de Dieu.**

~~Le charisme de la fraternité.~~

C'est ainsi que j'aime décrire **le don qui est fait aux Lasalliens : le don de la fraternité**, car c'est notre manière d'être singulière auprès des jeunes qui nous sont confiés. Vers 1684, lorsque les Maîtres de Reims et des environs, avec lesquels vit Jean-Baptiste de La Salle, commencent à avoir conscience qu'ils constituent un « corps », que leurs aspirations deviennent plus apostoliques, qu'ils se rendent compte que Monsieur de La Salle a fait le choix d'être totalement solidaire de leur entreprise en renonçant à son patrimoine ; ensemble, ils décident de s'appeler « *Frères* »²⁰³.

La **Fraternité** est ce qui caractérise les relations des Frères entre eux, avec les familles, avec les jeunes. La Règle de vie des Frères a très heureusement repris cette perspective au chapitre de la vie communautaire :

Les Frères veulent être d'un seul élan, frères entre eux, frères avec les adultes qu'ils rencontrent, et frères aînés pour les jeunes qui leur sont confiés. (Article 53, Règle de 1987).

Le centre du 1^{er} point de la Méditation 201 décrit **ce charisme de la fraternité. Il est constitué d'abord par le don d'enseigner**. Les termes qu'emploie Monsieur de La Salle : « instruire les enfants, leur *annoncer l'Évangile*, et les élever dans l'esprit de religion » pour dire cet aspect du don reçu, se rapportent tous à l'apprentissage de la foi.²⁰⁴ Je dis bien « apprentissage », car chez lui, la foi est tout

²⁰² Dieu a éclairé les cœurs de ceux qu'il a destinés pour annoncer sa parole aux enfants (MR 193,1,1) ; Vous donc que Dieu a appelés à ce ministère... (MR 193,2,2) ; c'est vous qu'il a choisis... (MR 193,3,1).

²⁰³ Blain I (CL 7), pp. 240-241 : Ce nom leur apprend quelle est l'excellence de leur office, la dignité de leur état et la sainteté de leur profession. Il leur dit que, frères entre eux, ils se doivent des témoignages réciproques d'une amitié tendre mais spirituelle ; et que devant se regarder comme les frères aînés de ceux qui viennent recevoir leurs leçons, ils doivent exercer ce ministère de charité avec un cœur charitable.

²⁰⁴ Voir, par exemple MR 194,3,2.

autant pratique que spéculative, un aspect ne va pas sans l'autre. C'est dire l'importance qu'il attache à la dimension spirituelle de l'être.

Dans le monde où il vivait, où vivaient les jeunes français du temps de Louis XIV, cette dimension ne pouvait être que chrétienne, et même catholique romaine. C'est à nous, conduits par l'Esprit, - le même Esprit qui a conduit les lasalliens à être présents dans tant de cultures et de spiritualités, de pays différents - de faire droit, dans les contextes qui sont les nôtres, à la dimension spirituelle qui convient aux jeunes qui nous sont confiés et qui les respecte vraiment. Jean-Baptiste de La Salle appelle cela « leur apprendre à bien vivre »²⁰⁵, c'est-à-dire « d'une manière digne de Dieu »²⁰⁶, ou « vivre avec justice »²⁰⁷.

Les *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes* dans leur ensemble sont un bon exemple de ce « bien vivre » chez Jean-Baptiste de La Salle. Un passage du 1^{er} chapitre de la première partie de cet ouvrage nous montre à la fois la grandeur, la portée et les conséquences de cette conception :

Il faut qu'il y ait toujours, dans le port d'une personne quelque chose de grave et de majestueux : mais elle doit bien prendre garde qu'il n'y ait rien qui resente l'orgueil et la hauteur d'esprit, car cela déplaît extrêmement à tout le monde. Ce qui doit donner cette gravité, c'est la seule modestie et la sagesse qu'un chrétien doit faire paraître dans toute sa conduite.

Comme il est d'une naissance élevée, parce qu'il appartient à Jésus-Christ, et qu'il est enfant de Dieu, qui est le souverain Être, il ne doit rien avoir ni rien faire remarquer de bas dans son extérieur, et tout y doit avoir un certain air d'élévation et de grandeur, qui ait quelque rapport à la puissance et à la majesté du Dieu qu'il sert et qui lui a

²⁰⁵ RC 1,3.

²⁰⁶ MR 198,2,1.

²⁰⁷ MR 207,3,1.

donné l'être, mais qui ne vienne pas de l'estime de soi-même et de préférence aux autres. Car tout chrétien devant se conduire selon les règles de l'Évangile doit porter honneur et respect à tous les autres, les regardant comme les enfants de Dieu et les frères de Jésus-Christ, et se considérant comme un homme chargé de péchés, il doit pour cela s'humilier continuellement, se mettre au-dessous de tous.²⁰⁸

Une telle démarche réclame « le zèle ardent » de ceux et celles qui veulent la vivre. Un bon synonyme moderne de « zèle ardent » serait, me semble-t-il le mot « créativité ». Quand on considère ce que Monsieur de La Salle indique comme attitudes à vivre, lorsqu'il parle du zèle, il s'agit bien de cela : **être créatif pour que la formation de ceux qui nous sont confiés soit totale**, que toutes les dimensions de leur personne soient concernées. Nous sommes inventifs et pratiques, généralement, dans les domaines des enseignements profanes ; le sommes-nous tout autant pour la vie spirituelle des enfants et des jeunes, tels qu'ils sont ? C'est cela aussi être lasallien.

L'autre versant de la fraternité vécue comme un charisme, c'est le témoignage personnel, l'engagement de sa vie pour procurer le salut à ceux dont nous sommes chargés. Car, comme le dit très justement MR 202,3,2 :

Il est facile de conclure de ces exemples que votre zèle serait fort imparfait à l'égard des enfants dont vous avez la conduite, si vous ne l'exerciez qu'en les instruisant, mais il deviendra parfait si vous pratiquez vous-mêmes ce que vous leur enseignez. Parce que l'exemple fait beaucoup plus d'impression sur l'esprit et sur le cœur, que non pas les paroles, principalement sur celui des enfants, qui n'ayant pas encore l'esprit assez capable de réflexion, se forment ordinairement sur l'exemple de leurs maîtres, se portant plus à faire ce qu'ils leur voient faire que ce qu'ils leur entendent dire, surtout lorsque leurs paroles ne sont pas conformes à leurs actions.

²⁰⁸ RB 101,1,20 & 21.

Au début de ce même point de MR 202, Jean-Baptiste de La Salle souligne que l'exemple du Maître doit soutenir ses instructions, et que c'est là une des principales marques de son zèle. Dans le 1^{er} point de MR 201, il indique quelles sont les vertus qui témoignent de la fraternité vécue par le Maître : la charité, le zèle, la patience, l'acceptation des mépris et des persécutions, jusqu'à donner sa vie.²⁰⁹ Il faut y mettre toute *l'affection de votre cœur*. Ici encore il est question de zèle. Il ne s'agit pas seulement d'un témoignage de bouche, mais bien d'un engagement de toute la personne de l'éducateur envers ceux que Dieu lui confie.

Donner des marques sensibles.

Le thème de l'engagement personnel, associé au zèle, continue d'être développé dans le 2^{ème} point de cette Méditation 201 :

Faites en sorte par votre zèle, de donner des marques sensibles que vous aimez ceux que Dieu vous a confiés... en leur procurant le secours de l'instruction, et à vous de les instruire et de les élever, pour être un jour les héritiers du Royaume de Dieu...²¹⁰

Donner des marques sensibles, c'est une expression très forte sous la plume de Jean-Baptiste de La Salle. Dans un siècle comme le sien, et une culture aussi raisonnable que celle de la « France classique », où tout doit être maîtrisé et contrôlé, surtout la manifestation des sentiments²¹¹, ces propos prennent un relief singulier. **Notre fraternité doit pouvoir être reconnue par des *marques sensibles*.**

Jean-Baptiste Blain, le biographe de Monsieur de La Salle rapporte une scène de la vie du Fondateur qui pourrait illustrer cette démar-

²⁰⁹ MR 201,1,2.

²¹⁰ MR 201,2,2.

²¹¹ Voir Les Règles de la Bien-séance, dans la Seconde Partie, le chapitre 5 : Des divertissements ; le chapitre 6 : Des visites, en particulier De la manière dont on doit saluer les personnes qu'on visite ; le chapitre 7 : Des entretiens et de la conversation ; le chapitre 9 : De la manière de se comporter en marchant dans les rues et dans les voyages en carrosse et à cheval. Tout est marqué par la réserve, la distance, l'absence de contact direct, même lorsqu'on « embrasse » : on le fait « en se présentant l'un à l'autre la joue gauche, sans se la toucher ni la baiser » (RB 206,3,439).

che. Jean-Baptiste de La Salle fait récréation avec des jeunes élèves au Pensionnat de Saint-Yon, dans la dernière période de sa vie :

En se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, il se faisait enfant avec ces enfants et se trouvait souvent à leurs récréations. Ils étaient de leur côté ravis de le voir et le mettaient au milieu d'eux en l'environnant, pour joindre au plaisir de l'entendre et de le considérer, celui de lui marquer leur affection. **Car ils l'aimaient et il avait leurs cœurs.** Alors le saint homme, après avoir saisi le moment de leur donner quelques instructions courtes et propres à leur âge, pour ne les point gêner dans leurs innocents divertissements, se retirait à leur regret.

Si quelqu'un d'eux était peu docile ou avait tombé dans quelque faute, il le prenait en particulier et mêlant les exhortations, les réprimandes avec les caresses, il le laissait ordinairement changé ou touché.²¹²

Le chanoine Blain est un homme du 18^{ème} siècle, avec tout ce que cela comporte comme expression d'une sensibilité auparavant retenue. Il laisse clairement apparaître les relations établies entre Monsieur de La Salle, déjà âgé, et les petits pensionnaires, lesquels étaient sans doute plus proche de son monde que les enfants des écoles paroissiales. On trouve des expressions comme : « ravis de le voir... plaisir de l'entendre... lui marquer leur affection... ils l'aimaient et il avait leurs cœurs... mêlant... les réprimandes avec les caresses... changé ou touché ». Dans la démarche éducative lasallienne, dans la manière de vivre la fraternité, « le cœur » joue un rôle important :

Vous pouvez faire plusieurs miracles, et à votre égard et dans votre emploi. Á votre égard, par une entière fidélité à la grâce, n'en laissant échapper aucun mouvement sans y correspondre. Dans votre emploi, en **touchant les cœurs des enfants libertins qui sont confiés à vos soins** et les rendant dociles et fidèles aux maximes du saint Évangile et à leur pratique. Pieux et modestes dans l'église et dans les prières et appliqués à leur devoir dans l'école et dans leurs maisons. Ce sont les

²¹² Blain II (CL 8) p. 165.

miracles que Dieu vous donne pouvoir de faire et qu'il demande de vous.²¹³

Donner sa vie, pour qu'ils aient la vie.

Le 3^{ème} point de la Méditation 201 commence par une puissante évocation de la Formule des vœux des Frères :

Votre emploi ayant pour fin de procurer le salut des âmes, le premier soin que vous devez avoir est de le procurer autant qu'il vous sera possible.²¹⁴

... je me consacre tout à vous pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi. (Formule des Vœux).

« Procurer le salut des âmes » et « procurer la gloire de Dieu » sont des formulations équivalentes d'une même réalité. L'expression « autant qu'il me sera possible » est présente dans les deux textes. Pour un Frère, le charisme lasallien est au cœur de sa consécration à Dieu, lui donnant ainsi une force singulière.

Dans ce 3^{ème} point, il est aussi question d'une réflexion très moderne sur Dieu. Il est quelqu'un qui aime, chérit, a de l'affection. Il souffre de voir les hommes prisonniers du péché, sans pouvoir se libérer. Lui aussi a du zèle pour le salut des hommes. Ce n'est pas un Dieu hiératique, qui se tiendrait à distance de la vie des hommes, au contraire il s'y engage en leur envoyant son Fils.

Dans ce point, qui est très cohérent avec tout ce qui précède, la Mission est décrite en termes de finalité et d'engagement. La finalité : le salut des âmes ; l'engagement : prendre soin de leur conduite et les instruire, les deux aspects du charisme rencontrés dans le 1^{er}

²¹³ MF 180,3,2. saint Hilarion. Voir aussi l'excellent article du Frère Jacques GOUSSIN : CŒUR - TOUCHER LES CŒUR (thème n° 12) dans Thèmes Lasalliens 1. (Maison Généralice FSC. ROME. 1993).

²¹⁴ MR 201,3,1.

point (mais en ordre inverse) : témoigner en conduisant les enfants, les enseigner.

La fin du point fait référence au modèle de Jésus Bon pasteur, qui donne sa vie pour ses brebis. Cet évangile, ou plutôt ses parallèles, se retrouve dans MF 33 avec Jn.10:11-16, MF 56 (Lc.15:1-10) ainsi que dans MR 196.1 (Lc.15:4-5) et MR 201 3 (Jn.10:10). L'insistance de Jean-Baptiste de La Salle sur ce thème est significative de sa vision du Maître, de ses rapports avec Dieu et avec les jeunes. **Le Bon Pasteur paraît bien être pour lui la figure qui exprime le mieux sa conception du Maître. Il s'agit là d'une image structurante pour le charisme lasallien** et d'une clé d'interprétation tant pour les relations éducatives que pour les comportements du Maître ou ceux de l'institution scolaire elle-même, avec son organisation et ses modes de fonctionnement ou ses règlements.

La conclusion ne laisse guère d'échappatoire et confirme la place essentielle de cette Méditation 201 pour la compréhension du charisme lasallien :

Ç'a dû être le zèle ardent que vous avez pour le salut des âmes de ceux que vous avez à instruire, qui vous ait fait entreprendre de **vous sacrifier et de consommer toute votre vie pour leur donner une éducation chrétienne** et pour leur procurer en ce monde la vie de la grâce et en l'autre la vie éternelle.²¹⁵

Charisme et projet éducatif.

Être lasallien, ou s'affirmer comme lasallien, c'est souvent d'abord se reconnaître dans un Projet éducatif et chercher à le mettre en œuvre. **Le charisme lasallien vécu passe par une pratique éducative singulière.**

Évidemment, la *Conduite des Écoles chrétiennes* ainsi que les chapitres 7 à 11 de la Règle des Frères (1718) nous font connaître à la fois

²¹⁵ MR 201,3,2.

les grandes lignes et le détail de ce projet des origines. Mais on retrouve dans les *Méditations pour le Temps de la Retraite* bon nombre d'éléments du Projet éducatif lasallien, avec quelques insistances fondamentales et éclairantes.

Ainsi, la Méditation 194 qui décrit l'école chrétienne comme lieu de salut et de libération : on y enseigne gratuitement et uniquement pour la gloire de Dieu. Les enfants y sont retenus tout le jour, ils apprennent à lire, à écrire, leur religion. Leur avenir est envisagé : ils seront en état d'être employés au travail lorsque leurs parents voudront les y appliquer. Le 2^{ème} point de cette Méditation souligne combien la dimension transcendante de l'enfant est prise en compte dans l'éducation lasallienne. Il insiste en particulier sur la pratique et les comportements évangéliques.

La Méditation 206 - qui appartient au groupe des deux méditations où l'on « rend compte » à Dieu du travail effectué pour lui - reprend ces divers aspects, en aidant le Maître à examiner comment il a accompli sa mission, en particulier en regardant les priorités qu'il a mises dans son travail : la formation totale de l'enfant ou du jeune, ou seulement les apprentissages immédiatement utiles ; la gestion de son temps, sa propre formation.

Le rapide parcours que nous avons fait dans ces Méditations pour la Retraite nous a aussi permis de repérer quelques aspects importants du Projet éducatif Lasallien : l'attention à des jeunes concrets, la qualité des relations avec eux, l'intérêt pour ceux qui sont le plus en difficulté, le souci d'une formation totale qui intègre toutes les dimensions de la personne ainsi que l'avenir du jeune.

La gratuité : un don de Dieu et une blessure.

Ce don de Dieu : « enseigner gratuitement... » est au centre du 1^{er} point de la Méditation 194. Il transforme une réalité de perdition vécue par les enfants : absence d'occupation, mauvaises compa-

gnies, mauvaises habitudes, en une réalité sauvée : apprentissages de choses utiles, préparation à la vie, habitudes évangéliques. La situation vécue par les parents face à leurs enfants et par les enfants face à leur avenir est transformée par l'irruption gratuite du Dieu du salut.

La formule doit être prise dans son ensemble : « les écoles chrétiennes où l'on enseigne gratuitement et uniquement pour la gloire de Dieu ». On n'est pas d'abord dans le contexte d'un service purement scolaire qui devrait être gratuit, mais dans celui de la *gloire de Dieu*, c'est-à-dire un domaine qui dépasse nos horizons humains. De plus, il est question de « l'école chrétienne », c'est là où l'on enseigne gratuitement. Il ne s'agit pas ici seulement d'une institution singulière, mais bien d'un projet éducatif reconnaissable, entre autres éléments, à la gratuité justement.

Cette gratuité concerne évidemment les personnes qui la mettent en œuvre : les Frères ont fait « vœu de demeurer en Société avec les Frères des Écoles chrétiennes qui se sont associés pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites... ». Ils se sont engagés personnellement pour accomplir ce vœu, puisqu'ils ajoutaient : « quand même je serais obligé pour le faire de demander l'aumône et de vivre de pain seulement »²¹⁶. Engagement nullement formel, on le sait ; il est chargé de toute une histoire : Paris, Saint-Sulpice, les procès, les diverses fondations²¹⁷.

La compréhension de cet engagement, dans des contextes politiques, économiques, culturels, variés et parfois contradictoires, les réponses apportées aussi, n'ont jamais été simples et unanimes, ni toujours très claires. Et pourtant, cela demeure une des sources de la spiritualité des Lasalliens. Cela fait partie de l'héritage. **Car la gra-**

²¹⁶ Formules des vœux des Frères des origines.

²¹⁷ L'ouvrage du Frère Bruno ALPAGO : L'INSTITUT AU SERVICE ÉDUCATIF DES PAUVRES. Études Lasalliennes N° 7. (Frères des Écoles Chrétiennes. ROME 2000), est très éclairant sur ce thème de la gratuité vécue par l'Institut.

tuité pour Jean-Baptiste de La Salle ne porte pas d'abord sur la gratuité dans la transmission des savoirs, mais sur la gratuité du salut de Dieu, sur la possibilité concrète pour les enfants et les jeunes d'accéder à la plénitude de leur vocation d'enfant de Dieu. La gratuité de l'école lasallienne ne concerne pas tant les pauvres, lesquels de toutes les manières avaient accès à l'école de charité qu'était l'école chrétienne, mais bien les riches, ou du moins ceux qui semblaient pouvoir payer un maître. Pour Monsieur de La Salle, ce sont tous les enfants, sans distinction, qui ont droit au salut. Et comme pour lui, ce salut passe par l'école chrétienne vécue dans son intégralité, c'est l'école toute entière, avec toutes ses propositions éducatives (profanes et chrétiennes), qui doit être « gratuite ».

Les Frères et le Fondateur savent bien que la gratuité ne suffit pas pour que les enfants accèdent au salut par l'école, encore faut-il qu'ils la fréquentent ! C'est toute la réflexion du chapitre 16, « Des absences » de la *Conduite des Écoles chrétiennes*. Ce qui a encore comme implication que l'école soit de qualité : utile et attirante pour tous, d'un bon niveau, préparant à la vie, intégrant à la société. L'académie dominicale mise en œuvre par les Frères à Paris, vers la fin du 17^{ème} siècle montre que cet aspect de l'école lasallienne - à savoir donner aux jeunes la maîtrise de leur vie, une autre façon de dire « procurer les moyens de salut à leur portée » - qui est déterminant dans l'application de la gratuité. Celle-ci ne concerne pas seulement une catégorie d'âge (les enfants de 7 à 13 ans), car ceux qui fréquentent l'académie dominicale sont des apprentis de 15 à 20 ans ; ni l'institution scolaire classique : « l'académie » n'est pas une école. Mais dans les deux cas, la personne toute entière de l'enfant ou du jeune est prise en compte, selon les modalités qui conviennent à chaque âge puisque, outre les apprentissages qui concernent les métiers, l'académie donne également une formation sociale, humaine, chrétienne adaptée à des jeunes gens. Par ailleurs, l'exemple du Pensionnat de Saint-Yon est une claire indication que

Monsieur de La Salle ne s'est pas enfermé dans la gratuité « financière » comme dans un absolu intangible.²¹⁸

La gratuité est un appel et un rappel constant, ainsi qu'une exigence qui n'a de sens que dans sa visée véritablement lasallienne : faire en sorte que le salut soit à la portée des enfants qui nous sont confiés. Cette gratuité doit aussi prendre des formes concrètes, personnelles et collectives, qui ne peuvent être définies une fois pour toutes et sont à renouveler, rénover, réinventer selon les lieux, les temps, les contextes politiques et sociaux, voire culturels et religieux. Il ne faut pas confondre gratuité et pauvreté ; et aussi se rappeler que la gratuité n'est possible que lorsqu'il y a des ressources suffisantes pour accomplir la mission²¹⁹, telle qu'elle se présente aujourd'hui, là où nous sommes (et non pas telle qu'elle était au 17^{ème} ou au 19^{ème} siècle). La gratuité touche à la fois les personnes et les institutions lasalliennes.

Se reconnaître lasallien, être reconnu comme lasallien, au service de l'éducation des pauvres, aujourd'hui, c'est prendre en compte, d'une manière ou d'une autre, cette dimension de notre vocation, car **la gratuité appartient à la substance même du charisme lasallien**. C'est sans doute une de nos pauvretés les plus difficiles à accepter que de ne pas pouvoir donner de réponse claire et définitive à cette question. Le charisme n'est pas un effet magique qui transformerait la réalité sans que nous ayons à nous soucier du comment. Et quelle que soit la manière dont nous la vivons, **cette gratuité doit être une blessure ouverte au cœur de chaque Lasallien, comme pour tout le corps des associés, et demeurer ainsi**.

²¹⁸ On sait aussi combien l'évolution de la société française, et celle de son école, ont marqué l'histoire de l'Institut à partir du 19^{ème} siècle. Lorsque l'école est devenue « une affaire d'état », ainsi qu'un enjeu politique et idéologique, la gratuité a été prise comme une otage du débat : lorsque les Frères tenaient des écoles publiques, ils refusaient que les municipalités dont elles dépendaient les rendent payantes pour quiconque, et lorsque l'État a décidé que ces écoles primaires seraient laïques et gratuites, les Frères ont été obligés de les quitter et d'ouvrir des écoles libres, chrétiennes, mais payantes !

²¹⁹ Pour parler de manière terre à terre : « si l'école est gratuite, c'est qu'il y a quand même 'quelqu'un' qui paie derrière ».

C'est quoi la bonté de Dieu a pourvu ²²⁰

Le charisme lasallien est lié intimement à l'éducation des enfants et des jeunes, en particulier des pauvres ; il se déploie dans le monde tel qu'il est, avec ses ombres et ses lumières, ses lâchetés et ses grandeurs, ses appels et ses silences. Un monde que le Lasallien sait conduit par l'Esprit vers son achèvement, un monde où cet Esprit est à l'œuvre.

Le charisme lasallien implique qu'on a été saisi au cœur par les besoins des pauvres et des petits et que l'on a une certaine vision de l'enfant et de l'homme : un être plus grand que ce qu'il apparaît, un être qui vient de Dieu et qui retourne chez Dieu, un être, lui aussi, habité par l'Esprit, chez qui Dieu est présent et qui doit être conduit au-delà de lui-même.

La fidélité au Fondateur est fidélité à l'Esprit et fidélité aux jeunes que Dieu nous confie, dans une relation personnelle où le Maître est modèle, témoin, sauveur, « ministre » de Dieu dans la révélation de son Mystère aux enfants et aux jeunes.

Ce charisme lasallien est un charisme de fraternité, constitué par le don d'enseigner et de témoigner, d'être proche des jeunes, de les accompagner dans leur découverte de la vie, d'eux-mêmes, dans la maîtrise de leur destin, dans la connaissance de leur liberté, dans la rencontre de Dieu. Cette fraternité se traduit par des marques sensibles qu'on aime ces jeunes, tels qu'ils sont, par le don de sa propre vie, à l'image du Bon Pasteur de l'Évangile.

Le projet éducatif lasallien est le chemin par lequel le charisme se manifeste et vit, un projet que les associés conduisent ensemble et qui est de leur responsabilité. Un projet où la gratuité est présente.

Les divers témoignages que nous avons pu lire auparavant, convergent de manière très significative, malgré leur diversité, vers **quelques**

²²⁰ MR 197,1,2.

points essentiels, caractéristiques du charisme lasallien, tel qu'il est vécu aujourd'hui : l'attachement à la personne, voire à la personnalité de Jean-Baptiste de La Salle, la reconnaissance de son itinéraire, au point, parfois d'employer les mêmes expressions que lui, et aussi de citer quelques-uns de ses textes « forts », sur l'éducation, les enfants et les jeunes, le ministère. On peut aussi repérer un grand attachement aux « Frères », en particulier à ceux qui ont su éveiller la vocation « lasallienne », ou qui continuent d'en témoigner. La place spécifique du Laïc dans l'expression du charisme lasallien aujourd'hui est fortement soulignée, elle permet une prise de parole et une qualité d'interpellation qui ne seraient pas possible autrement. La Mission concrète auprès des jeunes, parfois même à cause de tel ou tel jeune singulier est une source évidente pour l'épanouissement du charisme lasallien en chacun. La nécessité de la formation, afin d'approfondir ce charisme, est rappelée par plusieurs.

La relation personnelle à Jésus-Christ, dans la prière et la méditation de sa Parole ou de son itinéraire, apparaît comme déterminante, ainsi que le sentiment de la présence de Dieu qui permet de reconnaître Dieu à l'œuvre dans nos vies, nos institutions, nos relations, notre ministère.

Le charisme réside toujours dans le Corps vivant de ceux qui se sont associés et qui continuent de s'associer pour procurer le salut aux enfants et aux jeunes, aux pauvres et aux petits loin du salut ; ceux qui, ce faisant, procurent la gloire de Dieu en suivant avec ceux qui leur sont confiés, les chemins que l'Esprit ouvre devant eux.

Jean-Louis SCHNEIDER, fsc

Bibliographie

(en plus des indications ou des notes contenues dans les divers articles).

Sur le thème du charisme lasallien :

- Rivista lasalliana (Trimestrale di cultura e formazione pedagogica) : N° 931 ; 1002 ; 1029.

Sur le thème du charisme

- Biblia (Revue) n° 9 : *Aime et fais ce que tu veux*.
- BOISVERT, Laurent, *Le charisme. Un visage évangélique à incarner et à manifester*. Bellarmin, 2004.
- BOISVERT, Laurent, *Les charismes en vie consacrée*. Bellarmin, 2000.
- Cahier Évangile, n° 66, Carrez, M. *La 1^{ère} épître aux Corinthiens*.
- CONGAR, Yves, *Je crois en l'Esprit Saint*. Cerf.
- DUFOUR, Xavier-Léon, *Vocabulaire de Théologie Biblique*, Paris : Cerf, 1970, p. 1399.
- DUQUOC, Christian, *Je crois en l'Église*. Cerf, 2000.
- DURRWELL, F-X, *L'Esprit Saint de Dieu*. Cerf.
- LAFONT, Ghislain, *Imaginer l'Église catholique*. Cerf 1995.
- LHOPE, Bernard, *Les charmes du charisme*. Desclée, 2000.
- MONLEON, Albert-Marie de, *Charismes et Ministères*, Desclée, Coll. Chemins Ouverts.
- SURGY, Paul de ; Carrez, Maurice, *Les Épîtres de Paul. I. Corinthiens* ; (pp. 88-99) Bayard/Centurion, 1996.
- Thomas d'Aquin, *Somme Théologique, 3 (II-II)*. Cerf, 1999.

